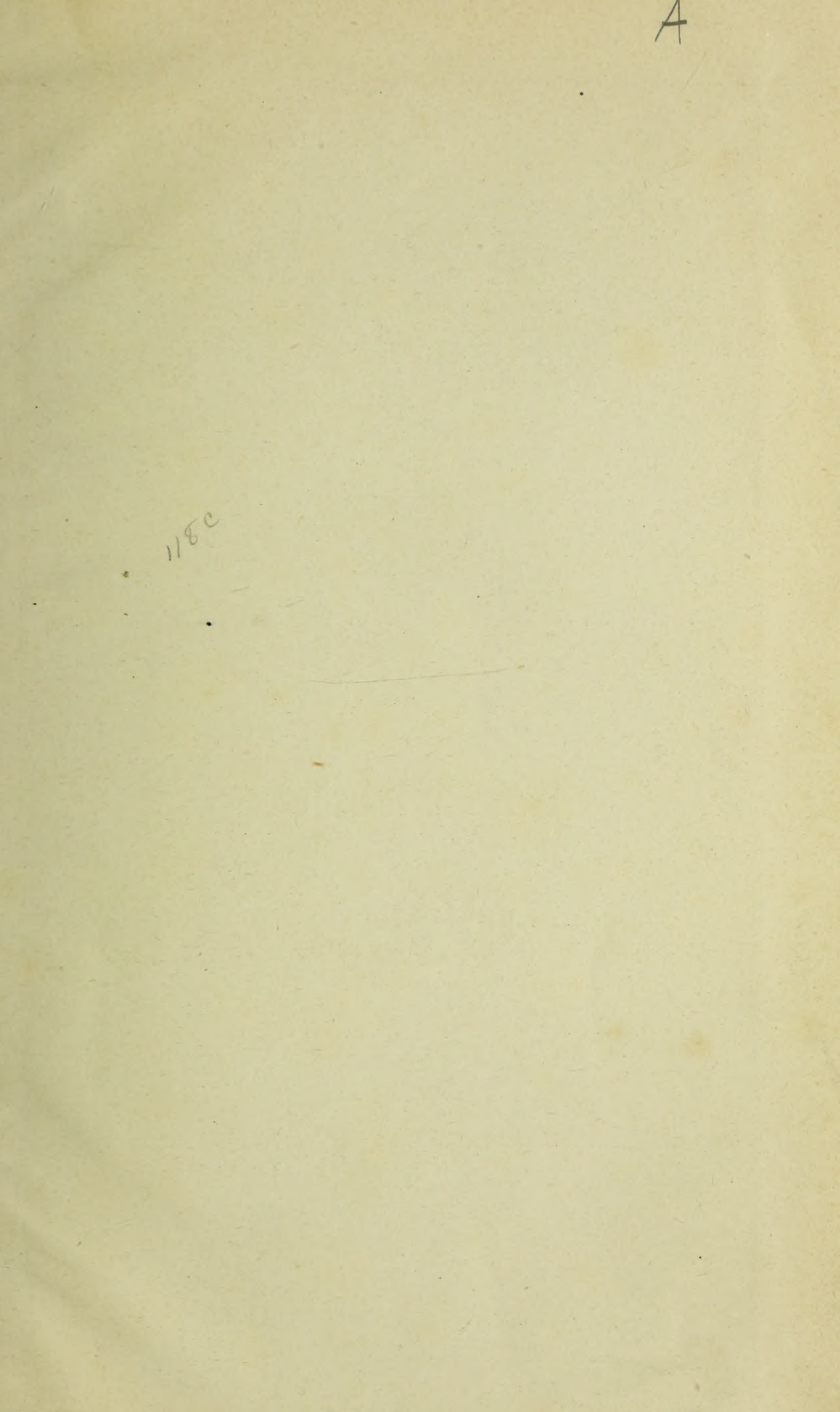
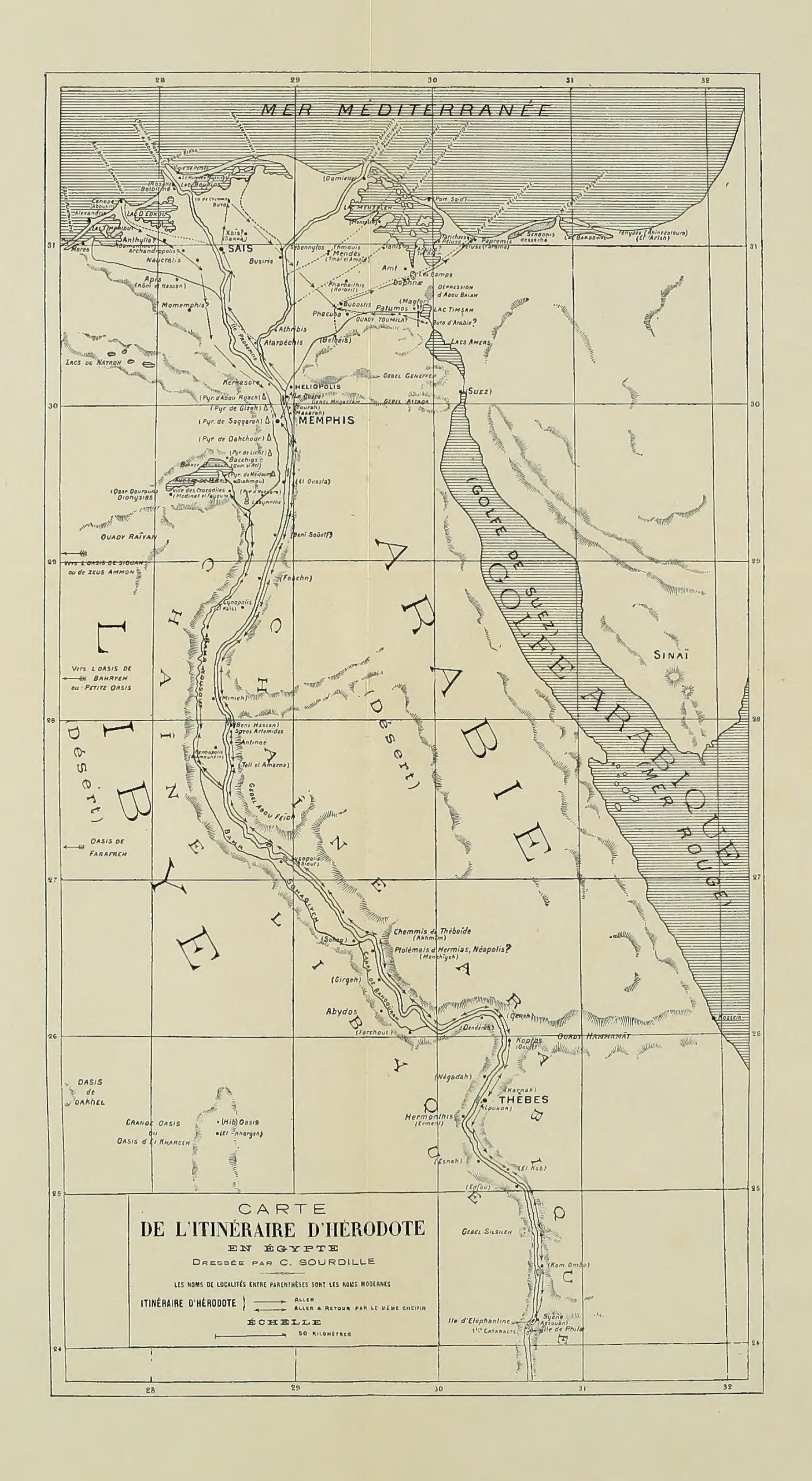








MER MÉDITERRANÉE
CARTE
DE L'ITINÉRAIRE D'HÉRODOTE
EN ÉGYPTE
DRESSÉE PAR C. SOURDILLE
LES NOMS DE LOCALITÉS ENTRE PARENTHÈSES SONT LES NOMS MODERNES
ITINÉRAIRE D'HÉRODOTE
ALLER
ALLER & RETOUR PAR LE MÊME CHEMIN
ÉCHELLE
50 KILOMÈTRES
SAIS
MEMPHIS
HELIOPOLIS
THÈBES
LIBYE
(Désert)
ARABIE
(Désert)
CHAÎNE ARABIQUE
CHAÎNE LIBYQUE
GOLFE ARABIQUE
(MER ROUGE)
(GOLFE DE SUEZ)
SINAÏ
LAC TIMSAH
LACS AMERS
SUEZ)
Abydos
Chemmis de Thébaïde
Ptolémaïs d'Hermias, Néapolis?
Hermonthis
Ile d'Eléphantine
1re Cataracte
Ile de Philæ
Syène
OASIS DE FARAFREH
OASIS de DAKHEL
GRANDE OASIS ou OASIS d'EL KHARGEH

LA DURÉE ET L'ÉTENDUE

DU

VOYAGE D'HÉRODOTE EN ÉGYPTE

LA DURÉE ET L'ÉTENDUE

DU

VOYAGE D'HÉRODOTE

EN ÉGYPTE

PAR

CAMILLE SOURDILLE

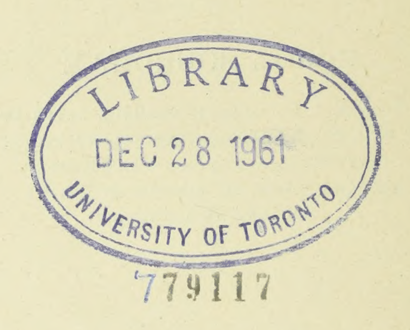
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ET DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ
ANCIEN CHARGÉ DE MISSION EN ÉGYPTE
DOCTEUR ÈS LETTRES

AVEC UNE CARTE DE L'ÉGYPTE HORS TEXTE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)

—

1910


LIBRARY
DEC 28 1961
UNIVERSITY OF TORONTO

A MONSIEUR G. PERROT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
PROFESSEUR HONORAIRE D'ARCHÉOLOGIE A LA SORBONNE
DIRECTEUR HONORAIRE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

LA DURÉE ET L'ÉTENDUE

DU

VOYAGE D'HÉRODOTE EN ÉGYPTE

La valeur des renseignements fournis par un écrivain sur un pays déterminé dépend, sinon uniquement, du moins dans une large mesure, à la fois du temps plus ou moins long pendant lequel il a été directement en contact avec ce pays, et du plus ou moins grand nombre de localités qu'il y a visitées. Plus il y a séjourné et voyagé, plus il a été à même d'en comprendre le caractère et la civilisation, par conséquent d'éviter ces erreurs qu'une vue rapide et superficielle impose nécessairement aux intelligences les plus avisées. Hérodote affirme être allé en Égypte; dans le second livre et une partie du troisième de ses Histoires il nous a laissé de nombreuses données sur cette terre qui fut pour lui l'objet d'une admiration singulièrement vive. Le but de la présente étude est de déterminer la durée et l'étendue vraisemblables de ce voyage fait par Hérodote aux bords du Nil (1).

Remarquons tout de suite que, sous le rapport des circonstances politiques, l'Égypte, au temps où l'historien grec la

(1) Sur ce sujet M. Sayce a publié dans le *Journal of Philology*, London and Cambridge, XIV, 1885, p. 257-286, un article intitulé *The season and extent of the travels of Herodotos in Egypt* (cf. id., *The ancient Empires of the East, Herodotos I-III*, London, 1883, Introd., p. XXVI-XXVII). M. Heath y a répondu dans le même périodique (*The Journal of Philology*, XV, 1886, p. 215-240 : *Herodotus in Egypt*.). Le présent ouvrage, reprenant directe-

visita, n'offrait rien qui fût de nature à y restreindre soit l'étendue de son itinéraire, soit la durée de son séjour. Elle était alors sous la domination des Perses (1) : ceux-ci n'avaient aucune raison d'interdire, et en fait, que nous sachions, n'ont interdit à aucune nationalité l'accès de la vallée du Nil. Sans doute cette domination n'alla pas sans des révoltes qui troublèrent parfois profondément, à l'époque même de notre auteur, tout au moins le Delta (2). Peu après l'avènement d'Artaxerxès (3), le fils de Psammétichos III, Inaros, qui régnait en Libye, réussit avec le puissant concours des Grecs, notamment des Athéniens, à s'emparer de Memphis et à infliger près de Paprémis une sanglante défaite à l'armée du Grand Roi (4). Après que cette rébellion eût été étouffée (5), Amyrtée essaya lui aussi de chasser les conquérants, et l'armée athénienne aurait de nouveau prêté son concours si, sur les entrefaites, son chef Cimon n'était mort (6). On a précisément pensé qu'Hérodote a pu circuler librement dans la Basse Égypte parce qu'elle était au pouvoir des Athéniens (7). En réalité notre auteur ne vit qu'une Égypte paci-

ment le même sujet, n'a pas pour but de faire la critique de ces travaux; toutefois on aura l'occasion, chemin faisant, de dire les principales raisons pour lesquelles on n'en adopte généralement ici ni les arguments ni les conclusions.

(1) Hérodote, II, 30, 98, 99 ; III, 7, 15. — (2) Il paraît bien que la Haute Égypte resta tranquille et ne s'associa pas aux luttes du Nord. Une inscription trouvée près de Coptos (Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*, III, 283 p) montre que, l'an V d'Artaxerxès, ce territoire obéissait aux Perses. Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 19.

(3) Son avènement eut lieu en 464. Cf. Unger, *Chronologie des Manetho*, Berlin, 1867, p. 289. — (4) Thucydide, I, 104 ; Ctésias, ch. 32 (Müller-Didot, p. 52) ; Diodore, XI, 71, 74. Pour le récit suivi des évènements voir Wiedemann, *Geschichte Aegyptens von Psammetich I bis auf Alexander den Grossen*, Leipzig, 1880, p. 249-250; Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, in-12°, 7e éd. (1905), p. 723-724.

(5) Thucydide, I, 109, 110 ; Ctésias, ch. 33-34 ; Diodore, XI, 75, 77. Cf. Wiedemann, l. l., p. 251-252 ; Maspero, l. l., p. 724-725. — (6) Thucydide, I, 110, 112. Voir Wiedemann, l. l., p. 252. Cimon est mort en 449.

(7) Rawlinson, *The History of Herodotus*, I (1858), Introd., p. 13 : « Il est évident que son voyage en Égypte, avec lequel quelques-uns de ses autres voyages furent nécessairement en rapport, prit place après la révolte d'Inaros (460 av. J.-C.); car il rapporte qu'il vit les crânes de ceux qui furent tués dans la grande bataille de Paprémis, par laquelle Inaros

fiée : suivant son propre témoignage, les révoltes dont il vient d'être parlé étaient alors apaisées, sans doute depuis quelque temps déjà (1) ; les Perses occupaient Memphis (2) ; ils tenaient garnison à Daphnæ à l'est, à Éléphantine au sud (3), et ne craignaient rien à l'ouest du côté de la Libye (4) ;

établit sa puissance (III, 12) ; et cependant ce voyage ne saurait avoir eu lieu bien longtemps après ; autrement Hérodote n'aurait sans doute pas été reçu avec une si grande bienveillance, il n'aurait pas eu un aussi libre accès aux temples et aux archives des Égyptiens. C'est autant de raisons de conclure que son voyage tomba dans la période de six années (de 460 à 455 inclus) pendant laquelle les armées athéniennes furent en possession du pays : les Égyptiens, par reconnaissance envers leurs sauveurs, ont dû alors recevoir à bras ouverts tous les Grecs qui leur faisaient visite. » En réalité l'œuvre d'HÉRODOTE ne laisse rien paraître d'une particulière bienveillance des Égyptiens à son égard ; et l'on aura l'occasion de montrer plus loin qu'il n'eut libre accès ni à leurs temples ni à leurs archives.

(1) HÉRODOTE parle (III, 12) des « ossements de ceux qui furent vaincus avec Achæménès, fils de Darios, par Inaros, roi de Libye » (cf. VII, 7) ; II, 140, d'Amyrtée dans les marais (l'île d'Elbo) ; III, 15, de « Thannyras, fils d'Inaros, roi de Libye, à qui les Perses rendirent le royaume possédé par son père », et de « Pausiris, fils d'Amyrtée, qui rentra aussi en possession du gouvernement paternel ».

(2) II, 99. — (3) II, 30.

(4) Parlant des Égyptiens qui passèrent en Éthiopie, HÉRODOTE s'exprime en ces termes (II, 30) : « Sous le règne de Psammétichos, ils avaient été mis en garnison dans la ville d'*Éléphantine* contre les Éthiopiens, à *Daphnæ pélusienne* contre les Arabes et les Assyriens, enfin à *Maréa* contre la Libye. Encore maintenant les Perses ont des garnisons dans les mêmes places où il y en avait sous Psammétichos, car il y a garnison perse à *Éléphantine et à Daphnæ.* » Évidemment les paroles d'HÉRODOTE manquent un peu de cohérence : si les Perses tenaient garnison dans les mêmes places qu'avaient occupées les troupes de Psammétichos, ils devaient être établis non-seulement à Éléphantine et à Daphnæ, mais aussi à Maréa. Pourquoi omet-il cette dernière ville ? C'est que, répond STEIN, d'après III, 13, 91, et IV, 167, « les Libyens limitrophes de l'Égypte jusqu'à Cyrène étaient soumis aux Perses, tandis que les Arabes et les Éthiopiens ne dépendaient d'eux que dans une faible mesure. » En effet HÉRODOTE affirme ailleurs que « les Arabes ne furent jamais esclaves des Perses, mais qu'ils furent leurs hôtes pour avoir donné à Cambyse passage vers l'Égypte (II, 88) », et que les Éthiopiens voisins de l'Égypte étaient soumis au même régime que les Perses eux-mêmes, c'est-à-dire étaient exempts d'impôts et n'offraient que des dons gratuits (III, 97). Il était donc nécessaire de couvrir la frontière contre ceux-ci et ceux-là, non contre les Lybiens. Mais pour KRALL (*Zu der ägypt. Reise Herodots*, dans les *Sitzungsberichte der philos.-histor. Classe der Kaiserl. Akad. der Wissensch.*, Wien, vol. 116 [1888], p. 696), « l'explication usuelle que les Libyens étaient soumis aux Perses et que par suite une garnison à Maréa [Krall dit par erreur à Daphnæ] était inutile, ne paraît pas acceptable, car les garnisons n'avaient pas seulement

ils continuaient à percevoir le tribut dans le Delta (1) aussi bien qu'ailleurs ; la vie du pays, avec son commerce, ses cultes, ses fêtes, avait repris son cours régulier, et pour dernière preuve que les Athéniens n'étaient plus les maîtres, un Grec, — Hérodote lui-même, — pouvait faire tout haut l'éloge du vainqueur (2). Aucun obstacle d'ordre politique ne s'opposa donc à ce qu'Hérodote prît de la civilisation de l'Égypte une claire connaissance en y séjournant tout à loisir.

pour but de protéger la frontière, mais aussi de tenir en bride les peuples soumis. Le fond de ma pensée [ajoute-t-il] est qu'à Maréa résidaient des princes libyens, à savoir, sous Artaxerxès, d'abord Inaros, puis Thannyras, comme vassaux des Perses. C'est de Maréa que le premier se souleva contre la domination perse (Thucydide, 104) », ce qui n'empêcha pas Thannyras de recevoir des Perses l'investiture du gouvernement paternel (Hérod., III, 15). — Ni l'une ni l'autre de ces explications ne semble satisfaisante. Elles ne montrent pas pourquoi Hérodote, après avoir déclaré que les Perses tenaient garnison dans *les mêmes lieux* que Psammétichos, par conséquent à Éléphantine, à Daphnæ *et à Maréa,* passe ensuite Maréa sous silence *sans aucune explication*, comme s'il craignait de trop s'avancer à son sujet. Voici, je pense la solution. Il a visité la région de Péluse (III, 12, cf. 10) où se trouvait Daphnæ ; de même, il déclare être allé à Éléphantine (II, 29). Mais en aucun endroit il ne laisse supposer qu'il se soit rendu à Maréa. Sans doute il a parlé d'une réponse faite par Zeus-Ammon aux gens de Maréa et d'Apis, mais il n'en a eu connaissance, affirme-t-il, *qu'après* s'être fait une certaine idée de l'Égypte (II, 18). On sait que Maréa se trouvait au sud-ouest du lac Maréotis, en somme relativement proche de l'embouchure canopique. Si l'on admet, comme je n'hésite pas à le faire, et comme on l'admet généralement, que l'historien est venu en Égypte par la bouche canopique (voir p. 8-9, 32) et qu'il en est parti par un autre chemin, on croira sans peine qu'il n'est pas retourné sur ses pas presque jusqu'à cette bouche pour aller se renseigner à Maréa. A mon sentiment, Hérodote, après avoir reproduit le renseignement à lui fourni que les Perses avaient des garnisons dans les mêmes places où Psammétichos en avait eu, a pu en affirmer l'exactitude pour Daphnæ et pour Éléphantine ; mais n'ayant pu contrôler le fait pour Maréa, et sachant du reste que les Perses étaient maîtres de la Libye, il s'est tenu au sujet de cette dernière ville dans une prudente réserve.

(1) Hérodote déclare (II, 98) que, depuis la domination perse, la ville d'Anthylla était assignée à l'épouse du roi pour lui fournir la chaussure.

(2) C'est avec une complaisance évidente qu'Hérodote (III, 15) s'étend sur la magnanimité des Perses rendant aux fils les royaumes perdus par les pères, même lorsque ceux-ci avaient été des révoltés. Son insistance sur ce sujet a pour but de justifier le supplice infligé à Psamménitos qui cherchait à reconquérir le pouvoir. Il déclare que celui-ci a « reçu son salaire » pour « n'avoir pas su rester tranquille » et avoir « ourdi des *machinations mauvaises* ».

CHAPITRE PREMIER

DURÉE DU VOYAGE D'HÉRODOTE EN ÉGYPTE

Au point de vue hydrographique et climatologique, la vallée du Nil présente, suivant les saisons, des caractères nettement tranchés. Rechercher quelles particularités de cette double nature Hérodote a observées lui-même est donc le meilleur moyen de déterminer pendant quelle partie de l'année il y séjourna.

On sait que tous les ans, vers le 30 mai à la première cataracte, vers le 18 juin au Caire, — non loin du site de l'antique Memphis (1), — passe le premier flot de la crue provenant du Nil bleu, bientôt rejoint par les eaux que le Nil blanc apporte des grands lacs équatoriaux. Dès le milieu de juillet le fleuve est assez haut pour se répandre sur ses berges ; augmentant sans cesse, il ne tarde pas à couvrir toute la plaine. A la fin de septembre il atteint son plus haut niveau. Après être resté quelques jours à peine stationnaire, il commence à se retirer ; au début de novembre il rentre dans son lit, où il continue de décroître de plus en plus lentement jusqu'à la crue prochaine. Le voyageur qui visite

(1) Le site de l'ancienne Memphis, près du village de Saqqarah, est à une vingtaine de kilomètres au-dessus du Caire.

l'Égypte de la fin de juillet à la fin d'octobre n'aperçoit qu'une vaste plaine liquide, d'où émergent les villes et les bourgades, et que découpent en un bizarre échiquier les levées jetées entre les unes et les autres. Même lorsque le fleuve est rentré dans ses limites normales, des nappes d'eau persistent çà et là, et forment des marécages que le soleil met jusqu'à deux et trois mois à dessécher.

Hérodote a parlé des principales phases du régime du grand fleuve. « J'avais à cœur, dit-il, d'apprendre des Égyptiens (1) pourquoi le Nil, commençant à grossir à partir du solstice d'été, croît pendant cent jours, et pourquoi, après avoir crû pendant ce nombre de jours, il se retire et baisse au point de rester petit l'hiver tout entier jusqu'au retour du solstice d'été ». Il faut observer qu'il ne prétend point avoir été le témoin oculaire de ces différentes phases : on peut montrer que, suivant toute vraisemblance, il n'en a vu qu'une partie.

Il ne s'est manifestement pas trouvé en Égypte au moment où le Nil commence à grossir, ni pendant la période antérieure au débordement du fleuve, c'est-à-dire avant la fin de juillet. S'il s'y était trouvé, il n'est pas certain qu'il eût signalé le phénomène, pourtant curieux, du début de la crue, à savoir la coloration franchement verte suivie bientôt de la coloration rouge-sang des eaux (2) ; mais puisqu'il a cité les

(1) II, 19 : « Quant à la nature du fleuve, je n'ai rien pu en apprendre des prêtres ni de *personne autre*. Pourtant j'avais à cœur, etc. » Il faut comprendre : « de personne autre *parmi les Égyptiens* », car les Grecs, d'après le début du chapitre suivant, avaient imaginé de la crue du Nil, « pour se faire valoir », des explications que notre auteur juge absurdes.

(2) Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 100 : « Hérodote donne remarquablement peu de détails dans la description de la marche de l'inondation. C'est ainsi qu'il passe complètement sous silence l'extraordinaire changement de couleur qui s'y produit. » Mais, en principe, l'on ne doit qu'avec une extrême prudence tirer argument des omissions de notre auteur dans la partie purement descriptive de son ouvrage. Si je fais état de l'omission des fêtes du Nil, c'est qu'Hérodote a décrit systématiquement et avec un numéro d'ordre les principales fêtes religieuses de l'Égypte, et que celles du Nil paraissent bien avoir compté parmi les plus caractéristiques et les plus généralement célébrées.

principales fêtes religieuses des Égyptiens (1), il n'eût pas manqué, semble-t-il, tout au moins de mentionner celles qui se célébraient en l'honneur du dieu Nil à l'occasion d'un évènement si impatiemment attendu. Ces fêtes ne sont pas directement attestées pour l'époque d'Hérodote, mais nous savons qu'elles avaient lieu dès la plus haute antiquité, et qu'elles existaient encore au temps d'Héliodore ; la tradition n'en est pas aujourd'hui complètement perdue (2). Non-seulement notre auteur n'a pas parlé de ces fêtes bruyantes, mais même à peine le Nil apparaît-il comme un dieu dans son ouvrage (3). Sur les particularités de cette période, — le fait est très remarquable, eu égard aux données relativement nombreuses et exactes qui concernent la période de l'inondation, — il ne nous donne guère qu'un seul renseignement, et ce renseignement est faux. « Quand le Nil, dit-il, se met à croître, les fossés et les lagunes situés près des bords commencent à se remplir par l'infiltration des eaux ; dès qu'ils sont pleins, aussitôt ils fourmillent tous de petits poissons » (4). La raison du fait ne lui paraît pas malaisée à découvrir : ces poissons proviennent des œufs enfouis dans le limon séché de l'inondation précédente (5). L'explication n'a pas plus de valeur que le fait n'a de réalité. Le Nil ne s'étend pas par infiltration ; bien plus, ce ne sont pas généralement les parties du sol immédiatement proches du fleuve qui sont couvertes les premières : les poissons arrivent par les canaux qui amènent les eaux elles-mêmes (6). Hérodote a parlé ici de particularités dont il n'a pas été le témoin oculaire.

Qu'il ait vu l'Égypte au temps de l'inondation, c'est ce qu'il

(1) II, 59-63.

(2) Voir sur ces fêtes C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données..*, p. 201. Pour les superstitions actuelles qui se rattachent au début de la crue, voir Lane, *Manners and Customs of the modern Egyptians*, éd. E. Rhys (*Everyman's Library* n° 315), p. 495-496. Cf. Palanque, *Le Nil à l'époque pharaonique*, chap. I, §§ 1 et 2.

(3) Voir C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données..*, p. 199. — (4) II, 93. — (5) *Ibid.*

(6) Sur ce dernier point cf. A. H. Sayce, *The ancient Empires of the East, Herodotos I-III*, p, 174, n. 6 ; Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 381.

est impossible de nier. « Quand le Nil a débordé sur la contrée, on ne voit que les villes qui émergent, tout à fait semblables aux îles de la mer Égée. En effet, pour le reste l'Égypte devient une mer: seules émergent les villes. Tant que l'inondation a lieu, on ne navigue plus par les différents bras du fleuve, mais par le milieu de la plaine. En remontant [alors] par bateau de Naucratis à Memphis, la navigation se fait par les pyramides mêmes (1) : ce n'est pas la navigation [usuelle], qui a lieu par la pointe du Delta et [la ville de] Kerkasore. En venant par bateau de la mer et de Canope à Naucratis par la plaine, on passe par Anthylla et la ville d'Archandros ». Suivent quelques mots sur ces deux villes (2). Ce texte est certainement inspiré par une vue directe du

(1) Ce qu'Hérodote ne dit pas, mais ce qu'il faut bien entendre, c'est que l'inondation permettait normalement aux embarcations de circuler, non pas à volonté sur cette sorte de mer, mais sur les canaux qui alors devenaient navigables. En effet, outre que la profondeur des eaux sur les champs inondés est fort variable, les différents bassins étaient alors, comme aujourd'hui, nécessairement entourés de levées de terre, et ces levées ne pouvaient livrer passage aux *baris* qu'aux endroits où les coupait le canal qui les faisait communiquer entre eux et avec le fleuve. Voici ce que M. Petrie dit au sujet de la navigation décrite par Hérodote de Naucratis à Memphis par les pyramides : « Il était possible de remonter de Naucratis à Memphis par un *canal* sans passer par la pointe du Delta et par Cercasore... Le texte suggère avec force que la ville était située sur un canal et non sur le fleuve, puisqu'il y est dit qu'on pouvait passer de Naucratis à Memphis par les pyramides ou plutôt le long des pyramides mêmes. Ceci se rapporte clairement au canal qu'on peut voir encore courir juste au-dessous du plateau des pyramides, distinct du cours ordinaire du Nil... L'ancienne ligne décrite, par laquelle les Grecs faisaient voile de Naucratis à Memphis par les pyramides est toujours visible et presque toute utilisée comme canal encore aujourd'hui. La route grecque durant le bas Nil, quand il n'y avait pas assez d'eau dans le canal pour un vaisseau, doit avoir été de passer du canal de Naucratis dans le grand bras du fleuve ou branche canopique, probablement près du moderne Selamun, où le canal rejoint encore le Nil » (*Naucratis*, Part I, 1886, p. 2). Ce canal, sur lequel M. Petrie revient quelques pages plus loin (p. 10), était, d'après lui, d'une telle importance, qu'il y voit la principale raison, avec la proximité de Saïs, du choix du site de Naucratis par les Grecs. « Avoir un quartier général de commerce où les grands vaisseaux pussent arriver, et d'où les bateaux légers, à faible tirant, du pays pussent faire les transports pour le commerce intérieur, situé sur un canal tranquille, toujours accessible pendant l'année, et libre des bancs mouvants du bras principal, était alors une considération capitale » (p. 11). — (2) II, 97-98.

voyageur, et il y a lieu de croire que l'itinéraire dont il y est question fut effectivement le sien. Sans doute il en décrit ailleurs un autre tout différent. « De la mer, dit-il, jusqu'à Héliopolis par le milieu des terres, l'Égypte est large, plate, bien arrosée et formée de limon. En remontant de la mer à Héliopolis... il y a juste 1500 stades » (1). A l'examen, il n'est pas difficile de se rendre compte que ce dernier itinéraire ne fut pas celui d'Hérodote. Ce n'est pas en effet directement de la mer, mais de Memphis, qu'il s'est rendu à Héliopolis (2); d'autre part le vague de cette dernière description, constituée de trois ou quatre adjectifs (3), contraste singulièrement avec la précision de la première, où la vue des villes au milieu de l'inondation rappelle expressément et avec insistance à notre auteur les îles de la mer Égée, où les repères de la navigation et jusqu'aux villes traversées — villes grecques — sont indiquées avec tant de minutie. C'est à l'époque de la pleine inondation qu'Hérodote est venu en Égypte.

« En remontant d'*Héliopolis* à Thèbes, dit-il ailleurs, il y a neuf jours de *navigation* » (4). Héliopolis était encore, au temps d'Hérodote, une des cités importantes de la vallée du Nil; il a tenu à s'y rendre, d'autant plus que les habitants en avaient une réputation de science très répandue (5). Or il paraît bien que pour lui Héliopolis était située au bord même du fleuve, qu'il l'a vue ainsi, puisqu'il suppute à partir de cette ville la durée de la navigation jusqu'à Thèbes. Cette particularité n'a pas été sans provoquer un étonnement profond. Comme, en fait, Héliopolis est en dehors du Delta, à six kilomètres du Nil vers l'est, on a été jusqu'à croire qu'il y avait eu deux villes de ce nom : l'une à l'est, et l'autre dans le Delta même, sur la branche sébennytique (6). C'est une

(1) II, 7. — (2) II, 3. — (3) Il y a bien la précision de la distance de la mer à Héliopolis, mais cette mesure n'est évidemment pas le fait d'Hérodote; on en dira autant à propos des mesures de la Haute Égypte (cf. ci-dessous, p. 107-110). — (4) II, 9. — (5) II, 3.

(6) C'est la théorie de LARCHER : « La ville d'Héliopolis dont parle DIODORE [I, 57], n'est pas la même que celle dont il est fait mention dans

erreur : l'emplacement de l'antique Héliopolis, de la cité du Soleil-Râ, est bien connu ; un obélisque de Senouosrit Ier (Ousirtasen Ier) en atteste encore le site, et il n'y avait sûrement pas à une faible distance de là une autre localité du même nom, surtout si l'on songe à l'importance qu'elle aurait dû avoir pour justifier les données de l'historien. Pour d'autres, le langage d'Hérodote s'expliquerait par ce fait qu'un canal dérivé du Nil devait aller jusqu'à Héliopolis (1). L'existence de ce canal n'est pas douteuse, et Strabon y fait une claire allusion (2), mais l'importance de ces canaux d'irrigation n'était pas telle, qu'à six kilomètres du fleuve ils pussent être confondus avec le fleuve lui-même (3). En réalité le voyageur grec a vu les eaux du Nil proches d'Héliopolis parce qu'il a connu la cité pendant l'inondation.

C'est pendant la même période de l'année qu'il visita vraisemblablement Memphis. D'après la description qu'il fait du site de la ville, celle-ci se trouvait dans une véritable « île artificielle » (4). Selon lui en effet, à cent stades environ au sud, une forte digue la protégeait en obligeant le fleuve à couler au milieu de la plaine étroite qui sépare la chaîne libyque de la chaîne arabique ; à l'ouest et au nord, elle était flanquée de deux lacs creusés par Ménès et communiquant

Hérodote, comme je le prouverai dans une dissertation particulière. Si M. d'Anville eût fait attention qu'il y avait en Égypte deux villes de ce nom, il n'aurait point reproché au père de l'Histoire de s'être trompé sur la différence des stades. » (Note 17 sur le livre II d'HÉRODOTE). Cf. du même auteur l'article *Héliopolis* dans la Table Géographique qu'il a annexée à sa traduction d'Hérodote. Les auteurs de la *Description d'Héliopolis*, p. 9-18 (dans la *Description de l'Égypte*, in-folio, *Antiquités* : *Descriptions*, t. II, chap. XXI) ont montré qu'il n'y eut vers la pointe du Delta qu'une seule ville du nom d'Héliopolis, et en ont fixé définitivement le site au nord du village de Matarîyeh (à Tell Hassan). Les Égyptiens ont bien connu *Aounou* [*An*] du Nord (Héliopolis) et *Aounou* [*An*] du Sud, mais le nom grec de la seconde est *Hermonthis*.

(1) *Description d'Héliopolis* (l. l.), p. 10. — (2) STRABON XVII, 1. 27.

(3) Les mêmes auteurs de la *Description d'Héliopolis* (l. l.), p. 10-11, ajoutent : « Ne dit-on pas à présent que du Caire à Syout, par exemple, on remonte le Nil pendant plusieurs jours, bien que ces deux villes ne soient ni l'une ni l'autre sur ses bords? » Mais les distances ne sont pas comparables.

(4) L'expression est de STEIN, *ad Herod.*, II, 99. 20.

avec le fleuve ; enfin à l'est coulait le fleuve lui-même. Notre auteur remarque, comme s'il avait été frappé du danger, que, au cas où la digue du sud viendrait à se rompre, la ville serait menacée d'être submergée (1). Mais ce qui force particulièrement l'attention dans ce texte, c'est la mention de deux lacs, à l'ouest et au nord, communiquant avec le Nil. L'emplacement de l'ancienne Memphis, dans le voisinage du village actuel de Mit-Rahînéh, à la hauteur de Bédréchéïn, ne révèle absolument rien de l'existence des deux lacs dont parle Hérodote (2). Il y avait bien dans le site quelques étangs, lacs sacrés qu'Apriès avait justement fait recreuser (3). Mais deux de ces lacs ou étangs sacrés n'étaient assurément pas de taille à délimiter, à *protéger* deux des faces d'une ville comme Memphis, car Hérodote les met clairement en parallèle avec le Nil lui-même « qui protège la ville à l'est ». Le lac du grand temple d'Amon ou celui du temple de Maout, à Karnak, peuvent faire juger des dimensions des plus considérables. C'est pourquoi il faut chercher ailleurs l'explication des données de l'historien. Lorsque aujourd'hui le voyageur, après avoir visité les ruines de Memphis, suit à l'ouest la haute jetée qui se dirige vers les pyramides de Saqqarah, il ne tarde pas à apercevoir dans la vallée qui borde la chaîne libyque le lit d'un canal desséché. C'est l'ancien lit du Bahr Yousouf, qui était lui-même à l'origine un bras du Nil. Au moment des hautes eaux, c'est-à-dire à l'époque où le canal s'emplit, toute la plaine située au-delà des digues qui entouraient Memphis était couverte. « En réalité, le lac de l'ouest était le Bahr Yousouf gonflé, et celui du Nord le cours septentrional du même bras s'écoulant au Nil dans un large flot » (4). Pour compléter cette explication, — car elle

(1) II, 99. — (2) « Les fouilles et la configuration du pays montrent qu'il ne peut être question de grands lacs autour de Memphis, quoique aux environs du Nil et près des temples aient été situés de petits étangs ». (Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 395).

(3) Cf. Maspero, *Hist. anc.* in-12, 7e éd. (1905), p. 799, d'après Brugsch, *Monuments*, t. I, pl. III, et Mariette, *Monuments divers*, pl 30 *b*.

(4) Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 395.

n'indique pas clairement pourquoi Hérodote aurait parlé, non de cours d'eau quelconques, mais précisément de lacs, — il suffit d'ajouter qu'il y a ici vraisemblablement le souvenir des étangs assez récemment recreusés par Apriès, et dont on a dû faire mention devant lui (1). Ainsi se justifie par

(1) Hérodote n'a pas écrit le livre II au moment même où il faisait son enquête en Égypte, par conséquent la confusion dans ses souvenirs est loin d'être invraisemblable. Lui-même fait remarquer que sa mémoire a pu être en défaut (II, 125). C'est par une semblable confusion qu'on peut rendre compte d'une erreur assez singulière relative à l'une des pyramides. D'après lui, la grande pyramide de Chéops, à la différence de celle de Chephren, aurait eu des chambres entourées d'eau comme une île ; l'eau y aurait été amenée du fleuve par un canal construit à ce dessein (II, 124, 127). M. Sayce, à la sagacité duquel le parti à tirer de la description curieuse de Memphis semble avoir échappé, voit dans cette erreur de l'historien une preuve que celui-ci a visité l'Égypte pendant l'inondation (*Journal of Philology*, XIV, 1885, p. 260). L'explication ne peut pas être celle-là. Le plateau rocheux recouvert de sable sur lequel s'élèvent les pyramides de Gizeh ne présente aucune trace de canal, et il est invraisemblable qu'un canal dérivé du Nil ait pu y être construit, puisque le plateau est situé à 40 mètres au moins au-dessus du fleuve, et à plus de 30 mètres au-dessus du niveau le plus élevé de l'inondation (Sayce le remarque lui-même, *The ancient Empires of the East, Herodotos I-III* p. 194). Mais les pyramides dont a parlé Hérodote ne sont pas les seules. Sur la rive gauche du Nil, depuis Abou-Roach jusqu'à Méidoum, sur un espace d'environ 70 kilomètres, on en compte plus de quatre-vingts. Si celles de Gizeh ont leur partie souterraine incontestablement hors d'atteinte de l'infiltration des eaux, il n'en est pas de même de toutes. Lorsque M. Maspero entreprit en 1883 d'ouvrir l'une des deux pyramides de Licht, l'eau jaillit sous le pic des ouvriers à cinq ou six mètres avant d'arriver à l'antichambre (Maspero, *Premier rapport sur les fouilles exécutées en Égypte de 1881 à 1885*, dans les *Études de mythologie et archéologie égyptiennes*, I, p. 148), et quand M. Petrie put pénétrer dans les chambres de la pyramide d'Hawara, attenante au fameux Labyrinthe (cf. Hérod., II, 148), il trouva ces chambres remplies de boue et d'eau saumâtre (Fl. Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, 1890, p. 7). On n'ignorait pas dans la région de Memphis et du Labyrinthe les particularités de ce genre, — car la plupart des pyramides furent violées dès l'antiquité pharaonique, — et notre auteur n'a pas été sans en avoir connaissance (cf. Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 521, note 2). S'il n'a décrit que les pyramides de Gizeh, c'est qu'elles sont les plus considérables, qu'il les a vues de près, et qu'elles se rattachaient aux légendes rapportées par lui ; mais il en a sûrement aperçu un grand nombre d'autres, qu'il est impossible de ne pas apercevoir, et entendu parler de plusieurs d'entre elles. Plus tard, lorsqu'il rédigea son ouvrage, il y a eu confusion dans son esprit : il a rapporté à la pyramide de Chéops ce qu'il avait vaguement entendu dire de quelque autre, d'autant plus porté à commettre cette erreur que la pyramide de Chéops, étant la plus haute, lui a paru la plus profondément enfoncée dans le sol. Du

l'inondation la description du site de Memphis donnée par l'historien.

Une preuve encore plus sûre que la période de l'inondation fut bien celle de son voyage se tire de sa description du lac de Mœris. « Le labyrinthe, dit-il, a beau être ce que je viens d'indiquer, quelque chose de plus merveilleux encore est présenté par le lac auquel on a donné le nom de Mœris et près duquel a été construit le Labyrinthe. Son périmètre est de 3,600 stades, c'est-à-dire de 60 schènes, longueur égale à celle de l'Égypte le long de la mer... Qu'il ait été creusé de main d'homme, c'est ce qu'il prouve de lui-même, car au milieu du lac précisément se dressent deux pyramides, ayant chacune cinquante brasses de hauteur au-dessus de l'eau et autant de profondeur au-dessous; l'une et l'autre supporte un colosse assis sur un trône... L'eau du lac ne provient pas de sources locales, car le terrain est par là terriblement aride; il la tire du Nil par un canal » (1). Le lac de Mœris, — dont le nom du reste ne correspond à celui d'aucun pharaon connu (2), — en tant que bassin artificiel n'a jamais existé. Depuis une vingtaine d'années que les fondations du Labyrinthe ont été vraiment découvertes (3), des fouilles multiples ont montré que le Fayoum, — immense bassin elliptique qui, haut de 8 mètres au-dessus du niveau du Nil à son extrémité sud-est, descend en plateaux successifs jusqu'à 18 mètres au-dessous de ce niveau à son extrémité nord-ouest, — était, à une époque très reculée, occupé en

reste, il importe de le remarquer, le chap. 127 montre clairement que le canal et l'eau entourant l'île étaient souterrains, par conséquent invisibles : HÉRODOTE parle ici de quelque chose qu'il n'a pas vu, ce qui rend la confusion encore plus probable. — On pourrait peut-être attribuer la confusion, mais moins vraisemblablement, semble-t-il, aux informateurs mêmes d'HÉRODOTE. Quoi qu'il en soit, l'erreur ne peut servir, comme le veut M. SAYCE, à démontrer qu'HÉRODOTE ait visité l'Égypte pendant l'inondation.

(1) II, 149. — (2) Tout le monde est d'accord à ce sujet. Quant à l'étymologie du mot, c'est soit *mari*, « le bassin », soit bien plutôt *m-oïri*, « le grand bassin ».

(3) Par FL. PETRIE (*Hawara, Biahmou and Arsinoe*, 1889, p. 4 sqq. et pl. XXVI). Le site en avait été reconnu depuis longtemps.

grande partie par un lac naturel, dont le Birket Qouroun est aujourd'hui le reste (1). Au temps de la XIIe dynastie, sur le site actuel du village de Biahmou, à quelques kilomètres au nord de l'antique Shodit (2), le pharaon Amenemhaït III, dont le temple funéraire devint par la suite le fameux Labyrinthe, fit élever devant un très ancien temple restauré par lui deux colosses sur deux énormes piédestaux. Le temple était sans doute détruit à l'époque d'Hérodote; mais des deux colosses on a trouvé quelques débris en grès rouge, et les piédestaux, en leur place inchangée, tout mutilés qu'ils sont, font encore figure aujourd'hui (3). D'après ces données, « ce qu'Hérodote a vu, c'est l'inondation ; ce qu'il a pris pour les digues qui constituaient l'enceinte du

(1) Il ne saurait être question ici de reprendre une discussion prodigieusement longue. Le résultat en est ainsi exposé par Bénédite (*Égypte* [collection des Guides-Joanne] mise à jour pour 1905, Append. III, p. 23-24) : « Le Birket el-Qéroun est aujourd'hui presque unanimement considéré comme l'ancien lac Mœris très réduit. La démonstration la plus sûre que cet ancien lac n'était pas le prétendu réservoir que l'ingénieur français Linant pacha plaçait près de l'entrée du Fayoum sur le second plateau, et dont il avait cru retrouver les restes, résulte des découvertes faites depuis vingt ans, dans cette même région, de ruines antiques qui auraient été ainsi noyées par les eaux. De plus, l'identification récemment établie de *Bakkhias* et de *Dionysias*, que le géographe Ptolémée place aux deux extrémités du lac, avec Oumm el-'Atl et Qasr Qéroûn (ou un point très voisin de cette localité), situés aux deux extrémités du Birket, prouve surabondamment l'identité du Birket avec le Mœris... Il est à remarquer enfin qu'aucune des six villes antiques voisines du Birket, fouillées par les Anglais Grenfell, Hunt et Hogarth (Theadelphia, Philoteris, Evhemeria, Dionysias, Karanis et Bakkhias) n'ont rien révélé dans leurs ruines d'antérieur au IIIe siècle avant notre ère. Les terrains qu'elles occupaient étaient probablement abandonnés [depuis peu] par le lac lorsqu'elles furent fondées par Philadelphe. Ainsi pas de monuments ni de villes préptolémaïques dans toute la région du 3e plateau, ni même dans une grande partie du 2e, ce qui ne s'explique que par l'extension du lac dans cette région jusqu'à une époque assez rapprochée des Ptolémées ». — Quant à placer ou à étendre le Mœris dans l'Ouady Raiyân, au sud-ouest du Fayoum, la chose est impossible. « Le bassin secondaire du Wadi Rayan... n'a jamais eu aucun rapport avec le bassin du Fayoum dans les temps historiques, le sol s'élevant à plus de 100 pieds au-dessus du niveau du Nil entre les deux dépressions » (Fl. Petrie, *Hawara, Biahmou and Arsinoe*, 1889, p. 1).

(2) Le dieu en était le crocodile Sovkou, d'où le nom de Crocodilopolis qui lui fut d'abord donné par les Grecs ; plus tard, sous les Ptolémées, elle reçut le nom d'Arsinoë; c'est aujourd'hui *Médinet el-Fayoum*.

(3) Cf. Fl. Petrie, *Hawara, Biahmou and Arsinoe*, p. 54.

réservoir, ce sont les chaussées qui séparaient les bassins l'un de l'autre » (1); et les deux pyramides qu'il aperçut *au milieu du lac*, c'étaient les statues d'Amenemhaït III sur leurs bases monumentales en partie immergées (2). Il n'est pas jusqu'à l'étendue attribuée par lui à la nappe liquide, — plus du double de l'étendue du Fayoum, — qui ne témoigne qu'il a vu le lac dans le temps où l'Égypte était plongée sous les eaux.

Ainsi Hérodote se trouvait en Égypte pendant la période de l'inondation. Il faut rechercher maintenant s'il y séjournait encore lorsque le Nil, rentré dans son lit, découvre enfin la terre noire de la vallée, et rend aux Égyptiens la liberté de vaquer aux travaux des champs.

La description examinée plus haut du site de Memphis nous permet déjà d'avoir une opinion sur ce sujet. Hérodote a connu cette ville pendant l'inondation, et seulement pendant l'inondation. Or Memphis était la capitale de l'Égypte; c'est de ses prêtres qu'il invoque le plus souvent le témoignage (3); c'est de son vieux temple d'Héphæstos qu'il connaît le mieux le détail (4); c'est à ce temple que se rattache en grande partie l'histoire qu'il a racontée (5); c'est pour Memphis qu'est vraie la date fournie par lui du commencement de la crue (6); c'est pour Memphis également qu'est valable l'indication

(1) MASPERO, *Hist. anc.*, in-12, 7[e] éd. (1905), p. 131.

(2) On peut se demander pourquoi ce plateau, dont Amenemhaït III n'aurait sûrement pas fait choix si l'inondation l'avait régulièrement couvert, était pourtant sous l'eau pendant une partie de l'année à l'époque d'Hérodote. Il est extrêmement vraisemblable que, « par suite du peu d'intérêt que prirent au Mœris les rois du 2[e] Empire thébain, le lac franchit peu à peu quelques-unes des digues qui le contenaient et recouvrit le quai sur lequel se dressaient les colosses de Biahmou » (BÉNÉDITE, l. l., p. 24).

(3) II, 2, 3, 4, 10, 13. A partir du chapitre 99 ils sont sans cesse donnés comme garants de l'histoire racontée par HÉRODOTE jusqu'au ch. 142. Leur témoignage n'est plus invoqué pour l'histoire postérieure à l'établissement des Ioniens et des Cariens en Égypte (ch. 154).

(4) II, 99, 101, 108, 110, 121, 136, 153, 176. — (5) Cf. ci-dessus note 3.

(6) HÉRODOTE fixe le commencement de la crue au solstice d'été (II, 19). C'est en effet vers le 18 juin que la crue commence à la hauteur de Memphis. On a déjà dit plus haut que le premier flot passe à la première cataracte dès la fin de mai.

de la hauteur suffisante des eaux (1): bref, c'est à Memphis qu'il puisa le plus grand nombre de ses renseignements, et que, par conséquent, il fit le plus long séjour. Si l'on ajoute que, à cause de la situation géographique de la ville, il dut, après l'avoir quittée, y repasser nécessairement encore lors de son retour de la Haute Égypte, on se persuadera, — la description restant toujours exacte, — que c'est *surtout* pendant la période de l'inondation qu'il séjourna dans la vallée du Nil.

Mais il faut préciser davantage. Hérodote a cité un assez grand nombre de villes sises dans le Delta (2) : n'a-t-il pas pu, après être parti de Memphis, passer à visiter ces villes un temps assez considérable (3) ? En fait, il a dû se trouver encore dans la Basse Égypte au moment de l'année où le fleuve rentre dans son lit. Parlant des habitants du Delta, « il n'y a personne, dit-il, qui dans le reste de l'Égypte ni au monde fasse produire la terre avec moins de peine : ils ne se fatiguent point à ouvrir des sillons avec la charrue, ils ne brisent point de mottes, ils ne donnent point au sol toutes ces façons auxquelles travaillent les autres hommes. Mais lorsque le fleuve de lui-même a inondé leurs champs et qu'il s'est retiré, chacun, ayant ensemencé sa terre, y lâche des pourceaux; lorsque ces animaux ont enfoncé les graines en les foulant, on attend le temps de la moisson » (4). Si Hérodote parle ici en témoin oculaire, comme il semble, il a vu nécessairement ce procédé de culture au moment où le Nil vient à peine de quitter la plaine. — C'est aussi au même

(1) II, 13 : « Maintenant si le fleuve ne monte pas de seize coudées ou de quinze au moins, il ne se répand pas sur les terres ». Voir à ce sujet Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 78 sqq., notamment p. 80-81.

(2) Elles seront déterminées dans le chap. II du présent ouvrage.

(3) On montrera dans le dernier chapitre (*itinéraire*) qu'Hérodote a visité dans la seconde partie de son séjour en Égypte les villes du Delta situées à l'est de la branche canopique.

(4) II, 14 — Il ajoute : « Après avoir fait fouler la moisson aux pourceaux on la rentre ». Ce détail en deux mots à la fin du chapitre est sûrement accessoire. Ce qui a frappé le voyageur, c'est la manière dont se faisaient les semailles.

moment qu'il faut rapporter ce qu'il dit de la saison où croissent le lotus et le papyrus (byblos). Dans la partie marécageuse du Delta, « lorsque le fleuve est dans toute sa crue et que la plaine est comme une mer », affirme-t-il, « il pousse une grande quantité de lys » ; ce sont les « lotus », et il nous en décrit la forme, et il nous en indique la préparation culinaire, et il nous en caractérise la saveur ; de même pour le papyrus, dont il ne connaît du reste que l'usage alimentaire (1). En réalité ce n'est pas en pleine inondation, c'est-à-dire en pleine hauteur et surtout en plein courant du fleuve que ces plantes peuvent naître : c'est seulement dans les eaux tranquilles des marécages que le Nil forme en se retirant.

Si Hérodote a vu l'Égypte dans l'arrière-saison de l'inondation, il ne l'a pas vue longtemps après le début de cette période. On pourrait insister sur ce fait qu'il a prêté à tout le Delta un mode de labourage dont un séjour plus long lui eût montré le peu d'extension (2), et plus encore sur cet autre, qu'il n'a guère parlé des produits agricoles du pays : il y a mentionné la dourah (3) ; par contre il y a nié l'existence de la vigne (4) ; selon lui, les Égyptiens avaient horreur du blé (5) et des fèves (6) : erreurs aussi surprenantes qu'incon-

(1) II, 92.

(2) II, 14. — La facilité du travail des champs dont parle Hérodote est exceptionnelle, elle ne peut convenir qu'aux cantons moyennement élevés du Delta, — ils ne sont pas très nombreux, — et encore dans les années d'inondation normale. Dans tout le reste du pays, un travail plus ou moins constant d'irrigation au moyen de « chadoufs » et de « sakkiehs » est nécessaire, ainsi que le labourage à la charrue. Toutefois si les opérations étaient généralement en plus grand nombre que ne l'a indiqué Hérodote, il n'en reste pas moins que le piétinement par les animaux était souvent l'une d'entre elles. Voir sur ce dernier point Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, 1888, p. 71-72.

(3) II, 36, 77. — C'est bien de la dourah qu'Hérodote parle ; cf. Wiedemann, l. l., p. 158.

(4) II, 77. Il reconnaît que les Égyptiens buvaient du vin de raisin (II, 37, 60), mais il a cru sans doute que ce vin était d'importation étrangère (cf. III, 6).

(5) II, 36. Il ajoute que les Égyptiens ont horreur de manger de l'orge ; toutefois au ch. 77 il indique qu'ils en faisaient de la bière ; il ne dit rien de tel pour le blé. — (6) II, 37.

testables (1). Peut-être aussi un plus long séjour l'aurait-il empêché, sinon de croire, au moins de rapporter sans observation que la crue et le retrait des eaux coupaient l'année en deux parties égales (2). Mais il y a deux arguments plus importants, plus sûrs, parce qu'une expérience personnelle lui a seule permis de nous les fournir.

Le premier se tire de cette affirmation qu'il ne pleut point, non-seulement dans la Haute Égypte (3), mais encore dans la région située au nord de Memphis (4). Cette dernière donnée n'est pas exacte pour toute saison : pendant l'hiver les pluies sont fréquentes et abondantes dans la plus grande partie du Delta. Bien plus, au Caire et même un peu au-dessus elles sont loin d'être exceptionnelles. On a prétendu, il est vrai, qu'il n'en était pas de même avant le percement du canal de Suez et l'établissement du canal d'eau douce (5), et c'est une question actuellement débattue de savoir si le développement du réseau d'irrigation n'a pas de nos jours un peu modifié le climat de l'Égypte ; mais d'après des documents antérieurs à la création des deux canaux et au développement des irrigations, on peut assurer que la différence n'est pas assez sensible pour justifier l'affirmation de notre auteur (6).

(1) Pendant toute l'antiquité la vigne abonda en Égypte. Voir la critique très documentée de l'allégation d'Hérodote dans Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte,* p. 345-351. Cf. Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 65, où l'on trouvera également des références; Ch. Beaugé, *Le vin égyptien dans l'antiquité*, dans le *Bulletin de la Soc. franç. des Ingénieurs coloniaux*, n° 46 (1907); Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 172-175; pour les fèves, id., l. l., p. 177-178. Quant au blé en Égypte, la culture « s'y développa dès les temps les plus anciens..., et l'Égypte devint ce qu'elle est demeurée jusqu'à nos jours, un vaste grenier à blé » Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 67 (cf. p. 66 n. 8); cf. Wiedemann, l. l., p. 158-159.

(2) C'est ce qui résulte de II, 149, où il est dit que les eaux du Nil coulent pendant six mois du fleuve dans le lac de Mœris, et pendant six mois du lac dans le fleuve.

(3) III, 10. — (4) II, 14.

(5) C'est l'avis notamment de Sayce, *Herodotos I-III*, p. 132, note 8.

(6) Larcher (*Histoire d'Hérodote*, Paris, 1786, t. II, p. 186-187, note 40 au ch. 14 du livre II d'Hérodote) a recherché les témoignages des voyageurs au sujet de la pluie en Égypte. « Hérodote, dit-il, voulait parler sans doute de l'été, saison où la pluie est extrêmement rare par toute l'Égypte. « Il en tombe (*A description of the East and some other countries* by

Si Hérodote a déclaré d'une manière générale (1) que les pluies font défaut dans la Basse Égypte, c'est qu'il ne s'y trouvait certainement pas au mois de décembre et dans les mois suivants, époque pendant laquelle il est impossible de n'en pas constater l'importance.

Le second argument est plus décisif encore. « Les saisons, affirme Hérodote, ne varient pas en ce pays » (2). Or, non-seulement, comme on vient de le remarquer, la saison d'hiver se distingue par des pluies fréquentes, au moins dans la partie septentrionale du Delta, mais encore c'est un

« Rich. Pococke, vol. I, p. 195) quelquefois un peu dans l'Égypte supérieure, « et l'on me dit qu'en huit ans on n'y avait vu pleuvoir que deux fois pendant « environ une demi-heure, quoiqu'il ait beaucoup plu du côté d'Akhmîm « (l'ancienne Chemmis [de la Thébaïde]) tandis que j'y étais ». M. Norden (*Travels in Egypt and Nubia*, vol. I, p. 53) remarque aussi qu'il pleut rarement en Égypte. Il dit cependant que depuis Alexandrie (Id., *ibid.*, vol. I, p. 89-90) jusqu'à Feschn le ciel est souvent couvert, l'air chargé de brouillards, et que souvent il pleut; mais qu'à Feschn, et au-delà en remontant, le ciel est toujours serein, quoiqu'il ait essuyé à Mochie une pluie violente et accompagnée de tonnerre, qui dura une heure. « Du côté ([R. Pococke] « *A description of the East*, etc., vol. I, p. 195) de la mer il tombe quelque- « fois beaucoup d'eau depuis novembre jusqu'en mars; mais plus haut aux « environs du Caire, il en tombe rarement, sinon en décembre, janvier et « février, et ce ne sont que de petites pluies, qui ne durent qu'un quart « d'heure ou une demi-heure ». — Suivant les observations météorologiques de Greaves, rapportées par le docteur Shaw (*Voyages de Shaw*, vol. II, Append. p. 142), en 1639 il plut seize fois en janvier et il neigea une fois, et huit fois en février. Vansleb raconte que le 25 février 1673 la pluie commença à tomber de grand matin de l'autre côté du Nil, vis-à-vis du vieux Caire, et dura jusqu'à midi. Il ajoute qu'elle fut si violente, que peu s'en fallut que sa barque ne coulât à fond ». — Personnellement, c'est sous une pluie battante que j'arrivai à Minieh, à 254 kilom. au sud du Caire, dans l'hiver de 1907. Voir plus loin, chap. IV, dans l'article consacré à Thèbes ce qui est dit de la pluie dans la Haute Égypte.

(1) Ce premier argument peut à première vue paraître ne pas avoir toute la portée de celui qui va suivre, car Hérodote, en disant (III, 10) qu'il ne pleut *absolument jamais* dans la Haute Égypte, laisse entendre par là-même qu'il n'en est pas tout à fait ainsi pour la Basse Égypte, et, d'autre part, en affirmant qu'il ne pleut pas dans la partie située au-dessous de Memphis, il pense dire que la pluie n'y tombe pas de façon à fertiliser normalement la terre. Toutefois cet argument a une valeur certaine, car l'historien ne se fût sûrement pas exprimé d'une façon aussi générale, aussi absolue, s'il avait connu les pluies très fréquentes et très abondantes qui tombent sur la plus grande partie du Delta pendant la saison d'hiver.

(2) II, 77.

phénomène constant et bien connu que, si de juin à octobre la température varie relativement peu en Égypte, ou plutôt y varie par des transitions peu sensibles, après octobre le thermomètre y accuse une chute brusque et profonde. Dans la première période, la température moyenne oscille, au Caire, entre 29 et 26 degrés; en novembre elle passe immédiatement à 18, en décembre elle est de 14, et en janvier de 12 (1). Assurément les différences extrêmes entre les saisons ne sont pas aussi considérables dans la vallée du Nil que dans la plupart des contrées européennes ; néanmoins tous ceux qui ont séjourné en Égypte seulement du commencement d'octobre au mois de décembre savent que les saisons y varient d'une manière très sensible, variation qu'il est expressément recommandé aux voyageurs de prévoir.

De tout ce que l'on vient d'établir, il résulte qu'Hérodote est arrivé en Égypte pendant la pleine inondation, donc vers la fin de juillet au plus tôt (2); il a vu Memphis pour la dernière fois avant que les eaux en eussent quitté le voisinage immédiat, donc au début de la seconde moitié d'octobre au plus tard; il était dans le Delta au moment où le fleuve abandonnait la plaine, donc vers la fin d'octobre et dans le cours de novembre ; enfin il est parti d'Égypte très certainement avant la saison d'hiver, donc sûrement avant décembre (3).

(1) Ces renseignements sont tirés de BÉNÉDITE, *l'Égypte*, p. 41. Ils résultent de documents de l'observatoire de l'Abassîyeh portant sur vingt années (1868-1888). Les températures les plus élevées atteintes pendant cette période sont : mai, 46, 9 ; juin, 46 ; juillet, 44, 3 ; août, 47, 3 ; septembre, 42, 5 ; octobre, 42, 1 ; novembre, 35, 6 ; décembre, 28, 4 ; janvier, 28 ; février, 30, 4 ; mars, 41, 2 ; avril, 43, 5.

(2) Pour ces dates, se reporter à ce qui a été dit plus haut page 3.

(3) La discussion qui précède et celle de M. SAYCE sur le même sujet (*Journal of Philology*, XIV, 1885, p. 257-261) ne s'appuient pas sur les mêmes textes, sauf celui du chap. 97 relatif à l'apparence de l'Égypte pendant l'inondation. D'après M. SAYCE, HÉRODOTE a eu tort de dire (II, 179) que, depuis le règne d'Amasis, si un capitaine grec abordait à toute autre embouchure qu'à la canopique, il lui fallait *toujours* ou regagner cette bouche, ou transporter sa cargaison par barques, à travers le Delta, jusqu'à Naucratis ; il y aurait erreur parce qu'on ne pouvait atteindre Naucratis par eau qu'en période d'inondation : HÉRODOTE aurait généralisé un état de choses dont il aurait été témoin. Mais il est certain au contraire

Il avait ainsi choisi pour son voyage l'époque la plus favorable, pendant laquelle la hauteur des eaux rendait tous les canaux navigables et assurait une circulation facile dans toutes les parties du pays.

Serait-ce donc qu'il n'aurait séjourné en tout et pour tout que quatre mois dans la vallée du Nil ? Bien évidemment les considérations qui précèdent ne seraient pas de nature à résoudre cette question si Hérodote était allé plusieurs fois en Égypte. Or on a prétendu qu'il s'y était rendu deux fois (1). Continuant ses voyages d'Asie, il serait passé par Ascalon, Cadytis, l'Arabie Pétrée, puis le désert qui sépare

qu'un canal dérivé de la branche canopique devait permettre à peu près toute l'année de rejoindre la ville. Voir ci-dessus p. 8 note 1 (seconde partie). — « Hérodote (II 18), établit que le Nil couvre non-seulement le Delta, mais aussi *parfois* les rives orientales et occidentales au sud du Delta à une distance de deux jours de voyage de chaque côté, tantôt plus tantôt moins. » M. Sayce déclare que cette donnée n'est vraie qu'une fois, à la hauteur du Fayoum, *pendant l'inondation,* qu'Hérodote a donc eu tort de dire, *parfois,* et qu'apparemment « il n'a pas dû écrire ici d'après sa propre expérience. » Mais on montrera plus loin, pages 135-139, que la donnée d'Hérodote ne s'explique pas par la largeur de l'inondation à la hauteur du Fayoum. — « L'extrême intérêt pris par Hérodote à l'origine de l'inondation » ne prouve rien, contrairement à ce que veut M. Sayce, ni pour l'époque ni pour la durée de son séjour ; tout le monde savait, sans s'être nécessairement trouvé en Égypte à l'époque de la crue du Nil, que c'était là un phénomène très particulier. Hérodote s'en est occupé avec quelque insistance parce qu'il a pensé qu'il serait mieux renseigné sur place que partout ailleurs, et parce que la question était fort agitée parmi les Grecs (II, 20-23). — Quant à l'erreur par laquelle Hérodote place les chambres funéraires de la grande pyramide dans une sorte d'île (II, 124, 127), elle ne montre pas que l'historien ait vu l'Égypte pendant l'inondation. Voir ci-dessus, page 12, note 1. — Enfin, d'après une donnée du ch. 19, à savoir que la crue commence au solstice d'été, M. Sayce pense que le voyage d'Hérodote a eu lieu entre la fin de juin et le commencement d'octobre. Mais il n'était pas nécessaire qu'Hérodote eût assisté au début de la crue pour en connaître la date. Du reste j'ai indiqué ci-dessus pourquoi Hérodote a dû se trouver en Égypte entre la fin de juillet et la seconde moitié de novembre.

(1) Hachez, *De Herodoti itineribus et scriptis,* Gottingae, 1878. L'argumentation de M. Hachez est dispersée dans plusieurs chapitres de son opuscule, p. 35-36, 47, 61-63. Voir notes suivantes. — L'opinion qu'Hérodote aurait visité plusieurs fois l'Égypte avait été antérieurement proposée comme vraisemblable par Mure (*Critical History of the Language and Literature of Greece,* IV, p. 247). G. Rawlinson (*The History of Herodotus,* I [1858], Introd., p. 13, n. 3), en la signalant, se contente de faire la

lénysos du lac Serbonis, c'est-à-dire de l'Égypte : l'ordre dans lequel il énumère ces localités indiquerait bien qu'il a suivi cet itinéraire de l'est à l'ouest. Il aurait été ainsi amené forcément à visiter l'Égypte orientale, à savoir Péluse, Paprémis et les Camps des Ioniens et des Cariens. Mais l'Égypte orientale seulement, car il ne serait pas moins certain que l'historien accomplit, une vingtaine d'années plus tard, un second voyage aux bords du Nil en venant de Cyrène, c'est-à-dire de l'ouest. C'est alors qu'il aurait fait la grande enquête consignée au livre II de ses Histoires (1). Au reste un texte précis démontrerait la réalité de ce double voyage. « Les Colchidiens, rapporte Hérodote, paraissent être égyptiens, et je l'avais pensé de moi-même avant de l'avoir entendu dire à d'autres. Comme j'étais soucieux de m'en instruire, j'interrogeai ces deux peuples... », et il fait savoir un peu plus loin les indices, couleur de la peau, cheveux crépus, surtout coutume de la circoncision, auxquels il a reconnu la commune origine des uns et des autres (2). D'une part, con-

réflexion suivante : « Il n'y a aucune trace [de plusieurs voyages] dans l'Histoire [d'Hérodote]. Bien plutôt l'usage constant de l'aoriste (ἐλθών—ἐτραπόμην, II, 3 ; ἰδών, II, 12 ; ἐδυνάσθην—ἐγενόμην, II, 19 ; ἐλθών, II, 29 ; et passim) donne l'impression contraire. »

(1) Je transcris ici l'argumentation de M. Hachez, l. l., p. 35-36 : « Herodotus Halicarnasso Poseidum in emporium Graecum Syriae navi vectus, ad Euphratem flumen contendit, quo veniret Babylonem... Tum eodem itinere secundum Euphratem in Syriam rediit, per cujus oram maritimam [1) novit Ascalonem et Cadytim (I, 105 ; III, 5).] in Arabiam Petraeam (III, 5-9), inde via, quae tum erat inter mare et lacum Serbonidem, in Aegyptum venit [2) quod docet ordo, quo oppida Syriae et Arabiae enumerantur (cf. III, 5-9).]. Ita terra itinere facto, quo prae ceteris, qui navi solum eam adiissent, quam maxime gloriatur (cf. III, 6) cum primum [3) bis in Ægypto fuit : posterius navi eo venit : de qua re infra disputabimus...] in Ægyptum pervenisset Nilum Pelusium, qui dicebatur, visit neque ultra Papremim oppidum (cf. III, 12) aut Castra Jonum et Carum [4) de his castris cum aliis locis tum l. II capite 154 commemorat .. Ab his igitur Ægyptiis castrorum Herodotus omnia ea accepit, quae ineunte libro III de Cambysis expeditione fontem Ægyptiacum secutus tradit. Contra, quae libro II narrat, viginti annis post in altero itinere comperta partim ipse vidit partim (aliis) debet...] processit. Inde Pelusium profectus navi in patriam revertit. » Pour la date de ce premier voyage (entre 455 et 450) voir id., l. l., p. 36 ; pour celle du second (vers 435), id., l. l., p. 62-63.

(2) II, 104.

clut-on, pour remarquer la ressemblance des Colchidiens et des Égyptiens, il a fallu que l'historien fût allé *d'abord* en Égypte ; d'autre part, pour interroger les Égyptiens sur cette ressemblance, il a fallu qu'il retournât en Égypte après l'avoir constatée (1). — En réalité, l'hypothèse de ces deux voyages en Égypte manque d'abord de preuve, en second lieu de vraisemblance.

Elle manque de preuve. On peut admettre que notre auteur a visité Cyrène avant l'Égypte : cette présomption s'appuie, non sur la comparaison établie par lui entre deux arbres de ces deux pays, comparaison qui prouve peu de chose (2), mais sur un certain nombre de renseignements qu'il n'a pu guère puiser que dans la Cyrénaïque avant de pénétrer dans la vallée du Nil (3). La supposition est d'autant plus vraisemblable qu'il est arrivé dans le Delta par l'ouest (4). Mais si nous examinons comment se justifierait un voyage antérieur d'*Arabie* en Égypte, il est impossible d'admettre pour démontrée la réalité de ce premier voyage. Un argument, dit-on, est fourni par l'ordre même dans lequel Hérodote énumère les villes de Syrie et d'Arabie ; l'argument ne signifie rien. Cet ordre de l'est à l'ouest s'explique suffisamment par ce fait qu'Hérodote décrit généralement de l'est à l'ouest l'Asie et la Libye (5). Au reste il décrit ailleurs un itinéraire de la mer à Héliopolis par le milieu des terres ; or il nous

(1) Hachez, l. l., p. 47.

(2) L'argument par lequel M. Hachez (l. l., p. 62) entend prouver que le voyage de Cyrène fut antérieur au voyage en Égypte est tiré du texte suivant d'Hérodote, II, 96 : « Les vaisseaux de charge [des Égyptiens] sont faits avec cette sorte d'épine qui ressemble tout à fait au lotos de Cyrène », car, ajoute M. Hachez, « non conscribenti domi, sed videnti in re praesenti talium similitudinum in mentem venire solet. Quod verum esse aliorum locorum [II, 10 ; IV, 61] collatio docet... »

(3) Notamment ce qui concerne le cours du Nil, où le témoignage des Cyrénéens est très explicitement et à plusieurs reprises invoqué (II, 32, 33), et ce qui intéresse Zeus-Ammon, en particulier I, 46 ; II, 32, 42, 54 ; III, 25 ; IV, 181.

(4) C'est ce que prouve notamment la description pittoresque de la route de Naucratis à Memphis (II, 97). Voir ci-dessus, p. 8-9. — (5) IV, 38 sqq. ; 168 sqq.

assure que c'est de Memphis, au sud, et non directement de la mer, c'est-à-dire du nord, qu'il s'est rendu à Héliopolis (1) : faudra-t-il donc admettre l'hypothèse d'un troisième voyage de l'historien en Égypte pour expliquer ce troisième itinéraire ? Quant au second argument tiré des interrogations faites, l'une aux Colchidiens sur les Égyptiens, l'autre aux Égyptiens sur les Colchidiens, on peut montrer qu'il est également de nulle valeur, sans même admettre, comme on l'a prétendu, qu'en ce passage Hérodote en ait menti (2). Pour qu'il remarquât la similitude de la coloration cutanée, celle des cheveux, et sur un point celle des mœurs chez l'un et l'autre peuple, il n'était pas nécessaire qu'il fût allé d'abord en Égypte : il suffisait qu'il eût, avant de visiter la Colchide, entendu parler des Égyptiens par des gens bien informés (3). Or les Grecs qui pouvaient lui donner des détails de cette nature étaient légion. Non-seulement les Grecs pullulaient alors dans la vallée du Nil (4), mais, depuis

(1) II, 3. Voir ci-dessus p. 9.

(2) H. Panofsky, *De historiae Herodoteae fontibus*, Berolini, 1884, p. 23 : « ... Cum Colchis Herodotum colloquium habuisse et hos barbaros de Sesostri atque de Ægyptia gentis suae origine apud eum verba fecisse, defendere nemo volet... Item Phaenices et Syrios Palaestinenses ipsos concedere dicit, morem genitalium circumcidendorum ab Ægyptis se didicisse, itemque Cappadoces et Macrones se a Colchis II, 104... »

(3) Voici ce que remarque à ce sujet Stein, *ad Herod.*, II, 104. 3 : « L'auteur ne fut sans doute pas deux fois en Colchide ou en Égypte. Ce qu'il dit ici de la couleur de la peau, de la nature des cheveux ou des coutumes des Égyptiens, il pouvait déjà l'avoir observé à Halicarnasse sur des Égyptiens qui y faisaient le commerce ou l'avoir appris de rapports d'autrui. » Sans nier absolument qu'on pût rencontrer quelques Égyptiens dans les ports de la Grèce asiatique, je pense que la dernière hypothèse est beauceup plus vraisemblable, les Égyptiens ne paraissant pas s'être livrés, du moins régulièrement, au commerce maritime avec les pays étrangers.

(4) Qu'il suffise de rappeler ici que, suivant Hérodote, à partir du temps de Psammétichos, les Grecs entretenaient avec l'Égypte des rapports si étroits qu'ils étaient parfaitement au courant de l'histoire de ce pays depuis ce pharaon (II, 154) ; que des Grecs d'Ionie formaient l'armée de confiance des rois (II, 154) ; qu'Amasis, le pharaon « philhellène », avait donné aux Grecs la ville de Naucratis (II, 178) ; que les Grecs qui circulaient dans la vallée avaient reçu du même prince le droit d'y célébrer leur culte (*ibid.*), etc. Du reste les noms exclusivement grecs de certaines villes (*Héliopolis*, II, 2, 3, etc ; *Hermopolis*, II, 67 ; *Éléphantine*, II, 9, 17 ; etc.),

la fondation du Mur des Milésiens et de Naucratis (1), la Grèce, surtout la Grèce asiatique, avait des rapports trop multipliés avec l'Égypte pour en ignorer les particularités principales. Quel puissant intérêt on prenait aux récits qui concernaient ses dieux, ses animaux sacrés, ses monuments, ses coutumes, son fleuve, son sol, ses habitants, son histoire, c'est ce dont il est possible de se faire déjà une idée par ce hors-d'œuvre si considérable qu'est le second Livre d'Hérodote, et par le nombre des ouvrages qui, du propre aveu de notre auteur, avaient traité des mêmes sujets avant le sien (2); dès cette époque était exacte la parole qu'Héliodore met dans la bouche du grand-prêtre égyptien Calasiris : « Tout ce qui parle, tout ce qui traite de l'Égypte fixe au plus haut degré l'attention des Grecs » (3). Est-il vraisemblable qu'Hérodote, avec sa curiosité ardente, avec sa passion de connaître les peuples étrangers, originaire de cette Grèce asiatique qui faisait précisément le commerce le plus actif avec les cités du Delta et fournissait aux pharaons jusqu'à leurs gardes du corps (4), concitoyen de ce Phanès d'Halicarnasse qui avait été officier des auxiliaires d'Amasis (5), est-il vrai-

les assimilations des dieux égyptiens aux dieux grecs (*Dionysos-Osiris*, II, 42, 144 ; *Déméter-Isis*, II, 59, 156 ; *Typhon*, II, 144, etc. ; *Apollon-Horos*, II, 144, 156 ; *Héphœstos* de Memphis, II, 99, etc. ; *Zeus-Amoun* de Thèbes, II, 42, etc.), les légendes grecques qui, dans la vallée même du Nil, couraient notamment sur *Ménélas* (II, 113-119), sur les *pyramides* (II, 128, 134), etc., sans parler des emprunts faits, suivant notre auteur, par la philosophie ou la religion helléniques à la religion égyptienne (voir ci-dessous, p. 26, note 3), témoignent en faveur d'une pénétration intense des Grecs en Égypte avant même l'époque d'Hérodote.

(1) Sur le *Mur des Milésiens*, voir Strabon, XVII, 1. 18 ; sur Naucratis, Hérod., II, 178. Cf. D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 28 sqq., 170 sqq.

(2) II, 2, 16, 20, 45, 134, 143. Cf. IV, 36.

(3) Héliodore, *Éthiopiques*, II, 27 : Αἰγύπτιον γὰρ ἄκουσμα καὶ διήγημα πᾶν Ἑλληνικῆς ἀκοῆς ἐπαγωγότατον.

(4) Les villes qui avaient participé à la construction de l'Hellénion de Naucratis appartenaient toutes aux îles ou à la côte de la Grèce asiatique; les Samiens et les Milésiens y avaient des temples particuliers (Hérod., II, 178). — Les Ioniens et les Cariens furent transférés des *Camps*, situés non loin de Bubastis, à Memphis par Amasis « afin d'être employés à sa défense contre les Égyptiens » (II, 154). — (5) III, 4.

semblable qu'Hérodote n'ait pu, avant d'être allé dans la vallée du Nil, apprendre par ouï-dire ou par quelque ouvrage de ses prédécesseurs certains caractères tout extérieurs, certaines coutumes générales des Égyptiens ? Il n'était sûrement pas nécessaire qu'il les eût vus en personne, encore moins qu'il les eût vus chez eux, pour interroger les Colchidiens sur leur compte à propos de détails si faciles à connaître. Ainsi tombe, comme manquant de preuve, l'hypothèse d'un double voyage d'Hérodote en Égypte.

Il faut ajouter que l'hypothèse d'un premier voyage opéré par l'est manque encore plus de vraisemblance. « Tout l'espace, dit l'historien, compris entre la ville de Iénysos [qui appartient aux Arabes], le mont Casios et le lac Serbonis [où commence l'Égypte à l'est] forme une contrée qu'il ne faut pas moins de trois jours pour traverser, et qui est terriblement aride » (1) ; et il insiste sur le moyen par lequel les Perses avaient réussi à rendre ce passage praticable, assurément pour leurs seules troupes et leurs seuls courriers. Or ce désert sans intérêt, ce désert de trois jours, ce désert affreusement aride de Iénysos au lac Serbonis, Hérodote s'y serait risqué pour visiter seulement trois localités à l'est de l'Égypte, avant de retourner dans sa patrie, quand les Grecs abondaient dans tout le pays plus que dans aucun autre pays étranger, quand des logographes comme lui l'avaient parcouru en détail (2), quand on y recherchait le prototype de nombreuses institutions, que dis-je ? de la religion grecques (3), quand

(1) III, 5. Les indications placées entre crochets sont tirées d'autres parties du même chapitre d'Hérodote.

(2) Par exemple Hécatée qui, à Thèbes, suivant Hérodote, fit étalage de sa généalogie (II, 143). Les Grecs qui avaient parlé de l'Égypte avant lui sont souvent pris à partie, II, 16, 20, 123, 134, 143, etc. Voir ci-dessous, page 124, note 1.

(3) Seraient passés d'Égypte en Grèce : la division de l'année en douze mois (II, 4) ; le chant du linos (II, 79) ; les marques de respect à l'égard des vieillards [chez les Lacédémoniens] (II, 80) ; la géométrie (II, 109) ; la déclaration annuelle par tous les citoyens de leurs moyens d'existence [loi importée à Athènes par Solon] (II, 177) ; — et plus spécialement pour la religion : les noms des dieux (II, 50 ; cf. 4, 43, 145-146) ; les fêtes, les pro-

cette contrée, avec ses pyramides, son labyrinthe, ses temples magnifiques, avec ses villes si florissantes de Memphis, de Saïs, de Bubastis et combien d'autres, avait toute l'attirance d'une terre des merveilles, pour laquelle notre auteur n'a su comment exprimer sa débordante admiration (1) ? Peut-on croire qu'il se fût à ce moment promis d'y revenir, quand, malgré tant de raisons de s'y précipiter, il aurait attendu une vingtaine d'années avant de se tenir cette promesse, alors même que la multiplicité de ses voyages, leur étendue, leur lenteur forcée, leur coût nécessairement énorme ne parleraient pas contre ce dessein prémédité de deux voyages en Égypte ? Il y a plus. On a montré ci-dessus qu'Hérodote ne s'est pas trouvé dans ce pays après le mois de novembre : faut-il donc admettre que pour visiter les contrées brûlantes du midi, la Syrie méridionale, l'Arabie, le désert « terriblement aride » de Iénysos au lac Serbonis, il se soit exposé de gaieté de cœur à la violence des khamsîn et aux chaleurs torrides de

cessions, et en général les cérémonies du culte (II, 58; cf. 49); les mystères et leurs discours sacrés (II, 49, 51, 81, 171); les oracles (II. 54 sqq., 58); les doctrines de l'immortalité de l'âme et de la métempsychose (II, 123); la conception de l'Ile des Bienheureux (III, 26).

(1) En voici quelques témoignages. II, 35 : « Je vais donner de plus amples proportions à mon récit en ce qui concerne l'Égypte, parce qu'il n'est pas de pays qui renferme autant de *choses étonnantes* (πλεῖστα θωυμάσια ἔχει), et que plus qu'aucune autre contrée elle présente des *ouvrages au-dessus de toute expression* (ἔργα λόγου μέζω) : c'est pourquoi je m'étendrai davantage sur ce pays ». — II, 148. Il s'agit du Labyrinthe : « Je l'ai trouvé *au-dessus de toute expression* (λόγου μέζω) Que l'on passe en revue les édifices et les ouvrages des Grecs : ils paraîtront, aussi bien pour le travail que pour la dépense, inférieurs à ce Labyrinthe. Sans doute les temples d'Éphèse et de Samos sont dignes qu'on en parle ; or les pyramides sont *au-dessus de toute expression* (λόγου μέζονες), chacune d'elles peut entrer en parallèle avec ces édifices grecs tout considérables qu'ils sont : eh bien ! le Labyrinthe l'emporte même sur les pyramides... Les chambres qui ne sont pas souterraines, je les ai vues moi-même : c'est une œuvre *au-dessus des œuvres humaines* (μέζονα ἀνθρωπηίων ἔργων). En effet, les passages à travers les chambres, les tours et les détours à travers les cours me procuraient par leur variété *une admiration infinie* (θῶυμα μυρίον παρείχοντο). » — II, 149 : « Tel a beau être ce Labyrinthe, le lac qui porte le nom de Mœris, et près duquel le Labyrinthe se trouve, excite *une admiration plus grande encore* (θῶυμα ἔτι μέζον παρέχεται)... »

l'été ? Rien n'est plus invraisemblable. Il y a donc lieu de croire qu'il n'a fait qu'un voyage en Égypte, où il vint par l'ouest, et que, par conséquent, c'est quatre mois au maximum, — de la fin de juillet au plus tôt, à la fin de novembre au plus tard, — qu'y a duré son séjour.

CHAPITRE II

HÉRODOTE DANS LA BASSE ÉGYPTE

Hérodote ne nous a pas fait connaître une division précise de l'Égypte. Il a nommé souvent le Delta (1) ; cependant nulle part il n'a considéré le reste du pays comme constituant une unité à un titre quelconque. S'il a parlé de « la haute région de l'Égypte » (2), c'est à propos de Thèbes, et par conséquent on ne peut affirmer qu'il ait entendu par là tout le territoire égyptien situé au sud de la bifurcation du Nil ; il a eu en vue bien plutôt la Thébaïde, laquelle, selon lui, avait la même limite méridionale que l'Égypte, c'est-à-dire Éléphantine et la première cataracte, mais s'arrêtait au nord à quatre jours au sud d'Héliopolis, à la hauteur du lac de Mœris (3). C'est pourquoi on s'en tiendra ici à la division adoptée par les Égyptiens eux-mêmes, qui partageaient leur pays proprement dit, de la cataracte à la mer, en deux régions : l'Égypte du sud et l'Égypte du nord. La limite entre l'une et l'autre était marquée non par la pointe du Delta, mais par l'extrémité méridionale du nome du Mur blanc ou nome memphite. Ce nome en effet était le premier de l'Égypte du nord, et dans

(1) II, 13, 15, 16, 17, 18, 41, 59, 97, 179 : τὸ Δέλτα. — (2) III, 10 : τὰ ἄνω τῆς Αἰγύπτου. — (3) II, 4, 15, 17.

l'inscription de Piônkhi, Memphis porte précisément le nom de *Makha-tooui*, « la balance des deux terres », ce qui signifie que cette ville tenait le milieu entre « la terre » du nord et la « terre » du midi (1).

Le présent chapitre a pour objet le voyage d'Hérodote dans la Basse Égypte. Il ne s'agit pas de rechercher en ce moment quel y fut son itinéraire exact, c'est-à-dire dans quel ordre il en visita les différentes parties, mais seulement de déterminer quelles parties il en visita (2). Suivant son témoignage, l'Égypte, au nord, débordait le Delta à droite et à gauche : elle s'étendait depuis le golfe Plinthinète, à l'ouest, jusqu'au lac Serbonis, à l'est (3). Le Nil s'y partageait en plusieurs branches, dont trois principales : la branche canopique à l'ouest, la branche pélusienne à l'est, et, partageant le Delta par le milieu, la branche sébennytique (4). Pour la commodité de l'exposition, on examinera successivement les quatre régions ainsi délimitées : de la frontière occidentale au Nil; de la branche canopique à la branche sébennytique; de la branche sébennytique à la branche pélusienne; du Nil à la frontière orientale.

(1) Pour la géographie de l'ancienne Égypte, l'ouvrage capital est le *Dictionnaire géographique* de Brugsch. Toutefois, comme il est naturel, ses idées ont varié avec le temps sur un certain nombre de points; on en trouvera la dernière expression dans le chap. VIII de son ouvrage *Die Aegyptologie,* Leipzig, 1891. Pour la Basse Égypte notamment, voir J. de Rougé, *Géographie ancienne de la Basse Égypte,* Paris, 1891. Cf. *An Atlas of ancient Egypt,* publié par l'*Egypt Exploration Fund,* Londres, 1894; les cartes de Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique,* I, 1895, p. 72, 73, 75; etc. — On divise parfois l'Égypte en *trois* parties; Strabon (XVII, I. 3) distingue la Thébaïde, le Delta et la région *intermédiaire*; cette dernière est à peu près « la région des Sept nomes (*Heptanomide*) » de Ptolémée (IV, 5. 25-30); on l'appelle généralement Moyenne Égypte. Mais cette division n'est pas antérieure à l'époque gréco-romaine. — Quant aux expressions « Basse Égypte », « Haute Égypte », elles ne sont pas littéralement égyptiennes (cf. Brugsch, *Die Aegyptologie,* p. 437-438), mais elles correspondent exactement aux expressions « Égypte du nord » et « Égypte du sud ».

(2) Son itinéraire exact sera déterminé plus loin, dans le chapitre des conclusions (dernier chapitre du présent ouvrage).

(3) II, 6. — (4) II, 17.

§ I. Villes situées entre la frontière occidentale et le Nil.

1. *Maréa.* — 2. *Apis.*

Hérodote place Maréa et Apis « à la frontière de la Libye » (1). Ce sont en fait les deux villes les plus occidentales de l'Égypte dont il ait parlé. Maréa, chef-lieu d'un district du III[e] nome ou « nome de l'Ouest », portait le nom du grand lac au bord duquel elle était assise (« lac Maréotis », aujourd'hui « lac Mariout »). Apis, capitale du même nome, se trouvait un peu plus au sud (2).

Voici ce que l'historien en rapporte. Les gens de Maréa et d'Apis, « villes d'Égypte à la frontière de la Libye », se prétendant Libyens et ne voulant plus s'astreindre aux prescriptions de la religion égyptienne, envoyèrent consulter à ce sujet l'oracle de Zeus Ammon. Le dieu leur répondit que tous ceux qui au-dessous d'Éléphantine buvaient des eaux du Nil, — et c'était le cas des habitants de ces deux villes, — étaient Égyptiens (3). Notre auteur nous apprend ailleurs que Psamméticlios avait mis des garnisons à Éléphantine, à Daphnæ et *à Maréa,* et que, de son temps, les Perses occupaient les mêmes places (4). Tels sont sur Maréa et Apis les seuls renseignements qu'il nous ait fournis.

Est-ce dans ces deux villes qu'il les a obtenus?

« Quand le Nil, dit-il, a débordé sur la contrée, on ne voit que les villes qui émergent, semblables aux îles de la mer

(1) II, 18, cf. 30.

(2) Brugsch, *Die Aegyptologie,* p. 448, place Apis au bord occidental du lac Maréotis, et n'indique pas la situation de Maréa; mais Maréa (égypt. *Pi-mari,* « la ville du lac ») était sûrement sur le bord du lac dont elle a pris le nom. Apis, proprement *Nouit nti Hapi,* « la ville d'Apis », ou *Amou,* la ville des « dattiers », occupait probablement (cf. Griffith, *Naukratis,* Part II, 6[e] mémoire de l'*Egypt Exploration Fund,* p. 77, 82) l'emplacement de l'actuel Kôm el Hassan (que l'auteur anglais écrit Kûm el Hisn), un peu au sud de Naukratis. Cf. J. de Rougé, *Géographie anc. de la Basse Égypte,* p. 13; Wiedemann, *Herodots zweites Buch,* p. 97-98.

(3) II, 18. — (4) II, 30.

Égée. En effet pour le reste l'Égypte devient une mer : seules émergent les villes. Tant que l'inondation a lieu, on ne navigue plus par les différents bras du fleuve, mais par le milieu de la plaine. En remontant [alors] par bateau de Naucratis à Memphis, la navigation se fait par les pyramides mêmes ; ce n'est pas la navigation [usuelle], qui s'effectue par la pointe du Delta et Kerkasore. En naviguant de la mer et de Canope à Naucratis par la plaine, on passe par Anthylla et la ville d'Archandros » (1). D'après ce qu'on a établi au chapitre précédent, ce n'est pas en quittant l'Égypte, c'est en y arrivant qu'Hérodote a vu ce spectacle et suivi cette route (2) : en effet, il a quitté la vallée du Nil à une époque où le fleuve était à peu près rentré dans son lit (3), où, par conséquent, l'état de choses signalé par lui n'existait plus (4). Maréa et Apis étant au nord et à l'ouest de cet itinéraire, il est évident qu'Hérodote n'a pas recommencé à un autre moment et dans le sens contraire un trajet à peu identique pour se rendre en deux villes où, à lire son ouvrage, rien de particulier ni au point de vue des mœurs ni au point de vue de l'histoire n'était de nature à l'attirer. Ainsi donc, s'il a visité Maréa et Apis, il l'a fait en arrivant en Égypte. Or il nous apprend qu'il ne connut la réponse de l'oracle d'Ammon aux habitants de Maréa et d'Apis qu'*après* s'être formé une idée de la véritable étendue de l'Égypte (5), c'est-à-dire apparemment *après* y avoir séjourné assez longtemps et l'avoir parcourue. Il en résulte clairement que ce n'est ni dans l'une ni dans l'autre de ces villes qu'il a connu la réponse attribuée à Zeus Ammon.

Nulle part ailleurs dans son histoire le nom de la ville d'Apis n'intervient. La seule raison pour laquelle nous pourrions croire qu'il s'y fût rendu serait que cette cité était peu éloignée de Maréa : s'il a vu celle-ci, il est probable qu'en passant il a vu celle-là. Le nom de Maréa reparaît encore une

(1) II, 97. — (2) Voir plus haut, p. 8-9.
(3) Voir plus haut, p. 17-20.
(4) Au reste on a montré plus haut (p. 21-28) qu'Hérodote n'a fait qu'un voyage en Égypte et qu'il y vint par l'ouest. — (5) II, 18.

fois dans le texte d'Hérodote : « Sous le roi Psammétichos, des garnisons furent établies à Éléphantine..., à Daphnæ pélusienne.., et à Maréa. Aujourd'hui aussi les Perses ont des garnisons dans les mêmes lieux où Psammétichos en avait placé, car il y a garnison perse à Éléphantine et à Daphnæ » (1). Pourquoi, après avoir dit que les Perses tenaient garnison dans les mêmes lieux que les soldats de Psammétichos, nomme-t-il seulement Éléphantine et Daphnæ, à l'exclusion de Maréa? Il suffit, pour expliquer cette omission, de signaler que, d'après son ouvrage, il a visité la première et la seconde de ces villes (2), tandis qu'il ne laisse rien entendre de tel pour la dernière. Il y a donc quelque raison de penser que les noms des garnisons frontières lui ont été connus d'abord par le témoignage d'autrui, et qu'il a eu l'occasion ensuite d'en vérifier l'exactitude pour Éléphantine et Daphnæ, mais non pour Maréa (3).

Peut-être faudrait-il ajouter que notre auteur a nié qu'il y eût des vignobles en Égypte (4), alors que les cantons de Maréa et d'Apis ont toujours été considérés, depuis les premières dynasties jusqu'à l'époque romaine, comme fournissant les vins les plus renommés (5); toutefois il est possible que l'inondation l'eût empêché d'y constater l'existence de la vigne. Ce qui est certain, c'est que l'itinéraire décrit par lui de Canope à Memphis ne contient aucune mention de ces deux localités, situées sensiblement plus à l'ouest, et il est hors de toute vraisemblance qu'il ait fait un voyage spécial pour s'y rendre en partant du sud. D'autre part il ne nous en a dit que fort peu de chose; encore ce peu de chose ne lui a-t-il pas été communiqué dans ces villes mêmes. Bien

(1) II, 30.

(2) Hérodote a visité la région de Péluse (III, 12, cf. 10) où se trouvait Daphnæ, et il a déclaré formellement être allé à Éléphantine (II, 29).

(3) Les autres hypothèses émises pour expliquer ce passage ont été écartées plus haut, p. 3, note 2. — (4) II, 77. Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 172-174.

(5) On trouvera des références à ce sujet dans Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 347-350.

plus, son silence sur l'existence d'une garnison perse à Maréa, étant donné la circonstance où ce silence se fait remarquer, paraît inexplicable si l'on admet qu'il s'y est rendu. Pour toutes ces raisons on conclura qu'il n'a visité ni Maréa ni Apis.

3. *Momemphis.*

Hérodote ne nous a donné sur Momemphis que le renseignement suivant deux fois répété : c'est à Momemphis qu'eut lieu la bataille dans laquelle Apriès fut vaincu par Amasis (1). Strabon place le nome momemphite et sa capitale à l'ouest de la branche canopique, entre le nome gynécopolite au nord et le nome nitriote (région des lacs de natron) au sud (2). Momemphis était donc dans le voisinage de Maréa (3) et d'Apis, mais un peu au-dessus. Si l'historien n'a pas vu ces deux dernières villes, a fortiori ne s'est-il pas écarté de sa route ou n'a-t-il pas fait un voyage spécial pour aller visiter celle-là. Ce n'est pas nécessairement, ni même vraisemblablement là qu'il a obtenu l'information dont il s'agit, car c'est à Saïs et à Cyrène que l'histoire d'Apriès lui a été connue (4). Ni l'importance de l'endroit, ni ce qu'il nous en rapporte, ni son itinéraire, ni quoi que ce soit dans son texte ne laissent supposer qu'il s'y soit rendu.

4. *Canope et les Tarichées* (*de Canope*).

Canope (5) était située sur la mer, à l'embouchure de la branche du Nil appelée précisément canopique (6). Comme Hérodote décrit à partir de Canope l'itinéraire qu'il a suivi

(1) II, 163, 169. — (2) Strabon, XVII, i. 22-23. — (3) C'est à Maria, *sc.* Maréa, que Diodore (I, 68) place le lieu de la bataille.

(4) Voir Hérod., II, 161-163, 169-172 ; IV, 159. — (5) Les Grecs l'appelaient Κάνωβος ; nous disons *Canope* à l'imitation des Latins (*Canopus*).

(6) II, 15, 17, 97, 113, 179. Les sites de Canope et d'Hérakléum se trouvent un peu au sud-est d'Abouqîr ; les objets que les fouilles y ont fait découvrir sont aujourd'hui en grande partie au musée d'Alexandrie.

en arrivant en Égypte, il n'est pas douteux qu'il a passé par cette ville. Combien de temps y a-t-il séjourné ? L'examen de ce qu'il nous en apprend peut nous le faire présumer dans une certaine mesure.

Alexandre (Paris), rapporte-t-il, après avoir enlevé Hélène, fut forcé par des vents contraires « d'aborder à la bouche du Nil qu'on appelle aujourd'hui canopique et aux Tarichées. Il y avait sur le rivage un temple d'Héraklès qui s'y trouve encore maintenant. Si un esclave s'y réfugie et s'y fait marquer des stigmates sacrés pour se donner au dieu, il n'est pas permis de mettre la main sur lui. Cette coutume continue de s'observer de la même manière depuis son institution jusqu'à moi. » Il ajoute que les esclaves d'Alexandre profitèrent de ce droit d'asile pour accuser leur maître devant les prêtres et Thonis, gouverneur du pays (1). Il y a deux parts à faire dans les renseignements fournis ici sur Canope. Les uns sont de simples constatations; indépendants du récit, ils reposent vraisemblablement sur une vue directe du pays. En effet, puisque Hérodote a passé par là, il a dû voir les Tarichées : c'était, comme l'indique le nom, un endroit où se faisaient des salaisons de poissons, endroit qui, d'après le contexte, attenait à la ville (2). De même il a dû constater qu'il y avait tout proche un temple d'Héraklès, lequel, déclare-t-il, existait encore de son temps; ce temple était situé dans l'étroit espace qui séparait Canope du fleuve : une localité nommée justement Hérakléum s'y développa plus tard, de sorte que Strabon et Diodore appellent la bouche du Nil indifféremment « canopique » ou « hérakléotique » (3). Mais il y a dans le texte qui nous occupe un renseignement d'une autre nature, qui concerne non plus la topographie, mais

(1) II, 113. — (2) Il y avait plusieurs établissements du même genre le long de la côte; Hérodote en cite encore un près de Péluse (Tarichées de Péluse, II, 15); Étienne de Byzance en mentionne un autre près de l'embouchure mendésienne.

(3) Strabon, XVII, 1.4; Diodore, I, 33. Ptolémée (IV, 5. 16) dit que « l'Agathodæmon » ou « grand fleuve » se jette dans la mer par la « bouche hérakléotique ».

une institution : c'est que le sanctuaire d'Héraklès aurait joui du droit d'asile. La donnée est en fait inexacte : si les temples égyptiens possédaient des esclaves, auxquels naturellement personne ne pouvait toucher, rien ne nous permet de croire qu'ils aient eu le privilège de rendre inviolables tous ceux qui s'y réfugiaient (1). Ce détail est trop étroitement adapté au récit, dont il est en quelque sorte la cheville ouvrière, pour que nous ne lui attribuions pas la même origine qu'au récit lui-même. Or l'anecdote a été contée à l'historien, si l'on en croit son témoignage, à Memphis (2); ce n'est donc pas à Canope qu'il en a eu connaissance.

Il est une autre donnée dont on en peut dire autant. « Anciennement, dit ailleurs Hérodote, Naucratis était la seule ville de commerce; il n'y en avait pas d'autre en Égypte. Si quelqu'un abordait à une autre bouche du Nil [que la canopique], il devait jurer qu'il y était venu malgré lui, et, après avoir fait ce serment, se rendre avec son vaisseau à la bouche canopique ; ou, du moins, si les vents empêchaient cette navigation, il était obligé de transporter ses marchandises dans des barques à travers le Delta jusqu'à ce qu'il parvînt à Naucratis. Telles étaient les prérogatives dont jouissait cette ville (3) ». L'obligation où l'on était *autrefois* d'aborder à la bouche canopique n'étant pas un fait que notre auteur ait pu constater, il a été nécessairement renseigné à ce sujet d'une manière indirecte. Il est évident par ce passage et par le chapitre qui le précède, chapitre consacré tout entier à l'organisation de Naucratis, que c'est à Naucratis, et non à Canope, qu'Hérodote a reçu cette information.

Ainsi la situation de Canope à l'embouchure occidentale du Nil, l'existence d'un établissement de salaisons nommé

(1) Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 436; C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données..*, p. 177.

(2) Les prêtres questionnés ici (II, 113) sont les prêtres de Memphis, dont l'autorité est invoquée depuis II, 99; c'est du reste à propos du prétendu temple d'Hélène à Memphis qu'Hérodote raconte toute l'histoire. On s'accorde généralement à en voir la véritable source dans l'œuvre d'Hécatée (cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 435). — (3) II, 179.

Tarichées, et la présence sur le rivage d'un temple d'Héraklès, voilà tout ce que le séjour d'Hérodote à Canope lui a permis de constater directement. Les données relatives au droit d'asile qu'aurait eu le temple d'Héraklès et à la nécessité imposée anciennement d'importer toutes les marchandises par la bouche canopique se réclament d'une autre origine. Or constater deux ou trois faits, et obtenir des renseignements sur les institutions ou l'histoire d'un pays sont deux choses différentes : la première suppose seulement qu'on a passé en ouvrant les yeux ; la seconde exige tout le loisir nécessaire pour se familiariser avec des inconnus et entrer en conversation avec eux. Hérodote n'a donc fait que passer à Canope, il n'y est resté que le temps strictement nécessaire pour se procurer les moyens de remonter le Nil, et ne s'est pas attardé dans une cité nouvelle, aux traditions par conséquent assez peu nombreuses encore (1), lorsque tant de monuments antiques et de villes célèbres l'attiraient ailleurs.

5. *Anthylla.* — 6. *Archandropolis* (Ἀρχάνδρου πόλις).

« Quand le Nil s'est répandu sur le pays, on ne voit émerger que les villes... Si de la mer et de Canope vous *naviguez* par la plaine pour vous rendre à Naucratis, vous passerez devant Anthylla et la ville dite d'Archandros » (2). Hérodote ajoute qu'Anthylla était une localité importante qui, depuis la domination des Perses, était assignée à la femme du roi d'Égypte pour sa chaussure. A propos de la ville d'Archan-

(1) La première mention de la ville de Canope se trouve dans ESCHYLE, *Prométhée*, v. 847. Les textes égyptiens l'ignorent avant l'époque grecque; c'est à cette époque seulemeut qu'ils présentent pour cette ville les deux noms de *Pa-gouati* (*Pa-gôti*), d'après le nom même de la région, et de *Kanoup*, mot pour lequel nous ne connaissons pas d'étymologie égyptienne (cf. WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 91) et qui n'est probablement que la transcription du mot grec (*Décret de Canope*, ligne 4). Sur les rapports de la géographie et de l'histoire du nord-ouest du Delta avec les traditions grecques, voir MALLET, *Premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 10, note 1. — (2) II, 97.

dros il se demande simplement à quel personnage grec elle pouvait devoir son nom, car ce nom n'était certainement pas égyptien (1).

L'emplacement exact de ces deux cités est inconnu (2); d'après ce qu'en dit Hérodote, elles se trouvaient entre Canope et Naucratis, un peu à l'ouest du fleuve. Puisque le voyageur grec est arrivé en Égypte par la bouche canopique, comme d'autre part il s'est rendu à Naucratis pendant la période de l'inondation (3), il a sûrement passé par Anthylla et la ville d'Archandros. La manière dont il s'exprime au sujet de ces localités, dont nulle mention n'apparaît ailleurs dans son ouvrage, témoigne qu'il s'agit ici uniquement d'un itinéraire. La navigation, surtout la navigation par la plaine inondée, devait exiger qu'on fît une station au moins tous les soirs : une simple station suffit à expliquer le peu qu'Hérodote nous rapporte de ces villes. Encore n'est-il pas probable, vu le peu de distance qui semble les avoir séparées, qu'il ait pris terre à l'une et à l'autre : on remarquera qu'il a dit quelques mots d'Anthylla ; quant à la ville d'Archandros il s'est contenté de poser une question à laquelle il n'a manifestement pas cherché sur place une réponse précise. Ainsi, suivant toute vraisemblance, c'est tout au plus à Anthylla qu'il s'est arrêté en passant.

7. *Naucratis.*

Hérodote constate que pendant la période de l'inondation, alors que l'on peut naviguer par la plaine, si l'on se rend de Naucratis à Memphis, on passe par les pyramides mêmes (4). D'après la situation des pyramides, cette route se trouvait à l'ouest du fleuve ; c'est donc à l'ouest qu'était située Naucratis. C'est en effet de ce côté, par rapport au Nil, que l'emplacement de la ville a été découvert, au sud-est de Daman-

(1) II, 98. — (2) Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch,* p. 390.
(3) Voir plus haut, p. 32, — (4) II, 97.

hour, à Kôm el Gaîef, près du village de Tell Nébireh (1).

On a montré plus haut (2) qu'Hérodote, en signalant l'aspect de la plaine submergée et les localités par lesquelles on passait alors pour se rendre de Canope à Memphis, a décrit son propre itinéraire. A deux reprises il atteste que sur cet itinéraire se trouvait Naucratis (3) : il a donc vu Naucratis.

Il a fait plus : il s'y est arrêté, il y a obtenu des renseignements précis et relativement nombreux. Selon son témoignage, Amasis avait donné Naucratis aux Grecs qui voudraient s'y fixer; à ceux-là mêmes qui n'y séjourneraient que momentanément pour leurs affaires, il avait concédé des emplacements où ils pussent élever des autels et des temples à leurs dieux. Le plus grand, le plus célèbre et le plus fréquenté de ces temples s'appelait l'Hellénion : il avait été bâti à frais communs par quatre villes ioniennes, quatre villes doriennes et une ville éolienne, dont l'historien cite les noms et qui avaient le droit d'y établir des magistrats. Les Éginètes avaient élevé séparément un temple à Zeus, les Samiens à Hèra, et les Milésiens à Apollon (4). Amasis avait attribué à la cité un monopole qu'Hérodote considère comme un privilège, qui en était un en fait, mais qui, dans l'intention du monarque, n'était sûrement qu'un moyen commode de percevoir des droits d'importation (5) : toutes les marchandises étrangères devaient passer par Naucratis, soit qu'elles y arrivassent normalement par la bouche canopique, soit, en cas de force majeure, qu'elles y fussent transportées par les ca-

(1) Il a été identifié par M. PETRIE en 1884. Les résultats des fouilles conduites par lui en 1884-1885, et par M. GARDNER en 1885-1886, à Kôm el Gaîef ont été publiés par FL. PETRIE, *Naukratis, Part I*, et GARDNER-GRIFFITH, *Naukratis, Part II*, 3e et 6e mémoires de l'*Egypt Exploration Fund*. Sur l'histoire détaillée de Naucratis, à la lumière de ces découvertes, voir MALLET, *Premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 145-364.

(2) Pages 8-9 ; cf. p. 32.

(3) « En remontant par bateau de Naucratis à Memphis, la navigation se fait par les pyramides mêmes... En naviguant de la mer et de Canope à Naucratis par la plaine, on passe par Anthylla et la ville d'Archandros ». II, 97.

(4) II, 178. — (5) Cf. WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 609.

naux du Delta (1). Ainsi Naucratis, — les fouilles de Kôm el Gaîef l'ont confirmé, — était une ville toute grecque, et même l'un des centres grecs les plus importants, les plus actifs de l'Égypte, quoiqu'elle n'eût point gardé sans doute jusqu'au temps d'Hérodote l'intégralité de ses privilèges. On ne comprendrait pas que l'historien fût venu dans une localité quelconque du Delta sans être allé visiter cette ville célèbre, que son commerce mettait en rapport continuel avec tout le monde grec; a fortiori n'admettra-t-on pas qu'il l'ait rencontrée sur sa route sans y faire un arrêt. A eux seuls le nombre et la précision des renseignements qu'il nous rapporte non-seulement sur son histoire et sa constitution, mais encore sur ses monuments, suffiraient à nous en convaincre: s'il n'en a pas nommé tous les temples (2), pour aucune autre cité de l'Égypte il n'en a mentionné autant. En outre il nous révèle quelque part que les courtisanes de Naucratis étaient, — non pas célèbres, — mais « charmantes » (3) : ce mince détail ainsi présenté ne reposait vraisemblablement pas sur un ouï-dire. Le nom de Naucratis ne se rencontre pas dans son histoire ailleurs que dans les textes examinés ci-dessus ; toutefois il apparaît bien que certaines données dont il n'a pas indiqué l'origine proviennent aussi de là. Par exemple, il y connut sans doute une partie des aventures de Rhodopis, car c'est à propos de ces aventures qu'il a fait remarquer le « charme » des courtisanes naucratites; il y apprit encore que tous les ans, « de tous les pays de la Grèce, et aussi de la Phénicie, on importait en Égypte une grande quantité de jarres de vin » (4), et par conséquent c'est là qu'il s'est convaincu de l'absence de vignobles en Égypte (5).

(1) II, 179.

(2) Il a omis notamment de citer le temple d'Aphrodite. On s'en est montré surpris parce qu'on « voit un écrivain naucratite le présenter comme existant dès la 23e olympiade. » (Mallet, l. l., p. 190). Mais nulle part Hérodote n'a fait une énumération complète de monuments ; ici il a mentionné seulement les temples qui étaient la propriété d'un groupe particulier de colons.

(3) Il les déclare ἐπαφρόδιτοι (II, 135) — (4) III, 6. — (5) II, 77. Cf. Mallet, l. l., p. 345 et n. 3.

En définitive, on doit considérer comme certain qu'Hérodote, bien qu'il ne l'ait pas déclaré expressément, non-seulement a pris terre à Naucratis, mais encore y a fait un séjour d'une certaine durée.

8. *Kerkasore.*

Hérodote a mentionné trois fois « la ville de Kerkasore » en faisant remarquer à chaque fois que tout auprès le Nil se divisait en plusieurs branches (1), ou, ce qui revient au même, qu'elle était située à la pointe du Delta (2). Il ne nous en a rien dit d'autre ; car ajouter que les Ioniens, qui bornaient l'Égypte au Delta seul, faisaient de Kerkasore la dernière localité de l'Égypte (3), ou que, en remontant de la mer à Memphis en dehors de l'époque de l'inondation, on passait régulièrement devant cette ville (4), c'est ne rien nous en apprendre de plus. Le premier de ces deux renseignements nous révèle simplement qu'il aurait pu connaître l'existence de Kerkasore d'après les seuls Ioniens, et le second que, pour s'être rendu de Naucratis à Memphis par les pyramides, il ne l'a pas alors rencontrée sur sa route.

Mais remarquons qu'il a visité Saïs et Buto dans le nord. Or ce n'est pas de Naucratis, à son arrivée en Égypte, qu'il s'y est rendu. En effet, outre qu'il a séjourné, comme on le verra plus loin, un temps assez considérable dans ces deux villes, dans la première surtout, il eût été plus expédient pour lui d'aller directement de Canope à Buto, pour joindre ensuite Naucratis par Saïs, tandis qu'il a pris par Anthylla et la ville d'Archandros. Au reste si, comme il est probable, il a vu Busiris (5), un peu plus à l'est, c'est vraisemblablement en visitant la même région, et alors il n'avait plus de raison de revenir à Naucratis pour se rendre à Memphis « par les pyramides ». Il résulte de ces considérations qu'il est

(1) II, 15, 17. — (2) II, 97. — (3) II, 15. — (4) II, 97.
(5) Voir plus bas dans le présent chapitre les paragraphes qui concernent Saïs, Buto et Busiris.

allé d'abord de Canope à Memphis par Naucratis, comme il appert déjà de l'itinéraire décrit par lui (1), et que, plus tard, partant du sud, il est descendu vers Saïs. Par suite il a nécessairement vu Kerkasore en passant. Mais il n'a fait que l'apercevoir : comme il ne nous en a rien rapporté, sinon la situation géographique, comme elle ne joue aucun rôle dans toute son histoire, comme d'autre part la proximité soit d'Héliopolis (2), soit même de Memphis nous empêche de la considérer comme une escale nécessaire ou même utile, nous n'avons aucune raison de croire qu'il s'y soit arrêté.

9. *Memphis.*

La réalité du séjour d'Hérodote à Memphis n'est ni discutée ni discutable. Nous avons sur ce point son témoignage explicite : dès le début du second livre il nous informe qu'il est entré en conversation avec les prêtres du dieu memphite Héphæstos, que leurs déclarations, confirmées par celles des prêtres d'Héliopolis et de Thèbes, l'ont fait pénétrer à la fois dans le secret des « choses divines » et dans la connaissance des « choses humaines » relatives à l'Égypte (3). Des « choses divines » il ne veut divulguer que « les noms » (4), mais ce qu'il nous rapporte des autres nous permet de juger qu'en effet il s'est certainement et amplement renseigné à Memphis.

D'abord sur la ville même. Elle se trouvait dans la partie « étroite » de l'Égypte, c'est-à-dire dans la partie de ce pays qui, entre Héliopolis et un point situé à quatre jours plus au sud (5), était délimitée par la chaîne arabique et la chaîne libyque (6). Une digue, dont l'établissement remontait à Ménès, forçait le Nil à couler à l'est, et l'historien observe que de son temps, sous la domination des Perses, on prenait

(1) II, 97. Voir plus haut, p. 8-9. — (2) Kerkasore était en face d'Héliopolis; cf. Strabon, XVII, 1. 30.

(3) II, 2-3. — (4) Sur le sens et la portée de ce silence voir C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données..*, p. 1-19 — (5) II, 8. — (6) II, 99.

de cette digue le plus grand soin, car, au cas où elle se serait rompue, Memphis courait le risque d'être submergée tout entière. Un lac alimenté par le fleuve couvrait l'ouest et le nord de la ville (1). Une garnison perse y occupait la citadelle, appelée le « Mur blanc » (2). Le temple principal, « grand et tout à fait remarquable » (3), en était sans aucun doute le temple d'Héphæstos. Construit par Ménès (4), il avait reçu de nombreux embellissements au cours des âges : Mœris y avait ajouté les propylées du nord (5) ; Rhampsinite, ceux de l'ouest, précédés des statues de l'Été et de l'Hiver (6) ; Asychis, ceux de l'est, de beaucoup les plus beaux et les plus considérables (7) ; Psammétichos, ceux du sud (8) ; devant la façade Sésostris avait fait placer six statues le représentant ainsi que sa femme et ses enfants (9) ; en avant encore on voyait un énorme colosse couché, de soixante quinze pieds de long, qui avait été amené là par Amasis (10) ; enfin, vis-à-vis des propylées du sud, Psammétichos avait fait construire une « cour » pour le bœuf Apis : c'était un péristyle dont les piliers étaient des colosses hauts de douze coudées (11). A la connaissance d'Hérodote, Memphis possédait d'autres temples ; il en cite un des Cabires (12), un autre « grand et remarquable » d'Isis, élevé par Amasis (13) ; dans un quartier nommé le « camp des Tyriens », au sud du temple d'Héphæstos, il a signalé un *téménos*, « beau et bien orné », consacré à Protée : on y voyait un temple d'une « Aphrodite étrangère » qu'il suppose être Hélène fille de Tyndare (14). Hérodote n'a pas entrepris une description méthodique et complète de la

(1) *Ibid.* Le site de l'ancienne Memphis se trouve à la hauteur des pyramides de Saqqarah, à une vingtaine de kilomètres du Caire, à vingt minutes de marche dans l'ouest du village de Bédrécheïn, sur la rive gauche du Nil.

(2) III, 91 ; cf. III, 13. — (3) II. 99. — (4) *Ibid.* — (5) II, 101. — (6) II, 121. — (7) II, 136. — (8) II, 153. — (9) II, 108, 110. — (10) II, 176. — (11) II, 153. — (12) III, 37.

(13) II, 176. L'historien parle (II, 122) d'un temple de Déméter (-Isis) situé à 20 stades, soit 3 kilomètres et demi de la ville ; il est peu probable qu'il faille voir là le temple d'Isis élevé par Amasis à Memphis même. — (14) II, 112.

ville; les détails qui précèdent ne nous sont pas donnés pour eux-mêmes, mais à propos de faits plus ou moins historiques; aussi en est-ce le grand nombre, plutôt que les lacunes, qui doit être ici remarqué.

A lire l'œuvre de l'historien (1), la somme des connaissances dont il fut redevable à son séjour à Memphis est considérable. Quand il déclare tenir du témoignage unanime des prêtres de Memphis, d'Héliopolis et de Thèbes qu'au temps de Ménès l'Égypte, à l'exception de la Thébaïde, n'était qu'un vaste marais, que les Égyptiens avaient été les premiers à définir l'année, à la distribuer en douze mois de trente jours avec adjonction de cinq jours épagomènes, à se servir des noms des dieux, à leur élever des autels, des statues, des temples, à graver sur la pierre des figures d'êtres animés (2), il apparaît bien que c'est à Memphis qu'il reçut ces informations tout d'abord, et que ses entretiens avec les prêtres héliopolitains et thébains n'ont fait tout au plus que les confirmer (3). Nous ne pouvons au reste déterminer avec une précision absolue tout ce qu'il apprit de droite et de gauche à Memphis même. On voit bien qu'il y connut ce qui concerne le dieu Héphæstos (4), les Cabires (5), le dieu Apis (6), la fête célébrée en commémoration de la descente

(1) C'est une question fort débattue de savoir si Hérodote a fait usage d'ouvrages grecs antérieurs et jusqu'à quel point il l'a fait (voir la longue note bibliographique de Panofsky, *De historiae Herodoteae fontibus*, p. 1-2). Ce n'est pas le lieu ici d'entrer dans cette discussion, qui exigerait un espace considérable. Hérodote donne ses renseignements comme provenant de l'enquête qu'il a faite sur place, on les acceptera provisoirement pour tels; il n'est du reste pas douteux qu'un grand nombre d'entre eux ont eu cette origine, ou cette confirmation.

(2) II, 4. — (3) Dans les articles consacrés plus loin à Héliopolis et à Thèbes on examinera ce qu'il a pu apprendre dans ces deux cités.

(4) Le nom d'Héphæstos revient quatorze fois dans le livre II, et une fois dans le livre III (37). En ce qui concerne le dieu lui-même, Hérodote signale sa forme, semblable à celle des pataïques phéniciens (III, 37), il en connaît un oracle (le songe de Séthos, II, 141), et il assure que les Cabires étaient ses fils (III, 37). Sur ces données et leur valeur, voir C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 135 sqq.

(5) III, 37. — (6) II, 153; III, 27, 28, 29, 33, 64,

de Rhampsinite aux enfers (1), car son ouvrage présente ces dieux et cette fête comme une fête et des dieux purement locaux (2); c'est là aussi qu'on le renseigna sur le niveau que devait atteindre l'inondation pour couvrir les terres subjacentes, car celui qu'il indique est le niveau normal pour Memphis (3); c'est vraisemblablement là, par suite, qu'il s'enquit du régime général du grand fleuve (4); enfin c'est encore là qu'il apprit le moyen par lequel on parait à la disette d'eau dans la traversée du désert arabique (5), puisque de Memphis étaient envoyées les jarres disposées à cet effet. Mais il y a sans doute d'autres renseignements d'ordre divers dont communication lui a été donnée au même lieu, sans que nous ayons quelque motif particulier de leur attribuer cette origine. Du moins y apprit-il certainement la plus grande partie de ce qu'il a rapporté sur l'histoire de l'Égypte. Il est inutile d'énumérer ici tous les passages où il invoque à ce sujet le témoignage des prêtres memphites : il suffit de remarquer que toute la longue histoire qui va de Ménès à l'introduction des Grecs dans la vallée du Nil, sous le règne de Psammétichos (6), repose à peu près exclusivement sur les récits de ces informateurs (7).

(1) II, 122. — (2) Il ne signale nulle part ailleurs les cultes d'Héphæstos, des Cabires et d'Apis.

(3) II, 13. Le niveau moyen de l'inondation est naturellement différent suivant les endroits; cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 78. L'origine memphite de cette donnée est rendue encore plus vraisemblable par ce fait qu'Hérodote déclare tenir des prêtres memphites le renseignement suivant : au temps du roi Phéron, « le Nil, ayant crû de *dix-huit* coudées, *submergea* les campagnes » (II, 111).

(4) II, 19. On a établi au chapitre précédent qu'Hérodote est arrivé en Egypte pendant la période de l'inondation, et qu'il en est parti au moment où le Nil rentrait dans son lit; il n'a donc connu directement qu'une partie du régime du fleuve.

(5) Hérodote (III, 6) rapporte que toutes les jarres dans lesquelles on importait (de Grèce et de Phénicie) du vin en Égypte devaient être, une fois vides, transportées à *Memphis*; de là on les envoyait pleines d'eau dans les lieux arides de la Syrie. — (6) II, 99-142. A partir de la Dodécarchie, Hérodote indique nettement (ch. 147) que ses sources sont différentes, et de fait l'autorité des prêtres memphites n'est plus invoquée.

(7) A peu près, car notamment la plus grande partie de l'histoire de Mykérinos semble originaire de Saïs et de Buto (II, 129-133).

Hérodote ne s'est pas contenté de visiter la ville. Il a tenu à se documenter avec soin sur ses environs. Il s'est, comme de juste, rendu aux pyramides; il a, chemin faisant, admiré la chaussée par laquelle on avait amené les matériaux à pied d'œuvre et il en a noté les dimensions (1). Il a parlé assez longuement de la grande pyramide ou pyramide de Chéops (2); il a mentionné les trois petites situées en avant (3), dont l'une, celle du milieu, aurait été construite par la fille du même pharaon (4); il a décrit la pyramide de Chéphren (5) et celle de Mykérinos (6). Il n'a pas parlé du grand sphinx; mais on a tout lieu de croire que ce monument était alors ensablé, comme il l'avait été souvent dans les temps antérieurs et comme il l'a été encore depuis. L'historien a du moins remarqué que le plateau des pyramides a cent pieds de haut (7), qu'à partir de là en allant vers le sud la chaîne libyque est sablonneuse, qu'on y voit des coquillages, — en réalité des nummulites, — et des efflorescences de sel qui corrodent les pyramides (8). De l'autre côté du Nil, à l'est, dans la chaîne arabique, se voyaient, — comme elles se voient encore, — les carrières de calcaire d'où l'on avait extrait des pierres pour la construction de ces immenses édifices, et qui n'avaient cessé d'être exploitées : l'historien les a mentionnées à plusieurs reprises (9).

Ainsi les données d'Hérodote sur la ville de Memphis, son site, ses monuments, ses dieux, son histoire, ses environs sont d'une extrême richesse. Sur aucune autre localité, à l'exception de Saïs, il ne nous a fourni à beaucoup près des détails aussi variés, dans aucune il n'a recueilli des informations aussi nombreuses : lors de son voyage en Égypte, c'est sûrement dans la capitale qu'il a fait le plus long séjour.

(1) II, 124. — (2) II, 124-125.
(3) A l'est de la grande pyramide.
(4) II, 126.
(5) II, 127. — (6) II, 134. — (7) II, 127. — (8) II, 12.
(9) II, 8, 158, 175.

§ II. Villes situées entre la branche canopique et la branche sébennytique.

10. *Atarbéchis.*

Atarbéchis, nous apprend Hérodote, se trouvait dans le Delta, dans l'île Prosopitis, qui avait neuf schènes de tour (1) et formait à elle seule un nome (2). Nous savons d'autre part que ce nome occupait la partie méridionale de l'espace compris entre la branche canopique et la branche sébennytique (3); mais le site exact d'Atarbéchis est inconnu (4).

Les autres informations que l'historien a recueillies sur cette cité tiennent dans les lignes suivantes : « La ville d'où partent les bateaux destinés à enlever les os des bœufs [dans toute l'Égypte] a pour nom Atarbéchis ; il s'y trouve un temple d'Aphrodite fort vénéré. Il sort de cette localité beaucoup de gens qui se rendent de ville en ville, déterrent les os des bœufs, les emportent et vont les enterrer tous dans un même endroit. Ils enterrent de la même manière que les bœufs le reste du bétail qui vient à mourir » (5).

En réalité, il n'est pas exact que tous les bœufs et le reste

(1) II, 41. — (2) II, 165.

(3) Voir J. de Rougé, *Géographie anc. de la Basse Égypte*, p. 17 sqq.; Brugsch, *Die Aegyptologie*, p, 448; cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 194.

(4) Voir Wiedemann, l. l., p. 194-195. M. Wiedemann rejette avec Brugsch l'étymologie *Hâthor-baki*, « ville d'Hâthor » comme phonétiquement et grammaticalement impossible, mais il voit dans la première partie du mot Atarbéchis le nom d'Hâthor (l. l., p. 195), tandis que M. Maspero propose *Hat-hor-baki*, « château d'Horus l'épervier » (*Histoire ancienne*, III, p. 792, note 3), et M. Pietschmann (s. v. dans la *Real Encyclopädie* de Pauly-Wissowa), *Hâthor bkt* avec le sens de « Hâthor de l'olivier ». Quoi qu'il en soit, la mention dans cette ville d'un temple célèbre d'Aphrodite (Hâthor) a fait croire (Robiou, *Mélanges d'archéol. égypt. et assyr.*, III [1876], p. 115) qu'Atarbéchis ne fut autre que l'Ἀφροδίτης πόλις signalée par Strabon (XVII, I. 20) dans le nome prosopite; une ville de ce nom, sans doute la même, aurait été, d'après Étienne de Byzance, située près d'Athribis. Je pense qu'Hérodote a emprunté la partie méridionale de la branche sébennytique pour se rendre dans le nord, et qu'Atarbéchis s'est trouvée sur sa route dans le nome prosopite, en amont d'Athribis. — (5) II, 41.

du bétail aient reçu une sépulture commune, car on en a retrouvé des ossements de toute époque dans de nombreuses régions de l'Égypte (1); toutefois on peut croire que les gens d'Atarbéchis se livraient à leur industrie spéciale pour le moins dans les nomes limitrophes. Ce n'est donc pas nécessairement dans Atarbéchis qu'Hérodote a obtenu cette information.

Mais il y a signalé un temple d'Aphrodite particulièrement vénéré. Sans doute cette donnée n'indique pas par elle-même que l'historien l'ait vu de ses yeux, et même la mention de la sainteté reconnue de ce temple laisse supposer que la réputation s'en était répandue au loin. Toutefois il importe de remarquer qu'en nul autre endroit notre auteur n'a cité un monument dédié en Égypte à la même déesse; or, discourant sur le sanctuaire de « l'Aphrodite étrangère » de Memphis, il déclare que de *tous les temples égyptiens d'Aphrodite* aucun ne lui est dédié sous ce nom « d'étrangère » (2). Comme, suivant toute vraisemblance, il ne fait allusion ici qu'à ceux dont il s'est enquis, et comme il ne s'est enquis que de ceux qu'il a eu l'occasion de voir, il a dû voir tout au moins le seul dont il nous ait entretenus, et qui était particulièrement en honneur, celui de la ville d'Atarbéchis.

De cette cité il ne nous a rien appris d'autre. Il apparaît par là qu'il n'en a pas fait un but de voyage, et que c'est en passant, en allant visiter les villes situées plus au nord, qu'il a pu s'y arrêter.

11. *Saïs.*

Saïs, — dont les énormes murailles s'aperçoivent encore en partie aujourd'hui près de Sa el-hagar, à un kilomètre à l'est de la branche occidentale du Nil (branche de Rosette), — était la capitale d'un nome (3). Hérodote affirme y avoir

(1) Voir Wiedemann, l. l., p. 193.
(2) II, 112. — (3) II, 165.

séjourné (1) : on peut, semble-t-il, déterminer approximatimativement l'importance de ce séjour.

Ce qui à Saïs frappa surtout sa vue c'en fut le temple, dont faisait sans doute partie le palais du roi (2). Ce temple était consacré à la déesse Athèna (3). Il était précédé de « propylées admirables » qu'avait élevés Amasis, et qui surpassaient de beaucoup tous les ouvrages analogues par leur hauteur, leur étendue, la qualité et la grosseur des matériaux employés. Auprès (4) se voyaient des « statues colossales », des « androsphinx énormes » (5), et un colosse de soixante-quinze pieds de haut couché sur le sol (6). Mais ce qui jeta l'historien dans l'admiration la plus profonde, ce fut, gisant à l'entrée du lieu saint, une chapelle formée d'un seul bloc de pierre, que deux mille bateliers avaient mis trois ans à transporter d'Éléphantine ; il en a indiqué toutes les dimensions, intérieures et extérieures, avec une précision telle qu'on en a pu évaluer le poids : cette chapelle monolithe devait peser 476,076 kilogrammes (7). Amasis, effrayé par un présage, aurait renoncé à la faire pousser plus avant (8).

(1) Voir notamment II, 130, 131, 170, 175.

(2) HÉRODOTE nous apprend que Cambyse, « arrivé au *palais* d'Amasis », ordonna qu'on violât son tombeau (III, 16, où HÉRODOTE appelle οἰκία ce palais qu'il nomme ailleurs βασιλήια [II, 130, 163, 169] ; mais, comme le remarque STEIN, les deux mots ont chez notre auteur un sens identique ; cf. I, 35, 98 ; III, 140) ; or l'historien décrit ce tombeau comme situé « dans la cour *du temple* » (II, 169). Voir à ce sujet, STEIN, *ad Herod.*, III, 16. 4. Au reste la génisse de bois qui se trouvait « dans une salle richement ornée du *palais* » (II, 130), et qu'on exposait une fois par an hors de cette salle lors de la fête d'un dieu au nom ineffable (Osiris mort) (II, 132), faisait sûrement partie du matériel du temple. Voir C. SOURDILLE, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 95-96.

(3) II, 28, 59, 169, 170, 175. — (4) HÉRODOTE n'indique pas la place de ces statues ni de ces sphinx ; mais les statues colossales flanquaient sûrement, suivant l'usage, le pylône (propylées) d'entrée, au devant duquel les sphinx dessinaient une avenue. — (5) II, 175. — (6) II, 176.

(7) Cette évaluation se trouve dans la *Description de l'Égypte, Antiquités :Descriptions,* II (in-folio), ch. 25, p. 10. Le bloc non excavé aurait pesé 914. 832 kilogrammes (*ibid*). Malgré leur précision apparente, ces chiffres ne sont qu'approximatifs, car ils dépendent de la valeur attribuée par les auteurs du calcul aux mesures d'HÉRODOTE. — (8) II, 175.

Une fois franchis les propylées, — c'est-à-dire le premier pylône, — Hérodote se trouva dans « la cour », en d'autres termes dans l'espace qui s'étendait entre le mur d'enceinte et les bâtiments constituant le temple proprement dit. On lui fit remarquer certaines parties réparées par Amasis ; ce pharaon avait fait venir pour cette fin d'énormes pierres, les unes des carrières voisines de Memphis, les autres, les plus considérables, d'Éléphantine, à vingt jours de Saïs (1). Dans la cour le voyageur grec aperçut des obélisques, un lac circulaire grand comme celui de Délos (2), surtout des tombeaux. Là en effet reposaient tous les rois originaires du nome saïte. Le tombeau d'Apriès se voyait à gauche en entrant. Le plus éloigné du temple était celui d'Amasis : il était constitué par une salle hypostyle dont les colonnes de pierre avaient des chapiteaux à feuilles de palmier; à l'intérieur, une sorte de petite chambre, avec une porte à chaque extrémité, renfermait le cercueil (3). Enfin, derrière le sanctuaire, tout le long duquel il s'adossait, se trouvait le tombeau d'un dieu dont Hérodote se fait scrupule de dire ici le nom, mais que nous savons avoir été Osiris (4).

Pénétrant alors dans une certaine partie du temple, celle qu'il appelle « le palais royal » (5), il y admira, exposée à la vue de tout le monde dans une salle richement ornée (6), une génisse de bois. Elle avait la taille d'une grande génisse vivante, figurée non pas debout, mais sur les genoux, et était couverte d'une housse de pourpre qui ne laissait paraître que la tête et le cou, plaqués d'un or très épais; entre les cornes brillait un cercle d'or imitant le soleil (7). Devant elle, le jour brûlaient des parfums, et toute la nuit veillait une lampe. Dans une pièce attenante se dressaient une vingtaine de colosses en bois représentant des femmes nues. On avait raconté à notre auteur que la génisse était un coffre où reposait la fille de Mykérinos, et que les statues de

(1) II, 175. — (2) II, 170. — (3) II, 169. — (4) II, 170. — (5) Voir ci-dessus, p. 49 et note 2. — (6) II, 130. — (7) II, 132.

femmes figuraient les concubines du même pharaon : si celles-ci n'avaient pas de mains, c'est qu'on les leur avait coupées pour les punir d'avoir livré la jeune fille à son père. Mais l'historien traite ce dernier trait de niaiserie, car il avait vu les mains tombées de vétusté aux pieds de ces statues (1). Il ne paraît pas avoir pénétré dans quelque autre partie du temple.

Est-ce dans ce même édifice que l'on consultait l'oracle d'Athèna (2)? Hérodote ne l'indique pas. Il est du moins certain que les Égyptiens affluaient en grand nombre aux fêtes solennelles de la déesse. Ces fêtes ne le cédaient en importance qu'à celles d'Artémis et d'Isis (3). Dans la nuit du sacrifice, tous les habitants de Saïs, pour une raison tenue secrète, allumaient en plein air des lampes autour de leurs maisons, et l'historien de décrire curieusement ces lampes : c'étaient de petits vases, on y versait de l'huile mélangée de sel, la mèche y flottait, et brûlait toute la nuit. Dans toute l'Égypte, au même moment, avait lieu une illumination semblable : c'était la fête « des lampes allumées » (4). Une fois par an aussi, lors du deuil mené en l'honneur du dieu dont Hérodote se refuse à dire le nom, on exposait à la lumière du soleil la génisse de bois où reposait la fille de Mykérinos (5). Enfin sur le lac du temple, la nuit, on représentait les souffrances du même dieu. Notre auteur affirme qu'il en connaît le détail, mais qu'il ne peut le révéler : cette représentation faisait partie des « mystères » égyptiens (6).

Ce qu'il apprit à Saïs est réparti dans un nombre considérable de données. Tout ce qu'il a signalé du temple et de

(1) II, 130-131. — (2) II, 83. — (3) II, 59. — (4) II, 62. — (5) II, 132.

(6) II, 170. Il semble bien que ces diverses cérémonies s'accomplissaient à l'occasion de la même fête, celle de la mort d'Osiris au mois de Khoïak. Dans l'un des jours de cette fête tombait celle de Nit (Athèna) (le 26 du même mois, d'après le calendrier d'Esneh). Voir à ce sujet C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 85-87, 95-96, 182. Le mois de Khoïak correspond à peu près au mois de novembre ; or on démontrera dans le dernier chapitre du présent ouvrage (Conclusions : *brièveté du voyage*) qu'Hérodote s'est trouvé à Saïs justement à cette époque de l'année.

ses cérémonies témoigne qu'il s'y est renseigné avidement sur les choses religieuses : notamment c'est à propos des « mystères » célébrés dans l'enceinte sacrée qu'il fut instruit de la partie essentielle de la légende osirienne, c'est-à-dire de ce qu'il a su de plus intime dans la mythologie des Égyptiens (1), et il est fort probable que ses informateurs ne s'en tinrent pas en cette matière à cette seule communication. C'est à propos des sévices exercés par Cambyse, dans la même ville, sur la momie d'Amasis qu'il rapporte la raison de la momification, à savoir la volonté des Égyptiens de soustraire les corps aux atteintes des vers (2); et sans doute c'est là encore, à cette occasion, qu'il enquêta sur les divers procédés d'embaumement dont il nous a entretenus (3). On ne saurait prouver qu'il ait formé ou reçu à Saïs la théorie en vertu de laquelle la Grèce aurait dû à l'Égypte la plupart de ses institutions; tout au moins sa conviction s'y est-elle fortifiée, s'il y apprit, comme il semble, le séjour de Solon à la cour d'Amasis (4) et l'emprunt fait par le premier au second de la loi obligeant les citoyens, sous peine de mort, à déclarer tous les ans leurs moyens d'existence (5). Il est possible qu'il ait également puisé là un certain nombre de renseignements sur la géographie physique et politique du pays. En effet, assure-t-il, le trésorier du temple d'Athèna est le seul homme qui se soit vanté devant lui en Égypte de connaître les sources du Nil (6); en outre la manière dont il introduit

(1) Voir C. Sourdille, l. l., p. 69-70 et p. 391, — (2) III, 16. — (3) II, 86-89. — (4) I, 30.

(5) II, 177. Le fait rapporté est du reste inexact. Gutschmid, *De rerum Aegyptiacarum scriptoribus Graecis ante Alexandrum magnum*, dans le *Philologus*, X (1855), p. 638 : « Vti uerum esse potest quod I, 30 narrat Solonem ad Amasim, Aegyptiorum regem, sese contulisse, ita cum aliis de causis, tum propter temporum rationem id maxime a uero abhorret quod eundem Solonem τὸν ἀργίας νόμον Aegyptio illi Amasi debere putat (II, 177); nam Solo Athenis leges tulit anno 594 a. C. et Amasis anno demum 570 regnare coepit. »

(6) II, 28. M. Wiedemann (*Herodots zweites Buch*, p. 96) estime qu'Hérodote a puisé à Saïs ses informations sur les diverses branches du Nil (II, 17). Je ne crois pas qu'on puisse être aussi affirmatif. Hérodote a nommé sept bouches du fleuve; mais il en omet une bien connue, la tanite, et en

dans son récit la division des Égyptiens en castes et la liste des nomes fournissant des guerriers, — à propos de la lutte d'Apriès et d'Amasis (1), — nous porte à considérer ces informations comme originaires de Saïs. En tout cas c'est indubitablement dans cette ville qu'il se fit raconter pour la plus grande partie l'histoire de ces pharaons dont il aperçut les tombeaux dans l'enceinte du temple; et ce n'est pas peu dire, car à partir de l'avènement de Psammétichos son récit prend une ampleur toute particulière; sur Amasis surtout, le dernier et le plus « philhellène » des grands rois saïtes, il est intarissable (2).

En somme Hérodote a remarqué à Saïs le grand temple d'Athèna et le palais royal compris dans la même enceinte;

introduit une autre, la saïte, qui n'a pu exister, Saïs ne se trouvant qu'à un kilomètre de la bouche canopique. Qu'a-t-il entendu par la bouche saïte? STRABON (XVII, I. 20) rapporte que ce nom était justement donné par quelques-uns (τινές) à la bouche tanite; aussi quelques commentateurs, notamment BRUGSCH, dans STEIN (*ad loc.*), pensent-ils qu'il y avait dans l'est une seconde ville appelée Saïs. M. WIEDEMANN répond avec raison que les traditions monumentales s'opposent à cette hypothèse. Au reste il apparaît bien que la donnée de STRABON se réfère à celle d'HÉRODOTE; c'est pourquoi GUTSCHMID a tort de vouloir lire dans STRABON στόμα Σανιτικόν, leçon exclue en outre par ce fait que ce dernier ne connaît que Τάνις (et Τανιτικὸν στόμα) (XVII, I. 20, 41; cf. 18, 20, etc.). L'opinion de M. WIEDEMANN est la suivante : « Lorsque Hérodote réunit ses informations à Saïs, on lui désigna le bras du Nil qui coulait juste devant comme ayant une importance particulière ». Cette explication ne semble pas admissible. HÉRODOTE a bien connu la branche canopique, dont il a parlé à plusieurs reprises (II, 17, 113, 179); d'autre part il a fait un long séjour à Saïs, et même les renseignements qu'il y obtint présentent une précision tout à fait remarquable : est-il possible qu'il ait ignoré le nom de la branche du fleuve qui coulait presque sous les murs de la ville? bien plus, est-il possible qu'il ait cru voir près de Saïs un bras qu'il déclare au même endroit dérivé de la branche sébennytique? Le texte de STRABON attestant la leçon στόμα Σαϊτικόν dans le passage en question d'HÉRODOTE, je pense que les informateurs de notre historien ont prononcé devant lui Σανιτικὸν στόμα, du nom de Tanis, en égyptien « Zân », dans la Bible « San », en assyrien « Sana », aujourd'hui « Sân el Hagar », mais que, n'ayant pas reconnu là le nom de la ville de Tanis (Τανίτης νομός, II, 166), il a été trompé par la ressemblance des mots Σανιτικόν et Σαϊτικόν. Pour faire cette confusion il suffisait qu'il connût le nom de Saïs; rien n'indique qu'il ait reçu cette information dans cette ville même.

(1) II, 163-168 — (2) I, 30, 77; II, 43, 154, 162-163, 169, 172-177; III, 1, 2, 4, 10, 16, (40-47), (125).

s'il n'en a pas signalé d'autres monuments, il a du moins décrit ceux-là avec un luxe de détails vraiment extraordinaire. Il a raconté plusieurs traits des cérémonies qui y étaient célébrées ; à propos de l'une d'elles il a noté tel rite, celui des lampes allumées, avec la minutie d'un témoin très intéressé. A Memphis sa vue a embrassé plus de choses, à Saïs elle a été plus précise. De même pour les nombreux renseignements qu'il obtint dans l'une et l'autre ville sur l'histoire, la géographie, la religion : à Memphis ils se rapportèrent à des siècles plus nombreux, à des sujets plus divers ; à Saïs ils furent plus circonstanciés, et notamment pour l'histoire plus suivis, pour la religion plus intimes. C'est à Memphis et à Saïs qu'Hérodote a séjourné le plus longtemps et avec le plus de profit.

12. *Siuph.*

« Apriès étant mort de la sorte, Amasis, qui était du nome saïte et de la ville appelée Siuph, monta sur le trône » (1). C'est, comme on le voit, tout accessoirement, qu'Hérodote a cité cette ville, dont aucune autre mention n'est faite dans son ouvrage. Il n'y a aucune raison de croire qu'il s'y soit rendu ; c'est bien plutôt là où il apprit l'histoire d'Amasis, c'est-à-dire à Saïs, qu'il en a connu le nom.

13-14. *Buto et Chemmis.*

Buto, étymologiquement « la maison de [la déesse] Uto », était, dit Hérodote, « une grande ville située près de la bouche sébennytique du Nil » (2). La place s'en trouve vraisemblablement près du village moderne d'Ebtou, à mi-dis-

(1) II, 172. « Siuph est cherchée près de El Saffeh, localité située au-dessous de Saïs, au bord et à l'est de la branche de Rosette ; mais il n'y a en faveur de cette hypothèse que la ressemblance des noms » (Wiedemann, l. l., p. 593). — (2) II, 155.

tance environ entre Saïs au sud et le lac de Bourlos au nord (1). L'historien déclare l'avoir visitée (2).

On y transportait, pour les y ensevelir, les musaraignes et les éperviers (3). Mais ce n'est sans doute pas pour le constater qu'Hérodote s'y est rendu. Il semble y avoir été attiré surtout par la renommée de l'oracle de Léto, qui « méritait qu'on en parlât souvent » (4), et dont il a en effet souvent parlé. C'était de tous les oracles de l'Égypte celui qu'on tenait le plus en honneur » (5), c'était, « pour les Égyptiens, le plus véridique » (6), enfin c'était par excellence « l'oracle de l'Égypte » (7). Et notre auteur cite un certain nombre de réponses attribuées à cet oracle : la déesse avait fait savoir à Phéron par quel singulier moyen il recouvrerait la vue (8); à Mykérinos, qu'il n'avait plus que six années à vivre, pour avoir abrégé la durée des malheurs des Égyptiens (9); à Psammétichos, qu'il serait vengé par des hommes d'airain surgissant de la mer (10); à Cambyse, qu'il mourrait dans Agbatane (de Syrie) (11).

Du temple lui-même Hérodote a fait la description suivante. « Le sanctuaire de Léto dans lequel se trouve l'oracle est grand ; il a des propylées de dix brasses de hauteur. De tout ce qui me fut visible voici ce qui m'a causé la plus grande surprise : il y a dans cette enceinte de Léto une cha-

(1) La détermination de l'emplacement de Buto a donné lieu à des discussions qu'on trouvera résumées, pour la période antérieure à 1891, dans J. de Rougé, *Géographie anc. de la Basse Égypte*, p. 33-38, 123-128. La situation de Buto dans la partie nord-ouest du Delta est indiquée par un décret de Ptolémée Lagos daté du règne d'Alexandre II, que Brugsch a étudié dans la *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, 1871, p. 1 sqq. La désignation du village moderne d'Ebtou (Ibtu), — dont le nom rappellerait celui de Buto, — déjà proposée par Rochemonteix (*Journal Asiatique*, X, p. 150; cf. G. Foucard, dans la *Revue archéologique*, 4e série, VI, 1905, p. 382), a été rendue vraisemblable par les recherches de M. Fl. Petrie (*Ehnasya*, 1904-1905, chap. X : *The site of Buto*, p. 36-38 [26e mémoire de l'*Egypt Exploration Fund*]). Une complète certitude à ce sujet n'est pas possible à cause du peu de résultats des fouilles pratiquées en cet endroit. M. Sethe, s. v. *Buto* 2, dans la *Real Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, se contente de déclarer que « le site de la ville est inconnu ».

(2) II, 155 ; cf. 156. — (3) II, 67. — (4) II, 155. — (5) II, 83. — (6) II, 152. (7) II, 155. — (8) II, 111. — (9) II, 133. — (10) II, 152. — (11) III, 64.

pelle (naos) faite d'une seule pierre pour la hauteur et la largeur; toutes les faces en ont cette hauteur et cette largeur, qui sont chacune de quarante coudées; le toit est constitué par une autre pierre, dont la corniche fait saillie de quatre coudées. De tout ce qui me fut visible dans le voisinage du temple, c'est cette chapelle que j'ai le plus admirée » (1). A Buto, en l'honneur de Léto, se célébrait une grande panégyrie, la cinquième en importance de toutes les fêtes égyptiennes (2); on se contentait d'y offrir des sacrifices (3).

La cité possédait aussi un temple d'Apollon et d'Artémis (4). Mais il en était un autre d'Apollon plus considérable dans l'île de Chemmis. L'île de Chemmis (5) est « la seconde des choses les plus étonnantes » qui ont frappé l'historien « dans le voisinage du sanctuaire de Léto » (6). Car c'est « près du temple » de la déesse (7) qu'elle se trouvait, « dans un lac profond et spacieux », celui que Strabon a précisément appelé le lac de Buto (8). Les Égyptiens prétendaient, d'après Hérodote, — Hécatée l'avait déjà dit (9), — qu'elle était flottante, ce qui surprit fort notre auteur, car il ne la vit ni flotter ni remuer, et du reste il était fort sceptique sur la réalité de ce genre d'îles. Quoi qu'il en soit, il y poussait de nombreux palmiers et autres arbres tant fruitiers que stériles, et il s'y trouvait un vaste temple d'Apollon avec trois autels (10).

(1) II, 155-156. Les proportions indiquées par Hérodote ne sont pas usuelles. Pourtant un naos du temps d'Amasis trouvé près de Tmaï (Thmouis), non loin du site de l'ancienne Mendès, a 7 mètres de hauteur. Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 555.

(2) II, 59. — (3) II, 63. — (4) II, 155.

(5) Les textes égyptiens ne connaissent pas *l'île* de Chemmis, mais des *Khobiou*, « marais », situés au nord du Delta. Cf. Brugsch, *Dictionn. géograph.*, p. 568 sqq.; J. de Rougé, *Géographie anc. de la Basse Égypte*, p. 33.

(6) II, 156 : περὶ τοῦτο τὸ ἱρόν. — (7) *Ibid.* : παρὰ τὸ ἐν Βουτοῖ ἱρόν. — (8) Strabon, XVII, 1. 18.

(9) Hécatée de Milet, fragm. 284, dans Müller-Didot, *Fragmenta historic. graec.*, I, p. 20.

(10) II, 156. L'historien cite un νομὸς Χεμμίτης (II, 165), dont par conséquent Chemmis semblerait avoir été la capitale. Chemmis étant une petite île située près du temple de Léto à Buto (II, 155), il paraît surprenant qu'elle

Ce triple culte de Léto, d'Apollon et d'Artémis à Buto et à Chemmis avait sa raison dans le fait suivant. « Léto, l'une des huit plus anciennes divinités, habitait, rapporte Hérodote, dans la ville de Buto où est l'oracle. Ayant reçu d'Isis Apollon en dépôt, elle le sauva en le cachant dans l'île dite aujourd'hui flottante lorsque Typhon survint, qui faisait partout des recherches pour trouver le fils d'Osiris. On raconte qu'Apollon et Artémis sont les enfants de Dionysos et d'Isis, et que Léto les éleva et leur procura le salut ». Cette légende expliquait aux Égyptiens pourquoi l'île était devenue flottante (1) : sans doute sa mobilité l'avait fait échapper aux recherches furieuses de Typhon.

Les données qui précèdent sont assez nombreuses et précises. Elles se rapportent d'abord à la description même des lieux, notamment du temple de Léto. Elles ont trait aussi à l'histoire. Il est vrai qu'elles n'y ont trait qu'à propos d'oracles, mais elles suffisent à nous montrer que les traditions de Buto ont joué un rôle important dans les récits de notre auteur, et qu'il a puisé là peut-être plus qu'il n'apparaît à première vue. Enfin certaines de ces données intéressent la religion. Ce qu'Hérodote a le mieux connu de la mythologie égyptienne, ou plutôt le seul mythe à peu près égyptien qu'il ait connu, est celui d'Osiris; si c'est à Saïs qu'il a vraisemblablement entendu parler avec quelque détail de la mort du

ait donné son nom, plutôt que Buto, au nome tout entier. Parmi les commentateurs et géographes, les uns considèrent ce nome comme étant celui de Chemmis en Thébaïde (II, 91) ; les autres, notant que ce nome est mentionné par Hérodote entre celui de Saïs et celui de Paprémis, pensent qu'il appartient nécessairement au Delta. Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 574. On ne saurait pour le moment se prononcer avec assurance. L'ordre dans lequel l'énumération est faite n'a rien de rigoureux, et l'on admettrait sans invraisemblance que le nome chemmite de la Thébaïde représente à lui seul les Hermotybies de la Haute Égypte, comme le nome thébain représente à lui seul les Calasiries de la même région (II, 166). Pourtant j'incline à penser qu'il s'agit ici d'un nome du Delta ; il y a lieu en effet de remarquer que notre auteur, en parlant de la Chemmis du sud, a pris soin de l'appeler Chemmis de la Thébaïde, et qu'une telle précision manque ici quand la situation des autres nomes énumérés, — tous du Delta, — l'aurait rendue particulièrement nécessaire.

(1) II, 156.

dieu, c'est probablement à Buto qu'il a été plus particulièrement informé du reste de la légende. Il y a donc lieu de penser que sa présence y fût d'une certaine durée : ce n'est guère qu'à Memphis et à Saïs qu'il paraît avoir séjourné plus longtemps.

15. *La Vigie de Persée.*

Hérodote rapporte que « les Ioniens n'attribuaient le nom d'Égypte qu'au seul Delta, depuis le lieu appelé la Vigie de Persée jusqu'aux Tarichées de Péluse » (1). Strabon a mentionné aussi la Vigie de Persée et de plus en a indiqué le site : « Après la bouche bolbitine s'étend une longue pointe sablonneuse et basse, appelée Agnou Kéras; viennent ensuite la Vigie de Persée et le Mur des Milésiens » (2). La bouche bolbitine, aujourd'hui bouche de Rosette, n'était que la seconde du Nil à l'ouest, la première étant la canopique. Comme il ressort du texte d'Hérodote que les Ioniens entendaient par Égypte tout le Delta, c'est-à-dire tout l'espace compris entre la branche canopique et la branche pélusienne, l'opinion générale est que la Vigie de Persée signalée par lui n'est pas celle qu'indique Strabon, qu'elle doit être cherchée tout à fait à l'ouest (3), et plus précisément au cap d'Abouqîr, entre l'ancienne bouche canopique et la moderne Alexandrie (4). Cette opinion est très vraisemblablement une erreur.

Tout d'abord il serait étrange qu'il eût existé dans l'antiquité, à une distance relativement aussi courte, — à peine cinquante kilomètres, — deux localités portant le même nom, et un nom aussi singulier; il le serait encore davantage que le nom attaché à un endroit déterminé par une légende ait cessé de lui être attribué pour passer à un autre. En outre Strabon, qui s'est maintes fois référé à l'œuvre d'Hérodote (5),

(1) II, 15. — (2) Strabon, XVII, 1. 18. — (3) Rennel, *Geographic System of Herod.*, p. 522. — (4) Stein, *ad Herod.*, II, 15.3.

(5) Les références sont si nombreuses que je puis seulement renvoyer aux Index des éditions de Strabon; et encore est-il vraisemblable que ce

n'aurait pas manqué, semble-t-il, de faire allusion à l'un ou à l'autre de ces phénomènes. Dans cette conjoncture c'est à Strabon que nous devons nous fier de préférence : il vivait à une époque où la connaissance de la contrée était beaucoup plus complète et répandue, et sa qualité d'ami, de compagnon du préfet d'Égypte Ælius Gallus le mettait à même de puiser à des sources plus sûres. Si maintenant nous nous reportons au texte d'Hérodote, la méprise que celui-ci a commise n'est pas inexplicable. Notons d'abord que dans le passage en question il détermine l'étendue du Delta le long de la mer par les deux localités qui, d'après les Ioniens, en étaient l'une le plus à l'ouest, l'autre le plus à l'est. Pourquoi ceux-ci ne nommaient-ils pas Canope et Péluse? C'est que, suivant le témoignage formel de notre auteur (1), ils considéraient comme appartenant à la Lybie et à l'Arabie tout ce qui se trouvait *à l'est* et à *à l'ouest* du Nil ; or Canope était *à l'ouest* de la branche canopique, et Péluse *à l'est* de la branche pélusienne, donc en dehors du Delta. Cette considération doit empêcher de rechercher la Vigie de Persée près d'Abouqîr, qui est encore un peu plus à l'ouest que le site de Canope, en même temps qu'elle nous oblige à placer les Tarichées de Péluse à l'ouest de la branche pélusienne. Si les Ioniens ne pouvaient pas considérer Canope comme faisant partie du Delta, quelle était donc de ce côté, et le plus près de la mer, la première ville à nommer? Justement, — et ceci est capital, — entre le site de l'ancienne Canope et la branche bolbitine, dans cette bande de terre ou plutôt de dunes derrière laquelle s'étend le lac d'Edkou, l'antiquité ne paraît en avoir connu aucune, même à l'époque romaine. La première que l'on rencontrait de l'ouest à l'est était Bolbitiné, mentionnée par Hécatée (2). Mais Bolbitiné, aujourd'hui Rosette, ne se

géographe tient compte parfois des données d'HÉRODOTE sans le nommer (cf. ci-dessus p. 52, note 6).

(1) II, 15-17.

(2) HÉCATÉE DE MILET, fragm. 285, dans MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta historic. graec.*, I, p. 20.

trouvait pas au bord de la mer (1). Plus au nord le Nil s'échappe, en faisant un coude vers l'ouest, à travers une longue langue de terre formant promontoire : c'est la pointe nommée Agnou Keras par Strabon, près de laquelle on rencontrait l'Échauguette ou Vigie de Persée. Voici dès lors ce qui s'est passé. Hérodote a su que les Ioniens bornaient l'Égypte à l'espace compris entre les branches canopique et pélusienne; il a su d'autre part que la localité jugée par eux la plus occidentale était, le long de la mer, la Vigie de Persée, et la plus orientale les Tarichées de Péluse; comme les Tarichées de Péluse étaient manifestement près de la bouche pélusienne, il a cru, en tout cas il s'est exprimé de façon à faire croire que la Vigie de Persée se trouvait, à l'ouest, tout près de la branche canopique.

Il résulte de cette méprise qu'Hérodote n'a pas vu la Vigie de Persée. On remarquera en outre qu'il n'en a fait mention qu'en rapportant une théorie géographique attribuée aux Ioniens. On ne voit pas non plus pourquoi il aurait fait un voyage particulier vers cette localité, située en dehors de tout itinéraire n'empruntant pas la bouche bolbitine. Son silence sur le Mur des Milésiens, tout proche de là, et qui méritait à tout le moins une mention comme ayant été un des plus anciens établissements grecs en Égypte (2), est de nature à lui seul à nous convaincre qu'il n'a pas visité ces parages.

16. *Busiris.*

La « ville de Busiris » se trouvait, d'après Hérodote, « au milieu du Delta » (3). Il n'est pas douteux que le site en est

(1) Elle est distante aujourd'hui de 10 kilomètres de l'embouchure. La mention par Strabon d'une « longue pointe sablonneuse et basse » (XVII, 1. 18) à l'embouchure de la branche bolbitine montre qu'il en était à peu près de même dans l'antiquité classique.

(2) Sur la fondation du Mur des Milésiens et son histoire, voir Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 28-29, 32-33, 44-47. Pour Hérodote, les plus anciens établissements grecs d'Égypte étaient « les Camps » de la branche pélusienne (II, 154). — (3) II, 59.

au village d'Abousîr, au sud et non loin de Semmenoûd (l'ancienne Sébennytos), sur la rive gauche de l'ancienne branche sébennytique (1).

L'historien nous apprend que la *seconde* en importance des grandes panégyries égyptiennes y avait lieu en l'honneur d'Isis (2). On doit voir dans cette panégyrie, malgré une certaine contradiction dans les termes, celle qu'il a déclarée ailleurs « *la plus grande fête* de la plus grande déesse » (3). Il décrit à cette occasion avec une extrême minutie le rituel du sacrifice du bœuf. Pendant ce sacrifice, qu'un jeûne précédait, chacun des assistants se frappait en signe de deuil. Les Cariens d'Égypte allaient plus loin : ils se tailladaient le front, ce qui, ajoute notre auteur, montrait évidemment qu'ils étaient des étrangers. En l'honneur de quel dieu manifestait-on ces signes de douleur? Hérodote ne se croit pas permis de le révéler (4).

Ce sont là des détails circonstanciés; néanmoins il n'est pas probable qu'ils soient d'un témoin oculaire. Nous reconnaissons ici la fête qui se célébrait à une même époque, — au mois de Khoïak, — avec les mêmes rites, — ceux précisément de Busiris, — dans seize villes de l'Égypte, parmi lesquelles Saïs est nommément désignée (5). Or nous avons remarqué déjà qu'Hérodote en a parlé à propos de son séjour

(1) Busiris signifie « la maison, le lieu d'Osiris ». Il y avait en Égypte un certain nombre de localités portant ce nom (cf. BRUGSCH, *Dictionn. géograph.*, 166 sqq., 1137 sqq.); mais la situation que lui attribue HÉRODOTE « au milieu du Delta » en fait certainement la capitale du nome busirite de l'époque classique, du 9e nome de la Basse Égypte. Voir J. DE ROUGÉ, *Géographie anc. de la Basse Égypte*, p. 57 sqq. ; BRUGSCH, *die Aegyptologie*, p. 450; MÜLLER-DIDOT, *Ptolemaei Geogr.* (IV, 5.22), Vol. I. pars 2a (1901), p. 710. — (2) II, 59.

(3) Au chap. 61, HÉRODOTE dit qu'il « a déjà décrit comment les Égyptiens célèbrent à Busiris la fête en l'honneur d'Isis ». La description ne peut être que celle du chap. 40; au reste il est manifeste que ces deux chapitres se répètent en partie et en partie se complètent l'un l'autre. — (4) II, 40, 61.

(5) D'après une inscription d'une des petites chapelles d'Osiris édifiées sur le temple d'Hâthor à Dendérah. Pour le détail, cf. C. SOURDILLE, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 85-86.

à Saïs (1). La question se pose donc de savoir si c'est à Saïs ou à Busiris que le spectacle lui en a été donné. La réponse ne peut être douteuse. A Saïs, il a vu le temple; il en a longuement décrit les abords ; il a pénétré dans le palais royal; il a su qu'une fois par an une génisse de bois y était exposée à la lumière, que derrière le sanctuaire était placé le tombeau du dieu au nom ineffable, que sur le lac sacré on représentait les souffrances divines, que pendant une nuit de la fête on allumait des lampes autour de toutes les maisons, que ces lampes, — il était facile de le constater, — étaient des vases emplis d'une huile salée sur laquelle flottait une mèche (2). A propos de Busiris au contraire, il s'est contenté de signaler une manifestation de deuil et de décrire le sacrifice du bœuf; il n'a pas compris que la fête en était la même que celle de Saïs, il a ignoré que les rites en étaient identiques, et que *dans l'une comme dans l'autre cité* on conservait le corps, c'est-à-dire *quelque relique* du dieu (3). Quant au bœuf sacrifié, — dont la tête, chargée d'imprécations, était jetée au fleuve ou vendue aux Grecs (4), — qu'on écorchait, — dont on enlevait les intestins après les avoir maudits, — dans le corps duquel on laissait les viscères et la graisse, — dont on coupait les cuisses, le sacrum, les épaules, le cou, — dont on remplissait le ventre avec des gâteaux de farine, de miel, de raisins secs, de figues, d'encens, de myrrhe et autres substances odoriférantes, — enfin qu'on brûlait en répandant sur le feu une grande quantité d'huile (5), tous les détails donnés sont à ce point minutieux, qu'à moins d'être l'aide lui-même du sacrificateur il était impossible à Hérodote de les connaître d'une vue directe. D'autre part, ce n'est pas nécessairement ni vraisemblablement à Busiris qu'il apprit la manière cruelle dont les Cariens,

(1) Voir ci-dessus, p. 51, n. 6.

(2) Voir ci-dessus, p. 49-51. — (3) A Saïs, on conservait une de ses oreilles (Brugsch, *Dictionn. géograph.*, p. 572 ; cf. J. de Rougé, *Géographie anc. de la Basse Égypte*, p. 26); à Busiris, ses deux mâchoires (Brugsch, l. l., p. 491). — (4) II, 39. — (5) II, 40.

— établis par Amasis à Memphis (1), — manifestaient leur douleur, car, affirme-t-il, dans *toute l'Égypte* ces étrangers procédaient de la sorte (2). C'est par ouï-dire qu'Hérodote a connu la fête de Busiris (3).

Il reste ce simple renseignement que le temple de la ville était « très grand » (4). Cette seule information a plus de valeur pour attester la présence de l'historien à Busiris que toutes celles qui précèdent. Elle nous fait croire sans doute qu'il n'a pas pénétré dans ce temple, que les alentours n'en offraient rien de remarquable ou qu'il n'a pas eu le temps de les décrire ; mais, dans un pays où tant de choses lui ont paru énormes, il n'aurait pas pris note de cette donnée banale si elle n'avait pas été le résultat d'une impression personnelle. Nous croirons donc qu'Hérodote a vu Busiris, toutefois qu'il n'y apprit que peu de chose, et qu'il n'a guère fait qu'y passer.

§ III. Villes situées entre la branche sébennytique et la branche pélusienne.

17. *Mendès.*

Hérodote n'a pas indiqué avec précision où se trouvait Mendès. Il a nommé une branche mendésienne du Nil déri-

(1) II, 154. — (2) II, 61.

(3) Il est une donnée qui à première vue pourrait faire croire qu'Hérodote n'a pas été le témoin à Saïs des grandes fêtes du mois de Khoïak. Il nous dit en effet que la vache de bois où reposait la fille de Mykérinos était transportée hors du palais tous les ans, *à l'époque où les Égyptiens se frappaient en l'honneur du dieu qu'il se refuse à nommer en cette circonstance* (II, 132), c'est-à-dire précisément lors des fêtes du mois de Khoïak. Or il a vu la vache à *l'intérieur du palais* (II, 130-131), par conséquent, semble-t-il, à une époque autre que celle qui vient d'être indiquée. Mais remarquons que la durée de l'exposition est nettement précisée par la légende : la fille de Mykérinos « avait demandé en mourant à son père *de lui faire voir le soleil une fois par an* » (II, 132), c'est-à-dire pendant *une seule journée*. Comme les fêtes de Khoïak duraient 18 jours, du 12 au 30, l'objection signalée n'a pas de valeur. C'est même vraisemblablement parce que le séjour d'Hérodote à Saïs a coïncidé avec ces fêtes qu'il a eu l'occasion de pénétrer à l'intérieur du palais, dans l'enceinte du temple.

(4) II, 59.

vée de la branche sébennytique (1), et il a mentionné le nome mendésien après celui de Tanis, avant celui de Sébennytos (2) ; ces renseignements indiquent seulement que ville et nome étaient dans le Delta. Les documents égyptiens sont plus explicites : ils nous permettent de fixer le site de Mendès, capitale du 16e nome de la Basse Égypte, à quelque distance à droite de l'ancienne branche sébennytique, à l'est et à peu près à la hauteur de Semennoûd (Sébennytos) (3).

Hérodote s'est-il rendu dans cette ville ?

Voici ce qu'il nous en fait savoir. Le dieu en était Pan, qui s'appelait en égyptien Mendès, comme la cité. Les Mendésiens le comptaient « parmi les huit dieux, nés antérieurement aux douze dieux » (4). Peintres et sculpteurs le représentaient « à la manière des Grecs, avec une tête et des jambes de bouc » ; ce n'était pas, ajoute notre auteur, qu'ils se l'imaginassent sous cette forme : ils le croyaient « semblable aux autres dieux » ; quant à la raison pour laquelle ils le représentaient de la sorte, c'était un secret. Tous ceux qui possédaient un temple de ce dieu ou qui habitaient le nome mendésien s'abstenaient de sacrifier boucs et chèvres ; ils tenaient surtout les boucs en grande vénération, même l'un de ces animaux jouissait d'honneurs particuliers au point qu'à sa mort tous les dévots de Pan prenaient le deuil. Hérodote raconte que « de son temps », dans le nome mendésien, un bouc eut publiquement commerce avec une femme, aventure qui obtint une grande notoriété (5).

Il faut remarquer tout d'abord que les gens dont il rapporte

(1) II, 17. — (2) II, 166.

(3) En réalité le site n'en est déterminé qu'à une douzaine de kilomètres près. On le reconnaît (J. de Rougé, *Géographie anc. de la Basse Égypte*, p. 110) dans l'un des deux monticules de décombres du village de Tmaï ou Tmoui el Amdîd ou al Mondîd ; Tmoui est l'ancienne Thmouis des auteurs classiques, et dans El Amdîd ou Al Mondîd il faudrait reconaître Mendès. Une difficulté résulte de ce qu'Hérodote distingue le nome thmouite du nome mendésien ; aussi a-t-on placé parfois Mendès un peu plus au nord, à Tell Dibleh. Cf. J. de Rougé, l. l., p. 108-110.

(4) II, 46. L'historien dit ailleurs que les douze dieux sont nés des huit dieux (II, 43). — (5) II, 46, cf. 42.

ici les coutumes ou les propos ne sont jamais donnés expressément comme les habitants de la ville même; ils sont tous et toujours désignés sous cette forme imprécise : « ceux qui possèdent un temple du dieu Mendès ou qui sont du nome mendésien » ; si par deux fois il les appelle simplement « les Mendésiens », il ressort de son texte avec la plus complète évidence que ce n'est là qu'une expression abrégée ayant toute compréhension, c'est-à-dire tout le vague de l'énumération précédente (1). En second lieu, la nature même des données ne présente rien qui nous porte à leur attribuer une origine proprement mendésienne. L'aventure provoquée par la furie du bouc se produisit, assure Hérodote, dans le *nome*, et « parvint à la connaissance de *tout le monde* » ; Pindare a pu parler de la brutalité non pas d'un bouc, mais des boucs de Mendès (2), sans qu'on infère de là qu'il ait sûrement visité cette ville. De même la théorie des trois séries divines, dont la première aurait compté huit dieux et la seconde douze dieux nés des premiers, est attribuée ailleurs par notre auteur, non plus aux Mendésiens, mais aux *Égyptiens en général*, à propos de Pan lui-même (3), d'Héraklès qui n'était pas de Mendès (4), de Léto qui était de Saïs (5), et d'Osiris qui appartenait à toute l'Égypte (6). Allons plus loin. Si la conception de ces cycles est égyptienne, le développement, tel qu'Hérodote nous permet de le comprendre, n'en est pas égyptien (7); la représentation de Pan avec *seu-*

(1) Chap. 42 : « *Tous ceux qui possèdent un temple de Mendès* [le dieu] ou *qui sont du nome mendésien*... épargnent les boucs et les chèvres ». — Chap. 46 : « Voici pourquoi les Égyptiens *dont j'ai parlé* ne sacrifient ni chèvres ni boucs : *les Mendésiens* comptent Pan etc. *Les Mendésiens* ont beaucoup de vénération pour les boucs et les chèvres, etc. » Ainsi ces Mendésiens sont les *Égyptiens dont il a parlé,* et les Égyptiens dont il a parlé, au chapitre 42, sont « tous ceux qui possèdent un temple de Mendès ou sont du nome mendésien ».

(2) Pindare, fragm. 215 : Αἰγυπτίαν | Μένδητα... | ...αἰγιβάται | ὅθι τράγοι γυναιξὶ μίσγονται. — (3) II, 145. — (4) II, 43, 145. — (5) II, 156.

(6) II, 145. L'universalité du culte de Dionysos-Osiris et de Déméter-Isis en Égypte est attestée par Hérodote, II, 42.

(7) Voir à ce sujet C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 48 sqq., notamm. p. 54.

lement une tête et des jambes de bouc ne l'est pas davantage, non plus que cette idée qu'il « était semblable aux autres dieux » : cette répartition des dieux dans les séries divines, cette substitution d'un Pan-satyre à l'Osiris-bouc ou bélier (1) et des dieux anthropomorphes de la Grèce aux dieux-animaux de l'Égypte, tout cela appartient, comme les prétendus mystères égyptiens (2), comme la légende d'Osiris elle-même, du moins celle que nous rapporte Hérodote (3), à un vaste et cohérent système de spéculations grecques sursaturées d'orphico-pythagorisme, dont nous n'avons aucune raison de chercher spécialement l'origine à Mendès (4). Si l'on ajoute maintenant à ces considérations que notre auteur n'a rien, absolument rien mentionné de cette ville, ni monument, ni fête, ni quoi que ce soit qui lui fût tombé sous les sens, qu'il n'a pas fait allusion à une seule information qu'il aurait obtenue personnellement des gens du pays, on estimera comme infiniment probable qu'il n'a pas visité, qu'il n'a pas même vu la ville de Mendès.

18. *Anysis.*

« Les prêtres [de Memphis] racontaient qu'après Asychis un aveugle de la ville d'Anysis, appelé aussi Anysis, était monté sur le trône » (5). Il y avait un nome du Delta auquel cette localité donnait son nom (6). Hérodote n'en a rien dit d'autre. Il y a des raisons de penser qu'Anysis représente la ville appelée postérieurement Hérakléopolis parva, la Ha-

(1) Le dieu de Mendès était une forme d'Osiris; c'était Osiris incarné, non dans un bélier, comme on le dit généralement, mais dans un bouc (Cf. Ed. Meyer, dans la *Zeitschrift fur ägypt. Sprache*, 1904, p. 98-100). Voir à ce sujet C. Sourdille, l. l., p. 165-168.

(2) Sur les mystères égyptiens, voir C. Sourdille, l. l., p. 290-336, particulièrement p. 333-335. — (3) Voir C. Sourdille, l. l., p. 397-398.

(4) Je suis obligé ici de me contenter d'affirmations. L'examen de ces questions trouvera sa place dans le second volume de mon ouvrage sur *Hérodote et la religion de l'Égypte*. Sur le caractère grec de la religion égyptienne dans l'œuvre d'Hérodote, voir le premier volume du même ouvrage (*comparaison des données...*) p. 381-390.

(5) II, 137. — (6) II, 166.

nes d'Isaïe, la Khininsi des Annales d'Assourbanabal, dans la région de Tanis (1).

Ce nom d'Hérakléopolis porté postérieurement par cette cité paraît à première vue la désigner comme l'un des endroits où Hérodote a pu se renseigner sur l'Héraklès égyptien. On sait en effet combien il s'est intéressé à ce dieu en Égypte (2). Toutefois, outre que le nom d'Hérakléopolis est justement postérieur, l'historien n'a mentionné Anysis qu'une seule fois, à propos, non pas d'Héraklès, mais d'un pharaon légendaire ; encore cette mention intervient-elle dans un récit conté à Memphis. Nous n'avons donc aucun motif de croire qu'il ait fait dans Anysis le moindre séjour.

19. *Les Tarichées de Péluse.*

Au rapport d'Hérodote, les « Ioniens », qui bornaient l'Égypte au Delta et assignaient à la Libye ou à l'Arabie tout ce qui s'en trouvait à l'ouest ou à l'est, considéraient les Tarichées de Péluse comme la localité la plus orientale de l'Égypte (3). C'est sans doute que Péluse, étant située sur la rive droite de la branche pélusienne, n'appartenait pas selon eux au Delta (4). Les Tarichées, comme l'indique le nom, étaient un établissement de salaisons ; Hérodote en cite encore un près de Canope (5). On ne saurait voir là des localités autonomes : c'étaient des sortes de faubourgs dépendant des villes dont ils portaient le nom. Qu'Hérodote ait ou

(1) Cf. WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 494. BRUGSCH (*Die Aegyptologie*, p. 453) considère la région égyptienne (*K*)*h-n-s* comme un district du 20e nome (Arabie), « peut-être le nome Séthroïte ou Séthraïte avec Hérakléopolis parva comme capitale ». Mais alors le nome Séthroïte serait à l'est de la branche pélusienne, comme l'indiquent en effet STRABON, (XVII, I. 24) et PTOLÉMÉE (IV, 5. 24). Pourtant STRABON (*ibid.*) signale qu'ARTÉMIDORE comptait le même nome parmi les dix du Delta, et l'*Itinéraire d'Antonin* (éd. WESSELING, 1735, p. 152.5 : *Herakleus*), JOSÈPHE (*Bell. Judaïc.*, IV, 5. 11), ÉTIENNE DE BYZANCE (s. v.) placent Hérakléopolis entre Tanis et Péluse. En somme la situation exacte d'Hérakléopolis reste à déterminer.

(2) Cf. II, 42-45, 83, 113, 145-146. — (3) II, 15. — (4) Voir ci-dessus, p. 59. — (5) II, 113. Cf. ci-dessus p. 35.

n'ait pas traversé le Nil pour visiter les Tarichées de Péluse, c'est un point non-seulement impossible à élucider, car il n'a fait mention de celles-ci qu'en reproduisant une théorie qui n'est pas la sienne, mais encore tout accessoire : s'y fût-il rendu, qu'on ne regarderait pas cette excursion comme une étape particulière de son voyage en Égypte, elle se confondrait avec son arrêt à Péluse. La seule question qui importe, — question qui sera examinée plus loin, — est donc de savoir s'il a vraiment séjourné à Péluse même.

§ IV. Villes situées entre le Nil et la frontière orientale de l'Égypte.

20. *Héliopolis* (Ἡλίου πόλις).

La situation d'Héliopolis est assez facile à déterminer d'après les données d'Hérodote. « De la mer à Héliopolis, dit-il, l'Égypte est large (1) » ; au contraire, « à partir d'Héliopolis en remontant vers le sud, l'Égypte est étroite, car d'un côté s'étend la montagne d'Arabie ;... d'autre part, du côté de la Libye, s'étend une autre montagne... » (2). Il a donc placé cette ville vers la pointe même du Delta, et de fait elle se trouvait un peu à l'est de Kerkasore, localité « près de laquelle, dit-il, le Nil se sépare » en trois branches (3). Aussi l'historien établit-il généralement par rapport à Héliopolis la mesure des distances dans la Basse et la Haute Égypte (4).

Il s'y est rendu pour la raison suivante. Les prêtres d'Héphæstos à Memphis lui ayant appris beaucoup de choses, il désira contrôler ces renseignements ; il alla donc interroger sur les mêmes sujets les prêtres de Thèbes et d'Héliopolis. Les Héliopolitains, ajoute-t-il, étaient considérés comme « les plus doctes des Égyptiens » (5). Il s'agit ici de rechercher ce que son séjour à Héliopolis lui a permis soit de contrôler soit d'apprendre.

(1) II, 7. — (2) II, 8. — (3) II, 15, 17. — (4) II, 7, 8, 9. — (5) II, 3.

Les points sur lesquels tous ces prêtres furent unanimes ne sont pas, du moins d'après le témoignage explicite de notre auteur, en fort grand nombre. On lui « prouva » que les Égyptiens avaient les premiers constitué l'année d'après leurs connaissances astronomiques, nommé les dieux, institué le culte, gravé sur la pierre des figures d'êtres vivants ; on ajouta que Ménès avait été le premier roi d'Égypte et qu'alors tout le pays, depuis la mer jusqu'à la hauteur de ce qui fut plus tard le lac de Mœris, n'était qu'un vaste marais (1). A ce propos Hérodote nous communique le résultat de ses observations personnelles sur la nature du sol égyptien, et plus nulle part il n'est question des autres points sur lesquels les prêtres des trois cités auraient été d'accord.

Il y a tout lieu de croire que, si la précédente énumération est courte, ce n'est pas seulement par l'effet du hasard. L'unanimité des informateurs n'a pu se manifester que sur quelques autres détails sans grande importance. En ce qui concerne l'histoire telle qu'Hérodote nous la fait connaître, il n'est pas vraisemblable qu'il en ait longuement entendu parler à Héliopolis (2). Les traditions qu'il a rapportées sont d'origine saïte, naucratite, butique, et, pour la période antérieure à Psammétichos, surtout memphite : aucune n'apparaît héliopolitaine ; et même la plupart, parce qu'elles sont des légendes se rattachant à des coutumes, des monuments, des oracles d'une ville déterminée, n'étaient pas telles qu'elles pussent être généralement contrôlées ailleurs, notamment à Héliopolis. Cette cité n'a joué à peu près aucun rôle dans l'histoire politique ; ni sa situation géographique, ni les circonstances n'en ont fait une ville commerciale, et ce ne sont pas ses monuments, — Hérodote y mentionne tout

(1) II, 4.

(2) Ni du reste à Thèbes, car aucun des pharaons thébains ne figure en tant que thébain dans son ouvrage, et même les rapports des pharaons de la Basse Égypte avec Thèbes n'y sont pas mentionnés davantage. Il sera question du voyage d'Hérodote à Thèbes dans le chapitre IV du présent ouvrage.

juste le temple d'Hélios (1), — qui étaient de nature à y attirer en foule les étrangers : en somme, localité paisible, elle n'était pas un centre où les légendes rencontrassent des conditions favorables pour se répandre ou se développer. Sans doute une grande panégyrie s'y célébrait tous les ans, la quatrième en importance des fêtes de l'Égypte (2). Mais ce n'était pas, comme celle de Bubastis (3), une grande foire où l'on affluait de tous côtés pour des motifs divers : c'était un pèlerinage où l'on venait seulement offrir des sacrifices (4). Sans doute encore les Héliopolitains avaient un grand renom de science (5). Des traditions rapportées par des écrivains d'époque postérieure leur donnent même pour disciples Pythagore et Solon (6) : ces traditions étaient probablement anciennes, plus anciennes qu'Hérodote, car il a pensé à Pythagore en parlant de ceux qui ont emprunté aux Égyptiens le dogme de la métempsychose (7), et il a fait voyager Solon en Égypte (8). Mais ce que ces personnages illustres étaient venus apprendre à Héliopolis, ce n'était pas l'histoire du pays, c'étaient des doctrines philosophiques, scientifiques, religieuses. Il est certain que les mêmes prêtres auraient pu communiquer à Hérodote des traditions véritablement égyptiennes, mais il importe de remarquer que ce sont justement celles-là qui sont absentes de son ouvrage. Au reste nulle part il ne fait intervenir à propos d'un fait plus ou moins historique le nom de la cité : il a rapporté seulement que Phéron fit élever deux grands obélisques devant le temple d'Hélios, et c'est dans un conte d'origine memphite (9). Pour la partie historique de son œuvre Hérodote ne paraît avoir tiré aucun avantage appréciable de son séjour à Héliopolis.

(1) II, 73. Le temple d'Hélios est également cité II, 111, mais sans le nom de la ville. — (2) II, 59. — (3) II, 60. — (4) II, 63.

(5) Cette donnée d'Hérodote (II, 3) est très exacte. Si Héliopolis n'eut jamais d'importance politique, aucune localité n'eut plus d'influence sur la mythologie égyptienne. Cf. C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 196-197.

(6) A Héliopolis, Pythagore aurait eu pour maître Œnouphis (Plutarque, *De Iside et Osiride*, 10) et Solon Psenôphis (id., *Solon*, 26).

(7) II, 123. — (8) I, 30; II, 177. — (9) II, 111.

Toutefois il ne nous a pas entretenus que de l'histoire de l'Égypte. Il a traité aussi de la religion. Précisément, parlant de ses conversations avec les prêtres de Memphis, de Thèbes et d'Héliopolis, il fait cette inquiétante réserve : « Parmi les récits que j'ai entendus, je ne suis pas disposé à répéter ceux qui concernent les choses divines; je n'en citerai que des noms, persuadé que tous les hommes en ont une égale connaissance. S'il m'arrive d'en mentionner quelque chose, c'est aux nécessités de mon sujet que ces mentions seront dues » (1). Mais ce texte ne doit pas nous faire désespérer de savoir jusqu'à quel point il a été renseigné même sur la religion à Héliopolis. Il y a des raisons de penser que partout où des scrupules lui ont fermé la bouche il a du moins signalé expressément son silence (2). Or quels sujets sont ainsi explicitement réservés ? C'est la raison pour laquelle on représentait Pan avec une tête et des jambes de bouc (3); la raison de la haine portée aux pourceaux et du sacrifice qui s'en faisait une fois par an à Dionysos et à Séléné (4); la raison d'un détail des phallagogies célébrées en l'honneur de Dionysos (5); la raison de la fête « des lampes allumées » à Saïs (6); la raison pour laquelle on ne pouvait faire usage de vêtements de laine soit pour entrer dans les temples soit pour ensevelir les défunts (7); la raison du culte rendu aux animaux (8); enfin le nom, par cinq fois déclaré ineffable, d'un dieu mort (9) que nous savons être Osiris (10). Or, suivant toute vraisemblance, la fête des lampes allumées lui a été expliquée à Saïs (11); la raison de la représentation de Pan, qui se relie étroitement à cette théorie que tous les dieux en réalité se ressemblent (12), la raison de la défense de faire

(1) II, 3. Le sens de ce passage obscur est examiné dans C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, chap. Ier, p. 1-19 (voir particulièrement p. 18-19).

(2) Les raisons qu'on a de penser ainsi sont exposées dans C. Sourdille, l. l., p. 20-26.

(3) II, 46. — (4) II, 47. — (5) II, 48. — (6) II, 62. — (7) II, 81. — (8) II, 65. — (9) II, 61, 86, 132, 170, 171. — (10) Cf. C. Sourdille, l. l., p. 66-69.

(11) II, 62. — (12) II, 46.

usage de vêtements de laine en certaines circonstances, celle du culte rendu aux animaux, toutes ces raisons, en tant que mystérieuses, sont des spéculations étrangères aux religions de l'Égypte (1). De tout le reste, qui appartient au mythe osirien, on doit penser la même chose : cette légende, où nous voyons Artémis reconnue pour sœur d'Apollon (2), où apparaît Léto qui leur sert de mère (3), où nous n'apercevons ni Hermès (Thot) dont Hérodote ne sait guère que le nom (4), ni Anubis dont il ignore le nom même, cette légende porte quelques marques évidentes d'une mentalité grecque. Et non-seulement ces particularités, mais toute la religion égyptienne rapportée par Hérodote, mystères, oracles, doctrines, manifestent un semblable caractère (5). Si l'on conçoit qu'il ait pu recevoir ces renseignements dans un centre grec d'Égypte, a-t-on quelque motif de croire qu'il les ait obtenus ou même qu'il les ait sérieusement contrôlés à Héliopolis ?

L'histoire et la religion mises ainsi à part, ce qu'il a dû y apprendre fut sans doute sans grande portée. Il n'est pas même certain qu'il y ait été informé des mesures dont il indique l'évaluation par rapport à cette ville, car il est naturel qu'on ait connu à Memphis et ailleurs la longueur du Delta d'une part, et de l'autre la longueur de l'Égypte au-dessus de la bifurcation du Nil. Il reste qu'il a mentionné la fête d'Hélios, quatrième des grandes panégyries égyptiennes (6), pendant laquelle on se contentait d'offrir des sacrifices (7); qu'il a cité deux obélisques prétendûment élevés par Phéron devant le temple du même dieu (8); enfin qu'il a parlé du phénix (9). La légende de cet oiseau fabuleux, aux ailes en partie dorées et en partie rougeâtres, gros comme un aigle, qui tous les cinq cents ans venait d'Arabie déposer

(1) Sur l'absence de mystères au sens grec du mot voir C. Sourdille, l. l., p. 290-336, partic. p. 333-336. Les spéculations dont il s'agit plus spécialement ici sont orphico-pythagoriciennes.

(2) II, 156. — (3) *Ibid.* — (4) II, 67, cf. 138. — (5) Voir à ce sujet C. Sourdille, l. l., p. 381-390, 397-398. — (6) II, 59. — (7) II, 63. — (8) II, 111. — (9) II, 73.

dans le temple d'Hélios le corps de son père, est le seul récit dont il rejette la responsabilité sur les Héliopolitains. Ce n'est assurément pas beaucoup (1). D'après le peu de chose qu'il a pu apprendre dans leur cité et le peu de chose qu'en fait il en rapporte, il paraît bien n'y avoir fait qu'un assez bref séjour.

21-22. *Patumos. Buto (dArabie).*

Deux villes présentent dans l'ouvrage d'Hérodote cette particularité qu'elles sont attribuées à l'Arabie, bien que l'historien en ait parlé à propos de son voyage en Égypte : c'est Patumos et Buto.

De Patumos, « ville d'Arabie », il nous rapporte seulement qu'elle se trouvait sur le canal reliant le Nil à la mer Érythrée (2). De cet unique renseignement il est impossible, du moins provisoirement, de conjecturer s'il s'y est rendu.

Voici ce qu'il nous apprend de Buto. « Il y a en Arabie un endroit situé près de la ville de Buto. Je m'y rendis pour m'informer des serpents ailés. Y étant arrivé, je vis des os et des épines dorsales de serpents en quantité impossible à évaluer. Ces épines formaient des tas nombreux, les uns énormes, d'autres moyens, d'autres petits. Le lieu où elles sont amoncelées est tel que je vais dire : c'est un endroit où un étroit défilé débouche dans une vaste plaine; cette plaine se relie à celle d'Égypte. On dit que dès le commencement du printemps les serpents ailés volent d'Arabie vers l'Égypte, mais que les ibis, allant à leur rencontre jusqu'à ce débouché, les empêchent de passer et les tuent » (3). Ces serpents, qui gardaient les arbres à encens au fond de l'Ara-

(1) C. Sourdille, l. l., p. 199 : « En résumé les trois données de l'historien sont extrêmement sommaires ou inexactes : alors que les Héliopolitains avaient gardé leur vieux renom de sagesse, malgré l'effacement relatif à cette époque de leur divinité, elles sont insuffisantes à nous faire soupçonner non-seulement le grand rôle de Râ dans la mythologie égyptienne, mais l'importance qu'il possédait même comme dieu local d'Héliopolis ».

(2) II, 158. — (3) II, 75.

bie, et que les indigènes éloignaient de là en brûlant du styrax (1), « ressemblaient aux serpents d'eau ; leurs ailes dépourvues de plumes rappelaient celles des chauves-souris » (2).

Bien qu'Hérodote ne l'ait pas dit d'une manière absolument formelle, Buto était sûrement en Arabie. Puisqu'une « vaste plaine » s'étendait entre l'endroit où gisaient les restes des serpents et la plaine égyptienne, Buto n'aurait pas été dans le voisinage immédiat de cet « endroit d'Arabie » si elle avait été en Égypte (3).

Quant aux serpents volants, l'histoire naturelle les ignore. Peut-on croire qu'Hérodote ait visité Buto et qu'il y ait entendu parler d'un tel conte ? On a supposé qu'il s'agissait de sauterelles, « qui étaient déjà, qui sont encore aujourd'hui un vrai fléau pour le pays, et dévastent, malgré la poursuite des ibis et d'autres oiseaux, des champs entiers en quelques heures » (4) : à quoi il a été répondu que les sauterelles n'ont point d'os, et que ce sont les tas d'ossements situés près de Buto qui ont provoqué le récit d'Hérodote (5). Suivant une autre hypothèse, la légende reposait sur un fait exact, inexactement rapporté par la renommée, à savoir « l'existence dans l'Inde orientale de lézards d'arbre du genre dragon, munis non pas assurément d'ailes, mais d'un parachute en forme de demi-cercle qui y ressemble » (6). Toutefois on ne voit pas comment cette légende se serait

(1) III, 107. — (2) II, 76.

(3) Pour que Buto eût été en Égypte, il faudrait admettre que le défilé près duquel se trouvaient les restes des serpents eût débouché, *extérieurement à l'Égypte,* dans la vaste plaine d'Arabie. Comme il s'agit de serpents volant du sud de l'Arabie, le « débouché » était nécessairement, au contraire, du côté du défilé aspectant l'Égypte, et par conséquent la « vaste plaine d'Arabie » le séparait, ainsi que Buto, de la plaine égyptienne. Voir plus loin, p. 80-81.

(4) Brugsch dans Stein, *ad Herod.*, II, 75. 3. L'hypothèse semble remonter à Miot, qui l'a indiquée dans sa traduction d'Hérodote (1823). — (5) Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 319.

(6) Id., *ibid.* C'est indûment que M. Wiedemann (l. l., p. 318) prend prétexte de l'expression λόγος ἐστί pour voir dans cette légende un emprunt fait par Hérodote à Hécatée.

localisée à Buto d'Arabie, et d'autre part il est remarquable que le prophète Isaïe mentionne aussi, et justement à l'est de l'Égypte, des serpents volants (1). Une troisième hypothèse a été naguère émise : la légende aurait son origine dans la représentation fréquente d'Uto (Outit), déesse de Buto (P-uto), en serpent aux ailes éployées (2). Mais, outre que cette hypothèse ne répond pas aux deux objections précédentes, notons que dans la figuration égyptienne le serpent est l'uræus-naja aux joues élargies et aplaties par la colère, et que ses ailes ont toujours des plumes soigneusement, minutieusement indiquées ; tout au contraire, les serpents dont parle Hérodote « ressemblaient à des serpents aquatiques, et leurs ailes sans plumes rappelaient celles des chauves-souris ». Ce qu'il y a de plus vraisemblable, d'après le témoignage d'Isaïe, c'est qu'il exista autrefois dans cette région des animaux, — apparemment des lézards-dragons, — qui aujourd'hui ne s'y rencontrent plus (3). Il n'est donc pas incroyable a priori que l'historien ait pu entendre parler de cette légende à Buto d'Arabie et par conséquent qu'il s'y soit rendu. Remarquons d'ailleurs qu'il ne prétend nulle part avoir vu de ses yeux autre chose que des « ossements » de serpents, que ces ossements étaient des « épines » dorsales, et que la mention des ailes est uniquement attribuable à ses informateurs.

Il reste à savoir où étaient Patumos et Buto.

(1) Isaïe, XXX, vers. 6. La mention faite deux versets plus haut (vers. 4) de Tanis et de Hanes (l'Anysis d'Hérodote, voir ci-dessus, p. 66-67) montre qu'il s'agit bien ici de la région située à l'est de l'Égypte.

(2) Sethe, dans la *Real Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, s. v. *Buto* 3 ; le même auteur remarque (s. v. *Buto* 1, l. l.) que Uto est parfois donnée par les textes comme protectrice de la « terre divine », c'est-à-dire de la terre de l'encens.

(3) On sait que les ibis, qui, au temps de Strabon (XVII, 2. 4), pullulaient encore dans les rues d'Alexandrie au point d'y être insupportables, ont complètement disparu de l'Égypte. De même les lézards d'arbre dont parle M. Wiedemann, qui ne se trouvent plus que dans l'Inde orientale, ont pu exister dans les environs des lacs amers. Le conte de Sinouhit, la traduction du Pi-hahiroth de l'*Exode* XIV, v. 2 (Septante, versions coptes) par « domaine » et d'autres textes montrent que cette région aujourd'hui déserte était anciennement cultivée.

Le site de Patumos est connu avec certitude ; il a été fouillé à environ dix-sept kilomètres à l'ouest d'Ismaïlîyah. C'est l'ancienne Pithom de la Bible (1), en égyptien Pi-toumou, « lieu du dieu Toumou », aujourd'hui Tell el Maskhoûtah (2).

L'emplacement de Buto d'Arabie, ville dont nul autre auteur n'a jamais parlé, est inconnu. Il importe d'essayer de le déterminer. Comme on va le voir, cette recherche est de nature à nous apprendre si Hérodote a passé par Patumos, et jusqu'à quel point approximativement il s'est, dans cette région, avancé à l'est du Nil.

Tout d'abord Buto d'Arabie n'est pas la ville rendue célèbre par l'oracle de Léto. Celle-ci était située, au témoignage de l'historien, près de la branche sébennytique du Nil (3), et les géographes postérieurs, notamment Strabon et Plotémée (4), la placent plus précisément encore au nord-*ouest* du Delta. Celle-là au contraire, par le seul fait qu'elle était en Arabie, se trouvait nécessairement à l'est de la branche pélusienne, en dehors du Delta (5).

D'après l'hypothèse la plus récemment proposée et qui paraît généralement admise, Buto d'Arabie ne serait autre que la ville nommée *Amt* par les documents égyptiens, la métropole du dix-neuvième nome de la Basse-Égypte (6). Pour la raison déjà indiquée on doit rejeter cette opinion, si, comme il semble, le site d'Amt doit être reconnu à Tell Nébesheh, à treize kilomètres environ au sud-est de Tanis (Sân), c'est-à-dire sensiblement *à l'ouest* de l'ancienne branche pélusienne. Sans doute le nom sacré de la cité était *P-uto*, « la résidence d'Uto », et le nome était par excellence le territoire de la déesse, mais cette particularité ne peut prévaloir contre la donnée d'Hérodote que Buto, où il déclare

(1) *Exode*, I, v. 11.

(2) Ed. Naville, *The Store-City of Pithom and the Route of the Exodus*, 1er mémoire de l'*Egypt Exploration Fund*, 1885. — (3) II, 155. — (4) Strabon, XVII, 1. 18 ; Ptolémée, IV, 5. 20. — (5) Cf. Hérod., II, 15-18.

(6) Voir à ce sujet Griffith dans Petrie, *Tanis*, Part II, *Nebesheh (Am) and Defenneh (Tahpanhes)*, 5e mém. de l'*Egypt Exploration Fund*, 1888, p. 37 ; J. de Rougé, *Géographie anc. de la Basse Égypte*, p. 126-127.

s'être rendu, était en *Arabie*. S'il a pu déclarer que Bubastis, située pourtant sur la rive *droite* de la branche pélusienne, donc en Arabie d'après les Ioniens, était « dans la plaine égyptienne » (1), croira-t-on que pour lui Amt-Nebesheh, située *à gauche* de la même branche, dans l'intérieur du Delta par conséquent, n'était plus en Égypte ? Il est vrai encore que, suivant Ptolémée, un nome appelé Arabie appartenait à la Basse Égypte; mais ce nome, le vingtième, avait pour chef-lieu Phacusa (2), que Strabon place à l'entrée du canal de la mer Érythrée (3), et dont on a reconnu l'emplacement à Saft el Henneh (4); il ne peut donc être confondu avec le dix-neuvième, dont Amt était la métropole. Ainsi Amt-Nebesheh, ne se trouvant ni à l'orient du Delta ni dans le nome appelé postérieurement Arabie, n'est pas Buto d'Arabie.

Au reste cette opinion, comme les autres qui ont été émises sur le même sujet, et qui cherchent Buto à la lisière du désert oriental (5), ne tiennent pas compte de toutes les données d'Hérodote. En réalité celles-ci suggèrent une hypothèse complètement différente.

« Il y a, dit-il, en Arabie un endroit situé près de la ville de Buto; *je me rendis* à cet endroit pour m'informer des serpents ailés » (6). Il résulte déjà de cette manière de parler, rare chez notre auteur (7), qu'il a fait un voyage spécial dans cette localité, qu'elle n'était pas sur sa route, qu'il s'est à cette occasion écarté de son itinéraire. Or son itinéraire n'est pas difficile à déterminer dans cette région de l'Égypte.

(1) Hérodote dit exactement ceci (II, 158) : « Le canal (de la mer Érythrée) tire ses eaux du Nil un peu au-dessus de Bubastis... Il est creusé d'abord dans cette partie de la *plaine égyptienne* qui regarde l'Arabie etc. », d'où il suit que, pour l'historien, Bubastis était bien en Égypte.

(2) Ptolémée, IV, 5. 24. — (3) Strabon, XVII, 1. 26. — (4) Ed. Naville, *Goshen and the Shrine of Saft el Henneh*, 4e mém. de l'*Egypt Exploration Fund*, 1887.

(5) Wilkinson dans Rawlinson, *ad Herod.*, II, 75, place Buto près de Belbéis, et Stein, *ad Herod.*, II, 75, près de Bubastis. — (6) II, 75.

(7) Cf. une expression de même sens II, 3, pour indiquer les voyages d'Héliopolis et de Thèbes.

Patumos et Buto laissés de côté, les noms de Bubastis, de Daphnæ (les Camps), de Péluse, de Paprémis, les seuls qu'il cite, indiquent qu'il a suivi la branche pélusienne; il ne s'écartait donc pas de sa route en visitant les villes de la frontière orientale, et c'est par conséquent plus à l'est qu'il est allé voir Buto.

Précisons davantage. Ce n'est pas seulement Buto qu'il a placé en Arabie, c'est aussi Patumos. La situation de Patumos doit donc nous renseigner sur ce qu'il entend ici par Arabie. Or l'emplacement s'en trouve, on l'a déjà dit, à Tell el Maskhoûtah, à l'ouest d'Ismaïlîyah, dans cette étroite bande de terre cultivée, — l'Ouâdy Toumîlât, — qui s'étend à travers le désert depuis la plaine égyptienne jusqu'au lac Timsah, et que traversait le canal de la mer Érythrée. Comme Buto n'était assurément pas en plein désert, c'est de toute nécessité dans cette bande de terrain qu'elle était située.

Se trouvait-elle en-deçà ou au-delà de Patumos ? Remarquons comment s'exprime Hérodote en décrivant le trajet du canal. « Tirant son eau du Nil un peu au-dessus de Bubastis, il se dirige du côté de Patumos, ville d'Arabie, et aboutit à la mer Érythrée » (1). Patumos, on le voit, n'intervient ici que pour indiquer la direction du cours d'eau à partir de Bubastis. Les localités n'abondaient sûrement pas dans cette région, qui compte aujourd'hui à peine quelques misérables villages : on doit croire qu'en nommant Patumos l'historien a eu en vue la première « ville » rencontrée sur le canal, et que par conséquent la « ville » de Buto était située au-delà.

La spécification du lieu où gisaient les restes des serpents volants près de Buto confirme cette hypothèse en la précisant. C'était, dit Hérodote, « à l'endroit où un étroit *défilé* débouche dans une vaste plaine qui se relie à celle d'Égypte » (2). Pourquoi les serpents qui, d'après la légende, volaient du pays de l'encens (3) vers la vallée du Nil se pré-

(1) II, 158. — (2) II, 75. — (3) III, 107.

sentaient-ils tous au même défilé ? Cette raison était sûrement la suivante. On ne supposait pas qu'ils traversassent la mer Rouge ni la région de montagnes (1) et de lacs qui lui faisaient suite ; mais arrivés juste à l'extrémité nord de la barrière ainsi formée, ils devaient se serrer en rangs compacts pour obliquer vers l'ouest : c'est là que les ibis les attendaient, car, une fois le défilé franchi, les serpents avaient du large pour échapper au moins en partie au massacre ; c'est donc à l'extrémité de cet obstacle, vers le nord des Lacs amers (2),

(1) Cf. Hérod., II, 158 : Le canal « va longtemps de l'est à l'ouest, puis il prend par des *défilés* en se portant... vers le sud et le notos jusqu'au golfe d'Arabie ».

(2) Dans l'alinéa suivant je proposerai pour une autre raison de chercher le site de Buto dans les environs mêmes du lac Timsah, mais la seule considération de la barrière dont je parle ne permet pas ici cette précision relative. Voici, emprunté à l'*Atlas of ancient Egypt*, p. 9 (*Special Publication of the Egypt Exploration Fund*, 1894) le résumé de ce qu'on pense aujourd'hui sur le prolongement du golfe arabique vers le nord dans l'antiquité (Patumos y est désigné sous son nom postérieur d'Héroopolis) : « Les écrivains grecs et romains qui parlent d'Héroopolis sont unanimes à déclarer que la cité était près de la mer, à l'extrémité du golfe arabique, qu'on appelait aussi *héroopolite ;* c'est pourquoi on suppose que même au temps des Romains la mer Rouge s'étendait beaucoup plus au nord qu'elle ne le fait maintenant, et que les Lacs amers étaient alors sous l'eau. Linant-Bey considérait comme géologiquement prouvé que, sous les pharaons de la XIX[e] dynastie, le lac Timsah et les vallées de Saba Biar et d'Abou Balah faisaient partie de la mer Rouge. Cette vue est confirmée par les caractères physiques de la région, car la dépression du lac Timsah est une étroite extension vers l'ouest qui présente l'apparence d'une tête de golfe. La mer se serait ainsi étendue jusqu'à trois milles au plus d'Héroopolis. Graduellement l'eau se retira, la communication entre la cité et le golfe fut partiellement coupée, et là où avait été la mer Rouge restèrent seulement des marais salés, qui ont été appelés par Strabon et Pline les Lacs amers. » — Il me semble qu'on a tiré des conclusions erronées des témoignages classiques, dont le principal est assurément celui de Strabon. Si cet écrivain a, d'après Ératosthène, considéré le golfe arabique comme s'étendant jusqu'à Héroopolis (notamment XVI, 4. 2 ; 4. 4 ; XVII, 1. 35 ; 3. 20 ; cf. Ptolémée, IV, 5. 7), il ne faut voir là qu'une simple manière de parler : le canal de la mer Érythrée « traverse, dit-il, les lacs nommés amers ; ils étaient autrefois [effectivement] amers, mais le susdit canal ayant été creusé, ils ont changé de nature par le mélange du fleuve ; et maintenant ils sont poissonneux et pleins d'oiseaux de marais » (XVII, 1. 25). On peut croire qu'au temps de la XIX[e] dynastie la mer s'étendait jusqu'au lac Timsah et le site d'Ismaïlîyah, car, d'après un bas-relief de Karnak, à l'époque de Sétoui I[er], un canal unissait le Nil à la région des lacs ; mais la réfection de ce canal par Nécos, puis son prolongement par Darios jusqu'aux abords de la moderne Suez (une stèle de Darios couverte

à l'est de Patumos, que se trouvait le défilé, par conséquent la ville de Buto.

Il est curieux que le même texte conduise par une autre voie à un résultat peut-être plus précis encore. Hérodote assure que « le défilé débouchait dans une *vaste plaine attenante à celle de l'Égypte* ». La plaine était-elle, par rapport au Nil, en-deçà ou au-delà du défilé ? Toutes les hypothèses proposées, par le seul fait qu'elles cherchent Buto sur le bord oriental de l'Égypte même, supposent cette plaine au-delà. C'est une erreur : elle était en-deçà, c'est-à-dire qu'elle s'interposait entre le défilé d'une part et l'Égypte de l'autre. En effet c'était une plaine où débouchaient les serpents *venant d'Arabie*; en outre, s'il avaient été attaqués avant d'entrer dans l'étroit passage, ils auraient eu du champ pour se disperser et la légende ne s'expliquerait plus. S'il en est ainsi, et il ne peut en être autrement, Hérodote nous permet de déterminer cette plaine. « Le canal, dit-il, est creusé d'abord [en d'autres termes le point de départ en est] dans cette partie de la plaine égyptienne qui regarde l'Arabie. La montagne qui s'étend du côté de Memphis et dans laquelle sont les carrières borne cette plaine au sud » (1). Cette chaîne, si clairement désignée (2), est celle qui se détache de la chaîne arabique proprement dite à la hauteur du Caire, pour se diriger d'ouest en est avec le Gebel Moqattam, et se continuer en plusieurs rameaux vers le Gebel Geneffeh au nord et le Gebel Attâqa au sud. « Le canal, poursuit notre auteur, commence au pied de cette montagne ». Ici nous ne nous retrouvons plus : le canal tirait ses eaux du Nil près de Bubastis (3) située bien plus au nord. Qu'est-ce à dire ? Rien autre chose sinon que

d'hiéroglyphes et de cunéiformes se voit encore à 8 kilomètres au nord de cette ville) ainsi que les vestiges qui en subsistent encore, montrent qu'au VIe siècle la région ne présentait pas un caractère essentiellement différent de celui qu'elle a aujourd'hui ; on doit seulement admettre qu'elle était plus marécageuse au temps d'Hérodote qu'au temps de Strabon, et plus aussi du temps de Strabon que de nos jours.

(1) II, 158. — (2) Ce sont les carrières de Toûrah, tout près du Moqattam, dont Hérodote a encore parlé II, 8 et 175. — (3) II, 158.

pour Hérodote tout le haut plateau montagneux qui du Gebel Moqattam et de ses prolongements s'étend au nord jusqu'à Bubastis et l'Ouâdy Toûmîlât appartenait à la montagne arabique; à partir de là seulement commençait la plaine. C'est au reste la seule qui de ce côté soit attenante à la vallée du Nil. Il y a donc nécessité de conclure que la « vaste plaine » où débouchaient les serpents, et qui se reliait à « la plaine égyptienne », est celle qui s'étend au nord de l'Ouâdy Toûmîlât, et comme elle a son extrémité orientale près du lac Timsah, au nord de la barrière dont il a été parlé ci-dessus, c'est aux environs du lac Timsah que se trouvaient et le défilé et la ville de Buto d'Arabie (1).

Toutefois se peut-il qu'Hérodote ait mentionné dans l'Ouâdy Toûmîlât une ville portant le même nom que la Buto du nord-ouest? Ce nom de Buto ne signifie-t-il pas « maison de la déesse Uto », la Léto des Grecs, alors que la divinité adorée dans la région ici assignée à Buto d'Arabie, dans le Toukou, était le dieu Toumou (2)? Voici l'explication. Le nome constitué par l'Ouâdy Toûmîlât, auquel appartenait notamment Patumos, le VIIIe de la Basse Égypte, est appelé par les documents égyptiens le nome du « harpon » *de l'est*; or, par une coïncidence qui n'est sûrement pas fortuite, celui qui portait le même nom de « harpon » *à l'ouest*, le VIIe, est justement le nome *dont faisait partie le district de Buto* (du nord-ouest) (3).

(1) Il me paraît impossible d'arriver à une plus grande approximation. Rien dans Hérodote ne permet de savoir si Buto se trouvait, par exemple, à l'endroit où plus tard Ptolémée Philadelphe « fonda », — non vraisemblablement de toutes pièces, — la ville d'Arsinoé (d'après la grande stèle de ce pharaon découverte par M. Naville, *The Store City of Pithom* etc.; cf. Strabon, XVII, 1. 25), et dont le site se trouverait au village d'El Magfar, entre Tell el Maskhoûtah (Patumos) et le lac Timsah; ou bien encore là où s'élevait le grand temple de « Pi-Kerehet », que M. Naville veut reconnaître dans le Pi-hahiroth de l'Exode (XIV, v. 2, 9) et le Serapiu de l'Itinéraire d'Antonin, au sud-est de Ero (= Héroopolis = Patumos). S'il fallait absolument formuler une opinion, l'importance de la ville, présumée d'après son nom (voir dans le texte l'alinéa suivant), me ferait pencher vers la seconde hypothèse.

(2) Cf. J. de Rougé, *Géographie anc. de la Basse Égypte*, p. 49, sqq. — (3) Cf. J. de Rougé, l. l., p. 30 sqq., 41 sqq., ; Brugsch, *Die Aegyptologie*, p. 449-450.

Sans aucun doute les Grecs, au temps d'Hérodote (1), ont considéré les deux villes comme les métropoles de leurs nomes respectifs (VIIe et VIIIe) qui primitivement n'en formaient qu'un seul, et ils ont transporté à celle de l'est le nom de celle de l'ouest mieux connue d'eux, parce que les deux nomes portaient des noms identiques. Le culte de Léto-Uto n'a donc aucun rapport nécessaire avec l'origine du nom de Buto d'Arabie; le dieu de cette région était, comme on vient de le dire, Toumou, Atoumou, honoré spécialement sous la forme d'un serpent, en tout cas hiéroglyphiquement déterminé comme tel (2), détail qui atteste toute l'importance et le grand nombre de ces reptiles dans la contrée où l'on propose ici de placer Buto et le défilé des serpents (3).

Il reste qu'Hérodote s'est contredit. Suivant son témoignage, les habitants de Maréa et d'Apis, deux villes-frontières du côté de la Libye qui n'étaient pas situées directement sur le Nil, avaient voulu échapper aux prescriptions de la religion égyptienne en se prétendant libyens; mais l'oracle d'Ammon consulté leur avait répondu que « tous ceux qui, habitant au-dessous d'Éléphantine, buvaient aux eaux du Nil, étaient égyptiens ». C'est une doctrine qu'Hérodote a faite sienne (4). A ce compte, Buto de l'est, qui s'abreuvait aux eaux d'un canal dérivé du Nil (5), était bien en Égypte. Toutefois remarquons d'abord que c'était une nécessité pour notre auteur de distinguer nettement deux villes semblablement dénommées. En second lieu la contradiction a peu de portée. Ce n'est pas lui qui a inventé l'expression Buto d'Arabie, elle lui a été

(1) Hérodote n'a pas cité un nome dont Buto aurait été la métropole, mais sa liste n'est pas complète, elle donne seulement les noms de ceux qui fournissaient des Hermotybies et des Calasiries (II, 165-166). Il est certain que les Égyptiens ont connu un « nome de Buto » du nord-ouest (« Pi tosh ni P-Uto », Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1155), que Brugsch, *Die Aegyptologie*, p. 450, distingue du nome chemmite (Hérod., II, 165).

(2) Cf. J. de Rougé, l. l., p. 49. — (3) Cf. Strabon, XVII, I. 21 : « [Entre Péluse et le golfe héroopolite] le pays non-seulement est sans eau et sablonneux, mais encore il présente une multitude de serpents qui se cachent sous le sable. »

(4) II, 18. — (5) II, 158.

très certainement fournie par d'autres ; au contraire, l'attribution à l'Égypte de toutes les terres arrosées par le Nil présente un caractère manifestement théorique et jusqu'à un certain point personnel, auquel les faits contingents de la géographie physique et politique n'étaient pas tenus de toujours répondre. Enfin le VIII[e] nome n'était qu'une étroite bande de terre qui se soudait au XX[e], et c'est justement ce XX[e] nome que Ptolémée appelle Arabie (1). Il n'est pas invraisemblable que cette désignation ait déjà existé au temps d'Hérodote, et que ses informateurs, en général petites gens pour qui la géographie officielle avait sûrement des secrets, aient considéré comme faisant partie du nome arabique un territoire qui s'y rattachait si étroitement, et qui en méritait encore mieux le nom. Quoi qu'il en soit, l'historien ayant mentionné Patumos à la fois comme riveraine du canal et comme *ville d'Arabie*, il n'y a aucune difficulté à reconnaître, malgré la contradiction signalée, que Buto dite d'Arabie se trouvait dans la même région que Patumos.

Hérodote est-il allé au-delà ? Il a décrit le canal depuis Bubastis jusqu'à la mer Érythrée, il en a noté la largeur et la longueur, il en a mentionné les détours (2), il a même signalé que les garages de trirèmes construits par Nécos sur le golfe arabique étaient « visibles » (3). Mais il n'y a rien dans ces données qui démontre à priori une vue directe des choses. Il nous dit qu'il s'est rendu à Buto pour s'y informer au sujet des serpents volants : tenons-nous à cette indication ; elle signifie qu'il a fait un voyage spécial jusqu'à cette ville lointaine avec une intention déterminée, qui n'était pas de nature à l'entraîner plus avant. Nous conclurons donc que Buto a été le terme de ses recherches personnelles de ce côté de l'Égypte ; qu'il y a séjourné probablement peu, juste le temps de s'enquérir d'une légende dont il avait déjà entendu parler ; que jusque-là il a décrit le canal d'après ses propres observations ; que pour le reste il a eu recours à des témoignages étran-

(1) Ptolémée, IV, 5. 24. — (2) II, 158. — (3) II, 159.

gers; enfin, qu'à l'aller comme au retour il a passé devant Patumos, où, suivant les apparences, il ne s'est pas sensiblement arrêté.

23. *Bubastis.*

Bubastis, capitale d'un nome (1), se trouvait, d'après Hérodote, d'une part un peu au-dessous de l'endroit où le canal de Nécos, reliant le Nil à la mer Érythrée, recevait les eaux du Nil (2), et d'autre part au sud-ouest des « Camps » où Psammétichos avait établi ses auxiliaires Ioniens et Cariens (3). Sa situation sur la rive droite, c'est-à-dire à l'est de la branche pélusienne, est établie par cette remarque du voyageur grec qu'elle *faisait face* à l'*île* qui constituait le nome de Myekphoris (4). Les restes s'en voient aujourd'hui sur une étendue de terrain considérable à Tell Basta, tout près de Zagazig.

Hérodote rapporte qu'on allait y donner la sépulture aux chats (5). Il n'en dit pas la raison, mais quand nous ne la connaîtrions pas autrement, — et ce n'est pas le cas, — nous pourrions nous douter que ces animaux étaient consacrés à la divinité du lieu. Cette divinité était une déesse, Artémis; les Égyptiens l'appelaient Bubastis, comme la ville elle-même (6).

La fête qu'on célébrait annuellement en son honneur était la première en importance de toutes les fêtes égyptiennes, celle à laquelle on se rendait avec le plus de zèle et d'entrain (7). Au reste, c'était une énorme foire à laquelle on se préparait joyeusement. Hommes et femmes pêle-mêle s'entassaient dans des bateaux et charmaient les loisirs d'une navigation parfois longue en jouant qui des castagnettes qui

(1) II, 166. — (2) II, 158. — (3) II, 154. — (4) II, 166. — (5) II, 67.

(6) II, 59, 60, 137, 156. En réalité Hérodote confond *Bastit*, la déesse, avec *Pi-bastit* (« le lieu de Bastit »), la ville; le dieu Mendès (*Bi-nib-didou*, « le bélier maître de Didou ») a été confondu plus facilement encore avec le siège de son culte (Pi-bi-nib-didou, en assyrien *Bindidi*).

(7) II, 59.

de la flûte, en chantant et en battant des mains. Passait-on près d'une ville, les bateaux approchaient de la rive, les musiciens faisaient rage, des lazzis s'échangeaient entre les pèlerins et les gens de la localité, les femmes dansaient et se retroussaient sans décence. Arrivés à destination, tous prenaient part à la fête, qui consistait en un grand nombre de sacrifices. Après quoi l'on faisait ripaille, et dans la circonstance « il se consommait plus de vin de vigne que dans tout le reste de l'année » ; au rapport des habitants, il y avait plus de 700,000 pèlerins, hommes et femmes, sans compter les enfants (1).

Hérodote a-t-il assisté à ces réjouissances ? La description de la fête de Saïs présente certains détails assez précis et circonstanciés pour nous laisser croire qu'il en a été le témoin. Il n'en est pas de même dans le cas présent. La partie essentielle de son récit a trait à ce qui se passait hors de Bubastis. De la fête elle-même, il nous apprend seulement qu'on y sacrifiait nombre de victimes, comme on faisait dans toutes les autres. D'autre part ce chiffre de 700,000 pèlerins est d'une exagération manifeste (2), et c'est aux habitants, fait-il remarquer, qu'il a dû cette information. Seuls aussi les habitants étaient qualifiés pour dire qu'alors « on consommait plus de vin de vigne que dans *tout le reste de l'année* ». Rien ne révèle la présence d'Hérodote aux fêtes de Bubastis.

Mais il a certainement vu la ville et son temple. Pour le temple, ce lui fut chose d'autant plus facile qu'on l'apercevait de tous côtés. C'est qu'en effet, « s'il n'avait pas changé de place depuis sa fondation, la ville avait été exhaussée », d'où il résulte qu'on pouvait plonger ses regards dans toute les parties découvertes de l'édifice en en faisant seulement le tour à distance. Suivant ses propres expressions, Hérodote a contemplé des temples plus grands et plus somptueux, il n'en a pas rencontré de plus agréable à voir. Deux canaux dérivés du Nil, larges de cent pieds et ombragés d'arbres, l'en-

(1) II, 60. — (2) Cf. WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 254.

touraient en ménageant toutefois une entrée. Les propylées, de dix brasses de hauteur, en étaient décorés de figures de dix coudées. Tout autour du lieu sacré courait un mur d'enceinte où étaient également sculptées des figures. Entre ce mur et le temple proprement dit, où se trouvait la statue de la déesse, était un bois planté de très grands arbres. Le tout avait un stade en longueur et en largeur. Un chemin pavé, long de trois stades, large de quatre plèthres et bordé d'arbres « hauts comme le ciel », conduisait, en traversant la place publique, à un temple d'Hermès (1). Cette description, à ce détail près qu'il n'y avait pas dans un sanctuaire principal *la* statue de la divinité, du moins une statue semblable au point de vue de la conception et des dimensions à celles qu'on vénérait dans les sanctuaires grecs, cette description est la plus précise et la plus exacte qu'Hérodote nous ait laissée d'un temple égyptien.

Il ne nous a rien rapporté sur Bubastis de plus que les données précédentes. Y a-t-il puisé d'autres renseignements incorporés dans son ouvrage sans indication d'origine ? Il y a peut-être appris l'histoire du canal conduisant du Nil à la mer Érythrée, car c'est près de Bubastis que ce canal, creusé par Nécos et Darios, recevait les eaux du fleuve (2). Il y a peut-être aussi entendu parler de Sabacos, puisqu'il attribue à ce pharaon, — à tort assurément, — l'exhaussement systématique de la ville ; toutefois il est probable que c'est là seulement une précision apportée par lui à une légende qui semble lui avoir été contée à Memphis (3). Si, d'une manière générale, il ne paraît pas avoir recueilli à Bubastis une ample moisson de renseignements concernant l'histoire, l'on doit cependant tenir pour certain qu'il a visité cette ville, et qu'il y a fait un séjour, sinon d'une longue, du moins d'une certaine durée.

(1) II, 137-138. — (2) II, 158.

(3) Les prêtres dont il invoque à ce sujet le témoignage sont les mêmes que ceux qui l'on renseigné depuis le chap. 99 : ce sont des prêtres memphites. Au reste cette qualité leur serait attribuée avec une quasi-certitude d'après le seul chapitre précédent (chap. 136).

24-25. *Daphnæ pélusienne. Les Camps* (*Stratopeda*).

De Daphnæ pélusienne (1) Hérodote raconte que Psammétichos y avait mis une garnison contre les Arabes et les Assyriens, mais que les soldats, mécontents de n'avoir pas été relevés depuis trois ans, s'étaient enfuis en Éthiopie de concert avec ceux des autres garnisons frontières. Du temps de l'historien les Perses y avaient aussi des troupes (2). D'après les prêtres memphites, la ville avait été le théâtre d'une scène tragique. Sésostris, revenant d'expéditions lointaines avec de nombreux prisonniers, y avait reçu l'hospitalité de son frère, auquel il avait conféré la régence du royaume; mais celui-ci avait fait mettre le feu au palais, et Sésostris n'avait pu échapper aux flammes qu'en se faisant un pont des corps de deux de ses six enfants (3).

Nous n'avons rien là qui nous apprenne si Hérodote a visité Daphnæ. Quant à la situation de la ville, il nous informe seulement, par la qualification qu'il lui donne, qu'elle se trouvait dans la même région que Péluse, et c'est insuffisant. Des recherches assez récentes nous permettent d'éclaircir ces deux points.

Dans les mêmes parages, suivant les indications de notre auteur, se rencontraient « les Camps ». Ce nom désignait les emplacements concédés autrefois par Psammétichos aux Ioniens et aux Cariens qui lui avaient assuré le pouvoir. Les Camps se faisaient face l'un à l'autre de chaque côté de la branche pélusienne, un peu au-dessous de Bubastis. Amasis, voulant s'assurer l'appui de ces étrangers contre ses propres sujets, les avait par la suite établis à Memphis. Hérodote déclare que de son temps on voyait encore leur ancien port et les ruines de leurs habitations (4). Il a parlé ici en témoin oculaire, comme il ressort non-seulement de sa description

(1) Daphnæ *pélusienne* et non *de Péluse*; on montrera ci-dessous (p. 93-94) que l'adjectif employé ici par Hérodote ne dérive pas du nom de la *ville* de Péluse.

(2) II, 30. — (3) II, 107. — (4) II, 154.

des lieux, mais encore de ce qu'il s'est rendu à Péluse par la branche orientale du Nil (1). Or des fouilles ont fait reconnaître à Tell Defenneh, à trente-deux kilomètres au sud-est de Tanis (Sân), le site de Daphnæ et, *y attenant,* celui du Camp des Ioniens (2). Puisque Hérodote a vu « les Camps », il a nécessairement vu Daphnæ. Toutefois il a remarqué que « les Camps » étaient abandonnés, et d'autre part Daphnæ, à en juger d'après les fouilles, avait alors beaucoup perdu de son ancienne importance : cet état de chose confirme l'impression laissée par les données du voyageur, à savoir qu'il n'a pas dû recueillir là de bien nombreuses informations, et qu'il n'a guère fait qu'y passer.

26-27. *Péluse et Paprémis.*

La branche la plus orientale du Nil coulait, dit Hérodote, vers Péluse (3) et s'appelait pélusienne (4). On doit croire que Péluse était à droite du fleuve, car les Ioniens, qui limitaient strictement l'Égypte au territoire compris entre la branche canopique et la branche pélusienne, nommaient comme dernière localité de l'est les Tarichées de Péluse (5) et non pas Péluse même.

L'historien cite une rencontre d'armées dont ce lieu aurait été le théâtre. A la vérité, cette rencontre n'avait pas eu le caractère d'une bataille proprement dite. Sanacharibos, roi des Arabes et des Assyriens, venant attaquer l'Égypte, le roi-prêtre Séthos, abandonné de ses guerriers mais confiant dans la promesse de son dieu Héphæstos, s'était avancé au devant de l'étranger avec une cohue de misérables racolés au hasard. Les adversaires se trouvaient en présence à Pé-

(1) Il est allé à Péluse (voir ci-dessous, p. 96), sur la branche orientale du Nil, et il venait de Bubastis (voir ci-dessus, p. 85-86), sur la même branche (voir ci-dessus, p. 84).

(2) Fl. Petrie, *Tanis,* Part II, *Nebesheh (Am) and Defenneh (Tahpanhes)* with Chapters by Murray and Griffith, 1888, p. 47 sqq. Voir l'examen des résultats dans Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte,* p. 53 sqq., 128 sqq.

(3) II, 15. — (4) II, 17, 154. — (5) II, 15. Voir ci-dessus, p. 59.

luse, quand, une nuit, des rats rongèrent les carquois, les arcs, les cuirs des boucliers dans le camp de Sanacharibos, qui dut s'enfuir honteusement (1).

Est-ce à Péluse que Psamménitos, fils et successeur d'Amasis, fit face à Cambyse et que succomba l'indépendance égyptienne ? Hérodote dit simplement que Psamménitos campa sur la « bouche pélusienne » (2). Comme par cette expression il désigne non-seulement l'embouchure, mais encore toute la branche, de Kerkasore à la mer (3), il est impossible à priori de rien affirmer sur le site du champ de bataille. En étudiant les données relatives à Paprémis on va voir que la lutte n'eut pas lieu à Péluse même, en même temps qu'on découvrira quels furent la nature particulière et le degré d'importance de cette localité au temps de l'historien.

Paprémis était le chef-lieu d'un nome (4). Dans ce nome les hippopotames étaient regardés comme sacrés (5); sans doute étaient-ils sous la protection d'Arès, en l'honneur de qui avait lieu à Paprémis la sixième des grandes panégyries égyptiennes (6). Hérodote a relaté la fête avec soin. En plus des sacrifices et des rites accoutumés, on y remarquait la cérémonie suivante. A un jour déterminé, quelques prêtres prenaient la statue du dieu avec le naos de bois doré où elle était enfermée, et la transportaient dans un autre sanctuaire. Le lendemain ils retournaient la chercher, la posaient sur un char auquel ils s'attelaient, et se mettaient en route pour la reconduire à sa première place. Arrivés aux propylées du temple, ils y trouvaient un grand nombre d'autres prêtres qui, munis de gourdins, se montraient décidés à leur refuser le passage. Mais en face se tenait une foule compacte de fidèles aussi solidement armés, et fermement résolus à porter secours à leur dieu. Alors éclatait une rixe violente ;

(1) II, 141. — (2) III, 10-12.

(3) Nulle part il n'apparaît qu'Hérodote ait eu en vue exclusivement par le mot στόμα *l'extrémité* d'une des branches du Nil. En ce qui concerne particulièrement l'expression στόμα Πηλούσιον, le sens « de branche » et non « embouchure » pélusienne est démontré par II, 17 et 154.

(4) II, 71, 165. — (5) II, 71. — (6) II, 59.

bien des têtes, assure Hérodote, devaient y être irrémédiablement fracassées, quoique les Égyptiens n'en voulussent pas convenir. Cette singulière cérémonie commémorait l'évènement suivant. Arès, après avoir grandi au loin, avait voulu pénétrer chez sa mère, qui habitait le temple, avec l'intention de lui faire violence ; mais comme les serviteurs de celle-ci, ne le connaissant pas, l'empêchaient d'entrer, il était allé quérir de l'aide et s'était ouvert de force un passage (1).

Une autre scène, d'un caractère plus historique, s'était déroulée à Paprémis. Là s'étaient rencontrées les troupes d'Inaros, roi de Libye, et celles d'Achæménès, fils de Darios. Hérodote alla visiter le champ de bataille et y remarqua l'excessive friabilité des crânes perses ainsi que l'extrême dureté des crânes égyptiens (2).

Voilà ce que l'historien nous a fait savoir de la ville de Paprémis. Où se trouvait-elle ? Il ne nous l'a pas dit et nul autre écrivain ancien n'en a même répété le nom. Les modernes l'ont placée tantôt à la frontière libyque, tantôt à Xoïs près de la branche sébennytique, tantôt aux environs de la bouche phatnitique (actuellement branche de Damiette), tantôt entre Damiette et Menzaleh, tantôt entre Bubastis et Daphnæ, tantôt enfin au village actuel de Farama, emplacement de l'ancienne Péluse (3). De la diversité de ces opinions on conclut que le site de Paprémis est inconnu (4).

Reprenons la question.

C'est à Paprémis, déclare Hérodote, qu'eut lieu le combat où Inaros mit en fuite les Perses et tua leur chef Achæménès, l'oncle propre du Grand Roi (5). Des différents témoignages anciens qui concernent la révolte d'Inaros (6) un seul

(1) II, 63. — (2) III, 12.

(3) On trouvera les références dans Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 264. Toutefois M. Wiedemann attribue à « Kiepert dans Stein » l'opinion que Paprémis se trouverait entre Daphnæ et Péluse ; or la carte de Kiepert place Paprémis entre Bubastis et Daphnæ. — (4) Wiedemann, *ibid.* — (5) III, 12.

(6) A laisser de côté les simples allusions, comme celle que fait Héro-

est à retenir ici. Diodore rapporte que, sous l'archontat de Conon à Athènes, Artaxerxès, roi des Perses, mit Achæménès, fils de Darios, à la tête d'une armée de 300,000 hommes envoyée contre les Égyptiens révoltés. « A son arrivée en Égypte, Achæménès campa dans le voisinage du Nil, et après avoir fait reposer ses troupes des fatigues de la marche, prit ses dispositions de combat. Les Égyptiens, ayant rassemblé les troupes de la Libye et de l'Égypte, attendaient les secours des Athéniens. Ceux-ci abordèrent avec deux cents navires, se joignirent aux Égyptiens et livrèrent une sanglante bataille aux Perses », qui furent contraints de s'enfuir (1). Tout d'abord le lieu où l'armée perse campa « lors de son arrivée en Égypte », et « où elle se reposa des fatigues de la marche avant de se mettre en ligne », est nécessairement dans la région de Péluse. Hérodote affirme expressément que le désert arabique « est le seul endroit connu par où l'on *débouche* en Égypte » (2), et, ailleurs, que « le *débouché* est à Péluse » (3). Au temps de Strabon il en était de même. « Péluse, dit celui-ci, est entourée de lagunes appelées parfois Barathres et de marécages. Elle est établie à plus de vingt stades (3 kil. et demi) de la mer ;... elle tire son nom de la vase des marais. C'est par cet endroit difficile que l'on *débouche* des régions de l'est, Phénicie et Judée ; c'est également par là que passe la route de l'Arabie nabatéenne, pays contigu à l'Égypte » (4). Aussi est-ce à Péluse que Séthos se porta au devant de Sanacharibos, roi d'Assyrie (5). Toutefois ce n'était pas nécessairement à Péluse même que l'on en venait aux mains. Hérodote dit de Psamménitos qu'il s'en fut attendre Cambyse simplement « sur la branche pélusienne » (6). C'est qu'il n'importait généralement pas, à cause des difficultés du pays, que les envahisseurs arrivassent jusqu'au Nil et remontassent un peu le long de la rive

DOTE, III, 12, ces textes sont THUCYDIDE, I, 104, 109-110, CTÉSIAS, 33-36 (MÜLLER-DIDOT, p. 52), et DIODORE, XI, 71, 74-75, 77 ; XIII, 25.

(1) DIODORE, XI, 74. — (2) III, 5. — (3) II, 141. — (4) STRABON XVII, I, 21. — (5) II, 141. — (6) III, 10.

orientale du fleuve ; au reste l'historien n'ignorait pas que la garnison destinée à tenir en échec les Arabes et les Assyriens avait été placée par Psammétichos à Daphnæ, et que les Perses y avaient également mis des troupes (1). Il s'agit donc maintenant de savoir si c'est à Péluse même, au *débouché* du désert arabique, ou un peu plus au sud, vers Daphnæ, qu'eut lieu la rencontre entre Inaros et Achæménès. La solution ne paraît pas hasardeuse. Si Achæménès, arrivé dans le voisinage du Nil, eut le temps de faire reposer ses troupes, c'est qu'Inaros restait dans l'inaction, et si Inaros restait dans l'inaction au lieu de culbuter un ennemi harassé et déprimé, c'est, comme on peut l'induire du témoignage de Diodore, qu'il attendait les galères athéniennes. Or il était essentiel pour les Égyptiens que dans de telles circonstances la rive du fleuve ou à tout le moins le fleuve lui-même restassent libres : si les Perses y avaient atteint, ils eussent eu beau jeu à empêcher la jonction des rebelles et des Athéniens ; c'est donc à l'orée du désert, en avant du Nil, au *débouché* de l'Égypte, c'est-à-dire tout près de Péluse, qu'Inaros s'était établi, c'est là que la bataille eut lieu, et comme elle eut lieu, assure Hérodote, à Paprémis, la région de Paprémis c'est la région de Péluse.

L'identité de ces deux villes a déjà été proposée pour une raison différente. « Paprémis, dit Mariette, est le *Parema* des légendes hiéroglyphiques, et *Parema* a servi de type au mot *Farama* qui, dans les écrivains arabes, sert à désigner l'ancienne Péluse » (2). En réalité les textes égyptiens ne connaissent pas le nom de ville *Parema* ; un nom de lieu a été lu *Pi-romen*, dans lequel on a voulu voir également l'origine du Farama arabe, mais il semble bien qu'il y ait eu erreur de lecture (3). Toutefois, si nous ignorons le nom égyptien de Péluse, nous en savons le nom copte qui en dérive :

(1) II, 30. — (2) MARIETTE, dans la *Revue archéologique*, 4e série, III, p. 349.
(3) Voir à ce sujet MASPERO, dans la *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, 1883, p. 63 ; cf. J. DE ROUGÉ, *Géographie anc. de la Basse Égypte*, p. 125-126.

c'est *Peremoun* (1), et Farama-Peremoun a toutes chances de correspondre au mot Paprémis.

A cet argument une objection grave a été faite. « La prétendue identité de Paprémis et de l'égyptien Pa-remen, en arabe Farama, Péluse, est exclue par ce seul fait qu'Hérodote nomme séparément Péluse et Paprémis » (2). La force de l'objection n'est qu'apparente. Voici vraisemblablement la solution du problème.

Péluse se dit Πηλούσιον (3), que Strabon dérive de πηλός, « boue » (4); l'adjectif, dans le texte d'Hérodote, présente deux formes : πηλούσιος, qui qualifie soit le Nil oriental soit Daphnæ (5), et πηλουσιακός qui s'applique exclusivement aux Tarichées (6). D'autre part, alors que tous les autres noms de villes égyptiennes cités par notre historien sont du masculin ou du féminin (7), celui de Péluse seul est du neutre. S'il est évident que πηλουσιακός est un adjectif dérivé de Πηλούσιον, il apparaît comme non moins évident que Πηλούσιον n'est que l'adjectif πηλούσιος dont le neutre a formé un substantif; en d'autres termes, πηλούσιος est antérieur à Πηλούσιον, mot antérieur lui-même logiquement à πηλουσιακός. Il en résulte que la bouche orientale du Nil et la ville de Daphnæ, qualifiées non par l'adjectif πηλουσιακός, seule forme que connaîtra plus tard Strabon, mais par l'adjectif πηλούσιος, sont désignées non par le nom de Péluse, mais par celui d'une région dans laquelle Daphnæ était sûrement comprise. Ainsi il y eût tout d'abord une région à laquelle les Grecs appliquèrent l'épithète de πηλούσιος, *puis* le neutre de ce mot devint le nom d'une localité qui s'y fonda, enfin du nom de cette localité fut formé l'adjectif

(1) Nous avons à ce sujet, entre autres témoignages, celui du *Manuscrit d'Oxford* (liste copto-arabe des sièges épiscopaux d'Égypte) publié par J. DE ROUGÉ, l. l., p. 151-161, d'après la copie de E. RÉVILLOUT; on y lit (p. 157) l'égalité suivante : πελουσιου = πιρεμουν = *El Farma*.

(2) WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 264. — (3) II, 15, 141. — (4) STRABON, XVII, I. 21. — (5) II, 30, 107 (Daphnæ); 17, 154; III, 10 (branche pélusienne). — (6) II, 15.

(7) Ils sont à peu près tous du féminin; le genre de Κάνωβος (II, 15, 97) ne peut être déterminé d'après le texte d'HÉRODOTE, mais les auteurs grecs le font du masculin.

πηλουσιακός, appliqué par Hérodote aux Tarichées, c'est-à-dire à un établissement qui dépendait manifestement de la *ville*. Au jugement de l'historien, les premiers Grecs établis en Égypte furent les auxiliaires ioniens et cariens de Psammétichos (fin du VIIe siècle) (1) : comme Péluse, d'après le mode de formation de son nom, ne commença d'exister que plus tard, vraisemblablement après l'époque où Naucratis était le seul port d'accès en Égypte (2), on voit que c'était là, au temps d'Hérodote, une localité grecque toute récente.

C'était une localité grecque, donc un établissement de commerce, et une localité récente, donc sans bien grande importance encore; remarquons au reste qu'elle ne figure pas parmi les chefs-lieux des nomes fournissant des guerriers (3), quoiqu'elle fût située dans une région où la présence de troupes était particulièrement nécessaire. Elle se trouvait, on l'a dit plus haut, sur le bord oriental du Nil, et sûrement aussi, vu sa destination, dans le voisinage d'un centre assez considérable, voisinage à peu près immédiat tant la lisière du désert était proche. Ce grand centre, pour des raisons déjà indiquées, était Paprémis, la ville de la sixième des grandes panégyries égyptiennes (4), le chef-lieu d'un nome (5), et d'un nome peuplé d'hermotybies, c'est-à-dire de soldats grecs et cariens (6). Il est maintenant facile de comprendre

(1) II, 154.

(2) C'est Amasis qui obligea tous ceux qui venaient trafiquer en Égypte à passer par la branche canopique et par Naucratis; cette prescription n'existait plus à l'époque d'HÉRODOTE depuis un certain temps, puisqu'il en parle comme d'une institution « d'autrefois » (II, 179). Il n'est pas absolument impossible que Péluse ait été fondée antérieurement au règne d'Amasis, mais ce n'est certainement qu'après l'abolition du privilège de Naucratis qu'elle put se développer.

(3) Cette liste se trouve dans HÉRODOTE, II, 165-166. — (4) II, 59, 63. — (5) II, 71, 165.

(6) WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 574 : « Le nom des Hermotybies paraît être grec et provenir d'une pièce de vêtement égyptien en forme de tablier (POLLUX, 7. 71 ; ἡμι-τύβιον, ARISTOPHANE, *Plutus*, 729). D'après ARISTAGORAS dans ÉTIENNE DE BYZANCE, ils se seraient aussi appelés Λαβαρεῖς; GUTSCHMID (*Philologus*, X, p. 690) voit dans ces derniers des « habitants de Labara » en Carie, qui auraient été des « soldats affiliés aux Hermotybies ».

ce qui s'est passé dans le cours de quelques siècles à peine : un comptoir grec s'est fondé, sans doute peu après la mort d'Amasis, non pas dans la ville de Paprémis, — la différence des mœurs et des religions s'y opposant alors (1), — mais tout auprès; ce comptoir, admirablement placé à la tête d'une des principales branches du Nil et au débouché des routes de l'Arabie, ne tarda pas à prendre une extension considérable; le progrès général de l'hellénisme aidant, il rejoignit peu à peu la ville, y déborda, la submergea, et si ce fut toujours pour les indigènes Paprémis, Peremoun, Farama, ce devint pour les Grecs la ville de Péluse *aux vingt stades de tour* (2). C'est dans des conditions sinon de tout point semblables, du moins analogues, que Ptolémaïs d'Hermias en Thébaïde absorba l'antique Soui, et que Rhakoti disparut dans l'immense Alexandrie (3).

Au temps d'Hérodote, Péluse, qu'il n'appelle jamais une « ville », était donc une petite localité suburbaine encore distincte de la grande cité. Mais elle en était si proche que les deux noms désignaient le même territoire, et il n'est pas étonnant qu'un voyageur grec ait nommé de préférence la localité grecque ; aussi Hérodote a-t-il dit de Séthos qu'il avait campé à Péluse (4). Cependant il était parfois nécessaire de s'exprimer d'une façon plus précise. Inaros, attendant les Athéniens, ne pouvait, on l'a vu, laisser Achæménès s'établir sur le Nil ; c'est donc un peu en avant dans l'est qu'il dut se porter, et voilà pourquoi, avec un souci d'exactitude qu'il est bon de remarquer, Hérodote a fixé le champ de bataille à Paprémis (5). De même, lorsqu'il était question du chef-lieu d'une division politique ou de fêtes religieuses purement égyptiennes, nommer Péluse, d'après ce qu'on vient de montrer, eût été un contre-sens ; voilà pourquoi Péluse

(1) Encore au temps d'Hérodote les Égyptiens tenaient les Grecs à l'écart pour des motifs religieux (II, 41). — (2) Telle était, au temps de Strabon (XVII, I. 21), la longueur du mur d'enceinte de Péluse.

(3) Il sera dit quelques mots sur ce sujet à propos de Chemmis et Néapolis (voir plus loin l'article consacré à ces deux villes de la Haute Égypte).

(4) II, 141. — (5) III, 12.

n'est pas donnée comme la métropole du nome, pourquoi rien de ce qui concerne la religion n'y est rapporté : le nome était paprémite (1), et les fêtes étaient celles de Paprémis (2).

Les situations respectives de Péluse et de Paprémis ainsi établies, il s'agit, pour terminer, de rechercher si Hérodote s'y est rendu. Un texte nous renseigne à ce sujet. Après avoir parlé du combat dans lequel Psamménitos fut vaincu par Cambyse « sur la branche pélusienne » (3), l'historien poursuit en ces termes : « Informé par les gens du pays, j'ai vu une chose grandement surprenante. Les ossements des Perses gisaient d'un côté et ceux des Égyptiens de l'autre, comme on avait séparé les morts dès le début. Les crânes des Perses sont si tendres qu'on peut les percer en les frappant seulement avec un petit caillou ; mais ceux des Égyptiens sont si durs qu'on les briserait à peine à coups de pierres... J'ai *vu* aussi quelque chose de semblable à Paprémis à l'égard de ceux qui furent tués avec Achæménès, fils de Darios, par Inaros de Libye » (4). Ainsi Hérodote a visité deux champs de bataille : l'un à Paprémis, l'autre, situé nécessairement ailleurs, mais sans doute non loin de là, « vers la branche pélusienne ». Il est donc certain qu'il a vu Paprémis, par conséquent Péluse, et qu'il a vu aussi la région avoisinante. L'ensemble des données qui s'y rapportent, dont l'une, l'aventure de Séthos, lui fut contée à Memphis (5), ne laisse pas supposer qu'il y ait fait un séjour d'une durée considérable.

Il faut clore ici la liste des villes de la Basse Égypte dont Hérodote a fait mention. Il resterait à rechercher la situation d'Érythré Bôlos, si ce nom désignait sûrement une localité authentique. C'est dans cette « ville » que le prétendu pha-

(1) II, 71, 165. — (2) II, 59, 63. — (3) III, 10. — (4) III, 12.

(5) II, 141. Le style indirect reproduit les propos des prêtres memphites qui sont les informateurs depuis II, 99; d'ailleurs Séthos est donné par Hérodote comme prêtre du dieu Héphæstos de Memphis (II, 141).

raon Phéron aurait fait brûler toutes les femmes qui, à cause de leur conduite légère, n'avaient pu porter remède à sa cécité (1). Diodore, qui raconte la même histoire, déclare que le « bourg » du supplice fut appelé Hiéra Bôlos en raison du supplice même (2). Le caractère légendaire de tout ce récit n'est pas douteux, et il est permis de penser que le nom d'Érythré Bôlos, « la terre rouge », comme celui de Hiéra Bôlos, « la terre sacrée », qui ne se rencontrent nulle part ailleurs, représentent simplement une cité de fantaisie, imaginée, comme il arrive souvent, pour les besoins d'un conte (3).

Il est d'autres villes qui n'apparaissent dans l'œuvre de notre auteur qu'à travers les adjectifs dérivés de leurs noms. Les qualifications de « sébennytique » et de « bolbitine », données à deux branches du Nil (4), manifestent qu'Hérodote n'ignorait pas l'existence de Sébennytos et de Bolbitiné (5). De même les nomes appelés « aphthite, tanite, athribite, pharbaïthite, thmouite, onuphite, myekphorite » (6) supposent les métropoles Aphthis, Tanis, Athribis, Pharbaïthis, Thmouis, Onuphis, Myekphoris (7), villes qui ne sont pas autrement citées

(1) II, 111.

(2) Diodore, II, 59. Le fond du récit est le même chez Hérodote et Diodore. Les différences sont les suivantes : chez Diodore, la ville d'où vint l'oracle n'est pas désignée ; — cet oracle aurait ordonné à Phéron non-seulement certaine lustration, mais encore d'adorer le dieu d'Héliopolis ; — la guérison aurait été provoquée par la femme d'un jardinier ; — enfin la ville du supplice se serait appelée non Érythré Bôlos, mais Hiéra Bôlos.

(3) Cf. Gutschmid, *De rerum Aegyptiacarum scriptoribus Graecis ante Alexandrum magnum*, dans le *Philologus*, X (1855), p. 650 : Non raro traditionibus usus est quae per populum oribus hominum ferebantur. In his nisi fallimur est quod II, 111 narratur Pheron regem mulieres adulterii reas in oppido cui nomen sit Ἐρυθρὴ βῶλος, cremauisse. Nomen oppidi quod sanguinem et caedem sonare putabatur, huic fabulae ansam dedisse uidetur ; Diodorus qui idem narrat,... locum Ἱερὰν βῶλον nominat, i. e. glebam sacram, inferis deuotam (I, 59) ».

(4) II, 17. Le nome « sébennyte » est mentionné II, 166.

(5) Sébennytos est aujourd'hui Semennoûd, au centre du Delta, sur la rive gauche de la branche de Damiette. Le site de Bolbitiné se trouve au Tell Abou Mandoûr, à moins d'une lieue au sud de Rosette.

(6) II, 166. Je ne parle ici que des villes dont le nom ne se trouve pas ailleurs dans l'ouvrage d'Hérodote.

(7) Les ruines de Tanis sont à Sân el Hagar, un peu au sud du lac Men-

par l'historien. Mais il importe de remarquer qu'aucun de ces adjectifs ne se rencontre à l'état isolé; ils figurent tous dans des énumérations ayant la prétention d'être complètes : catalogue de toutes les branches du Nil (1), catalogue de tous les nomes fournissant des guerriers, avec l'indication du nombre maximum de ceux-ci (2). Ce sont donc là des renseignements qui ont été fournis en bloc et tels quels, soit qu'ils aient été de notoriété publique, soient qu'ils aient été communiqués de quelque autre manière : ce ne sont assurément pas les résultats immédiats d'une enquête personnelle, enquête qui n'eût pu se flatter de n'avoir rien omis. Dans ces conditions, on n'a pas de raison de croire que l'historien ait visité les villes dont mention n'est faite dans son ouvrage qu'au moyen d'adjectifs.

Hérodote n'a pas nommé que des villes ; il a parlé des productions de la campagne ; il a parlé des marais; aussi a-t-il distingué l'Égypte marécageuse d'une part (3), et l' « Égypte cultivée » de l'autre (4). Toutefois sur les productions du sol on a déjà dit combien peu, combien inexactement il nous a renseignés (5). Quant aux parties marécageuses, — elles constituaient presque tout le nord du Delta, — ce qu'il nous rapporte des mœurs de leurs rudes habitants témoigne qu'il n'en eut qu'une connaissance superficielle et fragmentaire (6). C'est dans les villes à peu près exclusivement, comme il est naturel, qu'il a fait quelque séjour.

zaleh ; celles d'Athribis à Tell Atrîb, tout près et à l'est de Benha, vers le sud du Delta, sur la branche de Damiette; Pharbaïthis (Pharbætos) se retrouve à Horbéît, au nord-est de Zagazig; Thmouis est au Tell Tmouî (el Amdîd), à la hauteur et à l'est de Semennoûd. Les sites d'Aphthis, d'Onuphis et de Myekphoris sont inconnus.

(1) II, 17. — (2) II, 165-166. — (3) II, 92, 94, 95. — (4) II, 77; cf. 92, 95.

(5) Voir ci-dessus, page 17.

(6) Hérodote, II, 92, affirme que les Égyptiens « qui habitent dans les marais ont les mêmes coutumes que les autres Égyptiens ». Comme l'observe M. Wiedemann, cette donnée n'est juste que si l'on parle des habitants des villes; elle est inexacte s'il s'agit des habitants mêmes des marais, population grossière et remuante de pâtres, de pêcheurs et de chasseurs, tous plus ou moins pillards, que des textes postérieurs ont souvent mentionnés. Voir à ce sujet Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 371 sqq.

Les villes de la Basse Égypte qu'il a visitées ont été déterminées par l'étude qui précède. Au sud il faut nommer Memphis, la capitale, et, au loin à l'est, Patumos et Buto d'Arabie. Dans la région même du Delta il a visité ou vu en passant Canope et ses Tarichées, Anthylla, Archandropolis, Naucratis, Kerkasore, Atarbéchis, Saïs, Buto, Chemmis (l'île), Busiris, Héliopolis, Bubastis, Daphnæ et les Camps, Péluse et Paprémis. Il est remarquable que presque toutes ces localités étaient situées dans le voisinage soit de la branche canopique, soit de la branche pélusienne : seule la ville de Busiris appartenait au milieu du Delta. Les noms de Maréa, d'Apis et de Momemphis sur la frontière occidentale, de Siuph et de la Vigie de Persée entre les branches canopique et sébennytique, de Mendès et d'Anysis entre les branches sébennytique et pélusienne figurent bien dans l'œuvre d'Hérodote, mais, suivant toute vraisemblance, il en a fait mention sans s'y être rendu.

CHAPITRE III

HÉRODOTE DANS LA HAUTE ÉGYPTE : DESCRIPTION GÉNÉRALE

« J'ai vu par moi-même jusqu'à Éléphantine, où je me suis rendu » (1). Par là Hérodote déclare avoir atteint au sud la limite de l'Égypte, car Éléphantine, jusqu'où les Perses avaient étendu leur domination effective (2), était le point le plus méridional de ce pays.

Est-il vraiment allé jusque-là ? Un certain nombre de difficultés soulevées par des données d'ordres divers ont paru rendre douteuse la réalité d'un voyage aussi étendu, et l'on a pu prétendre que la Haute Égypte n'avait pas été visitée par lui. Déjà, semble-t-il, son affirmation était contestée implicitement par Diodore de Sicile : « Depuis les temps anciens, dit celui-ci, jusqu'à Ptolémée surnommé Philadelphe, aucun Grec n'avait pénétré dans l'Éthiopie, ni *ne s'était même avancé jusqu'aux frontières de l'Égypte* » (3). Or, pour lui comme pour Hérodote, l'Égypte était bornée au sud par « les Cataractes » d'Éléphantine (4). L'assertion de Diodore est inexacte, comme en témoignent les inscriptions grecques

(1) Hérod., II, 29 : μέχρι μὲν Ἐλεφαντίνης πόλιος αὐτόπτης ἐλθών.
(2) Cambyse, s'il avait échoué dans son expédition contre les Éthiopiens-Macrobiens (III, 25), avait du moins subjugué les Éthiopiens voisins de l'Égypte (III, 97); mais ces derniers n'étaient pas soumis au tribut *(ibid.)*, et la dernière garnison perse se trouvait à Éléphantine (II, 30).
(3) Diodore, I, 37. — (4) Cf. Diodore, I, 32.

d'Ipsamboul (1); du moins voyons-nous par là quelle était l'opinion courante de son temps. Aristide le Rhéteur, s'il n'a pas été dès lors le premier à contester le voyage d'Hérodote jusqu'à Éléphantine (2), a été du moins le premier à le faire explicitement et à donner ses raisons (3). Mais c'est surtout de nos jours que cette question a été spécialement discutée, et l'on a voulu démontrer que notre auteur n'était pas allé au-delà du Fayoum, emplacement actuel de l'ancien lac de Mœris (4). Il importe donc de réunir les renseignements qu'il nous a fournis sur cette partie de la vallée du Nil, de consta-

(1) Ou Abou-Simbel, à 280 kilomètres par le Nil au sud d'Éléphantine et d'Assouân. On sait que la principale de ces inscriptions fut gravée sur un des colosses du grand temple par des soldats grecs envoyés très vraisemblablement par Psammétichos I[er] à la poursuite des soldats égyptiens qui fuyaient en Éthiopie (vers 668 av. J.-C.).

(2) Contrairement à ce qu'on croit généralement; ainsi AM. HAUVETTE, *Hérodote historien des guerres médiques*, p. 16.

(3) ARISTIDE LE RHÉTEUR, *Aegyptiaca oratio*, dans l'édition JEBB (1730), t. II, p. 341-345, ou plutôt dans l'édition critique beaucoup plus correcte donnée par BRUNO KEIL (Berlin, 1898), t. II, Αἰγύπτιος [λόγος], ch. 41-52. J'aurai plus loin l'occasion de revenir sur ces textes.

(4) A.-H. SAYCE, *The ancient Empires of the East, Herodotos I-III* (Londres, 1883), Introd., p. XXVI et XXVII, et notes des chap. 3, 29 du livre II. Le même auteur a repris le même sujet et l'a traité avec des proportions plus étendues dans le *Journal of Philology*, XIV (1885), p. 257-286: *The season and extent of the travels of Herodotos in Egypt.* Les conclusions de M. SAYCE sont approuvées par M. WIEDEMANN (*Aegyptische Geschichte*, Supplément [1888], p. 8). M. HEATH s'est efforcé de répondre à cette attaque (*Journal of Philology*, XV [1886], p. 215-240: *Herodotus en Egypt*) : il a insisté avec raison sur ce fait qu'HÉRODOTE n'avait pas eu la prétention d'écrire une relation de voyage proprement dite, mais dans le détail sa réfutation porte généralement peu. KRALL (*Sitzungsberichte der philos.-histor. Classe der Kaiserl. Akad. der Wissensch.*, Wien, CXVI [1888], p. 695 : *Zu der ägypt. Reise Herodots*), M. ALFRED CROISET (*Revue des Études grecques*, 1888 : *La véracité d'Hérodote*, notamment p. 159-162), puis M. AM. HAUVETTE (*Hérodote historien des guerres médiques*, p. 16-20) ont montré, les deux derniers surtout, avec beaucoup plus de vigueur et de succès la faiblesse de quelques-uns des arguments invoqués contre la véracité d'HÉRODOTE. Il reste toutefois que les principales difficultés, dont toutes n'ont pas été signalées ou n'ont pas été mises dans tout leur jour, n'ont pas été résolues d'une manière satisfaisante. Je m'attacherai ici, non point à suivre pas à pas l'argumentation de M. SAYCE, mais à chercher dans le texte de l'historien grec les difficultés sérieuses qu'il présente en ce qui concerne la géographie de la Haute Égypte ; les explications et démonstrations qui vont être fournies suffiront amplement à indiquer pourquoi il n'y a pas lieu, à mon sens, d'adopter les conclusions du savant anglais.

ter les difficultés qui s'y présentent, et d'examiner si ces difficultés sont explicables seulement par le fait qu'il n'aurait pas visité tout le pays qu'il déclare avoir parcouru.

§ I. — Évaluation des distances.

« A remonter d'Héliopolis à Thèbes, il y a neuf jours de navigation, soit 4860 stades.., et 1800 stades de Thèbes à Éléphantine » (1). Tout d'abord il est nécessaire de rechercher ce qu'Hérodote entend par stade, afin de juger de l'exactitude des chiffres ici rapportés par lui.

Pour l'époque romaine la valeur du stade *itinéraire* peut se déterminer avec une approximation suffisante, à cause des équivalences établies entre cette unité et le mille romain. Pour les époques antérieures il n'en est plus de même. On admet aujourd'hui que les anciens écrivains grecs, au premier rang desquels il faut compter Hérodote, ont pris pour évaluer les distances géographiques, non pas le stade ordinaire fondé sur le pied, mais un stade plus court fondé sur le pas : ce dernier aurait été tantôt de 165 mètres, tantôt de 148, sans qu'on sût du reste quand il est fait usage de l'un ou de l'autre (2). Ces conclusions sont d'une excessive fragilité ; en

(1) II, 9.

(2) La question de la longueur du stade, et en particulier du stade d'Hérodote, a été fort débattue (cf. Larcher, note 13 sur le Livre II d'Hérodote). Elle a été traitée d'ensemble, avec références aux textes anciens et aux ouvrages composés sur la matière, par Jomard, dans son volumineux *Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens* (*Description de l'Égypte, Antiquités : Mémoires,* in-folio, 1809, I, p. 495-802), notamment chap. VIII (*Du stade en général,* p. 595 sqq.). Jomard admet (p. 598-599) que les Égyptiens et les Grecs se servaient du stade olympique, évalué par lui à 185 m. (exactem. 184 m. 72 ; on sait aujourd'hui qu'il était de 192 m. 27), tandis qu'Aristote (*De Caelo,* libr. II, cap. 14), Hérodote, Mégasthène, etc., auraient fait usage d'un stade de 100 m. (exactem. 99 m. 75). Depuis, le sujet a été repris surtout par la science allemande, sans que la question du stade itinéraire des anciens auteurs grecs ait été résolue d'une manière à peu près satisfaisante. Je renvoie ici au résumé de H. Nissen, *Griechische und römische Metrologie* (dans le *Handbuch der Klassischen Altertumswissenschaft* d'Iwan v. Müller, I, 2e éd. [1892], p. 833-890), particulièrement p. 888-890 (*Das Wegemass*). J'indique ci-dessous dans le texte

tant qu'elles s'appuient sur l'œuvre d'Hérodote, il n'est guère douteux qu'elles ne soient fausses. D'abord il n'y a chez notre auteur aucune allusion à des stades de longueurs diverses : celle qu'on croit y trouver repose sur une interprétation erronée du texte (1). Au contraire la manière dont il lui arrive de s'exprimer exclut cette diversité. « Les pyramides [situées au centre du lac de Mœris] ont, dit-il, chacune cent brasses [de hauteur]; cent brasses font un stade de six plèthres, la brasse ayant six pieds ou quatre coudées, le pied étant de quatre palmes et la coudée de six » (2). Ainsi, voulant donner une haute idée de l'altitude de ces pyramides, il affirme que cette altitude atteint la longueur non pas d'un petit ou d'un grand stade, mais du stade, dont il détaille les sous-multiples à la fois pour montrer qu'il n'y a pas erreur de sa part et pour en mieux faire ressortir toute la valeur. Au fond, c'est le désir de concilier les données de l'historien avec la réalité telle que nous la connaissons aujourd'hui qui a fait attribuer à Hérodote différentes unités de mesure désignées d'un même nom (3). Mais l'entreprise est vaine : les distances in-

pourquoi ses conclusions, en tant qu'elles concernent le stade d'HÉRODOTE, me paraissent complètement inadmissibles.

(1) NISSEN, l. l., p. 889 : « Hérodote distingue la mesure normale de la mesure courte [le stade de 148 m.] par l'épithète de δίκαιος » (II, 149). Voici le texte d'HÉRODOTE : οὕτω αἱ μὲν πυραμίδες [les deux pyramides situées au centre du lac de Mœris] εἰσὶ ἑκατὸν ὀργυιέων, αἱ δ' ἑκατὸν ὀργυιαὶ δίκαιαί εἰσι στάδιον ἑξάπλεθρον,... ». Comme STEIN le remarque justement, « δίκαιαί εἰσι paraît être une expression, du reste désuète, signifiant ἴσαι εἰσί; c'est ainsi que δίκαιος a fréquemment dans Hippocrate la valeur de ἴσος, ὅμοιος (Erotian. s. v,; Bekk. Anecd. 90 δίκαιον μέτρον, τὸ ἴσον. Ἡρόδοτος δευτέρῳ) ; mais la construction est celle de l'expression synonyme δύνανται (voir ch. 30) ». L'autre argument signalé par NISSEN (l. l., p. 889) est purement empirique. Voir ci-dessous note 3.

(2) II, 149 (voir note précédente).

(3) NISSEN, l. l., p. 889 : Le stade de 148 mètres « nous est connu par les évaluations romaines ; qu'en Italie on ait attribué au stade 200 pas, soit 148 mètres, c'est ce qui est expressément attesté : dans la description du pays faite par Strabon, beaucoup de données doivent être rapportées à ce type de mesure. Mais Hérodote et Xénophon ont aussi le même en vue : quand ils évaluent les marches en parasanges de 30 stades, ils comprennent par là, comme on l'a remarqué depuis longtemps, un type plus petit, sans doute un parasange moindre d'un quart. » Les considérations qui vont suivre montreront que l'argument ne porte pas : on ne peut détermi-

diquées par lui, lorsqu'il est possible de les contrôler, établissent des stades très divers, qui ne sont réductibles à aucun type déterminé. Par exemple, si nous nous fions à ses évaluations, nous trouvons que la route d'Éphèse à Sardes donne de onze à douze stades au mille géographique, celle d'Olympie (Pise) à Athènes treize stades et demi, et la longueur du Pont-Euxin un nombre encore beaucoup plus considérable (1). La raison en est toute simple : le compte par stades n'est qu'une évaluation indirecte, basée sur le nombre de jours nécessaires pour parcourir une distance donnée, alors que ce nombre de jours varie non seulement avec la longueur effective de la route, mais encore avec les conditions atmosphériques, géographiques et autres du voyage (2).

ner la valeur du stade d'Hérodote d'après des évaluations indiquées par lui, soit que ces évaluations aient été son œuvre propre (p. 107), soit qu'elles lui aient été fournies par d'autres (cf. p. 110). Le rapport établi entre le stade *itinéraire* romain et celui d'Hérodote est arbitraire.

(1) Hérodote compte 540 stades d'Éphèse à Sardes (V, 54), et 1500 de la mer à Héliopolis (II, 7) ; quant au Pont-Euxin, il lui attribue la longueur par trop invraisemblable de 11.100 stades (IV, 86), et comme il indique la base de son calcul, il est impossible d'incriminer les manuscrits. J'emprunte le rapport du stade au mille géographique à Leake, *On the Stade as a linear measure*, dans le *Journal of the royal geographical Society of London*, IX, 1839, p. 11.

(2) Hérodote dit expressément (IV, 86) que c'est du nombre de jours de navigation qu'il a déduit le nombre de stades pour les longueurs du Pont-Euxin, du Bosphore et de l'Hellespont; il ne paraît du reste pas douteux qu'il a opéré de la même manière sur terre, en estimant la journée de route à 150 stades (V, 53, cf. 54). Leake (l. l. [note précédente], p. 9-11), dans une page méconnue ou inconnue des métrologues, a très bien montré, à mon sens, la raison des inexactitudes dans l'évaluation des distances en stades. « Comme les anciens n'avaient aucun instrument portatif pour mesurer les parties du jour, et par suite ne pouvaient pas se servir de l'heure pour évaluer avec facilité et précision le chemin parcouru, la journée de voyage était leur mesure itinéraire la plus exacte sur mer et sur terre, même à une époque aussi postérieure que celle de Ptolémée le géographe. Sans doute nous ne connaissons qu'un nombre relativement restreint de distances exprimées de la sorte; c'est que les anciens géographes et historiens, visant à une précision supérieure, ont converti les jours en stades, et en rapportant les stades sans mentionner le nombre de jours, nous ont généralement donné, au lieu d'un fait, le résultat d'un calcul sans précision. — Ce fut naturellement dans le bassin oriental de la Méditerranée, et aux alentours de la Crète, — là où commença l'expérience maritime des Grecs, — qu'ils arrivèrent d'abord à connaître des distances approxi-

Ce n'est pas en comparant les distances indiquées par Hérodote avec celles que nous mesurons exactement qu'on arrivera en cette matière à des résultats présentant quelque précision.

mativement exactes. » L'auteur de l'article rappelle ensuite que, suivant Homère, les Crétois mettaient cinq jours à faire le voyage d'Égypte, ce qui est très raisonnable. Cinq siècles après, les Grecs étaient assez peu familiarisés avec les côtes de la Sicile pour en estimer la circumnavigation à huit jours, au lieu de six et demi, suivant la proportion fournie par les vaisseaux crétois, ou cinq, suivant le calcul de Strabon, lorsque la Sicile fut devenue aussi bien connue qu'elle l'est aujourd'hui. « Cette diminution dans le compte du nombre de jours, sur une côte ou sur une route, à mesure que cette côte ou cette route devenaient plus explorées, avait sa raison d'être dans la réalité ; car, à mesure que l'expérienee surmontait les difficultés ou les craintes, l'entreprise devait s'accomplir en un moindre temps. Mais même lorsque le temps eut été réduit au minimum, les gens qui faisaient le voyage pour la première fois s'imaginaient souvent qu'ils parcouraient une distace plus grande par jour qu'il n'était vrai, et ainsi se produisait une estimation exagérée de la journée de route, qui se réduisait à mesure que les mers et les pays devenaient mieux connus, sans cependant atteindre, sauf quelques rares exceptions, la véritable valeur du stade grec de 600 pieds, ou de 600 stades au degré, parce que les géographes grecs, suivant l'autorité d'Ératosthène, étaient d'accord pour considérer 700 stades comme la vraie proportion.— Hérodote nous a laissé le plus remarquable exemple d'exagération relativement au nombre de stades d'une journée de navigation ; c'est dans sa description des dimensions du Pont ou Mer Noire. La longueur de cette mer, du Bosphore au Phase, aurait été d'après lui, mesurée par le temps, de neuf jours et huit nuits (IV, 86). Cette évaluation, comparée à celle qu'Homère établit pour les vaisseaux crétois, est dans un juste rapport avec la réalité ; mais quand Hérodote convertit sa navigation d'un jour d'été en 700 stades et celle d'une nuit en 600 (IV, 85), — ce qui fait au total par vingt-quatre heures 1.300 stades,— nous sommes contraints d'en inférer ou qu'il a extrêmement exagéré le nombre de stades, ou que, par stade, il a en vue une mesure plus de moitié moindre que le stade grec. Il est évident cependant que son évaluation de la navigation d'un jour ou d'une nuit dans le Pont n'est rien de plus qu'une extravagante conjecture personnelle provenant sans doute de l'idée exagérée qu'il se faisait de la grandeur de cette mer, décrite par lui comme la plus étonnante de toutes (πελαγέων ἁπάντων θωμασιώτατος), car. en admettant, contrairement à toute probabilité, que dans d'autres parties de son œuvre il n'ait pas toujours employé le stade qu'il a, — sans la plus petite allusion à quelque autre. — défini comme étant de 600 pieds grecs, il est impossible qu'il ait, en même temps [dans le même chapitre], eu en vue deux mesures différentes sans les distinguer l'une de l'autre... Nous pouvons conclure que dans leurs estimations les anciens ont eu réellement en vue exclusivement le stade de 600 pieds grecs. Plus fréquentée était la route, ou plus populeux le pays traversé, ou plus civilisés et lettrés les gens, et plus nous trouvons que la distance rapportée se rapproche de près de ce type de stade... »

Il n'en reste pas moins qu'en se servant d'un stade unique l'historien avait en vue une mesure d'une valeur théoriquement précise. Était-ce un stade fondé sur le pas ou un stade fondé sur le pied ? Lui-même nous le fait savoir dans le passage déjà cité : « Cent brasses, déclare-t-il, constituent un stade de six plèthres, la brasse ayant *six pieds* ou quatre coudées, *le pied* étant de quatre palmes et la coudée de six » (1). Mais de quel pied ou de quelle coudée s'agit-il ? Il ne s'agit sûrement pas de la coudée des Égyptiens (2), car, ayant eu l'occasion d'y faire une fois allusion, il a très nettement spécifié qu'il parlait en ce cas particulier de « la coudée égyptienne » et il n'a pas manqué d'en donner un équivalent grec (3). D'ailleurs, sans considérer nécessairement comme démontré qu'il ait récité une partie de ses Histoires devant les Grecs assemblés pour les jeux Olympiques, on doit croire qu'il s'est servi de la mesure la plus généralement admise à son époque dans les principaux pays de langue grecque. Ce n'était pas le pied olympique (0m32045) (4), car ce pied ne paraît pas avoir été employé en dehors du Péloponèse ; au reste en disant de Phidon, tyran d'Argos, « qu'il fonda le système de mesures *établi chez les Péloponésiens* » (5), HÉRODOTE a laissé suffisamment entendre que ce système n'était pas celui dont il avait fait choix. Ce n'était pas non plus le pied de Samos ou pied ionien, car, cherchant à donner une idée de la coudée égyptienne, il a précisé qu'elle était égale à la coudée *de Samos* (6). L'hésitation dès lors

(1) II, 149.

(2) Les Égyptiens reconnaissaient deux sortes de coudée (*meh*) : la coudée royale et la petite coudée. D'après les calculs de LEPSIUS (*Die altägyptische Elle und ihre Eintheilung,* dans les *Abhandlungen der königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin,* 1865), la première était de 0 m. 525, la seconde de 0 m. 45.

(3) II, 168 : « L'aroure est de cent *coudées égyptiennes* en tous sens, et la coudée égyptienne se trouve égale à celle de Samos ».

(4) D'après la longueur du stade olympique, fixée par les découvertes de l'Institut allemand d'Athènes à 192 m. 27. Cf. NISSEN, l.l., p. 873.

(5) VI, 127.

(6) Voir ci-dessus, note 3. La coudée de Samos, égale à 0 m. 525 (voir ci-dessus, notes 2 et 3), détermine un stade de 210 mètres.

n'est guère possible : il a eu en vue le pied attique de $0^{m}296$ en usage depuis la réforme de Solon, et rapidement adopté par la majorité des pays helléniques (1). C'est pourquoi l'on considèrera ici le stade de $177^{m}60$ comme celui auquel Hérodote s'est référé en établissant ses mesures.

A ce compte, la distance d'Héliopolis à Thèbes (4860 stades) serait, d'après notre auteur, de plus de 863 kilomètres, et la distance de Thèbes à Éléphantine (1800 stades) de près de 320. Or, dans la réalité, il y a tout au plus 730 et 220 kilomètres. La différence est considérable. Toutefois ces évaluations erronées d'Hérodote ne sauraient autoriser aucun doute sur la réalité de son voyage dans la Haute Égypte.

D'abord revendiquât-il pour lui-même la responsabilité de ces mesures, l'argument serait sans valeur. On a remarqué plus haut que le compte par stades n'est qu'une évaluation indirecte fondée sur la durée d'un voyage (2). Or la durée d'un voyage n'est pas seulement déterminée par la longueur effective du parcours, mais par une foule de contingences, — état de l'atmosphère, nature du pays et de la route, mode de transport et autres conditions, — dont l'influence ne peut être fixée avec une précision suffisante. C'est pourquoi les mesures inexactement indiquées par Hérodote pour la Haute Égypte, — et elles ne sont pas plus exactes pour le Delta (3), — ne prouvent pas, affirmât-il en être l'auteur, qu'il ait voulu nous imposer en déclarant être allé jusqu'à Éléphantine.

Mais on peut démontrer qu'elles ne lui sont pas imputa-

(1) Sur le pied attique et sa diffusion cf. NISSEN, l.l., p. 835, 876 sqq., 889-890. On peut encore observer qu'HÉRODOTE, pour donner une idée exacte de la valeur des impôts levés dans les États de Darios, les ramène au « talent euboïque » (III, 95). Or ce talent se fonde justement sur le pied (cubique) de 0 m. 296 de côté (cf. NISSEN, l.l., p. 875), c'est-à-dire sur la longueur du pied qui détermine le stade de 177 m. 60. — Tout à fait au début le pied solonien était de 0 m. 297. — (2) Voir ci-dessus, p. 104, n. 2.

(3) Ainsi pour la longueur de l'Égypte le long de la mer (II, 6), pour la distance de la mer à Héliopolis par le milieu des terres (II, 7), etc. Voir WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 64, 65 ; toutefois M. WIEDEMANN compte, sans en donner la raison, 185 mètres au stade. On considère ce stade de 185 mètres comme celui de l'époque ptolémaïque (et romaine) (pied de 0 m. 30833) ; cf. NISSEN, l.l., p. 835, 838, 880.

bles, que le nombre de journées de route, dont il a sans doute déduit un nombre déterminé de stades, ne provient pas de sa propre expérience. La durée de neuf jours attribuée au voyage d'Héliopolis à Thèbes est très surprenante. Aujourd'hui le même trajet, qui est de 730 kilomètres, ne saurait, dans les meilleures conditions, être effectué à la voile en moins de treize jours. La marche n'est pas rapide. Assurément le vent du nord, surtout pendant la saison de la crue, souffle ordinairement avec force, mais le courant neutralise une bonne partie de ses effets, et il y a parfois des journées et des journées de calme. En outre il n'est pas généralement possible de naviguer pendant la nuit. En effet, toute curiosité de touriste mise à part, des bas fonds et des îlots encombrent le lit du fleuve, dont le niveau change constamment, plus ou moins, suivant la saison. Le jour, la transparence ou la teinte des eaux permet d'apercevoir à temps les obstacles, mais il faut s'arrêter peu après le coucher du soleil (1). Hérodote a fait comme tout le monde. Au livre VI, 86, il attribue à la route parcourue sur mer en *un jour* la

(1) CAILLAUD, ayant été obligé de revenir précipitamment d'Assouân au Caire, voyagea de jour et de nuit, mais au prix des plus grandes difficultés. « Le [8 septembre 1820] au soir, nous étions à la vue d'Aboutyg. Un fort courant nous entraîna dans un faux canal, au milieu du Nil, où il n'y avait guère que trois pieds d'eau... La nuit nous surprit, et malgré nos efforts, nous ne pûmes nous tirer de ce mauvais pas... Nous commencions à craindre de ne plus pouvoir en sortir, les eaux pouvant baisser d'un moment à l'autre. Le 9, à la pointe du jour, nous nous mîmes à l'ouvrage ; il fallait retourner à l'endroit d'où le courant nous avait amenés dans la nuit : nous portions une amarre à un pieu que nous plantions dans la vase, et nous tirions dessus. Après quatre heures d'un travail pénible, nous parvînmes à nous remettre à flot. Sortis d'un courant, nous retombâmes bientôt dans un autre : nous n'avions point de vent qui nous favorisât, plus de rames pour nous retenir, car nous les avions brisées la nuit précédente... Il nous restait un médréh, dont nous nous servîmes comme de piquet : nous achevâmes de rompre nos cordes en tirant sur ces amarres pendant six heures. Enfin nous nous retirâmes des sables, après avoir éprouvé quelques avaries à la proue de notre barque. Le 10, nous passâmes devant Syout, où nous vîmes les débris d'une très grosse djerme qui avait échoué quelques heures auparavant, et dont le rays reçut, à son arrivée à Boulâq, cent coups de bâton sous la plante des pieds. Depuis Assouân jusqu'à Syout, je comptai jusqu'à cinq de ces bâtiments naufragés en deux mois ». *Voyage à Méroé et au fleuve Blanc*, I, p. 282-283).

longueur de 700 stades, et, séparément, à la route *de la nuit* la longueur de 600 stades: c'est un total de 1300 stades en vingt-quatre heures. Or, au livre II, 9, la longueur attribuée à un *jour* de voyage sur le Nil n'est que de 540 stades. La comparaison des chiffres, comme celle des unités de temps, montre qu'il s'agit, dans ce dernier cas, d'une navigation de jour, non de jour et de nuit. Toutefois la voile n'est pas le seul moyen de propulsion, même sur le Nil, et si l'emploi continu des rames n'est pas à la portée de quiconque, du moins n'a-t-il rien en soi d'impossible. Ce que l'on ne fait pas aujourd'hui, — les gens pressés disposant de moyens plus efficaces, — pouvait être en usage autrefois, et, doit-on ajouter, le fut sûrement. A l'époque d'Hérodote l'Égypte était soumise aux Perses, une garnison perse était établie à Éléphantine, des fonctionnaires perses résidaient certainement dans quelques villes de l'intérieur ; or on sait la vigilance de l'administration perse et le soin qu'elle prenait toujours d'avoir des courriers rapides, tels ces *angares* qui, sans s'arrêter ni jour ni nuit, portaient aux extrémités de l'empire les ordres du Grand Roi (1). En Égypte, où la seule voie pratique est le fleuve, il n'est pas douteux que les courriers du gouvernement se transportaient plus rapidement que les simples particuliers, et que, pour aller d'Héliopolis à Thèbes, il ne leur fallait pas plus de neuf jours. Qu'Hérodote ait voyagé aussi vite, comme on a été porté à le penser (2), c'est peu probable ; il est beaucoup plus vraisemblable qu'il a employé le mode de navigation usuel, c'est-à-dire à la voile seulement, et non le système extrêmement coûteux, exceptionnel, employé par les courriers du gouvernement. Il nous a fait connaître la distance *officielle* entre le Delta et Thèbes, sans songer à son propre voyage nécessairement interrompu par des escales, pas plus qu'un touriste, pour évaluer la durée du voyage d'une ville à une autre, ne se réfère aux moyens de communication les moins

(1) Hérod., VIII, 98. Cf. Eschyle, *Agamemnon*, v. 282.

(2) C'est l'opinion de Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 69.

rapides et ne fait état du temps passé aux points intermédiaires. Ce ne sont pas là de simples présomptions. L'historien assure que Saïs est à vingt jours d'Éléphantine (1) ; or, si nous considérons que, d'après lui, neuf jours suffisaient pour aller d'Héliopolis à Thèbes, c'est-à-dire pour parcourir 4860 stades, qu'à ce compte les 1800 stades qui séparent Thèbes d'Éléphantine représentent trois jours un tiers, que d'autre part le voyage de Saïs à Héliopolis dans les mêmes conditions ne demandait sûrement pas plus de deux jours, nous arrivons à ce résultat qu'il fallait non pas vingt jours, mais moins de quinze pour se rendre de Saïs à Éléphantine. Cette différence dans les évaluations d'une même distance prouve deux choses : d'abord qu'Hérodote a consigné dans les deux cas non les résultats de calculs personnels, mais des informations qu'il a recueillies de sources différentes ; en second lieu que, dans l'opinion des gens de Saïs, neuf jours ne suffisaient pas normalement pour aller d'Héliopolis à Thèbes. Ainsi les distances dont il est ici question n'ont pas été mesurées directement par lui, il n'en saurait être rendu légitimement responsable, par conséquent leur inexactitude ne fournit absolument aucun argument contre la réalité de son voyage dans la Haute Égypte.

§ II. Absence de vents provenant du Nil.

En naviguant, Hérodote a été vivement frappé d'un fait qu'il a consigné deux fois dans son ouvrage : seul de tous les fleuves le Nil ne produit pas de brises (2). Et tout aussitôt l'on s'écrie : « Quiconque a navigué sur le Nil et a senti les brises vivifiantes du désert reconnaîtra que ce renseignement est faux » (3). Seulement le sens du passage n'a pas été compris. Hérodote n'ignorait pas qu'il y a de fortes brises sur le fleuve ; s'il l'avait ignoré, on pourrait se demander s'il

(1) II, 175 : « On fit venir les plus grandes pierres de la ville d'Éléphantine, qui est à vingt jours de navigation de Saïs. » — (2) II, 19, 27. — (3) Sayce, *Herodotos I-III*, p. 135, n. 1.

a voyagé non-seulement dans la Haute Égypte mais encore dans le Delta. Il l'ignorait si peu, qu'il a parlé des vents étésiens (1), c'est-à-dire de ces vents frais du Nord qui rendent seuls possible la montée du Nil, et qui, suivant l'opinion de certains Grecs rapportée par Hérodote lui-même, en soufflant contre le courant du fleuve occasionneraient l'inondation. Sans doute il a nié qu'ils soufflassent toujours (2), mais il a par là-même attesté qu'il en connaissait l'existence. En réalité, le sens qu'il faut attacher au passage incriminé est, à la réflexion, assez clair. Hérodote dit exactement : le Nil est de tous les fleuves le seul, non pas *sur lequel*, mais *duquel* ne soufflent pas de brises (fraîches). Il s'agit ici nettement de brises naissant du fleuve et soufflant dans sa direction, c'est-à-dire du sud au nord. C'est ce que confirme l'explication qu'il apporte du fait : « car, ajoute-t-il, il n'est pas vraisemblable qu'il souffle rien des pays chauds : c'est d'un pays froid que la brise a coutume de souffler » (3). Il est certain que pendant l'été les vents du sud sont à peu près inconnus en Égypte (4).

(1) II, 20.

(2) *Ibid.* Il dit exactement : « Il arrive *souvent* que les vents étésiens n'ont pas encore soufflé, et cependant le Nil produit le même phénomène ».

(3) II, 27. M. Wiedemann (*Herodots zweites Buch*, p. 112-113) a bien remarqué que ce devait être là le sens. Toutefois l'explication philologique qu'il donne du texte ne semble pas exacte. Pour lui ce texte présente une sorte de brachylogie : il faudrait suppléer après ἀποπνέειν les mots ἀπὸ θερμέων χωρέων. Ce n'est pas possible : au ch. 27, cette dernière expression est dans une phrase différente qui *suit* celle où se trouve le verbe, et elle n'existe pas au ch. 19. Il est évident, d'après le contexte, qu'il faut sous-entendre ἀπὸ τοῦ Νείλου. Le sens est le même, puisque le Nil coule du sud.

(4) D'après les documents de l'observatoire de l'Abbassîyeh portant sur 18 années (voir Bénédite, *Égypte*, p. 38, d'après Barrois, *Notice sur le climat du Caire*, 1890), voici la durée moyenne des vents du S., du S.-E. et du S.-O. pendant les cinq mois de juin, juillet, août, septembre et octobre : du S., 4 jours 8 ; du S.-E., 2 jours 3 ; du S.-O., 5 jours 9, soit exactement en tout 13 jours, dont moins de 5 du vent du sud proprement dit, sur 153 jours. Pendant la même période de l'année les vents du N. soufflent 85 j. 1/2, et les vents du N.-E. et du N.-O. 36 jours. En Haute Égypte le régime des vents n'est pas très sensiblement différent de ce qu'il est au Caire.

§ III. Description proprement dite de la Haute Égypte.

« Pour qui va d'Héliopolis vers le haut pays l'Égypte est étroite. D'un côté en effet s'étend la montagne d'Arabie, se portant du nord vers le midi et le notos, et remontant sans cesse vers la mer Érythrée (1); c'est dans cette montagne que se trouvent les carrières où ont été taillées les pyramides de Memphis. La montagne, cessant de ce côté, fait une courbe vers ce que j'ai dit (2); dans sa partie la plus étendue, suivant ce qu'on m'a rapporté, elle aurait deux mois de chemin d'orient en occident, et son extrémité orientale porterait de l'encens. Telle est cette montagne. D'autre part, du côté de la Libye, s'étend, en Égypte (3), une autre montagne de pierre, dans laquelle se trouvent les pyramides ; elle est couverte de sable et suit la même direction que cette partie de la montagne arabique qui se porte au sud. Ainsi, à partir d'Héliopolis, le pays dans la mesure où il appartient à l'Égypte (4) n'est pas considérable ; mais pendant quatre jours (5) de navigation l'Égypte proprement dite est étroite. Une plaine s'étend entre les susdites montagnes ; il m'a paru que là où elle est le moins large il y a exactement deux cents stades, pas davantage, de la montagne arabique à celle qu'on appelle

(1) Hérodote a en vue ici notre Océan Indien, comme on l'établira dans la discussion qui va suivre.

(2) Je conserve à dessein dans la traduction l'obscurité du texte, qui sera discuté plus bas, p. 114 sqq.

(3) D'après Hérodote, la chaîne arabique appartient à l'Arabie, mais la chaîne de l'ouest appartient à l'Égypte, comme il dit ici, et comme il le rappellera quelques lignes plus bas en distinguant la « montagne arabique » de la montagne « *appelée* [à tort] libyque ». Voir la note de Stein, II, 8-20. On donnera plus bas, p. 129, l'explication de cette façon de parler.

(4) Stein comprend « *aussi loin* [vers le sud] qu'il appartient à l'Égypte ». Cette traduction repose sur cette erreur qu'Hérodote aurait placé l'élargissement de la vallée du Nil non en Égypte, mais au-dessus, à 14 jours d'Héliopolis (II, 8). On prouvera plus bas, p. 121-122, que le chiffre d'Hérodote n'est pas 14, mais, suivant la logique et tous les mss., 4 jours. Il y a ici vraisemblablement une allusion à une conception géographique dont il sera question ci-dessous. Voir p. 144.

(5) Les éditions d'Hérodote portent généralement *quatorze* au lieu de *quatre*, qui est la leçon des manuscrits. La correction sera discutée plus bas, p. 121-122.

libyque. A partir de là, l'Égypte est large de nouveau » (1). A ces données s'en ajoutent quelques autres : le Nil à partir de la cataracte sépare l'Égypte en deux en coulant dans un seul lit jusqu'à Kerkasore (2) ; dans son plein, l'inondation s'étend en certains endroits sur des terres qu'on dit appartenir à la Libye et à l'Arabie pendant l'espace de deux journées de voyage, à droite et à gauche, tantôt plus, tantôt moins (3) ; jusqu'à trois journées au-dessus du lac de Mœris l'Égypte est un présent du fleuve au même titre que le Delta (4). Tels sont, à laisser de côté pour le moment ce qui concerne les villes, les renseignements qu'Hérodote nous a fournis sur la Haute Égypte.

De ces renseignements, si nous les prenons dans le sens reçu, il y a deux parts à faire.

Les uns sont d'une justesse qui frappe à première vue. Il est exact que, à partir du Delta en remontant vers le sud, l'Égypte est étroite ; qu'elle est bordée à l'est par la chaîne arabique et à l'ouest par la chaîne (dite) libyque ; que dans la première se trouvent les carrières d'où ont été prises les pierres pour la construction des grandes pyramides, notamment aux localités appelées aujourd'hui Tourah et Masarah, dans le Gebel Moqattam, près du Caire ; enfin que, dans l'autre chaîne, sur des plateaux recouverts de sable sont assises les pyramides.

Tout le reste est ou paraît faux. 1° Il est faux que la chaîne arabique cesse, en remontant, d'avoir sa direction générale vers le sud pour se diriger de l'ouest à l'est pendant la longueur de deux mois de chemin ; 2° il est faux que l'Égypte, d'abord étroite, devienne large à quatre journées de navigation au-dessus d'Héliopolis ; 3° il est faux que jusqu'à trois journées au-dessus du lac de Mœris l'Égypte soit un présent du Nil au même titre que le Delta ; 4° il est faux que la largeur de la vallée et de l'inondation soit au minimum de 35 kilomètres et demi (200 stades) et en atteigne parfois, à

(1) II, 8. — (2) II, 17. — (3) II, 18. — (4) II, 5.

droite ou à gauche, plus de 192 (plus de 2 journées de navigation) (1). Et tout cela est faux en général d'une telle fausseté, qu'à comprendre les textes comme on les a compris jusqu'ici, quiconque est de bonne foi doit avouer, après avoir visité la Haute Égypte, qu'Hérodote n'a pas vu les particularités qu'il en a décrites.

Mais une conclusion aussi grave ne saurait être acceptée sans un sérieux examen des passages de l'historien sur lesquels elle se fonde.

1° *La direction de la chaîne arabique.* — « Pour qui va d'Héliopolis vers le haut pays, l'Égypte est étroite. D'un côté s'étend la montagne d'Arabie se portant du nord vers le midi et le notos et remontant sans cesse vers la mer Érythrée ; c'est dans cette montagne que se trouvent les carrières d'où ont été prises les pierres des pyramides de Memphis. La montagne, cessant par là, fait une courbe vers ce que j'ai dit ; dans sa partie la plus longue, elle a, suivant ce qu'on m'a rapporté, deux mois de chemin d'orient en occident et son extrémité orientale porterait de l'encens. Telle est cette montagne. De l'autre côté, vers la Libye, s'étend une autre montagne appartenant à l'Égypte... ; elle suit la même direction que cette partie de la montagne arabique qui se porte au sud » (2). Faisons remarquer dès l'abord, pour préciser le sens du passage et écarter toute difficulté seulement apparente, que la mention de la mer Érythrée au sud n'a rien ici qui doive nous étonner. Pour Hérodote, la « mer Érythrée », ou, comme il dit justement encore, « la mer *du sud* », correspond essentiellement à ce que nous appelons l'Océan Indien ; du reste il donne aussi le même nom de « mer Érythrée », comme celui de « golfe arabique », à ce qui constitue notre « mer Rouge » (3), sans doute parce qu'un golfe fait nécessairement

(1) « D'Héliopolis à remonter à Thèbes, il y a neuf jours de navigation et 4860 stades » (II, 9). Pour HÉRODOTE la journée de navigation, du moins en Égypte (voir ci-dessus, p. 108-109), représente donc 540 stades, soit, son stade étant de 177m60 (voir ci-dessus, p. 106-107), 95 kilomètres 904, en nombre rond 96 kilomètres. — (2) II, 8.

(3) La mer Érythrée d'HÉRODOTE est bien essentiellement notre Océan In-

partie de la mer dont il est formé. La solution de cette première difficulté nous aide à sortir d'une autre. Hérodote rapporte que la montagne arabique, après avoir fait un coude « vers ce qu'il a dit » (1), s'étend pendant deux mois de chemin *d'orient en occident*. Est-ce donc à dire vers l'ouest ? Assurément non. « Vers ce que j'ai dit » désigne de toute nécessité la mer Érythrée (2); or, ce ne peut être la mer Érythrée considérée comme Océan Indien, car, *avant le coude*, la chaîne « se porte *du nord au midi* en remontant sans cesse vers la mer Érythrée » ; donc, *après* le fléchissement, elle doit se diriger vers la mer Érythrée considérée comme notre mer Rouge, c'est-à-dire vers *l'est* de l'Égypte. C'est du reste ce que fait entendre déjà la mention de l'encens, — produit exclusivement propre à l'Arabie (3), – porté par l'extrémité orientale de cette chaîne. Si Hérodote en indique la longueur *d'orient en occident*, c'est, semble-t-il, parce qu'il décrit l'Asie et la Libye d'est en ouest (4), et que

dien. « Dans l'Arabie, dit-il, non loin de l'Égypte, se trouve un golfe *sortant de la mer Érythrée,* long et étroit comme je vais l'indiquer. De l'enfoncement de ce golfe à la grande mer il y a quarante jours de navigation pour un vaisseau à rame ; sa largeur la plus considérable n'est que d'une demie journée de navigation. » (II, 11. La longueur est approximativement exacte, mais la largeur n'est que celle du golfe de Suez, attribuée très inexactement à toute la mer ; cf. WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 72). Cf. I, 202 ; II, 8, 102, 158, 159 ; IV, 37, 39, 40. Notre mer Rouge est tantôt le « golfe arabique » (II, 11, 102, 158, 159, etc.), tantôt la « mer Érythrée » (II, 8, où la mer Érythrée comprend à la fois la mer et le golfe, 158 ; IV, 42). Le golfe persique n'est jamais distingué de la mer Érythrée (I, 180, 189 ; III, 30, 93 ; VI, 20 ; VII, 80, 89).

(1) Ταύτῃ μὲν λῆγον ἀνακάμπτει ἐς τὰ εἴρηται τὸ ὄρος (II, 8).

(2) LARCHER comprend par les mots « ce que j'ai dit » le pays situé au sud d'Héliopolis, ce qui ne peut guère s'inférer du texte, et qui du reste ne signifie rien : aucune direction n'est en effet indiquée par là, puisque la chaîne va déjà vers le sud avant de s'infléchir. STEIN (*ad Hérod.*, II, 8. 7) entend la mer Érythrée considérée comme la mer du sud (voir ci-dessous, p. 116, note 1) ; la réfutation de cette opinion ressortira du présent paragraphe. — (3) III, 107.

(4) IV, 38 sqq., 168 sqq. En comprenant ainsi l'expression d'HÉRODOTE je m'écarte complètement du sentiment de STEIN. D'après ce dernier, les informations suivant lesquelles la chaîne arabique, après son infléchissement vers l'est, serait longue de deux mois de chemin et porterait de l'encens, notre auteur les tiendrait des Phéniciens. Ceux-ci, « dans leur navigation autour de la Libye, fréquentaient la côte orientale de cette contrée

pour lui, par conséquent, le commencement de la montagne arabique se trouvait bien à l'orient. Mais la principale difficulté est autre part.

Il n'est pas vrai que la chaîne arabique, après s'être dirigée vers le sud, fasse en Haute Égypte un coude pour aller définitivement de l'ouest à l'est, à la différence de la chaîne libyque. La présence des deux chaînes est l'obsession d'un voyage sur le Nil. Sans doute elles ne se trouvent pas toujours à une égale distance du fleuve : chacune d'elles tantôt s'en rapproche, tantôt s'en éloigne; mais il ne servirait de rien de prétendre qu'Hérodote a pu être trompé par l'un de ces coudes, car, là même où les chaînes s'éloignent le plus, l'œil ne cesse pas de les apercevoir encore; au reste bientôt elles reviennent, en général d'autant plus proches, d'autant plus obsédantes que l'on remonte davantage. Aussi a-t-on cherché un autre sens aux paroles de notre auteur. La chaîne arabique s'étendant en largeur et envoyant une série de plateaux mamelonnés vers l'est à mesure qu'elle s'avance vers le sud, on a pensé qu'Hérodote avait voulu parler de cette *largeur* de la montagne dans la direction de l'est, largeur qui atteindrait son maximum bien au-delà de l'Égypte, près de ce que l'historien grec appelle la mer du sud ou Érythrée, c'est-à-dire en Abyssinie, et l'on a traduit : « là où la chaîne est le plus *large*, elle a deux mois de chemin » (1). Cette explication est absolument insoutenable tellement le texte est clair (2). D'abord là où la montagne a deux mois de chemin

montagneuse. Ainsi s'expliquerait la direction, qui autrement surprendrait, ἀπὸ ἠοῦς πρὸς ἑσπέρην ». Mais cette explication doit être rejetée: elle repose exclusivement sur l'hypothèse inadmissible que la chaîne dont il s'agit se trouverait en Abyssinie (voir les deux notes suivantes).

(1) C'est l'interprétation de Stein, *ad Herod.*, II, 8. 7. Cf. id. II, 8.9 : « La chaîne, dit le commentateur, a sa plus grande largeur précisément là où, d'après la conception d'Hérodote, elle atteint la mer du Sud, c'est-à-dire dans l'Abyssinie, au-delà de laquelle on ne plaçait pas encore à ce moment la limite méridionale de la Libye. »

(2) Il est vrai que Stein modifie le texte d'Hérodote en faisant dire à notre auteur que l'élargissement de l'Égypte a lieu, non à *quatre*, mais à *quatorze* jours au-dessus d'Héliopolis (II, 8), c'est-à-dire *en dehors de l'Égypte*. On reviendra plus loin sur cette correction, qui sert de base aux

d'orient en occident ce n'est pas, d'après notre auteur, dans la partie où elle est le plus *large*, mais dans celle où elle est le plus *longue* (1). En outre Hérodote affirme que la chaîne arabique *cesse* (2) pour tourner définitivement dans le sens est-ouest, c'est-à-dire fait un coude brusque, un angle net, et par conséquent change de direction ; c'est pourquoi il ajoute que la montagne libyque est parallèle seulement à la partie de la montagne arabique qui se dirige vers le sud. C'est donc bien d'infléchissement et non d'élargissement qu'il a voulu parler. Pour lui, cet infléchissement avait lieu en Égypte même et non bien au-delà vers le sud ; en effet, les données relatives à la longueur et aux productions de la chaîne *après le changement de direction* sont les seules qu'il donne comme étrangères à son expérience personnelle (3) ; pour le reste, notamment pour le coude de la montagne, il décrit ce qu'il a vu en remontant jusqu'à Éléphantine, point extrême de son voyage (4). Or cette chaîne a beau s'élargir, son arête principale, la seule visible du Nil, n'en continue pas moins de courir d'une manière persistante et indéfinie le long du fleuve et sans différence sensible avec la chaîne libyque, de telle sorte qu'il faut inéluctablement choisir entre ces deux propositions : ou Hérodote n'a pas vu la Haute Égypte, ou il n'a pas dit que la chaîne arabique, à la différence de la chaîne libyque, *cesse* en remontant vers le sud pour aller définitivement vers l'orient.

Il ne l'a pas dit. En réalité, il a parlé d'un coude non au sud, mais au *nord* de la chaîne arabique, et il a eu raison. Si l'on examine l'orographie de l'Égypte, on remarque qu'un peu au sud du site d'Héliopolis, près du Caire, à peu près à

explications de Stein, et dont l'illégitimité entraîne à elle seule l'illégitimité de ces explications (voir ci-dessous, p. 121-122).

(1) Hérod., II, 8 : τῇ δὲ αὐτὸ ἑαυτοῦ ἐστι μακρότατον, ὡς ἐγὼ ἐπυνθανόμην, δύο μηνῶν αὐτὸ εἶναι [τῆς] ὁδοῦ ἀπὸ ἠοῦς πρὸς ἑσπέρην, τὰ δὲ πρὸς τὴν ἠῶ λιβανωτοφόρα αὐτοῦ τὰ τέρματα εἶναι.

(2) Voir ci-dessus, p. 115, note 1 (Hérod., II, 8).

(3) C'est ce que marque l'emploi, *dans ce seul passage*, de l'expression ὡς ἐγὼ ἐπυνθανόμην et de l'infinitif du style indirect. Voir le texte cité ci-dessus, note 1. — (4) II, 29.

la hauteur des carrières de Tourah et de Masarah d'où ont été extraits des matériaux pour la construction des pyramides, la chaîne arabique, avec le Gebel Moqattam, s'infléchit brusquement vers l'est; elle se continue, tantôt en plateaux élevés, tantôt en collines, vers le golfe de Suez et les Lacs amers, au-delà desquels de hauts reliefs lui font suite. C'est exactement ce que dit Hérodote. « Au sud d'Héliopolis, dans la montagne arabique, se trouvent les carrières d'où ont été prises les pierres des pyramides de Memphis: c'est précisément *par là* que cette chaîne fait un coude pour aller vers la mer Érythrée dans la direction est-ouest pendant, m'a-t-on dit, deux mois de chemin » (1). L'exactitude de cette interprétation, qui place le coude de la chaîne un peu au sud du Delta, est confirmée par d'autres passages de notre auteur de la manière la plus claire. Si en effet nous avons bien compris sa pensée, du seul texte qui précède nous devons conclure que non-seulement la chaîne s'infléchit vers le golfe de Suez, mais encore, étant donné son énorme longueur, qu'elle passe au-dessus pour se continuer au-delà. C'est ce que fait entendre justement Hérodote à propos du canal de Nécos : « On creusa d'abord la partie de la plaine d'Égypte qui confine à l'Arabie; *la montagne qui s'étend vers Memphis et dans laquelle sont les carrières délimite cette plaine au sud*. Donc le canal commence au pied de la montagne; il va d'abord pendant un long espace d'occident en orient, puis prend sa direction *par un défilé*, et se porte, *à partir de la montagne*, vers le sud et le notos pour se jeter dans le golfe arabique » (2). La montagne qui vient de la direction de Memphis, — Memphis est un peu au sud d'Héliopolis, — *et où sont les carrières*, est de toute évidence, d'après ce qui a été

(1) II, 8 : τῇ μὲν γὰρ τῆς Ἀραβίης ὄρος παρατέταται... · ἐν τῷ αἱ λιθοτομίαι ἔνεισι αἱ ἐς τὰς πυραμίδας κατατμηθεῖσαι τὰς ἐν Μέμφι· ταύτῃ μὲν λῆγον ἀνακάμπτει etc. On a pensé apparemment que l'expression ταύτῃ μέν désignait la chaîne arabique par opposition à la chaîne libyque; en réalité il s'agit des carrières : non-seulement les passages cités ci-dessous ne laissent aucun doute sur la pensée de notre auteur, mais encore la solution exposée répond seule aux exigences philologiques. — (2) II, 158.

dit plus haut (1), la chaîne arabique ; or, pour que le canal de Nécos, après avoir longtemps coulé à l'est, fût obligé de la franchir pour gagner directement au sud le golfe arabique, il fallait nécessairement qu'elle se dirigeât à l'est en passant au-dessus de ce golfe. Il reste sans doute l'erreur par laquelle l'historien attribue à la chaîne arabique la longueur de deux mois de chemin d'orient en occident ; mais cette erreur n'est pas la seule grave dans la géographie d'Hérodote (2), et il a pris soin de déclarer que la donnée ne lui était pas imputable (3). En tous cas, elle ne saurait en aucune manière justifier l'opinion qui place en Abyssinie l'extrémité *orientale* de la chaîne, sous prétexte que, suivant notre auteur, l'Arabie située en face est la seule terre qui porte de l'encens (4). En effet, l'historien nous apprend ailleurs que l'encens était gardé par des serpents ailés (5), mais que ces serpents, pourchassés, fuyaient chaque année de l'Arabie vers l'Égypte, où les ibis les empêchaient de pénétrer en les dévorant (6) ; or ils ne venaient pas de l'ouest du golfe, comme il serait arrivé s'ils étaient partis de l'Abyssinie, mais de l'est : c'est, *en Arabie*, près de Buto, *au-dessus du golfe de Suez*, qu'Hérodote en a vu les « ossements » (7). C'est donc bien en passant au-dessus du golfe de Suez, et non en Éthiopie, que, pour Hérodote, se dirigeait vers l'est la chaîne arabique.

Et ainsi disparaissent toutes les difficultés du texte examiné : « Au-dessus d'Héliopolis... d'un côté s'étend la montagne d'Arabie, se portant du nord vers le midi et le notos, et remontant *sans cesse* (c'est-à-dire, non pas pendant quelques jours, mais indéfiniment) vers la mer Érythrée (consi-

(1) Voir ci-dessus, p. 117-118.

(2) Pour ne parler que de celles qui touchent au présent sujet, HÉRODOTE prolonge la mer Érythrée au sud de l'Égypte (II, 8) ; il fait venir le Nil des colonnes d'Hercule à travers la Libye (II, 31, 33) ; nous verrons qu'il place le Fayoum beaucoup plus bas qu'il n'est en réalité ; etc.

(3) Il la rapporte « suivant ce qu'on lui a raconté » (II, 8). — (4) Note de STEIN, *ad Herod.*, II, 8. 9 (fin), d'après III, 107. — (5) III, 107. — (6) *Ibid.* ; II, 75. — (7) II, 75. Pour la situation de Buto « d'Arabie », voir plus haut, p. 76-83.

dérée comme la mer du sud). Dans cette montagne se trouvent (un peu au-dessus d'Héliopolis) les carrières où ont été taillées les pyramides de Memphis. C'est à cet endroit (où sont les carrières) que la montagne *cesse* (d'être dans la ligne nord-sud indiquée plus haut) (1); elle fait un coude (à l'est) vers *ce que j'ai dit* (à savoir la mer Érythrée formant le golfe arabique); dans celle de ses (deux) parties où elle a le plus de longueur (celle qui va de l'ouest à l'est), elle a, suivant ce que j'ai appris, deux mois de chemin d'orient (de son point le plus éloigné) en occident (aux carrières de Memphis, où elle cesse d'être dans la ligne est-ouest) et son extrémité orientale porterait de l'encens. Telle est cette montagne. De l'autre côté (c'est-à-dire), du côté de la Libye, s'étend, en Égypte, une autre montagne de pierre dans laquelle se trouvent les pyramides;... elle suit la même direction que cette partie de la montagne arabique qui se porte au sud (c'est-à-dire qu'en allant des carrières vers le midi les deux chaînes sont parallèles) ». Tout ce qu'a dit là Hérodote est la vérité même (2).

2° *Si l'Égypte redevient large à quatre jours au sud d'Héliopolis.* — « A partir d'Héliopolis, le pays n'est plus considérable..., mais jusqu'à quatre jours de navigation l'Égypte proprement dite est étroite. A partir de là l'Égypte est large de nouveau » (3). L'erreur est ici tout à fait surprenante : la partie déclarée la plus étroite par notre auteur est précisément celle où se trouve, au sud du Delta, le seul élargissement du territoire égyptien. A 96 kilomètres, c'est-à-dire à une

(1) Hérodote ne considère pas que la chaîne arabique cesse de remonter vers le sud ; pour lui, dire qu'elle va du nord au sud, c'est exactement dire qu'elle va du sud au nord, en d'autres termes il se contente d'indiquer le sens d'une ligne. Cette interprétation se confirme par la manière dont il s'exprime dans la suite : après son infléchissement, assure-t-il, la montagne a deux mois de chemin d'*orient en occident*; tous les commentateurs ont vu qu'il faut comprendre d'*occident en orient* (voir ci-dessus, p. 115) : ici encore c'est seulement le sens d'une ligne qu'il a voulu indiquer.

(2) Sauf, bien entendu, pour ce qui concerne la partie de la chaîne arabique située en dehors de l'Égypte (voir ci-dessus, p. 119 et note 3 — (3) II, 8.

journée de navigation d'Héliopolis (1), on est à la hauteur du milieu du Fayoum, de l'emplacement du lac de Mœris; or le Fayoum est une oasis qui étend à plus de 80 kilomètres à l'ouest la largeur de l'Égypte. A partir de cet endroit, la vallée se rétrécit de plus en plus à mesure que l'on remonte vers les cataractes : à Siout, à Girgeh, à Thèbes, elle a au maximum de quinze à dix kilomètres de l'est à l'ouest; à Edfou elle n'en a plus que cinq; parfois, comme au Gebel Silsileh, elle est réduite au lit même du fleuve. Aussi la donnée d'Hérodote, qui est exactement tout le contraire de la réalité, a-t-elle depuis l'antiquité (2) plongé les critiques dans la stupéfaction, et, pour l'honneur de l'historien, on a sans hésiter remplacé les quatre jours dont il est question dans le texte par *quatorze* jours (3). Cette correction est tout à fait malheureuse. Ce n'est pas, comme on l'a dit (4), parce qu'elle reporte en Nubie un élargissement qui s'y trouve moins encore; une erreur d'Hérodote sur la Nubie (Éthiopie) serait assez explicable, puisque, d'après son témoignage, il n'est pas allé jusque-là (5); et précisément, à quatorze jours environ d'Héliopolis, il place une *plaine* où se trouverait une île

(1) La journée de navigation d'après HÉRODOTE est de 96 kilomètres; voir plus haut, p. 114, note 1. La localité située à 96 kilomètres au-dessus du site de l'ancienne Héliopolis est aujourd'hui *El Wasta* (à 90 kilomètres du Caire), tête de l'embranchement du chemin de fer pour le Fayoum.

(2) Parmi « les choses qu'HÉRODOTE a dites autrement qu'elles ne sont », ARISTIDE LE RHÉTEUR cite justement cette proposition qu'« à quatre jours de navigation au-dessus d'Héliopolis l'Égypte redevient large ». Or, ajoute-t-il, « l'Égypte continue à tel point de se rétrécir et de se fermer en forme d'angle, que le Nil y tombe à la jonction des deux montagnes [arabique et libyque], et cette descente du fleuve par les montagnes constitue les cataractes, qui sont comme la pointe de toute l'Égypte. Ainsi, même en continuant à naviguer [au sud] au-delà d'Éléphantine, on croirait que le cours du fleuve est emprisonné, car, loin que l'Égypte soit encore large, on dirait, tant il est resserré, qu'il coule au pied du rocher. D'autre part aussi, avant d'arriver à Éléphantine, à une distance de je ne sais combien de schènes, on peut voir les montagnes se rapprocher au point qu'elles ne sont séparées que par le cours du fleuve, et que la largeur de l'Égypte n'est plus que la largeur même du Nil. » (Éd. BRUNO KEIL [1898], t. II, Αἰγύπτιος, ch. 46; cf. éd. JEBB, t. II [1730], p. 343).

(3) Cette correction, qui est de DIETSCH, a été adoptée notamment par STEIN et SAYCE. — (4) WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 67.

(5) II, 29.

appelée Tachompso (1). En réalité le texte de l'historien prouve à lui seul que toute correction serait inadmissible : il déclare nettement que, à la distance indiquée, non pas l'Éthiopie, ni même *la vallée*, mais « l'*Égypte* devient large de nouveau ». Dès lors le chiffre de quatorze jours, en reportant l'élargissement *hors de l'Égypte*, est inacceptable : Hérodote a bien affirmé que l'Égypte redevient large à *quatre* jours au-dessus d'Héliopolis.

Rendre compte d'une erreur aussi singulière par un défaut de mémoire (2), sans rien d'autre qui appuie une telle présomption, c'est désespérer d'en rendre compte. Le seul essai de véritable explication proposé jusqu'ici se résume de la manière suivante. « Le Pseudo-Scylax, dit-on, rapporte, d'après Hécatée, que l'Égypte ressemblerait à une double hache, dont les tranchants se réuniraient dans le voisinage de Memphis; en d'autres termes, il s'imaginait qu'au sud de cette ville se produisait un élargissement semblable au Delta. Hérodote a emprunté cette affirmation à Hécatée; il a sans doute cherché à la corriger d'après ses propres investigations, mais il n'osa pas la rejeter tout à fait. Cette affirmation a été provoquée sans doute par une théorie géographique qui cherchait dans le sud une Égypte renversée; on trouvera une seconde trace de cette théorie dans cette donnée que le Nil coulerait de ses sources et vers le nord et vers le midi » (3). Mais cette explication ingénieuse ne peut

(1) Tachompso se trouverait exactement à 13 jours 2/3 d'Héliopolis : d'Héliopolis à Thèbes Hérodote compte en effet 9 jours (ch. 9); de Thèbes à Éléphantine 1800 stades (*ibid.*), soit 3 jours 1/3 (à 540 stades par jour, *ibid.*); d'Éléphantine à Tachompso 12 schènes (II, 29), c'est-à-dire 720 stades (ch. 6), soit 1 jour 1/3. Tel est du moins le calcul usuel (voir Stein, *ad Herod.*, II, 8. 16); il semble bien qu'il ait fallu en réalité, à cause de la force du courant, quatre jours pour franchir les douze schènes qui séparent Éléphantine de Tachompso (II, 29). Il est toutefois possible qu'Hérodote ait pris la journée de 540 stades comme unité de mesure, sans tenir compte de la lenteur d'une petite partie du parcours.

(2) C'est l'opinion de Gutschmid, et aussi celle de Heath (*Journal of Philology*, XV, p. 230-231).

(3) C'est en ces termes que M. Wiedemann résume (*Herodots zweites Buch*, p. 67-68) l'opinion qu'il a développée dans le *Philologus*, t. XLVI, 1888 :

être admise. D'abord on ne saurait rendre à aucun degré Hécatée responsable d'une telle doctrine : celui-ci réservait le nom d'Égypte au seul Delta (1); le reste de la vallée appartenait, pensait-il, à l'Asie et à la Libye, et c'est principalement contre lui qu'est dirigée la réfutation qu'Hérodote a faite de cette conception géographique (2). En second lieu, prétendre qu'Hérodote n'osa pas contredire formellement Hécatée (3), c'est supposer chez le premier à l'égard du second

Zu dem Periplus des Pseudo-Skylax, p. 172-173. — Pour le Nil coulant hors de ses sources vers le nord et vers le midi, voir HÉRODOTE, II, 28.

(1) Le fait paraît certain. D'après ARRIEN (*Anabase*, V, 6), HÉCATÉE (*fragm.* 279, dans MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta historic. graec.*, I, p. 19) avait dit avant HÉRODOTE que « l'Égypte est un don du Nil » ; comme le Delta seul est une création du fleuve, on doit croire qu'il bornait l'Égypte au Delta (c'est par suite assez illogiquement qu'HÉRODOTE [II, 5] répète la même expression). En second lieu, toutes les localités citées comme se trouvant dans la *Description de l'Égypte* d'HÉCATÉE appartiennent au Delta. Il n'y a d'exception que pour quelques-unes qui sont mentionnées à cause de leur proximité, mais celles-ci, à ce qu'il semble, étaient données expressément par HÉCATÉE lui-même comme appartenant à la Libye, à l'Arabie ou à la Phénicie (*fragm.* 267, MÜLLER-DIDOT, l. l., p. 18 : Ὑσαεῖς [sans doute Ὑάσεις, même mot que Ὄασεις], νῆσος μικρὰ καὶ μεγάλη Αἰθιόπων ; *fragm.* 265, p. 17 : Σκιάποδες, ἔθνος Αἰθιοπικόν ; *fragm.* 264, p. 17 : Τάβις, πόλις Ἀραβίας ; *fragm.* 283, p. 20 : Λίηβρις, πόλις Φοινίκων). Enfin beaucoup de localités assignées à l'Égypte en dehors du Delta par ÉTIENNE DE BYZANCE, — qui nous a conservé la plupart des fragments d'HÉCATÉE, — sont citées non d'après la *Description de l'Égypte*, mais d'après celle de l'*Asie* ou de l'*Afrique* du géographe milésien. Cf. MÜLLER-DIDOT, l. l., p. 22, *fragm.* 295-296.

(2) II. 15-16. Sans doute HÉRODOTE combat cette opinion comme étant celle *des* géographes ioniens ; mais comme il connaissait sûrement l'œuvre d'HÉCATÉE, à qui il a fait un certain nombre d'emprunts, et qu'il a expressément nommé seul de ces géographes (II, 143), c'est assurément HÉCATÉE qu'il a surtout en vue quand il discute sur l'étendue de l'Égypte contre les Ioniens. Telle est du reste aussi l'opinion de M. WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 92.

(3) « Hérodote, comme en font foi de nombreux passages, fut extraordinairement dépendant de ses autorités (*ungemein autoritätsgläubig*) et a montré une très grande timidité quand il s'agissait de rejeter les opinions des autres. Plutôt que de se résoudre à les combattre en s'appuyant sur son expérience, il préférait les placer à côté des siennes sans s'émouvoir des contradictions qui résultaient de cette juxtaposition. C'est ce qui a pu arriver ici : il n'a pas osé rejeter l'opinion ancienne sur la forme de l'Égypte, bien qu'il ait appris à en reconnaître l'inexactitude. Précisément comme lui, le Pseudo-Skylax l'a reproduite plus tard ». (WIEDEMANN, *Philologus*, t. XLVI, p. 172). Cette affirmation de M. WIEDEMANN relative à la timidité d'Hérodote, à son respect pour les opinions d'autrui, est, sous

un respect qui, dans le cas présent, serait allé jusqu'à la superstition ; or, tout au contraire, à considérer de quelle verte façon Hérodote critique ses prédécesseurs en général et le géographe milésien en particulier (1), on peut affirmer

cette forme absolue, tout à fait inexacte. Nous voyons qu'HÉRODOTE enrégistre simplement les affirmations des autres, ou les opinions diverses émises sur un même sujet, à une double condition : qu'elles soient présentées comme les résultats de sa propre enquête auprès des peuples intéressés, et que d'autres informations regardées comme plus sûres, ou son expérience personnelle, ne puissent intervenir utilement pour les confirmer ou les combattre. La seule critique qu'il se permette alors, c'est de faire remarquer que tel fait est difficilement croyable (II, 123), ou que telle opinion est plus vraisemblable que telle autre, car, déclare-t-il, « je suis obligé de dire ce qu'on a dit, mais je ne suis point du tout obligé d'y ajouter foi : que cette déclaration serve pour toute mon histoire » (VII, 152 ; cf. II, 123). — Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples, il raconte l'histoire de l'Égypte jusqu'à Psammétichos sans révoquer généralement en doute les témoignages des « prêtres » de Memphis, n'ayant aucune qualité pour discuter de tels témoignages ; sur l'origine de l'hostilité entre les Perses et les Grecs, il rapporte les légendes diverses qui couraient chez les Perses et les Phéniciens sans vouloir prendre parti (I, 1-5) ; sur la fondation des oracles de Zeus Ammon et de Zeus dodonéen, il fait connaître les récits différents des prêtres de Zeus thébain et des prêtresses de Dodone en essayant de les concilier, sans les récuser l'un ni l'autre (II, 54-57) ; sur le procédé qui permit à Cambyse de franchir le désert d'Arabie, il indique deux traditions en disant laquelle a le plus de vraisemblance (III, 6, 7, 9). Mais si des informations sûres ou son expérience personnelle interviennent, il ne craint pas de contester ce dont il a été instruit dans les pays intéressés. Des deux récits ayant cours en Perse et en Égypte sur la cause de l'expédition de Cambyse contre l'Égypte, il récuse celui des Égyptiens au nom de la vérité historique (III, 1-2) ; les prêtres égyptiens affirmaient que l'Égypte était un don du Nil jusqu'au lac de Mœris : son expérience personnelle le portait à penser qu'il en était toujours de même jusqu'à trois jours plus loin vers le sud (II, 5) ; le trésorier du temple d'Athèna à Saïs lui racontait que le Nil jaillissait de deux abîmes près d'Éléphantine : son bon sens lui faisait croire que c'était là une plaisanterie (II, 28). Encore dans tous ces cas la critique ne cesse-t-elle pas d'être courtoise. Mais si les opinions rapportées ne sont pas celles des gens du pays, si ce sont, notamment pour l'Égypte, celles des Grecs, la critique devient tout à fait agressive et ne recule pas devant les qualifications blessantes : voir à ce sujet la note qui suit.

(1) HÉRODOTE, II, 2, à propos de la légende de Psammétichos recherchant quel fut le plus ancien peuple du monde : « Les Grecs ajoutent, *entre autres sottises* (ἄλλα τε μάταια)... ; — II, 16 : « Si l'opinion des Ioniens [sur ce qu'on doit appeler l'Égypte] est exacte, je démontre que les Grecs et les Ioniens eux-mêmes *ne savent pas raisonner* (οὐκ ἐπισταμένους λογίζεσθαι) ; — sur la cause de la crue du Nil, II, 20 : « Quelques Grecs, *voulant se donner du lustre* par leur savoir (ἐπίσημοι βουλόμενοι γενέσθαι σοφίην), ont donné de la crue trois raisons, dont deux *ne valent même pas la peine,*

qu'il se serait fait un plaisir de relever notamment chez celui-ci une erreur aussi flagrante. Eût-il eu ce respect, on ne voit pas comment il l'aurait manifesté en faisant commencer à quatre jours au-dessus d'Héliopolis un élargissement de la vallée qu'Hécatée ou d'autres auraient placé à la hauteur de Memphis : puisque son expérience personnelle l'a obligé d'avouer que l'Égypte était étroite pendant ces quatre jours, cette même expérience devait *a fortiori* le forcer de reconnaître qu'au-delà la vallée était loin de s'élargir. Mais il y a plus : il faut nier l'existence même de la théorie en question. La donnée que le Nil coulerait de ses sources au nord et au midi n'en saurait être une « trace » : les sources dont il s'agit étaient placées non à Memphis, mais à la première cataracte (1); les anciens eussent-ils comparé à un Delta renversé les contrées situées plus au sud, ils n'auraient certainement pas attribué ce second Delta à l'Égypte, puis-

à mon avis, *que j'en parle* sauf pour en faire mention » (τὰς... οὐδ'ἀξιῶ μνησθῆναι εἰ μὴ ὅσον σημῆναι βουλόμενος μοῦνον) ; — II, 21 : « La seconde opinion montre encore *plus d'ignorance* » (ἀνεπιστημονεστέρη) ; — II, 22 : « La troisième, qui est de beaucoup *la plus spécieuse,* est *la plus fausse* » (πολλὸν ἐπιεικεστάτη ἐοῦσα μάλιστα ἔψευσται) ; — II, 45 : à propos d'Héraklès que les Égyptiens auraient voulu immoler : « Entre autres choses que les Grecs disent *étourdiment* (ἀνεπισκέπτως), voici le récit *niais* (εὐήθης) qu'ils font sur Héraklès... En parlant ainsi, les Grecs me font l'effet de n'avoir *absolument aucune idée* (πάμπαν ἀπείρως ἔχειν) du caractère et des lois des Égyptiens » ; — II, 134, à propos de la pyramide de Mykérinos : « Quelques Grecs l'attribuent à la courtisane Rhodopis; ils ont tort, ils me paraissent parler *sans même savoir* ce que c'était que Rhodopis » (οὐδὲ εἰδότες μοι φαίνονται λέγειν οὗτοι ἥτις ἦν ἡ Ῥοδῶπις) ; — II, 143, Hérodote s'étend complaisamment sur le ridicule d'Hécatée se vantant de sa généalogie et humilié à ce sujet par les prêtres de Thèbes ; — IV, 46 : « Je ris (γελῶ) quand je vois que tant de gens ont écrit des descriptions de la terre et que *pas un n'a de sens commun* dans ses descriptions (οὐδένα νοονεχόντως ἐξηγησάμενον) ; ils décrivent que l'Océan coule autour de la terre, qui serait ronde *comme si on l'avait travaillée au tour...* » Hécatée avait lui-même donné l'exemple d'une critique aussi acerbe (*fragm.* 332, Müller-Didot, l. l., p. 25) : « J'écris ces choses comme elles me paraissent vraies, car les propos des Grecs, à ce qu'il me semble, sont aussi nombreux que ridicules » (πολλοί τε καὶ γελοῖοι).

(1) II, 28. — La donnée que le Nil coule de ses sources en Égypte et en Éthiopie a été expliquée par une méprise d'Hérodote, qui n'aurait pas compris la théorie égyptienne des deux Nils, celui du nord et celui du midi (Maspero, *Études de mythol. et d'archéol. égypt.,* III, p. 387-388).

que la première cataracte en était, pour ceux qui lui prêtaient la plus grande étendue, le point le plus méridional (1). Mais la plus forte objection contre l'existence de cette théorie, d'après laquelle au sud de Memphis se serait trouvé un élargissement *semblable au Delta*, c'est-à-dire formé par l'écartement des deux chaines de montagnes, c'est son invraisemblance même. Sans doute les anciens n'avaient pas, pour déterminer la configuration d'une grande étendue de pays, les moyens dont nous disposons aujourd'hui; mais l'Égypte était trop fréquentée des Grecs, et d'autre part la proximité des deux chaînes le long du Nil est trop évidente, trop *visible*, pour qu'on suppose une erreur aussi colossale. Hérodote n'a pas pu la commettre, et le Pseudo-Scylax de Caryanda, tout pauvre géographe qu'il était, lui non plus ne l'a pas commise. « La forme de l'Égypte, dit-il exactement, ressemble à celle d'une hache [à deux tranchants]. En effet, près de la mer, sa largeur est considérable; à prendre à travers les terres elle diminue, et près de Memphis elle atteint son minimum. A partir de Memphis en remontant par le milieu des terres, la largeur s'accroît, et au point le plus méridional elle atteint son maximum. La partie située au sud de Memphis, comparée à celle qui avoisine la mer, est la plus considérable » (2). Cette théorie, — à tenir compte, dans la forme attribuée à l'Égypte, d'une systématisation due à la recherche de la symétrie,— ne peut supporter que l'explication suivante. A la base du Delta, un peu au-dessous de Memphis, avec le Gebel Moqattam (3) s'échappe vers l'est une suite de collines qui rejoint, avec le Gebel Génefféh, l'extrémité septentrionale du golfe arabique. Or le golfe arabique a sa direction du nord-ouest au sud-est et se continue bien au-delà de la latitude méridionale de l'Égypte (4). Il appa-

(1) Hécatée sous le nom d'Égypte ne comprenait que le Delta (voir plus haut, p. 123 note 1); aucun auteur, à notre connaissance, n'a donné le nom d'Égypte aux régions situées au sud de la 1re cataracte. Cf. Hérod., II, 17, 28. — (2) Müller-Didot, *Geographici Graeci minores*, I, p. 80-81. — (3) Voir plus haut, p, 117-118.— (4) Hérodote lui attribue une longueur de quarante jours de navigation à rames (II, 11).

raît donc que, pour l'auteur suivi par le Pseudo-Scylax, l'Égypte, au sud de Memphis, avait pour limite à l'est non la chaîne appelée par Hérodote arabique, mais le *golfe* arabique, ou mer Érythrée : ainsi s'explique la forme de hache à deux tranchants prêtée à l'Égypte entière ; ainsi s'explique encore cette donnée que l'Égypte du sud est plus considérable que l'Égypte du nord ; ainsi s'explique enfin le maximum de largeur attribué à la partie la plus méridionale du pays. En fait les Égyptiens anciens, — comme du reste les modernes, — ont toujours considéré le désert situé entre le Nil et l'Érythrée comme leur appartenant ; dès la VIe dynastie, Ouni, le ministre de Pépi Ier, avait ouvert dans le val de Rohanou (Ouady Hammamât) une route allant de Coptos à la mer, route que des inscriptions montrent avoir été particulièrement fréquentée au temps de Darios et du véritable Scylax de Caryanda, et au débouché de laquelle se constitua le port de Touâou, sans doute l'actuel Kosséir (1) ; c'était le dieu Minou, de Coptos, qui régnait surtout sur ces régions désertiques (2). Cette théorie suppose évidemment que le golfe arabique, non le Nil, comme le voulait Hécatée, servait de limite occidentale à l'Asie : c'est justement l'opinion non-seulement dont Hérodote nous dénonce l'existence, mais encore dont il affirme qu'elle était la plus répandue à son époque : « L'Arabie, dit-il, cesse — elle ne cesse pas, je ne parle ainsi que *pour me conformer à l'usage* — au golfe arabique » (3). Ce

(1) Voir Maspero, *Les monuments égyptiens de la vallée de Hammamât*, dans la *Revue orientale et américaine*, I, p. 330 sqq.

(2) Voir à ce sujet C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données..*, p. 210-211.

(3) IV, 39 : « Ἡ δὲ δὴ ἑτέρη [τῶν ἀκτέων] ἀπὸ Περσέων ἀρξαμένη παρατέταται ἐς τὴν Ἐρυθρὴν θάλασσαν, ἥ τε Περσικὴ καὶ ...ἡ Ἀσσυρίη καὶ ...ἡ Ἀραβίη· λήγει δὲ αὕτη, οὐ λήγουσα εἰ μὴ νόμῳ, ἐς τὸν κόλπον τὸν Ἀράβιον. » Αὕτη, dans l'expression λήγει δὲ αὕτη se rapporte grammaticalement à ἡ Ἀραβίη qui précède immédiatement. Pourtant on pourrait l'entendre de ἡ ἑτέρη τῶν ἀκτέων (la seconde péninsule qui comprend la Perse, l'Assyrie et l'Arabie), et la rectification paraîtrait comporter un sens autre que celui qui lui est donné ci-dessus. Comme la partie de terre située entre le golfe au sud et la Méditerranée au nord, partie aujourd'hui traversée par le canal de Suez, empêchait toute *solution de continuité* entre la péninsule en question et celle

texte signifie que, d'après l'opinion commune, l'Arabie se terminait à la mer Rouge (1) et non à la chaîne *arabique* bordant le Nil, comme le pensait notre auteur. C'est donc, ainsi qu'il est naturel, parmi les diverses théories la plus communément reçue à la fois par les Égyptiens et les Grecs que le Pseudo-Scylax, écrivant de seconde main, a recueillie (2), sans peut-être exactement la comprendre; elle est complètement étrangère à celle d'Hérodote qui bornait l'étendue de l'Égypte au pays arrosé par les eaux du Nil (3). Celui-ci n'a pas eu, par timidité, à en tenir compte, et c'est ailleurs qu'il faut chercher l'explication de cette surprenante erreur qu'à quatre jours d'Héliopolis l'Égypte devient large de nouveau.

La véritable explication se trouve dans le texte même de l'historien. Tout d'abord il nous permet de déterminer de

« où se trouve la Libye » (IV, 41), est-ce pour cette raison qu'HÉRODOTE a contesté la justesse de l'expression : « la péninsule cesse » ? Cette interprétation serait dénuée de toute vraisemblance. Il n'importait pas qu'HÉRODOTE fît cette rectification insignifiante, puisque aussi bien la péninsule, en tant que péninsule, se terminait incontestablement au golfe arabique; mais ce qui importait de toute nécessité, dans ce passage où il cherche, dit-il, à déterminer les contours, les *limites* de *l'Asie* (IV, 36 fin), c'était de rectifier l'opinion reçue (νόμος) que l'Arabie, et avec elle l'Asie, prenaient fin au golfe arabique. En effet, on le montrera tout à l'heure (p. 129), pour lui la chaîne *arabique*, à l'ouest du golfe, servait *seule* de limite entre l'Arabie et l'Égypte; or « il ne connaissait que l'Égypte qu'on pût regarder comme la limite de l'Asie et de la Libye » (II, 17); il devait donc s'inscrire en faux contre l'opinion de ceux qui prétendaient faire de la mer Rouge la frontière de l'Arabie, c'est-à-dire de l'Asie : tel est évidemment le but de sa rectification. — Comme HÉRODOTE devaient penser ceux qui donnaient au Nil le rôle de séparer l'Asie de la Libye (IV, 45 ; II, 16).

(1) C'est également à cette théorie de l'Égypte s'élargissant de plus en plus au-dessus de Memphis que me semblent se référer ces mots d'HÉRODOTE : « A partir d'Héliopolis le pays, *dans la mesure où il appartient à l'Égypte* (ὡς εἶναι Αἰγύπτου), n'est pas considérable, mais pendant quatre jours de navigation l'Égypte *proprement dite* (Αἴγυπτος ἐοῦσα) est étroite » (II, 8). Voir ci-dessous, p. 144.

(2) Il en résulte qu'HÉCATÉE et HÉRODOTE ne furent pas les seuls auteurs qu'ait suivis le Pseudo-Scylax, contrairement à ce que pense M. WIEDEMANN (*Philologus*, XLVI [1888], p. 171); du reste HÉCATÉE et surtout HÉRODOTE laissent déjà suffisamment entendre en parlant au pluriel qu'ils ont eu de nombreux prédécesseurs (voir HÉROD., IV, 42, et les textes cités ci-dessus p. 124, note 1).

(3) II, 17-18.

quel côté on doit chercher cette extension. Pour lui la chaîne qui longe à l'est la vallée est en toutes circonstances la *montagne arabique* ; mais, par un parti pris qui jusqu'ici a paru bizarre, il se refuse à nommer la chaîne de l'ouest purement et simplement *libyque* : c'est toujours ou « la montagne *de l'Égypte* du côté de la Libye », ou « la montagne *dite libyque* » (1). Pourquoi ces différences d'appellation, alors qu'en réalité les deux chaînes délimitent de la même manière le bassin égyptien du Nil ? Si l'on songe que, suivant sa déclaration expresse, le golfe arabique n'était pas la limite de l'Asie (2), on conclura facilement que, pour lui, la *chaîne* — non le golfe — arabique était bien la frontière orientale de l'Égypte, mais qu'il n'en était pas de même de la chaîne *dite* libyque. Si celle-ci appartenait, comme il l'affirme, à l'Égypte seule à la différence de l'autre, c'est qu'elle n'était pas la limite occidentale du territoire égyptien : c'est donc à l'ouest uniquement que nous devons chercher l'élargissement placé par lui à quatre jours d'Héliopolis.

En fait, comme on l'a dit plus haut, le seul élargissement considérable que présente l'Égypte au-dessus du Delta, — élargissement placé à l'ouest de la ligne nord-sud de la chaîne libyque, — est constitué par le Fayoum, où se trouvait le fameux lac de Mœris. Où Hérodote situait-il ce lac ? « Il y a, dit-il, sept jours de navigation de la mer au lac de Mœris en remontant le fleuve » (3). Si nous considérons que, d'après

(1) II, 8 : « D'un côté s'étend la montagne *d'Arabie*,... d'autre part, du côté de la Libye, s'étend une autre montagne rocheuse *d'Égypte*, dans la même direction que la montagne *d'Arabie* qui va vers le sud... Là où l'Égypte est le plus étroite, elle n'a pas plus de deux cents stades de la montagne *d'Arabie* à la montagne *dite libyque*. » II, 124 : « Les uns durent fouiller les carrières de la *montagne arabique*..., d'autres durent les recevoir et les traîner jusqu'à *la montagne dite libyque*. »

(2) IV, 39 (Voir ci-dessus, p. 127, n. 3). Cf. II, 11 : « Il y a *en Arabie*, *non loin de l'Égypte*, un golfe marin qui sort de la mer Érythrée... ». Les mots « non loin de l'Égypte » indiquent clairement que le golfe n'était pas immédiatement contigu à l'Égypte, qu'une certaine distance l'en séparait, qu'il appartenait bien à l'Arabie exclusivement.

(3) II, 4. Il ne faut pas se méprendre sur le sens des mots « en remontant le fleuve » ; ils signifient seulement « en allant vers le sud ». Le lac de

lui, la distance de la mer à Héliopolis était de 1500 stades (1), soit, à raison de 540 stades par jour (2), de trois journées de navigation (3), il reste que, dans son opinion, le lac de Mœris — ou le Fayoum — était à quatre journées au sud de la latitude d'Héliopolis, c'est-à-dire *justement à l'endroit où il place l'élargissement de l'Égypte.* Et alors cette extension ne cessait pas de sitôt. Le lac de Mœris avait un pourtour de 3600 stades (4). A supposer que ce périmètre fût une circonférence, le diamètre en eût été de 204 kilomètres : comme en réalité « la longueur en allait du nord au midi » (5), que par conséquent cette longueur dépassait de beaucoup ces 204 kilomètres en remontant vers le sud, on comprend que l'historien se soit exprimé comme s'il s'était agi d'un élargissement définitif. La donnée relative à cet élargissement s'explique donc par le fait que la partie septentrionale du lac de Mœris, c'est-à-dire du Fayoum, aurait été située à quatre jours au sud de la latitude d'Héliopolis.

L'explication peut être précisée encore davantage. En réalité le Fayoum n'est guère qu'à une journée au sud du Delta, c'est-à-dire sûrement dans la partie déclarée par Hérodote

Mœris était à gauche du Nil, avec lequel il ne communiquait qu'au moyen d'un canal se dirigeant plus ou moins directement vers l'ouest. Dans les sept jours comptés de la mer à ce lac, on ne doit pas comprendre le temps de la navigation à affectuer sur ce canal. En effet, le lac n'étant pas situé sur le Nil, l'expression « en remontant » indique que l'on considère le point du fleuve situé à la hauteur, à la latitude du lac. D'autre part HÉRODOTE, dans le passage en question, ayant pour but unique de rapporter jusqu'où, suivant les prêtres, l'Égypte était un « don du fleuve », a établi nécessairement la distance en profondeur, c'est-à-dire du nord au sud exclusivement. Enfin, comme on le verra plus loin, la donnée de l'historien que le sol de l'Égypte est un don du Nil jusqu'à trois jours de navigation *au sud du lac de Mœris* ne s'explique qu'en prenant pour point de départ de cette navigation la prise d'eau du canal, c'est-à-dire la latitude du lac telle que la concevait HÉRODOTE.

(1) II, 7. — (2) D'après HÉRODOTE, II, 9. Cf. plus haut, p. 114, note 1.

(3) Les 1500 stades représentent exactement deux journées 7/9. HÉRODOTE ne comptant que par jours *pleins* (II, 4, 5, 8, 9, 11, 18, etc.), c'est-à-dire négligeant sûrement les fractions, il n'y a pas lieu de se préoccuper de la fraction insignifiante de deux neuvièmes, qu'il faudrait ajouter au nombre ci-dessus pour arriver à trois jours entiers de navigation.

(4) II, 149. — (5) *Ibid.*

la moins large de la vallée du Nil : d'où vient l'erreur ? Déterminons le point situé *sur le fleuve* exactement à quatre journées de navigation d'Héliopolis. Le voyage de cette ville à Thèbes était de neuf jours (1); le point à déterminer se trouve donc aux quatre neuvièmes de la distance qui sépare les emplacements de ces deux localités. Cette distance étant réellement de 730 kilomètres par le fleuve, les quatre neuvièmes représentent 325 kilomètres. Or, par une coïncidence curieuse, à 325 kilomètres en amont d'Héliopolis, en face de la croupe supérieure du Gebel Abou Féida, sur le Nil courant tout près de la chaîne arabique se branche à l'ouest un important canal, véritable fleuve appelé aujourd'hui Bahr Yousouf. S'écartant rapidement du bras principal, il descend bientôt parallèlement à celui-ci vers le nord le long de la chaîne libyque : c'est le *cours d'eau qui précisément arrose le Fayoum et alimente le Birket el Qouroun, reste du lac de Mœris* » (2). Que ce canal existât de toute antiquité, antérieurement même aux temps historiques, c'est ce qui ne saurait être contesté : des inscriptions du tombeau de Matonou [Amten] prouvent que, dès la IIIe dynastie, quand le plateau de Gizeh était encore vierge de toute pyramide, le Fayoum était déjà fertilisé et organisé (3). Ainsi le point de départ du cours d'eau conduisant au Fayoum et le Fayoum lui-même seraient à une distance identique, à savoir à quatre jours de navigation, de la latitude d'Héliopolis. De toute évidence, Hérodote, trompé sans doute par la première direction du canal, par ses sinuosités, et par cette particularité qu'en le descendant on cesse vite d'apercevoir le fleuve proprement dit, a cru que ce canal se dirigeait, non vers le nord, mais droit à l'ouest, et comme

(1) II, 9.

(2) C'est le canal dont HÉRODOTE parle II, 149 : « L'eau du lac ne vient pas de sources locales (car le pays est par là terriblement sec) ; elle est tirée du Nil au moyen d'un canal ».

(3) Voir MASPERO, *La carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens*, dans les *Études égyptiennes*, II, p. 187-188. Le tombeau de Matonou [Amten] est aujourd'hui au Musée de Berlin, où il a été transporté par LEPSIUS.

le lac de Mœris était sûrement en Égypte, il s'est convaincu que le pays s'élargissait, à l'ouest, juste à partir de l'endroit où le cours d'eau sort du Nil. En définitive c'est la direction inexacte, à savoir vers l'ouest, attribuée à l'actuel Bahr Yousouf, et par conséquent la situation inexacte prêtée au lac de Mœris, au Fayoum, qui expliquent l'erreur d'Hérodote sur l'élargissement de l'Égypte à quatre jours d'Héliopolis (1).

(1) Le texte qui place le lac de Mœris à sept jours de la mer, par conséquent à quatre jours de la latitude d'Héliopolis (en réalité beaucoup trop au sud) est absolument formel, et l'interprétation n'en peut soulever aucune discussion. Du reste un autre texte confirme cette situation trop méridionale attribuée au lac : « Suivant les prêtres, toute l'Égypte, au temps de Ménès, n'était qu'un marais, à l'exception du *nome de Thèbes*, et il ne paraissait rien de toutes les terres qu'on voit aujourd'hui *au-dessous du lac de Mœris* » (II, 4). Ainsi le lac était situé aussi haut que la limite septentrionale du nome de Thèbes. Thèbes se trouvant à 9 jours d'Héliopolis (II, 9), il n'est pas vraisemblable que la limite septentrionale de ce nome ait été à plus de cinq jours de navigation de sa capitale. Pourtant un autre texte semble s'accorder mal avec ceux-ci : c'est qu'il est inexactement compris. On fait dire à Hérodote dans la description du lac de Mœris (II, 150) : « Ce lac forme un *coude à l'occident* et se porte vers le milieu des terres, *le long de la montagne au-dessus de Memphis,* et se décharge, au rapport des habitants du pays, dans la Syrte de Libye par un canal souterrain » (Larcher). La proximité de Memphis est ici bien étrange; d'autre part il est difficile d'admettre que le lac ait fait un coude net vers l'ouest puisque sa longueur était dans la ligne nord-sud (II, 149); enfin, s'il se coudait vers l'ouest, ce ne pouvait être parallèlement à la chaîne située au-dessus de Memphis, laquelle allait du nord au midi (II, 8). Voici, traduit aussi littéralement que possible, ce que dit l'historien : « Les gens du pays rapportaient que le lac se déverse dans la Syrte de Libye en souterrain : il est tourné, quant à sa partie qui regarde l'ouest, vers le milieu des terres, au-delà de la montagne située au-dessus de Memphis ». Pour comprendre ce texte obscur, insuffisamment expliqué, il faut remarquer deux choses. D'abord sous le nom de lac Hérodote a ici en vue non le lac proprement dit, qui ne pouvait se déverser directement en souterrain dans la Syrte, mais le canal qui lui servait à cette fin. En second lieu, « la montagne située au-dessus (= au sud) de Memphis » n'est pas nécessairement la partie de la chaîne limitée au voisinage de cette ville. En effet, c'est à partir du Delta « en remontant vers le haut pays » (II, 8), c'est-à-dire à partir des environs de Memphis qu'Hérodote signale la direction *nord-sud* de la chaîne dite libyque, et en réalité c'est bien à partir du Delta, des environs de Memphis, que cette chaîne prend cette direction. « La montagne située au-dessus de Memphis » n'est donc autre chose que la *chaîne libyque* considérée à partir de cette ville, en d'autres termes *toute* la chaîne libyque qui va non plus du nord-ouest au sud-est comme le long du Delta, mais du nord au sud en remontant vers la Haute Égypte. La première de ces deux dénominations : « montagne au-dessus de Memphis », n'est pas

On va voir que cette solution du problème est confirmée par le fait qu'elle rend compte des autres erreurs de l'historien, — erreurs dès lors nécessaires, — ou éclaire presque toutes les obscurités de son texte sur la géographie de la Haute Égypte.

3° *Si jusqu'à trois journées au sud du lac de Mœris l'Égypte est de même nature que le Delta.* — Au temps de Ménès, rapporte Hérodote d'après les « prêtres », il ne paraissait rien des terres qui depuis se sont étendues au-dessous du lac de Mœris, c'est-à-dire au-dessous du nome de Thèbes (1) ; toute cette partie de l'Égypte était donc « un présent du fleuve » ; bien plus, d'après son expérience nettement affirmée, il déclare qu'il « en était de même de tout le pays situé au-dessus de ce lac jusqu'à trois journées de navigation » (2). Le renseignement fourni par les prêtres et celui qu'Hérodote ajoute personnellement sont tous deux inexacts. La partie de la vallée gagnée directement sur la mer ne commence guère qu'au plateau des pyramides de Memphis ; quant au sol arable, il est tout entier en Égypte un apport du fleuve : de telle sorte qu'il est difficile à première vue de trouver même un sens à ces deux affirmations. A l'examen pourtant il n'est pas impossible d'en surprendre l'origine et par conséquent d'en pénétrer la signification.

En ce qui concerne l'affirmation des prêtres, s'ils ont fait remonter les terres d'alluvion jusqu'à la hauteur du lac de

seulement plus précise que la seconde : « chaîne libyque », elle est pour Hérodote plus exacte, puisqu'il se refuse à reconnaître la justesse de l'expression « montagne lybique » (voir p. 129; cf. p. 140, n. 4). On doit donc comprendre : « Le lac se déverse dans la Syrte de Libye par un souterrain : ce lac, quant à sa partie qui va vers l'ouest [c'est-à-dire non le lac proprement dit, mais sa partie souterraine, le canal souterrain qui, pour se rendre à la Syrte, devait de toute nécessité couler sensiblement vers l'ouest], se porte vers l'intérieur des terres [en d'autres termes, s'éloigne de la plaine arrosée par le Nil pour s'enfoncer en plein désert] au delà (παρά) [c'est-à-dire en s'écartant (à gauche)] de la chaîne de montagnes située au-dessus de Memphis [c'est-à-dire de la chaine libyque, qui à partir de Memphis, se dirige vers le sud] ». Ainsi entendu, ce texte a un sens très satisfaisant et ne s'oppose en rien à celui qui place le lac de Mœris à sept jours de la mer, à quatre jours d'Héliopolis.

(1) II, 4. Cf. le début de la note précédente. — (2) II, 5.

Mœris, c'est qu'ils en ont placé le commencement précisément là où le Bahr Yousouf et le Nil, en s'écartant l'un de l'autre, forment comme les deux bras d'un même fleuve: il était naturel que l'on considérât comme un apport des eaux, au même titre que le Delta et pour une raison analogue, la terre limoneuse que ces deux bras enserrent.

Toutefois on aurait pu faire observer à ces prêtres que ce n'est point à cet endroit, mais à 280 kilomètres plus au sud, c'est-à-dire à trois jours de navigation d'après la manière de compter d'Hérodote (1), à la hauteur de Farchout, que *pour la première fois* depuis son entrée en Égypte le Nil se sépare en deux bras. Le plus considérable, celui de droite, est le Nil proprement dit, coulant le long de la chaîne arabique; l'autre, plus étroit, plus irrégulier, vivant surtout des prises d'eau qu'il fait à son puissant voisin, est le Bahr Sohagîyeh, grand canal qui longe la chaîne libyque, et qui rejoint par plusieurs rameaux le Bahr Yousouf un peu au-dessous du point de départ de celui-ci (2). Les prêtres ont commis une inconséquence manifeste : il était assurément plus logique de faire commencer à l'angle formé par le Nil proprement dit et le Bahr Sohagîyeh, c'est-à-dire à l'endroit où le Nil se partage en deux *pour la première fois*, les apports du fleuve. C'est ce qu'a bien vu Hérodote ; aussi a-t-il fait remonter

(1) Trois journées de navigation d'Hérodote représentent 288 kilomètres (voir p. 114, note 1). Comptant toujours par jours pleins, il néglige forcément les fractions; les évaluations de cette sorte ne sont qu'approximatives. Il y a une autre manière d'évaluer la distance en question, qui ne s'accorde pas avec la précédente. Le temps nécessaire pour parcourir les 730 kilomètres qui séparent Héliopolis de Thèbes étant de neuf jours, trois jours de voyage représentent le tiers de 730 kilom., soit 243 kilomètres. Toutefois il y a lieu d'adopter le premier mode d'évaluation; ici, en effet, Hérodote parle non sur la foi d'autrui, mais en invoquant expressément son observation personnelle; il a donc compté d'après les équivalences établies directement par lui (540 stades par jour, le stade valant 177^{m}60; voir p. 114, note 1).

(2) Je continuerai d'employer cette expression commode de Bahr Sohagîyeh pour désigner le bras de l'ouest depuis Farchout jusqu'à la prise d'eau du Bahr Yousouf. A proprement parler c'est le nom du canal seulement depuis Sohag; la partie antérieure s'appelle plus précisément Canal de Bahgoûrah, du nom du village situé près de Farchout où il commence.

précisément à trois jours au sud du lac de Mœris, exactement au point qu'on vient de déterminer, la partie du sol déposée par les eaux; et cette donnée, cette *rectification* expressément déclarée personnelle, est peut-être l'argument le plus péremptoire qu'on puisse invoquer pour prouver la réalité du voyage de l'historien dans la Haute Égypte.

4° *Sur les largeurs maxima et minima de la vallée du Nil.* — « A partir d'Héliopolis en allant vers le sud, le pays dans la mesure où il appartient à l'Égypte n'est pas considérable, mais pendant quatre jours de navigation l'Égypte proprement dite est étroite. Une plaine s'étend entre les deux montagnes; il m'a paru qu'à l'endroit où elle est le moins large elle a exactement deux cents stades, pas davantage. A partir de là l'Égypte est large de nouveau » (1). La plus petite largeur de l'Égypte serait donc de deux cents stades, c'est-à-dire de 35 kilomètres et demi. « Dans son plein, rapporte ailleurs l'historien, le Nil s'étend en certains endroits sur des terres qu'on dit appartenir à la Libye et à l'Arabie pendant l'espace de deux journées de chemin à droite et à gauche, tantôt plus, tantôt moins » (2). Ainsi la plus grande largeur de l'Égypte dépasserait parfois 192 kilomètres d'un seul côté du Nil (3). Si l'on songe qu'en descendant d'Éléphantine on

(1) II, 8. — (2) II, 18.

(3) Comme on l'a établi plus haut, p. 114, note 1, d'après II, 9, la journée *de navigation* en Égypte est pour HÉRODOTE de 540 stades, soit 96 kilomètres. Mais la journée *de route* comporte un parcours beaucoup moindre, puisque sur l'excellente route royale d'Éphèse à Suse la journée de voyage n'était que de 150 stades (V, 53), soit de 26 kilomètres et demi. Dans le texte qui nous occupe l'historien parle d'un *voyage* de plus de deux jours sans préciser davantage (ἐπὶ δύο ἡμερέων ὁδόν II, 18). Il n'est pas douteux qu'il faut entendre ici par le mot ὁδός un voyage *par eau*. Non-seulement il s'agit de l'inondation, mais encore en Égypte le fleuve est la seule voie qui puisse être régulièrement utilisée : aujourd'hui même, en dehors des villes et de leur voisinage immédiat, on ne voit guère que des sentiers zigzaguant à travers champs, ou des levées de terre souvent peu praticables. Il est au reste très remarquable qu'HÉRODOTE, qui a parlé souvent de la navigation sur le Nil (II, 9, 60, 96, 97, etc.), ne fait allusion à aucun autre moyen de transport : il ne mentionne des ânes que dans le conte de Rhampsinite et des voleurs (II, 121); il ne connaît les chameaux qu'en Arabie (III, 9; VII, 86, 87, 184); bien plus, il explique que depuis le creusement des canaux sous Sésostris, l'Égypte, quoique plate, n'a plus ni

voit la vallée parfois réduite au lit du fleuve, que, au-dessus d'Assiout, la distance entre les deux chaînes n'arrive qu'exceptionnellement à 14 kilomètres, que même au-dessous jusqu'au Delta elle n'en atteint pas 25, et qu'en ajoutant le Fayoum à la vallée elle n'en obtient guère plus de 80, comment expliquer le *minimum* de 35 kilomètres et le *maximum* supérieur à 192 « de chaque côté », c'est-à-dire à 384, que notre auteur, *de visu* semble-t-il, fixe à l'étendue couverte par les eaux du Nil en dehors du Delta (1) ?

chars ni chevaux (II, 108). Enfin il y a lieu d'ajouter accessoirement qu'après en avoir établi le minimum de largeur en stades, HÉRODOTE n'a guère pu en évaluer le maximum qu'en une mesure réductible en stades : or il ne donne nulle part la valeur du *jour de route* en Égypte. Il parle bien de la distance qui sépare la mer d'Héliopolis « à travers les terres » (II, 7), mais c'est justement en stades qu'il en indique la longueur.

(1) Même en admettant que le stade d'HÉRODOTE eût été de 148 mètres (voir ci-dessus, p. 103, note 3), la largeur de la vallée serait encore, d'après notre auteur, de 30 kilomètres au minimum, et de plus de 160 × 2 au maximum. — Tout le monde n'admet pas qu'HÉRODOTE, en portant le maximum d'étendue de l'inondation à plus de deux jours à droite ou à gauche, ait eu en vue la partie de l'Égypte située au-dessus d'Héliopolis. D'après HEATH (*Journal of Philology*, XV [1886], p. 221), HÉRODOTE songerait ici uniquement au Delta et à ses environs. Ce qui donne une apparence de vraisemblance à cette opinion, c'est que l'historien parle immédiatement auparavant des habitants de Maréa et d'Apis, villes situées à l'ouest et en dehors du Delta : d'après un oracle d'Ammon, ils étaient Égyptiens parce qu'ils buvaient des eaux du Nil. En fait HÉRODOTE songe surtout à la Haute Égypte. Reprenons le texte (II, 18) : « Lorsque le Nil est à son plus haut niveau, il inonde non-seulement le Delta, mais encore plusieurs endroits de ce qu'on appelle la Libye et l'Arabie pendant l'espace de deux journées de chemin [il ne faut pas comprendre avec LARCHER et STEIN : « du pays dit *à tort* libyque et de l'Arabie », car la distinction signalée ci dessus p. 112, note 3, n'est pas indiquée ici nécessairement par le texte, et, comme on va le voir, n'est pas compatible avec l'intention de l'auteur]... » Ce passage est la conclusion d'une longue discussion contre les Ioniens (ch. 15-18). Ceux-ci prétendaient que le nom d'Égypte ne convenait qu'au Delta, et que toute la vallée située au sud de Kerkasore devait être attribuée partie à la Libye, partie à l'Arabie (cf. IV, 46). Pour HÉRODOTE au contraire, l'Égypte commence non à la pointe du Delta, mais à la cataracte pour finir à la mer, et il invoque comme dernier argument l'opinion de Zeus Ammon : d'après le dieu, tout le territoire sur lequel le Nil déborde depuis Éléphantine est égyptien. Or le Nil *déborde non-seulement sur le Delta, mais encore sur ce territoire précisément que les Ioniens attribuaient à la Libye et à l'Arabie depuis Éléphantine*. Donc, suivant Zeus, les Ioniens avaient tort. Par voie de conséquence, il n'est pas douteux que les Ioniens attribuaient — à tort également — à l'Arabie et à la Lybie des cantons situés à l'est et à l'ouest

Tout d'abord cette étendue supérieure à deux journées de chemin, tantôt à gauche, tantôt à droite, s'explique aisément. On a montré plus haut que le canal branché sur le Nil à quatre jours au-dessus d'Héliopolis et conduisant au lac de Mœris avait été considéré par l'historien comme coulant, non au nord et parallèlement au Nil, mais droit à l'ouest et perpendiculairement au fleuve. Or, la longueur de ce canal, l'actuel Bahr Yousouf, jusqu'à son entrée dans le Fayoum, est d'environ 230 kilomètres. La journée de voyage d'Hérodote représentant en Égypte 96 kilomètres (1), on comprend, en ce qui concerne l'ouest, qu'il ait fixé la partie de terrain arrosée par le Nil à plus de deux journées de navigation.

Le Bahr Yousouf n'est pas vraisemblablement le seul bras du Nil qui, pour l'historien, se dirigeât de ce côté. Il apparaît bien que, dans sa pensée, le Bahr Sohagîyeh, ce bras du fleuve situé à trois jours plus au sud et dont il a été parlé plus haut (2), devait avoir une direction analogue, quoiqu'en réalité il se dirigeât lui aussi vers le Nord pour rejoindre le Bahr Yousouf. Hérodote affirme que le Nil jusqu'à Kerkasore, c'est-à-dire jusqu'à la pointe du Delta, coule dans un seul lit (3) ; d'autre part il est certain que les cours d'eau dont il vient d'être question ne lui ont pas été inconnus. S'il avait su que l'un n'était en définitive que la continuation de l'autre, et que tous les deux par leur continuité formaient un bras parallèle au Nil proprement dit, il n'eût sans doute pas déclaré d'une manière aussi absolue que le Nil ne coule que

c'est-à-dire en dehors du Delta, quoique ces cantons fussent atteints — comme Maréa et Apis — par l'inondation; mais restreindre au Delta, comme le veut M. Heath, le texte ci-dessus étudié, est une erreur évidente. Du reste, en disant que le Nil déborde *de chaque côté*, Hérodote a eu en vue le lit unique du fleuve ; or le lit n'en est unique qu'au sud de Kerkasore : prétendre que l'inondation, d'après lui, pouvait s'étendre à plus de deux journées des deux côtés du Delta, c'est-à-dire à plus de 192 kilom. en Libye et plus de 192 kilom. en Arabie, serait lui prêter une opinion extravagante. — Hérodote se contredira plus tard, ou du moins parlera « suivant l'usage reçu (IV, 39) », en disant de Patumos, située sur le canal du Nil au golfe arabique, que c'était une ville d'Arabie (II, 148). Voir plus haut. p. 82-83.

(1) Voir ci-dessus, p. 114, note 1. — (2) Voir ci-dessus, p. 134. — (3) II, 17.

dans un seul lit. Il a donc pensé que, comme le Bahr Yousouf, le Bahr Sohagîyeh se dirigeait vers l'ouest. Mais il n'a pas cru que celui-ci, — qu'il n'a du reste sans doute pas parcouru, — allât jusqu'au lac de Mœris, car il n'a parlé que d'un seul canal dérivé du fleuve pour alimenter le lac (1). Si l'on se rappelle en quels termes il s'est exprimé : « Le Nil s'étend parfois pendant l'espace de deux journées, à droite et à gauche, *tantôt plus*, *tantôt moins* », on sera porté à conclure que, comme les mots « tantôt plus » se rapportent à la longueur du Bahr Yousouf, les mots « tantôt moins » se réfèrent exclusivement à la longueur, très sensiblement inférieure à ses yeux, du Bahr Sohagîyeh.

Mais ce n'est pas seulement du côté de l'ouest que, suivant Hérodote, le Nil envoyait ses eaux à environ deux journées de navigation : il en était ainsi des « deux côtés », c'est-à-dire également du côté de l'est. Ici l'embarras n'est pas possible : un seul canal se dirigeait du Nil vers l'Arabie : c'est celui qu'avait commencé Nécos, qu'avait achevé Darios, et qui, partant du fleuve un peu au sud de Bubastis (Zagazig), aboutissait au golfe arabique (golfe de Suez) (2). Il fallait, à la vérité, quatre jours pour le parcourir d'un bout à l'autre ; mais « il était d'autant plus long qu'il faisait plus de détours » (3) : de telle sorte qu'en fait il ne devait pas, du moins dans la pensée de notre auteur, conduire les eaux du Nil à une distance sensiblement supérieure à deux journées de chemin (4).

(1) II, 149. — (2) II, 158. — (3) *Ibid.*

(4) La longeur attribuée au canal allant du Nil à l'Érythrée est assurément surprenante, à réduire les jours de navigation en stades suivant l'estimation d'Hérodote (540 stades par jour, II, 9). D'après les traces qu'on en a relevées, d'après des stèles commémoratives en perse et en égyptien dressées par Darios à Tell el-Maskhoûtah, à Sérapéum, à Kabret près de Chalouf, et au nord de Suez, il apparaît que le canal ancien suivait sensiblement, à partir des environs de Abou Hammad (à 20 kilomètres à l'est de Zagazig) le tracé du canal qui porte aujourd'hui les eaux du Nil à Ismaïlîyah et à Suez. La voie ferrée suit à peu près le même tracé à partir du même point. Or la distance de Zagazig (Bubastis) à Suez par Ismaïlîyah n'est que de 170 kilomètres. Toutefois étant donné les diverses directions du canal, sa largeur relativement étroite, et le régime des vents

Ainsi s'explique la donnée d'Hérodote que le Nil, dans son plein, c'est-à-dire lorsque son volume lui permet de remplir les canaux jusque dans leur partie la plus éloignée, arrose en plusieurs endroits des terres situées en dehors de la vallée proprement dite pendant l'espace de deux journées de chemin, à droite et à gauche, tantôt plus, tantôt moins. En étendant aussi loin l'action du fleuve, et par conséquent le territoire de l'Égypte, il songeait donc non-seulement aux terres directement couvertes par l'inondation, mais encore à celles qui recevaient les eaux par des dérivations naturelles ou artificielles. Une autre donnée confirme cette manière de voir. Il constate que pendant quatre jours en remontant au-dessus d'Héliopolis l'Égypte est étroite et confinée entre la montagne arabique et la montagne dite libyque (1) : c'est qu'en effet, aucun canal ne se prolongeant à droite ou à gauche entre la prise d'eau du Bahr Yousouf, à quatre jours d'Héliopolis, et la pointe du Delta, cette partie du pays était constituée uniquement du sol directement inondé *entre les deux chaînes*, et par conséquent était bien, au point de vue d'Hérodote, la plus étroite de l'Égypte.

Il reste maintenant à parler du *minimum* de largeur attribué par l'historien à la vallée du Nil. « A partir d'Héliopolis, affirme-t-il, le pays dans la mesure où il appartient à l'Égypte n'est pas considérable ; mais jusqu'à quatre jours de navigation l'Égypte proprement dite n'a pas beaucoup de largeur; entre les chaînes libyque et arabique s'étend une plaine; là où elle est le plus étroite, il m'a paru qu'il y avait deux cents stades, pas davantage » (2). Ces deux cents stades représentent 35 kilomètres et demi (3). Or, entre l'emplacement d'Héliopolis et le point situé à quatre jours au-dessus, soit la prise d'eau du Bahr Yousouf (4), nulle part le maximum lui-même n'est de trente-cinq kilomètres : à peine en atteint-il,

dominants, il n'est pas absolument invraisemblable qu'il ait fallu quatre jours pour en accomplir le parcours.

(1) II, 8. — (2) *Ibid.* — (3) A 177 mètres 60 au stade. Voir ce qui a été dit plus haut à ce sujet, p. 106-107.

(4) Pour la détermination de ce point voir plus haut, p. 131.

vers Beni-Soûeîf, vingt-cinq, et souvent une marche de deux ou trois heures conduit du Nil, coulant dans cette partie de la vallée tout près de la chaîne arabique, jusqu'à la lisière du désert libyque. La raison qui semble à première vue le mieux expliquer l'erreur d'Hérodote, c'est que l'évaluation en stades faite par lui est ici entachée du même vice que les autres évaluations de cette nature. Elle serait médiate, c'est-à-dire fondée non sur une mesure directe de la distance, mais sur le temps qu'en exige le parcours, sans que la lenteur de la marche, causée par les difficultés ou les détours de la route, fût entrée suffisamment en ligne de compte dans le calcul de notre auteur (1) : or, dans la vallée du Nil, les routes ne sont guère que des levées de terre ou des sentiers au sol inégal, serpentant de la manière la plus capricieuse. Mais cette raison ne saurait être invoquée ici. Même en suivant ces chemins, souvent quelques heures à peine suffisent pour aller d'une chaîne à l'autre ; d'autre part, Hérodote, comme on l'a démontré plus haut (2), a visité ce pays dans le temps de l'inondation, c'est-à-dire à une époque où il est plus facile, plus court, par suite plus naturel de circuler sur les eaux, quand toute autre voie n'est pas impraticable (3). La raison d'une évaluation aussi excessive doit être cherchée ailleurs.

Qu'Hérodote ait pris pied tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre des deux chaînes, c'est ce dont son témoignage ne permet guère de douter : « *J'ai vu*, dit-il, qu'il se trouve des coquillages sur les montagnes..., et que seule cette montagne d'Égypte qui est située au-dessus de Memphis [c'est-à-dire la chaîne libyque à partir de Memphis] est sablonneuse » (4).

(1) C'est en réduisant les journées de voyage en stades que les géographes anciens ont évalué les distances. Sur le peu de précision de ces évaluations voir plus haut, page 104, note 2. — (2) C'est ce qu'on a établi au premier chapitre du présent ouvrage. — (3) Voir ci-dessus, page 135, note 3.

(4) II, 12. Le véritable sens de ce passage n'est pas celui qu'on lui a donné jusqu'ici. On fait dire à Hérodote qu'il n'y a du sable en Égypte qu'aux environs de Memphis. M. Sayce (*Herodotos I-III,* p. 131, note 4 ; cf. *The Journal of Philology,* XIV 1[885], p. 266-267) en conclut que l'historien grec n'a pas voyagé au-dessus de Memphis. M. Wiedemann (*Herodots zweites Buch,* p. 75) fait ressortir l'inexactitude de la donnée. Mais croire

Il n'en est pas moins vrai qu'il ne paraît pas avoir fait lui-même directement et à travers la dérive du fleuve le trajet d'une chaîne à l'autre. En effet il a passé très rapidement dans cette « partie étroite » de l'Égypte : la seule localité qu'il y ait nommée est « la ville d'Hermès » (Hermopolis) (1), et encore est-il peu vraisemblable qu'il se soit rendu dans cette cité, distante de 6 kilomètres du Nil (2). En outre, en s'exprimant comme il l'a fait : « La plaine située entre les deux montagnes *m'a paru* être de deux cents stades », il laisse bien entendre que c'est au jugé qu'il en a estimé la largeur tandis qu'il remontait le cours du Nil. Il faut voir là déjà une condition assez défavorable pour obtenir quelque précision dans les mesures : si, lorsqu'on visite un pays pour la première fois, on a tendance à y évauler les distances effectuées d'une manière excessive (3), a fortiori la même tendance se manifeste-t-elle quand l'œil doit suppléer en partie à cette estimation.

Cette condition défavorable s'aggrave encore du fait que la perspective est en Égypte assez particulière. L'atmosphère y étant, surtout en été, d'une limpidité extrême, les objets

qu'Hérodote n'a eu en vue, en disant μοῦνον Αἰγύπτου ὄρος τοῦτο τὸ ὑπὲρ Μέμφιος, que le plateau de la chaîne libyque avoisinant Memphis, et sur lequel s'élèvent, proches les unes des autres, les pyramides de Dahchoûr, de Saqqarah, d'Abousîr et de Gizeh, c'est une opinion sûrement erronée. La même expression τὸ ὄρος τὸ ὑπὲρ Μέμφιος se rencontre ch. 150, où elle désigne, comme on l'a fait remarquer plus haut (voir p. 132, n. 1), non la chaîne libyque limitée aux environs de Memphis, mais *toute* la chaîne au sud du Delta, l'expression chaîne libyque étant regardée par Hérodote comme impropre (voir plus haut, page 129 et note 1). Au reste la justesse de cette interprétation est rendue évidente par le chap. 8, où il est dit que la montagne d'Égypte du côté de la Libye, *dans sa partie parallèle à la montagne arabique* (c'est-à-dire *toute* la chaîne libyque à partir du Delta) est *recouverte de sable* (ψάμμῳ κατειλυμένον). Ainsi disparaît en grande partie l'inexactitude qui lui est prêtée: si le sable n'est que relativement rare sur la chaîne arabique, il recouvre au contraire pour ainsi dire toute la chaîne libyque et descend jusqu'à la lisière des terres cultivées.

(1) II, 67. — (2) Voir, dans le chapitre suivant, l'article concernant Hermopolis.

(3) La constatation en a été faite notamment par Leake à propos de certaines mesures rapportées par les anciens. Voir à ce sujet plus haut, page 104, note 2 (lignes 12 sqq. de cette note dans la p. 105).

même éloignés y apparaissent avec une extraordinaire netteté, qui les fait voir d'abord beaucoup plus rapprochés qu'ils ne sont. Le voyageur bientôt se rend compte du phénomène et tente plus ou moins consciemment de réagir contre l'illusion : il doit s'habituer à faire intervenir dans l'appréciation de l'éloignement des choses moins l'imprécision de leurs formes que la diminution relative de leur masse. L'exactitude dans l'évaluation des distances au jugé dépend donc en Égypte à la fois de la plus ou moins grande habitude que l'on a de cette perspective et de l'idée que l'on se fait de la grandeur de l'objet. Sous ce double rapport Hérodote devait être conduit à l'exagération. Non-seulement, comme on l'a dit, son voyage en Égypte fut d'assez courte durée, mais encore c'est au début de son séjour dans la vallée du Nil qu'il entreprit d'en visiter le sud (1) : à ce moment, suivant toute vraisemblance, son œil n'était pas encore suffisamment adapté à l'optique spéciale du pays, et, en quelque sorte dérouté par une expérience imparfaite, se défiait outre mesure, dans l'appréciation de l'éloignement, de la netteté de la vision. La tendance à l'exagération dut être alors d'autant plus forte qu'à ce défaut d'habitude s'ajoutait chez le voyageur une haute idée de la grandeur des objets, pyramides ou autres monuments, aperçus de loin, et dont il devait juger d'après ceux qu'il avait pu approcher. C'est en effet le caractère grandiose, gigantesque des constructions qui le frappa. Grand, affirme-t-il, était le temple d'Isis à Busiris, grands le temple d'Héphæstos et celui d'Isis à Memphis ; grand le temple d'Artémis à Bubastis, grand le temple de Zeus à Thèbes, grand le palais royal de Saïs (2) ; des statues colossales se dressaient devant le temple de Persée à Chemmis, devant le

(1) On montrera dans le dernier chapitre (Conclusions : *Itinéraire*) qu'Hérodote n'a visité la majeure partie du Delta qu'après la Haute Égypte.

(2) Voir Hérod., II : pour le temple d'Isis à Busiris, 59 ; le temple d'Héphæstos à Memphis, 99 ; le temple d'Isis à Memphis, 176 ; le temple d'Artémis à Bubastis, 138 ; le temple de Zeus à Thèbes, 143 ; le palais royal de Saïs, 163.

temple d'Héphæstos à Memphis (1); des obélisques colossaux s'élevaient à Héliopolis; colossaux étaient le naos du temple de Léto à Buto et celui qu'on voyait à l'entrée du temple de Saïs (2); les arbres mêmes, sur le chemin qui conduisait du temple d'Artémis à celui d'Hermès à Bubastis, étaient « hauts comme le ciel » (3). Il a déclaré encore que « les pyramides sont d'une grandeur qui dépasse toute expression », et que « chacune d'elles peut entrer en parallèle avec les plus grands monuments de la Grèce » (4); il a pris soin de détailler le travail inouï nécessité par la construction de l'une d'elles (5); il s'est complu à montrer que « les pyramides mêmes étaient surpassées par le labyrinthe » (6), que le labyrinthe pourtant était encore moins « étonnant » que le lac de Mœris, ce lac immense creusé de mains d'hommes, au milieu duquel il a signalé deux colosses hauts, avec leur piédestal, d'un stade tout entier (7); en un mot il a « parlé si longuement de l'Égypte parce que pas une contrée au monde ne présente tant d'ouvrages admirables et au-dessus de toute expression » (8). On comprend donc que, convaincu à ce point du caractère gigantesque des constructions égyptiennes, il ait, en l'absence de repères précis, attribué un éloignement excessif aux objets dont son imagination outrait la masse jusqu'à l'énormité.

Une dernière raison vient, non pas s'ajouter seulement aux précédentes, mais les corroborer : raison d'autant plus forte qu'elle s'infère directement du texte même par lequel l'historien fait connaître ses estimations erronées. « Après Héliopolis, le pays dans la mesure où il appartient à l'Égypte n'est pas considérable; mais jusqu'à quatre jours de navigation l'Égypte proprement dite n'a pas beaucoup de largeur..., il m'a paru qu'elle avait deux cents stades, pas davantage » (9).

(1) Voir Hérod., II : pour les statues du temple de Persée à Chemmis, 91; celles du temple d'Héphæstos à Memphis, 110, 176.

(2) Voir Hérod., II : pour les obélisques d'Héliopolis, 111 ; pour le naos du temple de Léto à Buto, 155 ; pour le naos du temple d'Athèna à Saïs, 175.

(3) II, 138 : δένδρεα οὐρανομήκεα. — (4) II, 148. — (5) La pyramide de Chéops, II, 124-125. — (6) II, 148. — (7) II, 149. — (8) II, 35. — (9) II, 8.

Que signifient ces restrictions, que signifie cette insistance : « *dans la mesure où le pays appartient à l'Égypte* il est étroit », — « l'Égypte *proprement dite* n'est pas large » ; — « elle n'a *pas plus* de deux cents stades », sinon que du temps d'Hérodote l'opinion la plus commune était qu'en effet l'Égypte avait, au-dessus d'Héliopolis, une grande largeur, et qu'une telle opinion était regardée par lui comme incompatible avec la réalité (1) ? De toute évidence nous sommes ici en présence de la théorie que l'on a eu l'occasion d'établir plus haut, suivant laquelle l'Égypte, bornée au sud-est par la mer Rouge, s'étend de plus en plus en largeur à mesure qu'elle remonte vers le sud (2). Assurément cette théorie est beaucoup moins traitée — et maltraitée — par notre auteur que celle qui faisait du Nil la limite de l'Asie (3) : ce n'est pas là une preuve qu'elle ait été moins répandue ; il faut même penser tout le contraire : on aura une claire explication de ce fait en observant que la première fut avant tout celle des Égyptiens, la seconde celle exclusivement des Grecs, et plus particulièrement des Ioniens (4). Hérodote, se conformant scrupuleusement à l'oracle de Zeus Ammon, n'a voulu voir dans l'Égypte que la terre arrosée depuis Éléphantine par les eaux du Nil (5) ; mais si la théorie commune n'a pas pu tenir en échec son opinion fondée sur un décret divin, si même celle-ci ne paraît présenter aucun

(1) Ὡς εἶναι Αἰγύπτου — ἐστὶ στεινὴ Αἴγυπτος ἐοῦσα — στάδιοι μάλιστα... διηκοσίων οὐ πλέους. Évidemment il n'y a pas ici une allusion à la théorie qui réservait le nom d'Égypte au Delta (II, 16), car elle n'a rien à voir avec la largeur de l'Égypte *au-dessus du Delta*.

(2) Voir plus haut, pages 126-128.

(3) La théorie du Nil séparant l'Asie de la Libye est prise à partie avec vivacité II, 15, 17, IV, 45, tandis qu'à la théorie de l'Égypte bornée au sud-est par la mer Rouge il n'est fait que quelques allusions (IV, 39 et II, 8). Voir sur ce dernier point plus haut, pages 127, 128, note 1.

(4) Sur l'attribution de la première théorie aux Égyptiens voir plus haut, page 127 ; la seconde est formellement prêtée aux Ioniens II, 15-17 ; d'après ces derniers textes ce sont bien les Ioniens qui sont pris à partie encore au chapitre 45 du livre IV. Quant au ton différent que prend la critique d'Hérodote suivant qu'elle s'applique aux propos des indigènes ou aux rapports des Grecs, voir plus haut, page 123, note 3 (fin), et page 124, n. 1.

(5) II, 18.

rapport avec celle-là, du moins a-t-elle, — le texte cité le montre nettement, — influencé sa perception de l'éloignement des choses quand d'autres raisons l'influençaient déjà : dans l'appréciation de la largeur minima de la vallée, Hérodote, pour n'avoir pas mesuré par lui-même les distances, pour avoir eu l'œil dérouté par une optique nouvelle, s'est laissé inconsciemment entraîner à l'exagération par l'opinion courante que l'Égypte était large, et a enflé son chiffre jusqu'à l'extrême limite compatible avec la vue directe du pays.

CHAPITRE IV

HÉRODOTE DANS LA HAUTE ÉGYPTE : LES VILLES

Les villes citées par Hérodote dans la région qui s'étend de Memphis aux Cataractes sont : « *la Ville des crocodiles* », près du lac de Mœris, — « *la Ville d'Hermès* », — « *Chemmis* de Thébaïde, près de *Néapolis* », — *Thèbes*,— *Syène*, — et *Éléphantine*. Il ne paraît pas qu'il y ait lieu d'ajouter à cette liste la ville d'*Oasis*. Pour s'y rendre en effet il fallait, « en partant de Thèbes, sept jours de voyage à travers les sables » du désert libyque (1) ; par conséquent, ses habitants ne s'abreuvant pas aux eaux du Nil, Hérodote ne pouvait l'attribuer à l'Égypte (2). C'est ainsi que l'Oasis d'Ammon (aujourd'hui Siwah), distante de Thèbes de dix jours (3), bien qu'elle fût habitée par une population d'origine égyptienne et éthiopienne, que le dieu et le nom même en fussent égyptiens (4), est expressé-

(1) III, 26. Il s'agit ici de la capitale de la Grande Oasis, ou Oasis d'El-Khargeh, située à trois jours et demi de chameau de la vallée du Nil (de Farchout, entre Sohag et Qénéh; depuis quelques mois un chemin de fer à voie étroite relie la station de Khargeh-Jonction, — six kilomètres au nord de Farchout, — à l'oasis). A 3 kilomètres environ à l'ouest de la ville d'El-Khargeh se dressent les ruines d'un grand temple dédié à Amon par Darios; autour de ce temple se trouvait la ville égyptienne de Hib : c'est précisément la cité appelée Oasis par HÉRODOTE. Sur la ville et le temple voir BRUGSCH, *Reise nach dem grossen Oase El-Khargeh in der Libyschen Wüste,* Leipzig, 1878.

(2) II, 18. — (3) IV, 181. — (4) II, 42.

ment assignée à la Libye par notre auteur (1). Au reste, Hérodote n'est pas allé jusqu'à cette ville d'Oasis. Il n'en a parlé qu'à propos de l'expédition envoyée par Cambyse contre les Ammoniens; or ce n'est pas là qu'il a pris ses informations à ce sujet. « *On dit*, rapporte-t-il, que l'armée alla jusqu'à ce pays; mais personne ne sait ce qu'elle devint à partir de cet endroit, si ce n'est les *Ammoniens et ceux qu'ils en ont instruits*. Voici à peu près *ce qui est rapporté par les Ammoniens eux-mêmes* : l'armée étant partie d'Oasis... » (2). Le renseignement lui vint donc des habitants de l'Oasis d'Ammon, vraisemblablement par l'intermédiaire des Cyrénéens (3). Il ajoute, il est vrai, qu'Oasis était alors habitée par des Samiens de la tribu eschrionienne, mais il présente cette information sous la forme d'un on-dit (4), dont la source dès lors ne peut être recherchée dans cette localité même. Ainsi l'on peut tenir pour certain qu'Hérodote ne fit pas le voyage de la Grande Oasis.

§. I. La « Ville des Crocodiles ».

La cité la plus occidentale de la Haute Égypte dont il ait fait mention est « la Ville des Crocodiles »: C'est l'antique Shodit des Égyptiens, l'Arsinoé de l'époque ptolémaïque, dont les ruines gisent aujourd'hui sous d'énormes amas de décombres au nord de Médinet el-Fayoum. Hérodote l'a-t-il visitée? « Les dodécarques, rapporte-t-il, firent construire un labyrinthe, situé un peu au-dessus du lac de Mœris, assez près de la ville dite des Crocodiles. J'ai vu ce monument, supérieur à toute expression... Nous-même nous avons vu

(1) IV, 181. — (2) III, 26.

(3) Cf. II, 32 : « Voici ce que j'ai entendu dire de gens de Cyrène disant être allés à l'oracle d'Ammon et être entrés en communication avec Etéarque, roi des Ammoniens... » (il s'agit des sources du Nil).

(4) III, 26 : « Oasis est habitée par des Samiens *qu'on dit* appartenir à la tribu eschrionienne ». Si Hérodote avait tenu cette information de ces Samiens mêmes, il n'aurait pas employé la formule « *qu'on dit* appartenir... »

les chambres d'en haut, nous les avons parcourues, et c'est en témoin oculaire que nous en parlons » (1). Or le Labyrinthe, qui n'était en définitive que l'immense temple funéraire d'Amenemhaït III attenant à sa pyramide(2), se trouvait à une douzaine de kilomètres au sud-est de l'antique capitale du Fayoum. Cette cité se distinguait par le culte qu'elle rendait au dieu-crocodile Sovkou; au temps de la domination romaine Strabon pouvait encore raconter comment les prêtres faisaient ingurgiter à l'animal-dieu, vautré sur la rive du lac sacré, les aliments offerts par la curiosité des touristes ou la piété des fidèles (3). Hérodote aussi s'étend avec complaisance sur les soins, la vénération dont étaient l'objet les crocodiles dans la région du lac de Mœris ; mais la généralité de l'expression « la région du lac » (4) ne prouve pas péremptoirement sa présence à Shodit, puisque les crocodiles recevaient sûrement des honneurs particuliers dans tout le nome. Une preuve moins incertaine se tire de la description même du lac : à peu près au milieu, deux pyramides surmontées chacune d'un colosse émergeaient de cinquante brasses, — soit de quatre-vingt-neuf mètres (5), — au-dessus du niveau des eaux (6). Or les deux colosses ont encore leurs piédestaux mutilés au village de Biahmou (7), à 7 kilomètres au nord de Médinet el-Fayoum, de sorte que le Labyrinthe en était distant, à vol d'oiseau, d'environ 16 kilomètres. Hérodote a eu beau apercevoir ces monuments de loin, — comme il est évident par l'exagération des dimensions qu'il leur prête, — l'atmosphère a beau être en Égypte d'une

(1) II, 148.

(2) Pyramide de Hawara, ouverte par M. Fl. Petrie. Voir Fl. Petrie, *Hawara, Biahmou and Arsinoe*; Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 520.

(3) Strabon, XVII, 1. 38. Hérodote n'a pas pu voir le spectacle auquel assista Strabon, les étrangers n'ayant pas alors un libre accès auprès des animaux sacrés comme ils l'obtinrent par la suite. Voir à ce sujet C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, page 239, note 2.

(4) II, 69 : Οἱ περὶ τὴν Μοίριος λίμνην οἰκέοντες.

(5) Le stade était de 100 brasses (II, 149) et valait 177 mètres 60. Voir plus haut, p. 106-107.

(6) II, 149. — (7) Voir plus haut, pages 14-15.

limpidité particulière, ce n'est pas du Labyrinthe qu'il a pu essayer de vérifier sommairement ce qu'on lui en rapportait. Il a fallu qu'il s'en approchât à une distance sensiblement inférieure dans la direction même de Shodit; il a été amené ainsi pour le moins aux environs immédiats de cette localité, qui du reste était la seule de quelque importance dans tout le pays; c'est pourquoi il est invraisemblable qu'il n'ait pas visité « la Ville des Crocodiles ».

§ II. La « Ville d'Hermès ».

A revenir dans la vallée du Nil délimitée par les deux chaînes de montagnes, la première ville au sud de Memphis dont on trouve la mention dans Hérodote est « la ville d'Hermès » ou Hermopolis. Tout ce qu'il nous en apprend tient dans la proposition suivante : « C'est dans la ville d'Hermès qu'on donne la sépulture aux ibis » (1). Il n'est pas exact que tous les ibis de l'Égypte y aient été ensevelis, car on en a retrouvé de nombreuses momies ailleurs, notamment à Thèbes, à Abydos, à Saqqarah (2) : il faut penser dès lors que c'est dans le voisinage même d'Hermopolis qu'il a puisé son information. En fait, sur l'emplacement de la cité, l'antique Shmounou, à l'ouest des amas de décombres qui gisent au nord du village d'Ashmoûnéïn, on voit encore un cimetière d'animaux d'où des singes et surtout des ibis ont été exhumés en nombre considérable.

Pourtant il ne semble pas qu'Hérodote ait séjourné à Hermopolis ou seulement qu'il s'y soit arrêté. Ce qui tend à le démontrer, c'est que le nom en est jeté une seule fois, et par hasard, dans un chapitre relatif à la sépulture des animaux sacrés; c'est aussi que, du dieu de cette cité, — Thot assimilé à Hermès, — l'un des plus considérables de toute l'Égypte, Hérodote ne nous a rien appris. Dieu lunaire, et par là dieu du calendrier, à qui précisément le premier mois

(1) II, 67. — (2) Voir Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 293.

de l'année était consacré ; — dieu de la mesure, et par là dieu de la justice, des nombres et des sciences ; — dieu de l'écriture, et par là maître des grimoires et de la médecine ; — compagnon d'Osiris dans sa campagne civilisatrice à travers l'Égypte entière ; — conseiller et guide d'Isis lorsqu'elle s'en fut à la recherche du corps de son époux ; — arbitre dans la querelle d'Horou et de Sit ; — protecteur des défunts et peseur des cœurs devant le tribunal du dieu des morts. — Thot, grâce à son omniscience, à son rôle dans la légende osirienne et à son caractère funéraire, était une divinité essentiellement populaire ; de tout le panthéon égyptien, aucun dieu, sauf Râ et Osiris, n'est plus souvent mentionné ; les Grecs eux-mêmes reconnurent en lui le dieu de l'intelligence, que célébra Platon, et qu'honorèrent les Néoplatoniciens sous le nom d'Hermès trismégiste (1). Or Hérodote, instruit pourtant, semble-t-il, des principaux traits du mythe osirien (2), n'a rien su de lui, que son nom *grec*, attribué à une ville et à un temple (3). Il a sans doute parlé avec quelques détails des ibis (4), qui, nous le savons par d'autres témoignages, étaient consacrés à ce dieu (5) ; mais, de son aveu même (6), les ibis étaient vénérés dans l'Égypte *entière*, où, au rapport de Strabon, pullulant par les villes, fouillant dans les carrefours les amas de détritus, souillant tout ce qu'ils trouvaient à leur convenance, ils se rendaient insupportables avec impunité (7) ; Hérodote n'ignorait pas de reste que qui tuait un ibis *n'importe où*, fût-ce involontairement, était puni de mort (8). Ce n'est donc pas nécessairement à Hermopolis qu'il a été renseigné à leur sujet. Si l'on ajoute

(1) Voir sur Thot-Hermès les données d'Hérodote comparées aux données égyptiennes dans C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 202-207.

(2) Voir C. Sourdille, l. l., p. 69-70, 88, 391 (toutefois cf. p. 397-398 du même ouvrage).

(3) Hérodote fait mention d'un temple d'Hermès à Bubastis, II, 138. — (4) Hérod., II, 76.

(5) De même les singes (Thot cynocéphale), dont Hérodote n'a pas dit un mot.

(6) II, 76. — (7) Strabon, XVII, 2. 4. — (8) II, 65.

que la ville n'était pas située directement sur le fleuve, mais en était distante d'au moins 6 kilomètres, que, quelque rôle important qu'elle eût joué autrefois dans l'histoire religieuse (1), elle n'avait rien qui attirât particulièrement le touriste, il apparaîtra comme tout à fait vraisemblable qu'Hérodote, certainement avare de son temps, a passé sans s'y arrêter; et puisque d'une part il a été sûrement renseigné dans le voisinage, que d'autre part il ne connaît que les noms *grecs* de la ville et de son dieu, il faut chercher la source de cette courte information dans un milieu grec assez peu éloigné, que nous allons précisément rencontrer tout à l'heure.

§§ III-IV. Chemmis et Néapolis.

Si ce qu'Hérodote rapporte de la « ville d'Hermès » ne prouve pas avec évidence qu'il ait voyagé dans la Haute Égypte, du moins n'apercevons-nous rien là qui puisse faire douter de ce voyage. Il n'en va pas ainsi pour les données qui concernent la ville de Chemmis.

« L'éloignement des Égyptiens [pour les coutumes de tous les autres peuples et en particulier pour celles des Grecs] est général, sauf à Chemmis, grande ville du nome de Thèbes, près de Néapolis. Il s'y trouve un temple de Persée, fils de Danaé ; ce temple est carré, entouré de palmiers ; les propylées de pierre en sont très grands ; contre ces propylées se dressent deux grandes statues de pierre ; dans le péribole [ou espace circonscrit par le mur d'enceinte] est un sanctuaire qui renferme une statue de Persée. Au rapport des gens de Chemmis, Persée apparaît souvent dans le pays et souvent dans le temple; on y trouve [alors] une de ses sandales, et après qu'elle s'est manifestée, l'Égypte est prospère. C'est là ce qu'il disent. Voici ce qu'ils font, à la manière des Grecs,

(1) Sur le système théologique d'Hermopolis et son influence voir C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 46-47.

en l'honneur de Persée : ils établissent une lutte gymnique avec tous les concours qu'elle comporte, proposant pour prix du bétail, des manteaux et des peaux. Comme je leur demandai pourquoi ils étaient les seuls à qui Persée eût coutume d'apparaître et pourquoi ils se distinguaient du reste des Égyptiens en établissant une lutte gymnique, ils me répondirent que Persée était originaire de leur cité; selon eux, en effet, Danaos et Lyncée étaient des gens de Chemmis qui avaient fait voile vers la Grèce, et ils énuméraient toute la suite de leurs descendants jusqu'à Persée. Ils ajoutaient que Persée, étant venu en Égypte pour le motif que disent les Grecs, c'est-à-dire pour enlever de Libye la tête de la Gorgone, était passé par leur ville, où il avait reconnu tous ses parents; que c'était après avoir appris le nom de Chemmis, informé par sa mère, qu'il était venu en Égypte, et que c'était par son ordre qu'eux-mêmes célébraient une lutte gymnique en son honneur » (1).

A lire ce long chapitre, le sentiment qu'on éprouve tout d'abord est une véritable stupeur. La ville de Chemmis dont parle ici Hérodote est sans aucun doute la Khem-Mîn des Égyptiens, aujourd'hui Akhmîm, dont le dieu était Minou. Or l'ithyphallique Minou ne semble présenter aucun rapport avec le Persée des Grecs (2), et nous voyons que, plus justement, les autres auteurs anciens l'ont assimilé à Pan (3). D'autre part il est absolument impossible d'admettre que les Égyptiens qui habitaient Chemmis aient jamais raconté cette légende de Persée, de sa famille , de ses exploits, dont tout jusqu'aux moindres détails est évidemment grec. Il n'est pas jusqu'à la mention de Néapolis comme ville proche de Chem-

(1) II, 91. — (2) Voir à ce sujet C. Sourdille, l. l., p. 207-212.

(3) Ainsi Diodore (πόλις Πανός [I, 12] et Πανὸς πόλις [I, 18], où il voit la traduction de l'égyptien Χεμμώ), Étienne de Byzance (v. Πανὸς πόλις), la *Table de* Peutinger (*Panopoli)*, etc. Ptolémée, IV, 5. 32, dit Πανοπολίτης νομός, mais Πανῶν πόλις (Müller-Didot, p. 723); Strabon (XVII, 1. 41) dit également Πανῶν πόλις, de même Agatharchide, *Geographi graeci minores*, éd. Müller-Didot, I, p. 122). Sur l'origine de cette dernière expression voir Plutarque, *De Iside et Osiride*, 14.

mis qui n'ait paru suspecte. Néapolis, dit-on, ne peut être, d'après la signification de son nom, que Cænopolis (1), aujourd'hui Qénéh ; or Qénéh est à 143 kilomètres d'Akhmîm ; on a songé même à Qouft, l'ancienne Coptos, qui est encore plus éloignée de 20 kilomètres (2) : Hérodote avait-il le droit de dire que Néapolis était proche de Chemmis? Et voici les conclusions que l'on tire de ces données : « Cette ignorance d'Hérodote relativement à la géographie est une preuve de plus qu'il n'est pas allé plus loin que le Fayoum. Les sentiments amicaux des habitants de Chemmis pour les Grecs, comme le sanctuaire de Persée, doivent être des inventions des guides d'Hérodote ; et ceux-ci sont sans doute ces gens de Chemmis auprès de qui il fit son enquête... » (3) ; ainsi « la description du temple de Persée à Chemmis serait due à l'imagination des indigènes de Chemmis qu'Hérodote paraît avoir rencontrés à Memphis ou dans le Delta » (4). Suivant une autre opinion, l'information d'Hérodote serait un emprunt fait directement à un logographe auteur de généalogies : « il a mis, dit-on, le récit sur le compte des habitants de Chemmis, comme il a menti en attribuant aux prêtres égyptiens la légende du séjour d'Hélène en Égypte » (5). Enfin

(1) Καινὴ πόλις dans PTOLÉMÉE, IV, 5. 32; quelques mss. donnent Κενή, leçon que les premiers éditeurs ont interprétée ainsi : « Cena vel vacua civitas » (MÜLLER-DIDOT, p. 724). L'identification de Néapolis avec Qéneh est proposée par SAYCE, *The ancient Empires of the East, Herodotos I-III* (1883), p. 172, note 5; elle se trouve également, sans indication d'origine, dans l'édition de PTOLÉMÉE de MÜLLER-DIDOT, p. 724 (vol. I pars 2ª, 1901).

(2) Voir HEATH, dans *The Journal of Philology*, XV (1886), p. 227-228.

(3) C'est l'opinion de SAYCE, *Herodotos I-III*, p. 172, note 5. — (4) Id. dans *The Journal of Philology*, XIV (1885), p. 268.

(5) H. PANOFSKY, *De Historiae Herodoteae fontibus*, Berlin, 1884; PHÉRÉCYDE y est désigné comme la source p. 6; la citation est empruntée à la page 55 : « [Chemmis incolas] graeco sermone Persei proavos enumerasse et de eius rebus gestis apud Herodotum rettulisse, cogitari prorsus nequit; sed cum Chemmitae deum quemdam colerent, qui cum Graecorum Perseo comparari posset,.... aut Herodotus ipse illud finxit, ut fabulam de Aegyptia Persei origine illustraret, aut ante eum mythographus aliquis, eius ille quidem similis, qui Perseum Assyrium gente fuisse et inde ad Graecos migravisse dixit (VI, 54). Ad Chemmitas autem provocavit quemadmodum sacerdotes Aegyptios de Helena in Aegypto versante sibi narravisse mentitus est. »

une troisième explication a été proposée : Néapolis n'aurait été rien de plus qu'un quartier nouveau de Chemmis, où probablement des commerçants grecs s'étaient établis (1). De ces trois hypothèses les deux premières ne peuvent être adoptées ; la troisième doit être retenue, mais elle est d'abord sûrement incomplète, et en second lieu partiellement inexacte (2).

A la première, en tant qu'elle nie le voyage d'Hérodote au-delà du Fayoum, on doit opposer d'abord comme un fait acquis et démontré que notre auteur remonta au moins à quatre-vingts kilomètres plus au sud. Reproduisant l'information des prêtres que l'Égypte est un don du Nil jusqu'au lac de Mœris, il ajoute que, d'après son expérience, il en est de même jusqu'à trois jours de navigation plus loin (3) : cette rectification, donnée explicitement comme personnelle, n'est exacte à un certain point de vue et même ne prend un sens, comme on l'a démontré plus haut (4), qu'à la condition de faire commencer l'apport des eaux à l'endroit où le Nil, pour la première fois en Égypte, se sépare en deux bras, c'est-à-dire vers Nag-Hamadi et Farchout, entre Akhmîm et Qénéh. Quant aux arguments tirés directement du chapitre d'Hérodote sur Chemmis et Néapolis, comme l'identification de cette dernière ville avec Kénéh (ou Qouft) n'est qu'une hypothèse, et une hypothèse très contestable, on ne saurait s'en autoriser pour accuser l'historien d'une grossière erreur. D'autre part, soutenir que les « sentiments amicaux des habitants de Chemmis à l'égard des Grecs » et les détails fournis par eux sur le temple et la légende de Persée sont une invention des guides d'Hérodote, c'est là une affirmation gratuite, et même une explication desespérée.

(1) Wiedemann, *Herodots zweites Buch,* p. 368.

(2) M. Maspero, *Hist. anc.*, in-4°, III, p. 802, et *Hist. anc.*, in-12, 7e éd. (1905), p. 803, admet aussi qu'Hérodote est passé à Chemmis, comme on le soutiendra tout à l'heure ; il attribue aux interprètes auxquels l'historien y eut affaire (non à ceux de la Basse Égypte comme le veut M. Sayce) le récit concernant Persée.

(3) II, 4-5. — (4) Voir pages 133-135.

L'opinion d'après laquelle les données d'Hérodote relatives à Persée de Chemmis seraient un emprunt hypocritement fait à un ancien logographe, à Phérécyde, est assez sommairement exposée par son auteur; elle mérite pourtant d'être développée et examinée de près, car, d'une part, si elle ne nie pas absolument le voyage de notre auteur dans la Haute Égypte, elle tend du moins fortement à en faire douter, et d'autre part elle est de prime abord fort séduisante.

Au livre VI de son ouvrage, Hérodote, faisant une digression sur l'origine des rois lacédémoniens, déclare qu'il va « rapporter les choses comme les racontent *les Grecs. Ceux-ci*, dit-il, énumèrent exactement les rois doriens jusqu'à Persée, fils de Danaé, abstraction faite du dieu [c'est-à-dire de Zeus, père de Persée]... Si, à partir de Danaé, l'on veut faire l'énumération de leurs ancêtres, il apparaîtra que les chefs des Doriens étaient égyptiens d'origine. Telle est leur généalogie *d'après les Grecs*... Quant au fait qu'étant égyptiens ils se firent recevoir des Doriens et devinrent leurs rois, je n'en parlerai pas, *d'autres l'ayant dit avant moi* » (1). Parmi ces « autres » il faut compter au premier rang Phérécyde d'Athènes, à qui surtout Apollodore a emprunté le récit de la naissance et des aventures de Persée (2). Or ce récit, qu'Hérodote, au VIe livre, déclare courant *chez les Grecs*, que *des Grecs* avaient, de son aveu, rapporté avant lui, il le met, au livre II, dans la bouche des habitants de Chemmis. N'est-ce pas qu'il a voulu nous en imposer, et faire croire, contre toute vraisemblance, qu'il tenait de son voyage en Égypte ce qu'il avait en réalité pris à un logographe grec ?

Certainement non. Hérodote ne se contente pas de dire que les ancêtres de Persée étaient égyptiens; il précise: ces ancêtres étaient de Chemmis en Thébaïde. Est-ce le hasard, est-ce un pur caprice qui a fait choisir cette obscure cité de la moyenne Égypte pour patrie d'origine des rois doriens ?

(1) VI, 53, 55.

(2) Phérécyde, *fragm.* 26 (Müller-Didot, *Fragmenta historic. graec.*, I, p. 75-76); Apollodore, II, 4. 1-4 (Müller-Didot, l. l., p. 129-132).

et tout obscure qu'elle était, fut-elle à ce point inabordable, dans cette Égypte peuplée de Grecs, que l'historien osât risquer un pareil mensonge ? Il faut une raison à ce choix de Chemmis, et cette raison ressort du texte même d'Hérodote : il y avait là un temple dont le dieu était assimilé à Persée, l'un des ancêtres des rois doriens. Ce rapprochement de Persée et du dieu égyptien n'était pas une fantaisie de notre auteur. Du Minou de Chemmis en effet il n'a rien su, pas même le nom ; d'ailleurs on ne saurait lui imputer avec quelque vraisemblance aucune des assimilations qui figurent dans son ouvrage : si exceptionnellement il a proposé de voir dans l' « Aphrodite étrangère » de Memphis Hélène fille de Tyndare, il déclare que ce n'est là de sa part qu'une simple hypothèse, dont il essaie de donner la justification (1). L'assimilation de Minou et de Persée était donc antérieure à lui ; elle était le fait des Grecs qui avaient pris avec la ville un contact assez prolongé pour reconnaître dans le premier quelques traits du second. Elle dénote ainsi à elle seule la présence à Chemmis d'une colonie grecque, colonie qui, croyant y retrouver un de ses dieux, devait fatalement y transplanter et y adapter les légendes grecques de ce dieu. Qu'Hérodote fasse allusion à des auteurs qui auraient, avant lui, attribué à Persée des ancêtres égyptiens, c'est une preuve de plus que la légende, sous cette forme, était déjà ancienne. En conséquence, qu'il ait, comme on le prétend, appris avant son voyage sur les bords du Nil, d'un écrivain grec antérieur, la généalogie égyptienne des rois doriens, c'est possible, c'est même à peu près certain ; mais voir là, malgré son témoignage, son unique moyen d'information, en d'autres termes contester qu'il *ait pu* entendre parler à Chemmis de la légende attribuée par lui aux habitants de cette ville, est une opinion dénuée de toute vraisemblance.

(1) Hérod., II, 112 : « Il y a dans l'enceinte du temple de Protée [à Memphis] un temple consacré à Aphrodite dite étrangère ; *je conjecture* (συμβάλλομαι) que ce temple est celui d'Hélène, fille de Tyndare, *parce que* j'ai ouï dire qu'Hélène vécut auprès de Protée et aussi parce qu'il porte le nom d'Aphrodite étrangère... »

La troisième explication proposée du récit d'Hérodote est, on peut s'en rendre compte maintenant, exacte en ceci que le voyageur a eu affaire à des Grecs établis dans le pays. Toutefois elle est d'abord incomplète, et pour cette raison laisse encore planer sur notre auteur un soupçon de mensonge, puisque ce sont expressément les Égyptiens, et non les Grecs de Chemmis, qu'il a donnés comme ses informateurs. Sans entrer ici dans des développements que ne comportent ni les proportions ni le but du présent ouvrage, on va tenter de faire comprendre qu'il n'y eut là de sa part aucune supercherie. La religion égyptienne dont il nous a fait le tableau n'est pas, en définitive, la véritable religion des Égyptiens (1). Il y a des raisons de penser (2) qu'il s'est formé en Égypte, avant même l'époque d'Hérodote, une sorte de religion égypto-grecque, dont les éléments essentiels furent constitués par quelques traits extérieurs de la religion authentique, interprétés, altérés, développés par les Grecs sous l'influence de leur mythologie, de leur philosophie, de leurs préjugés, de leur mentalité particulière : ce sont des traces de ce système religieux que nous trouvons précisément chez Hérodote, et non, du moins dans l'ensemble, soit des interprétations ou des fantaisies personnelles, soit des contes de drogmans inventés au hasard de questions embarrassantes. Mais de ce système religieux les Grecs n'ont pas aperçu le vice originel : en bâtissant ainsi sur un sol considéré comme égyptien, ils ont cru qu'ils reconstruisaient la véritable religion égyptienne dont on les tenait à l'écart, et alors il leur est apparu qu'entre cette religion et la leur, à condition d'élaguer de celle-ci comme « inventions » mensongères de leurs poètes (3) ce qui ne s'adaptait évidemment pas à celle-

(1) Voir à ce sujet C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 375-390, 396-401.

(2) Elles seront indiquées dans le second volume (à paraître) de mon ouvrage sur *Hérodote et la religion de l'Égypte*.

(3) C'est à quoi tend la critique qu'Hérodote fait d'Homère et d'Hésiode, II, 53 : « De qui chacun des dieux prit-il naissance ? existèrent-ils toujours ? quelles sont leurs formes ? Les Grecs ne l'ont appris que récemment, et

là, il n'y avait aucune différence spécifique, qu'au point de vue religieux ils étaient égyptiens en dépit des Égyptiens eux-mêmes, et sans voir que ce qui, dans la religion égyptienne reconstituée par eux, était grec, y avait été introduit inconsciemment par eux tout d'abord. Leur conviction fut aussi celle d'Hérodote : il a sur leur parole admis que Dionysos était Osiris, que Déméter était Isis, que Persée était le dieu — au nom égyptien inconnu de lui — de Chemmis, et il a soutenu que les fêtes, les mystères, le culte étaient en Grèce une importation de l'Égypte (1). On pourrait peut-être concéder que sa conviction alla plus loin que celle de ses compatriotes établis aux bords du Nil ; à l'entendre signaler comme exceptionnel le caractère grec des fêtes de Chemmis, l'on a malgré soi tendance à penser que les Grecs de cette ville ont cru à l'assimilation Minou-Persée, aux apparitions du dieu, à l'origine égyptienne de sa légende grecque, sans croire nécessairement que leurs jeux gymniques fussent égyptiens. Mais ici gardons-nous d'une concession probablement illégitime. Nous savons que lors de la procession de Minou, qui avait lieu en grande pompe depuis les temps les plus reculés, on voyait encore à l'époque de Ptolémée Soter des gens se livrer à des exercices de gymnastique terminés par une ascension à un véritable mât de cocagne (2). Si l'on considère combien superficiels sont les rapports établis entre les dieux grecs et les dieux égyptiens, quelle ingéniosité, quelle complaisance ont été nécessaires pour reconnaî-

pour ainsi dire hier. C'est Hésiode et Homère, — antérieurs à moi, je pense, de 400 ans, pas davantage — qui ont *fabriqué* aux Grecs une théogonie, qui ont donné aux dieux leurs appellations, leur ont distribué leurs prérogatives et leurs fonctions, ont tracé leurs figures. » Voir également les discussions sur l'âge d'Héraklès, de Pan et de Dionysos d'après les Grecs et les Égyptiens, II, 43, 145-146. Sur l'esprit de ces passages voir C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 15-17.

(1) Sur les éléments grecs de la religion égyptienne telle que la décrit Hérodote, et sur leur inexactitude, voir C. Sourdille, l. l., notamment p. 381-390.

(2) D'après un bas-relief d'Edfou (Lepsius, *Denkmäler*, IV, 42 b) ; voir également Mariette, *Dendérah*, I, 23.

tre Héphæstos dans Ptah, Artémis dans Bastit, Léto dans Outit, Héraklès dans Khonsou, pour ne prendre que des exemples (1), on se persuadera facilement que les Grecs de Chemmis ont pu voir dans leurs jeux gymniques des jeux aussi égyptiens que grecs. On comprend de la sorte comment Hérodote a été amené à invoquer ici l'autorité des indigènes : loin qu'il y eût là supercherie, s'il eût attribué ses renseignements expressément aux Grecs de Chemmis, il eût établi entre eux et les Égyptiens, au point de vue religieux, une distinction que toute sa relation des choses d'Égypte nie énergiquement.

C'est parce qu'elle ne montre pas pourquoi Hérodote a transporté des Grecs aux Égyptiens la responsabilité de ses informations que la troisième explication donnée de son récit est incomplète. Elle paraît de plus inexacte, en tant qu'elle fait de Néapolis un quartier grec de la ville de Chemmis. On est d'abord fortement tenté d'adopter cette hypothèse, puisqu'on a démontré ci-dessus qu'une colonie grecque devait s'être établie dans la cité du dieu Minou. Toutefois elle est exclue par le texte même de notre auteur, car il a situé cette ville *près* de Néapolis, ce qui indique deux localités distinctes, indépendantes, et c'est de la première seulement, non de la seconde qu'il rapporte les rites d'apparence grecque établis en l'honneur de Persée. Néapolis, on l'a vu plus haut (2), ne peut avoir été située sur l'emplacement des villes actuelles de Qénéh ou de Qouft, à 143 et 163 kilomètres au sud de Chemmis. Il faut y voir bien plutôt la localité qui devint un peu plus tard la célèbre Ptolémaïs d'Hermias, aujourd'hui Menchîyeh, à 10 kilomètres seulement au-dessus d'Akmîm. Au temps de Strabon, « Ptolémaïs était la plus grande ville de la Thébaïde ; elle n'était pas inférieure à Memphis, et son administration municipale était de forme grecque » (3). Elle fut fondée par Ptolémée Soter, mais sur l'em-

(1) Voir dans C. Sourdille, l. l., la conclusion de chacun des articles consacrés aux dieux dont a parlé Hérodote, et p. 386.
(2) Voir page 153. — (3) Strabon, XVII, I. 42.

placement d'un village dont le nom copte (Psôï) rappelle le nom égyptien (Souit) (1). Or Ptolémée n'a pas choisi sans raison cet emplacement pour y fonder sa ville grecque ; il y a lieu de supposer en cet endroit, dont les textes antérieurs ne nous apprennent rien, l'existence d'un établissement grec important, qui aura servi de centre au développement de la cité, comme un comptoir grec voisin de Paprémis est devenu Péluse (2), comme un établissement grec attenant au bourg de Rhakotis précéda la fondation d'Alexandrie (3). C'est de cet établissement alors récent qu'Hérodote nous a sans doute rapporté le nom grec, « Néapolis », à dix kilomètres, c'est-à-dire *près* de Chemmis.

S'y est-il arrêté ? Comme il n'y a rien recueilli, on peut considérer cette station comme douteuse ; en tout cas, il est peu vraisemblable qu'il y soit demeuré bien longtemps. Beaucoup plus probablement c'est à Chemmis qu'il a fait quelque séjour. On a là-dessus son témoignage formel, et l'on vient de voir qu'il n'y a, malgré les apparences, aucune raison de le récuser. Du reste si, comme il est à présumer, Hérodote s'est arrêté non au hasard, mais là seulement où il avait chance d'obtenir quelque information, il devait avoir le désir de visiter la ville de Persée. La légende du héros grec était répandue depuis assez longtemps déjà en Égypte, car les fouilles de Défennéh ont exhumé, entre autres documents grecs datant de la XXVI[e] dynastie, un fragment de vase sur lequel le type archaïque de la Méduse est nettement figuré (4) : où l'historien se serait-il mieux renseigné sur cette

(1) Hécatée a donné le nom égyptien de la ville sous la forme Συΐς (*fragm.* 274, Müller-Didot, *Fragmenta historic. graec.*, I, p. 18). Sur Πτολεμαΐς ἡ Ἑρμείου (Ptolémée, IV, 5.31), voir l'ensemble des renseignements recueillis par Müller-Didot, *Ptolemaei Geographia* (vol. I pars 2a, 1901, p. 720-721). — (2) Voir plus haut, p. 93-95.

(3) On a découvert à Gabari, faubourg au sud-ouest d'Alexandrie, près de l'antique nécropole de Rhakotis, de la poterie grecque remontant au vie siècle (cf. A. H. Sayce dans *Academy*, II, 1891, p. 461). Alexandre a donc fondé sa ville grecque sur l'emplacement occupé déjà par une communauté grecque.

(4) Fl. Petrie, *Tanis*, II, pl. XXVI, 10, figure reproduite dans Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 63.

légende que dans la cité même du dieu ? On sait en outre quelle place Héraklès, la question de ses origines égyptiennes, celle de son antiquité, tiennent dans l'œuvre d'Hérodote (1) : or Héraklès était de la race des Perséides. Enfin rien ne pouvait intéresser plus vivement notre auteur que ce qui se pouvait voir à Chemmis ; il y avait là notamment un personnage divin d'apparence plus grecque qu'égyptienne honoré pourtant par des Égyptiens, des jeux semblables à des jeux grecs célébrés par des Égyptiens ; on y trouvait par conséquent une preuve de plus de ces rapports entre les Égyptiens et les Grecs qui avaient fait de ceux-ci, particulièrement au point de vue religieux, les tributaires de ceux-là. Pour toutes ces raisons il y a lieu de croire qu'Hérodote a réellement séjourné à Chemmis.

§ V. Thèbes.

Les données d'Hérodote sur Chemmis ont paru parfois suspectes ; pour ce qui concerne Thèbes on a incriminé à la fois ses paroles et son silence. Son témoignage est formel : il affirme à plusieurs reprises (2) avoir visité cette ville célèbre et s'être entretenu avec des gens qui y habitaient. En fait il a mentionné souvent le nome de Thèbes et sa capitale ; en particulier les renseignements qu'il nous a livrés sur le Zeus thébain, sa légende, son culte, ses animaux sacrés, son oracle, son temple, forment, réunis, une énumération relativement longue. Pour juger de la réalité et de la durée du séjour d'Hérodote à Thèbes, il importe de rechercher quels sont, de ces renseignements, ceux qu'il a pu personnellement y recueillir.

1. *Le Nome* (3).

Périmètre. — « On donnait autrefois le nom d'Égypte à

(1) Voir à ce sujet C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 170-172. — (2) II, 3, 4, 54, 55, 143, 144.

(3) Sauf pour ce qui concerne la religion, dont il sera question plus bas (p. 172 sqq.).

Thèbes [c'est-à-dire à la Thébaïde], dont le périmètre est de 6,120 stades » (1). Qu'Hérodote n'ait pas mesuré lui-même ce périmètre, c'est ce qui apparaît à première vue. Pour établir un tel calcul, son voyage en Haute Égypte, quelque durée qu'on lui suppose, ne fut évidemment ni assez long ni assez complet; en outre une entreprise à la fois aussi spéciale et aussi considérable n'eût pas été ainsi annoncée en quelques mots et d'une manière tout accessoire. D'autre part la donnée ne lui a pas été fournie vraisemblablement à Thèbes; il la rapporte à propos de cette théorie que la plus grande partie de l'Égypte serait une création du Nil; elle est donc, comme cette théorie elle-même (2), originaire du Delta, et plus particulièrement de Memphis, dont les « prêtres » ont été ses principaux informateurs.

Contingent militaire.— « Les guerriers s'appellent Calasiries et Hermotybies... Voici les nomes des Hermotybies: Busiris, Saïs... Ces nomes donnent au plus 160,000 Hermotybies... Voici les nomes des Calasiries : *Thèbes*, Bubastis... Les nomes des Calasiries donnent un maximum de 250,000 hommes » (3). Ces chiffres et ces noms, Hérodote ne les a pas obtenus dans le détail, les uns ici, les autres là, au hasard des cités visitées par lui : c'est ce qu'indiquent à la fois le chiffre *global* maximum des soldats, et la prétention de cette liste à être complète. Comme les dix-huit nomes dont il parle appartiennent tous, sauf celui de Thèbes, à la Basse Égypte, (4) c'est apparemment dans la Basse Égypte et non à Thèbes qu'il a été renseigné sur la géographie militaire du pays.

(1) II, 15. — (2) II, 10.
(3) II, 164-166.
(4) On a pensé que ce nome de Thèbes était le nome diopolite de la Basse Égypte, dont la capitale porte parfois en égyptien le nom de Thèbes du Nord (J. de Rougé, *Monnaies des nomes de l'Égypte*, dans la *Revue numismatique*, Nlle Série, XV, 1874, p. 59). Toutefois il est difficilement acceptable qu'Hérodote ait appelé nome de Thèbes un nome qui n'aurait pas eu pour capitale la seule ville de ce nom dont il ait parlé.

2. *La Ville* (1).

Distances de Thèbes à Héliopolis, à la mer, à Éléphantine. — « A remonter d'Héliopolis à Thèbes, la navigation est de neuf jours, ce qui fait 4,860 stades... Depuis la mer jusqu'à Thèbes il y a 6,120 stades (2), et 1,800 de Thèbes à Éléphantine » (3). On a montré plus haut que les évaluations de ce genre, en ce qu'elles ont de primitif, c'est-à-dire en tant qu'elles représentent un certain nombre de journées de voyage, n'étaient pas le fait d'Hérodote, qu'elles étaient des évaluations sans doute officielles, fondées sur le nombre minimum de jours nécessaires aux courriers du gouvernement pour se rendre d'un point à un autre (4). Il n'y a aucune raison d'en chercher la source spécialement à Thèbes; elle se trouvait bien plus vraisemblablement au siège du gouvernement, à Memphis.

L'absence absolue de pluie à Thèbes. — « Sous le règne de Psamménitos, fils d'Amasis, un évènement extrêmement prodigieux pour les Égyptiens se produisit: il plut à Thèbes d'Égypte, ce qui auparavant n'avait jamais eu lieu, et n'a pas eu lieu depuis lors jusqu'à moi, *comme le disent les Thébains eux-mêmes*: car il ne pleut *absolument jamais* dans la Haute Égypte, mais alors il tomba une *petite pluie* à Thèbes » (5). Ici le témoignage des Thébains est explicitement invoqué; or, il est impossible, absolument impossible que des Thébains se soient exprimés de la sorte. Une *petite pluie* tombe bien à Thèbes de deux à quatre fois l'an, et tous les

(1) Sauf pour ce qui concerne la religion (voir ci-dessous, p. 172 sqq).

(2) Ce chiffre est inexact d'après les indications mêmes d'HÉRODOTE. Il compte de la mer à Héliopolis « par le milieu des terres », c'est-à-dire en ligne droite, juste 1500 stades (II, 7), ce qui, ajouté aux 4860 qui représentent la distance d'Héliopolis à Thèbes, donne un total de 6360 stades au lieu de 6120. L'explication de GUTSCHMID est la seule plausible : HÉRODOTE a confondu la distance qui sépare Thèbes de la mer avec la longueur du périmètre de la Thébaïde, évaluée précisément par lui (II, 16) à 6120 stades. Cf. WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 69. — (3) II, 9.

(4) Voir plus haut, p. 107-110. — (5) III, 10.

huit ou dix ans des averses de courte durée mais torrentielles s'abattent subitement sur le pays, formant des ruisseaux dont les traces sont toujours visibles sur les deux chaînes de montagne (1). Faut-il accuser ici Hérodote de mensonge ? L'erreur, ou plutôt l'exagération, s'explique facilement sans avoir recours à cette hypothèse. Le prodige est rapporté à l'occasion de la bataille que Psamménitos (Psammétichos III), successeur d'Amasis, allait livrer aux Perses envahisseurs. Que la triste destinée de ce prince, qui devait régner à peine quelques mois, eût été annoncée par un présage, c'est ce qui ne pouvait faire l'objet d'aucun doute pour des Grecs ; aussi remarqua-t-on cette coïncidence qu'il était alors tombé quelques gouttes d'eau à Thèbes, où les pluies sont très rares en effet. Ce prodige faisait donc partie de l'histoire de Psamménitos, et comme toute l'histoire racontée par Hérodote se rattache exclusivement aux traditions de la Basse Égypte (2), c'est là que l'évènement lui a été rapporté. Mais en passant par Thèbes il ne lui a pas été difficile d'en interroger les habitants sur la climatologie de la région. Il a été confirmé par « les Thébains eux-mêmes » dans cette opinion qu'il ne pleuvait pas chez eux, — ce qui doit se comprendre généralement parlant ; — et comme il avait entendu dire *ailleurs* qu'une petite pluie tombée à Thèbes avait passé pour un pro-

(1) Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 106-107. M. Maspero (*Hist. anc.*, in-12°, 7e édit., 1905, p. 685) rapporte qu'il a vu à Thèbes, — mais une fois seulement, — « tomber la pluie pendant trente-trois heures d'affilée ». Des pluies d'orage sévissent également plus au sud (au Gebel Silsileh, Caillaud, *Voyage à Méroé*, I, p. 297-298) et dans la Nubie, même au-dessus de la seconde cataracte. Caillaud, l. l., p. 335 : « Nous passâmes [au sud d'Ouady Halfah] sur un terrain argileux, encore humide des pluies qui l'avaient arrosé. Mon guide me dit qu'à l'époque de la crue du Nil, il avait séjourné dans cet endroit, et y avait observé des amas d'eau provenant des pluies d'orage. On le remarque également à Thèbes et le long des chaînes libyque et arabique ; mais cela n'arrive pas toutes les années ; les grandes averses sont très rares. » Cf. ci-dessus, p. 18-19.

(2) Hérodote n'a rien dit des grands rois thébains dans leurs relations avec Thèbes ; et non-seulement il ne rapporte aucune des traditions de cette ville, qui fut en somme avec Memphis la plus importante des capitales de l'Égypte, mais encore il ignore totalement ce que les rois philhellènes de la XXVIe dynastie ont fait pour elle.

dige, il a pu être naturellement porté à donner à l'affirmation des Thébains une valeur exagérée, croire de bonne foi que, d'après leur propre témoignage, il ne pleuvait jamais, absolument jamais dans la Haute Égypte.

Cambyse à Thèbes. « Oasis ». — Le nom de Thèbes intervient plusieurs fois dans le récit qu'Hérodote a laissé des expéditions de Cambyse contre les Éthiopiens et les Ammoniens. Arrivé dans cette ville, le Grand Roi dépêcha cinquante mille hommes contre le temple de Zeus Ammon; pour lui, continuant sa route avec le reste de son armée, il marcha sur l'Éthiopie. Une disette terrible l'obligea bientôt à rebrousser chemin (1); lors de son retour à Thèbes il avait perdu une bonne partie de ses troupes (2). Quant aux soldats envoyés contre les Ammoniens, ils partirent avec des guides et allèrent sûrement jusqu'à « Oasis »; « cette ville, ajoute Hérodote, est occupé par des Samiens qu'on dit être de la tribu eschrionienne; sept jours de route à travers les sables la séparent de Thèbes, et l'endroit s'appelle en grec l'*Ile des Bienheureux* ». Ce qu'était ensuite devenue l'armée perse, « les Ammoniens et ceux qu'ils en avaient instruits » pouvaient seuls le dire; suivant leur témoignage, elle aurait été anéantie par une tempête de sable » (3). Est-ce à Thèbes même qu'Hérodote a obtenu ces informations ?

Ce qui concerne proprement les expéditions de Cambyse lui fut sans doute communiqué dans la Basse Égypte avec le reste des aventures du même monarque, aventures dont la Basse Égypte avait été le théâtre (4). Cambyse était mort en 522, c'est-à-dire depuis assez de temps pour que son histoire, déjà en partie légendaire, se fût établie : l'on croira difficilement qu'Hérodote en ait recueilli le premier les éléments divers au hasard des localités qu'il visita, et qu'on ait ignoré à Memphis les expéditions dont le mauvais succès avait provoqué, à Memphis précisément, la folie furieuse du Grand

(1) Le fait n'est pas absolument exact ; voir MASPERO, *Hist. anc.*, III, p. 667-668. — (2) III, 25. — (3) III, 26. — (4) Voir notamment III, 10-16, 27-29, 37, 64.

Roi. Toutefois, c'est des Cyrénéens, comme on l'a dit plus haut, qu'il a pu apprendre d'abord ce que les Ammoniens racontaient de l'armée perse envoyée contre eux (1). Il en résulte qu'il ne lui a pas été nécessaire d'aller à Thèbes pour obtenir ces informations ; et comme son témoignage est muet à cet égard, ce n'est pas vraisemblablement là qu'il a été renseigné sur ces expéditions de Cambyse contre l'Éthiopie et l'oasis d'Ammon.

Est-ce à Thèbes qu'il apprit la distance de cette ville à « Oasis » ? La durée de sept jours attribuée au voyage est excessive de moitié : trois jours et demi devaient suffire alors, comme ils suffisent aujourd'hui (2), et les gens de Thèbes n'auraient sans doute pas manqué de le faire savoir à notre auteur. En réalité cette durée de sept jours, indiquée à propos de l'expédition des Perses contre les Ammoniens, représente le temps que mit l'armée de Cambyse à parvenir jusqu'à « Oasis » : cette armée, encombrée d'*impedimenta* d'autant plus nombreux qu'il fallait traverser le désert, et dont chaque soldat ne pouvait être monté à chameau, a eu sûrement besoin d'un temps beaucoup plus considérable pour faire le chemin que les caravanes ordinaires. Par là se trahit l'origine de la donnée : comme, d'après le témoignage

(1) Voir plus haut, p. 147.

(2) D'après Stein, *ad Herod.*, III. 26. 5 ff., « le voyageur Caillaud [sans référence] indique également une distance de sept jours entre Thèbes et la Grande Oasis ». Il doit y avoir erreur de la part de Stein. Fréd. Caillaud a visité deux fois l'Oasis d'El-Khargeh : en 1818 (*Voyage à l'Oasis de Thèbes et dans les déserts situés à l'orient et à l'occident de la Thébaïde fait pendant les années 1815, 1816, 1817, 1818*, rédigé et publié par Jomard, 1821, p. 85-96), et en 1820 (*Voyage à Méroé, au Fleuve Blanc,... à Syouah et dans cinq autres Oasis*, I. 1826, p. 231-240). Dans l'un et l'autre voyage c'est seulement au retour qu'il alla directement de la petite ville d'El-Khargeh à la vallée du Nil : la première fois, parti de cette localité le 11 juillet, il couchait près de Farchout le 14 ; la seconde fois, il prenait route le 4 mars pour arriver à Siout dans la journée du 8. La distance d'El-Khargeh à Siout n'est pas sensiblement différente de la distance d'El-Khargeh à Thèbes (environ 220 kilomètres). Aujourd'hui, le trajet par chameau de Farchout (entre Siout et Thèbes) à la même oasis, d'environ 200 kilomètres, s'effectue également en trois bons jours (cf. Bénédite, *Égypte*, dans la collection des Guides-Joanne, p. 616).

d'Hérodote (1), les détails rapportés sur l'échec de l'expédition avaient pour auteurs les Ammoniens, ce sont les Ammoniens qui, par l'intermédiaire des Cyrénéens (2), indiquèrent ce nombre de sept jours, dont Hérodote n'a pas vu le caractère exceptionnel. Au reste, il a parlé ailleurs de Thèbes à propos du désert, et sûrement encore d'après les Cyrénéens. Il nous assure en effet que Thèbes est à dix journées de l'oasis d'Ammon (3) : or, quand la distance indiquée par lui de Thèbes à l'oasis d'El-Khargeh est de moitié trop grande, celle de Thèbes à l'oasis de Siwah est trop courte de plus de moitié (4). En voici la raison. Décrivant la Libye sablonneuse, qu'il fait commencer précisément à Thèbes, et dont il place le terme aux colonnes d'Héraklès, il déclare que « de dix jours en dix jours » on voit des fontaines d'eau douce autour desquelles se trouvent des habitants. « Les premiers rencontrés à partir de Thèbes sont les Ammoniens, à dix journées de cette ville. A dix autres journées de chemin après les Ammoniens est le territoire d'Augiles: c'est là que les Nasamons vont en automne recueillir les dattes » (5); à dix jours d'Augiles sont les Garamantes; à dix jours des Garamantes les Atarantes, etc. (6). C'est par la longueur systéma-

(1) III, 26. — (2) Voir plus haut, page 147. — (3) IV, 181.

(4) Fréd. Caillaud a fait son voyage à l'Oasis de Siwah (Siouah) ou Oasis d'Ammon en partant, non de Thèbes, mais d'un point beaucoup moins éloigné, à savoir de Médînet el-Fayoum (*Voyage à Méroé*, etc., I, p. 29-59) : ayant pris route le 22 novembre 1819 à midi 1/4, il arrivait en vue de Siwah le 9 décembre au soir, soit après 17 jours, dont deux passés au repos (p. 36) ; au départ « les guides parlaient de quinze à vingt jours de traversée » (p. 32). Le même voyageur est revenu de Siwah au Nil par la Petite Oasis (El-Ouah el-Bahryeh ; 9 jours 1/2, p. 128-145), l'Oasis de Farafreh (4 jours, défalcation faite de deux jours employés à visiter des ruines, p. 145-199), l'Oasis de Dakhel (4 jours, p. 214-218), la Grande Oasis ou Oasis d'El-Khargeh (4 jours, p. 223-230) ; ce n'est pas la seule route, mais c'est la plus facile de Siwah à Thèbes par le désert. Si l'on ajoute au nombre des jours nécessaires à l'accomplissement de ces étapes les trois jours et demi qui séparent de Thèbes la Grande Oasis (voir p. 166, note 2), on trouve qu'il faut de Siwah à Thèbes, sans tenir compte des arrêts, pourtant indispensables, 25 jours de traversée. Ce chiffre ne peut évidemment être fixe, mais il ne saurait tomber au-dessous de vingt, même en coupant plus directement à travers le désert.

(5) IV, 181-182. — (6) IV, 183-184.

tiquement identique prêtée à tort à ces distances que s'explique la prétendue situation de l'oasis d'Ammon à dix jours de Thèbes. Ces renseignements venaient à coup sûr des Cyrénéens (1), assez mal informés, comme il arrive généralement, par les Bédouins du désert (2). Il n'y a donc pas lieu de croire qu'Hérodote ait appris à Thèbes les distances, du reste très inexactes, qui selon lui séparaient cette ville des oasis libyennes.

Ce n'est pas là probablement non plus qu'il fut informé de la signification du mot « oasis », qu'il rend par « Ile des Bienheureux ». Le mot semble non pas grec, mais égyptien. Qu'étymologiquement il signifie ou non « l'Ile des Bienheureux » (3), il apparaît qu'en fait les Égyptiens ont consi-

(1) Parmi les différents voyages d'Hérodote, il n'y a que celui de Cyrène qui lui ait permis de se renseigner sur ces contrées de la Libye. Des rapports existaient sûrement entre les diverses Oasis d'une part et d'autre part entre ces Oasis et Cyrène ; cf. II, 32 : « Voici ce que j'ai entendu raconter à des Cyrénéens qui, disaient-ils, étant allés consulter l'oracle d'Ammon, entrèrent en conversation avec Étéarque, roi des Ammoniens. De propos en propos, on en vint à parler des sources du Nil et de l'ignorance où l'on était à leur sujet. Étéarque raconta qu'un jour des Nasamons arrivèrent chez lui. Les Nasamons sont un peuple de Libye qui habite la Syrte et un pays peu étendu à l'est de la Syrte. Ces Nasamons étant donc arrivés, il leur demanda s'ils avaient quelque chose de nouveau à lui apprendre sur les déserts de la Libye. » Suivent les aventures de cinq jeunes princes du pays, partis avec l'intention « de reconnaître les déserts de la Libye et d'y penétrer plus avant qu'on ne l'avait fait jusque-là ».

(2) Fréd. Caillaud, *Voyage à Méroé*, etc., I, p. 43 : « L'aspect morne et silencieux de ces plaines stériles a pour le voyageur quelque chose de triste et d'accablant qui est indéfinissable. Souvent, pour charmer l'ennui de ces marches fatigantes et monotones, les Arabes s'entretiennent des aventures qui leur sont arrivées, ou bien ils se livrent à des récits fabuleux sur les pays qu'ils ont parcourus et sur les contrées dont ils ne connaissent que le nom. C'est surtout le merveilleux qui plaît à leur imagination ; il n'est contes si absurdes qu'ils ne débitent sur les déserts qui séparent l'Égypte de Syouah... » Voir à la suite dans le même auteur (p. 44-46) quelques-uns de ces contes.

(3) Le mot Ὄασις, Αὔασις, Ὕασις est généralement rapproché du mot égyptien *wah* (cf. K. Sethe, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XLI, 1904, p. 47-48). Pour Spiegelberg (*Die Uebersetzung des Wortes Oase bei Herodot III, 26,* dans la *Zeitschrift*, XLII, 1906, p. 85-86), la transcription d'Hérodote Μακάρων νῆσος serait non pas, comme l'ont pensé Rawlinson, Stein et d'autres, une sorte d'expression poétique, mais d'après le texte grec, une traduction, qui correspondrait à une expression égyptienne *'w-hsj-w*, prononcée *O-hasiew* : d'où Oasis. « Cette explication, ajoute Spiegelberg, mon-

déré primitivement les Oasis de l'ouest, notamment celle d'El-Khargeh à laquelle se réfère le texte d'Hérodote, comme un séjour des Mânes (1); la traduction s'appuie donc sur une donnée égyptienne. Toutefois on ne croira pas volontiers qu'il ait fallu aller à Thèbes pour obtenir cette information. La notion de l'île des Bienheureux n'est pas une notion quelconque, particulière à la religion de l'Égypte; elle a joué un grand rôle dans les croyances helléniques. Déjà Hésiode connaît des îles ainsi nommées, situées aux extrémités de la terre, sur l'Océan profond, où, loin des soucis, habitaient les héros de la troisième race, où le sol fertile se couvrait trois fois l'an de fleurs nouvelles et de fruits délicieux (2). Avec le temps, l'aristocratie de la naissance dut céder une place près d'elle à l'aristocratie de la vertu. D'après Pindare, habitaient « l'Ile des Bienheureux » tous ceux qui avaient satisfait à l'épreuve d'une vie trois fois renouvelée (3); des épigrammes funéraires d'époque plus récente montrent qu'on prit de plus en plus l'habitude d'y

tre qu'Hérodote ou sa source était redevable de cette étymologie à un Égyptien. » En fait, il n'est pas assuré que *wah* ait pu donner phonétiquement Oasis. Quant à l'expression *'w-hsj-w*, elle n'est pas attestée, semble-t-il, et il n'est pas certain que *hsj-w* (*hosiou, hasiou*) rende exactement le sens attribué ici par les Grecs à Μάκαρες. L'hypothèse de M. Spiegelberg est pourtant séduisante, car l'idée d'*île* paraît faire partie intégrante de la compréhension du mot Oasis. On lit en effet dens Hécatée (*fragm.* 267, dans Müller-Didot, *Fragmenta historic. graec.*, I, p. 18) : « Ὑσαεῖς, petite et grande île d'Éthiopie. Les insulaires sont dits Ὑσαῖται de même que Ὀασῖται. » Ὑσαεῖς est certainement pour Ὑασεῖς (l'index de Müller porte du reste *Hyasis*), Ὀάσεις, et ce mot désigne deux *îles*. Toutefois on ne peut considérer la question d'étymologie comme tranchée.

(1) Le mot *ouit*, par lequel les Égyptiens désignaient une oasis, signifiait aussi l'équipage funéraire d'une momie. « Ce nom, qui avait été donné aux Oasis quand on les connaissait mal, ne disparut pas quand on les eut visitées assez souvent pour savoir qu'elles étaient peuplées par des hommes vivants. » Voir Maspero, *Le nom antique de la Grande Oasis et les idées qui s'y rattachent*, dans ses *Études de mythol. et d'archéol. égypt.*, II, p. 421-427, notamment p. 423.

(2) Hésiode, *Travaux et Jours*, v. 167 sqq.

(3) Pindare, *Olympiques*, II, v. 68 sqq. Dans un autre passage de Pindare (*fragm.* 133) il est question d'une vie renouvelée seulement deux fois. Sur cette sorte de contradiction voir Rohde, *Pysche*, 2e éd. (1898), II, p. 212, note 2.

voir le séjour des chers disparus (1). Il faut considérer ici particulièrement le texte de Pindare : il nous apprend qu'au ve siècle la conception de l'Ile des Bienheureux était en rapport étroit avec la doctrine de la transmigration des âmes. Or cette doctrine, au dire d'Hérodote, était originaire d'Égypte (2) ; elle y était connue des Grecs depuis longtemps, puisque, suivant son témoignage, « des Grecs en avaient fait usage, les uns plus tôt, les autres plus tard, comme leur étant propre ». On ne soutiendra pas que ces Grecs en aient été tous instruits à Thèbes, et que la connaissance n'ait pas dû s'en répandre dans la Basse Égypte : Pythagore, un des premiers sans doute de ceux qu'Hérodote déclare ne pas vouloir nommer à cette occasion (3), passait pour avoir été surtout l'élève des prêtres d'Héliopolis (4) ; d'autre part la notion de l'Ile des Bienheureux a joué un rôle trop important dans la mythologie hellénique pour que les Grecs d'Égypte en général, si curieux de tout ce qui pouvait rattacher leur religion à la religion égyptienne, n'aient pas accordé une spéciale attention à un point de rapprochement aussi remarquable. Ce n'est donc pas nécessairement, ce n'est même pas vraisemblablement à Thèbes qu'Hérodote a entendu parler de la théorie égyptienne qui plaçait dans la Grande Oasis l'Ile — ou une île — des Bienheureux.

Si ce n'est pas à Thèbes que l'historien fut informé des choses de la Grande Oasis, la donnée relative aux Samiens qui s'y étaient fixés n'est pas non plus d'origine thébaine.

(1) Voir un certain nombre d'exemples réunis par Rohde, l. l., p. 383, note 2, 3, et cf. p. 384, note 1.

(2) II, 123 : « Les Égyptiens ont été les premiers à formuler cette doctrine que l'âme humaine est immortelle, que, le corps une fois détruit, elle entre incessamment dans le corps de quelque animal naissant, qu'après avoir passé dans toutes les espèces qui vivent sur la terre, dans la mer et dans l'air, elle entre de nouveau dans le corps naissant d'un homme, et que le temps de ces transmigrations est de trois mille ans. »

(3) *Ibid.* : « Il y a des Grecs qui ont fait usage de cette doctrine, les uns plus tôt, les autres plus tard, comme leur étant propre : je sais leurs noms, mais je ne les fais pas connaître. »

(4) Plutarque, *De Iside et Osiride*, 10, nous apprend qu'il eut pour maître le prêtre héliopolitain Œnouphis.

Cette origine doit être bien plutôt cherchée soit à Naucratis, où des Samiens trafiquaient en grand nombre (1), soit à Samos même : Hérodote, comme on sait, y vécut plusieurs années ; il en a connu à fond les localités, les monuments, l'histoire ; il y a été au courant non-seulement des affaires de l'État, mais encore de celles de plusieurs familles (2) ; il ne pouvait donc guère ignorer un évènement aussi notable que la fondation par les Samiens d'une colonie dans les sables brûlants du désert libyque, évènement qui se rattachait sans doute à quelque incident mémorable de l'histoire de la grande île (3).

Telles sont, examinées au point de vue de leur provenance, toutes les données d'Hérodote sur l'expédition de Cambyse contre les Ammoniens et sur les Oasis du désert libyque : en définitive, le nom de Thèbes a beau y intervenir, il ne paraît pas qu'aucune ait eu Thèbes pour lieu d'origine.

(1) Hérod., II, 178. — Voir Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, Index, aux mots *Samiens* et *Samos*, p. 486.

(2) De Samos ou des Samiens Hérodote a parlé I, 70, 142, 148 ; II, 148, 178, 182 ; III, 39, 40, 43-49, 54-60, 120-125, 131, 139, 140, 142-150 ; IV, 43, 95, 152, 162-164 ; V, 99, 112 ; VI, 8, 13, 14, 23-25, 95 ; VIII, 130, 132 ; IX, 90, 92, 96, 99, 103, 106. On a même supposé sans invraisemblance qu'il a composé des Σάμιοι λόγοι (Bauer, *Die Entstehung des Herod. Geschichtswerkes*, p. 35). Il n'importe pas qu'il ait visité l'Égypte avant Samos, — question non résolue, — il importe seulement qu'il ait rédigé sa relation des choses d'Égypte après avoir séjourné dans cette île, ce qui n'est pas douteux (cf. II, 148, 182, III, 39 sqq., etc.).

(3) Ce qui me fait croire à une sorte de colonie établie à « Oasis » plutôt qu'à un petit groupe de marchands comme on en rencontrait sûrement par toute l'Égypte, ce n'est pas précisément le fait que ces Samiens appartenaient tous à une même tribu, mais celui-ci que, appartenant à la même tribu, ils composaient la population à peu près entière du pays ; Hérodote affirme en effet — Letronne l'a remarqué déjà (*Mémoire sur la civilisation égyptienne*, dans *Œuvres choisies*, éd. Fagnan, 1re Série, I, p. 165) — « qu'Oasis » était *possédée* de son temps par des Samiens de la tribu eschrionienne (III, 26). Ce témoignage montre du moins quelle idée on se faisait alors, à Samos et en Égypte, de la nature et de l'importance de ce groupement. Il est possible au reste que la tribu eschrionienne ait émigré presque tout entière, car on n'en trouve pas d'autre mention dans l'histoire ; on ne connaît à Samos que deux tribus, nommées Σχησία et Ἀστυπάλαια (*Etymologicum magnum*, éd., Sylburg [1595], p. 160, l. 22 sqq. ou éd. in-4° de Leipzig [1816], p. 145).

3. *La religion et le culte à Thèbes.*

Distinction entre Zeus thébain et Zeus Ammon. — Hérodote a distingué avec un soin minutieux Zeus *thébain* de Zeus *Ammon* (1). Pour lui, le premier seul appartenait à l'Égypte ; le second devait être attribué exclusivement à la Libye, bien que les Ammoniens eussent emprunté des Égyptiens leur nom, la manière de représenter leur dieu et les rites de leur religion (2). Cette distinction n'est pas le résultat du voyage de l'historien grec à Thèbes : la mention de *Zeus thébain* dans une inscription grecque archaïque, apparemment de Naucratis et du VI[e] siècle (3), nous assure que l'assimilation de Zeus à l'Amoun égyptien, comme la distinction établie entre celui-ci et le dieu lybien, étaient choses connues dans le Delta bien avant le séjour d'Hérodote en Égypte.

La légende et le culte de Zeus thébain. — « Les Thébains et tous ceux qui, à leur imitation, s'abstiennent de l'espèce ovine (4) donnent de cette coutume la raison suivante. Héraklès tenait absolument à voir Zeus, mais ce dieu ne voulait pas être vu de lui. Enfin, harcelé d'instantes prières, Zeus imagina ce moyen : il dépouilla un bélier, en coupa la tête, la tint devant lui, et, s'étant revêtu de la toison, se fit voir en cet état à Héraklès. C'est pourquoi les Égyptiens donnent à la statue de Zeus une tête de bélier ; sur ce point, ils sont imités par les Ammoniens... qui, à ce qu'il me semble, s'appellent ainsi parce que les Égyptiens donnent à Zeus le nom d'*Amoun*. Un seul jour de l'année, celui de la fête de Zeus, ils immolent un bélier, le dépouillent, revêtent de sa peau la statue du dieu comme Zeus s'en était revêtu lui-même, et

(1) Sur cette distinction voir C. SOURDILLE, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 152-153, 163.

(2) II, 42 ; IV, 181.

(3) [Με]λάνθιός με ἀνέθηκε τῶι Ζηνὶ Θηβαίωι ἄκαλμα [*sic*]. Voir MALLET, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 447-448, d'après C. SMITH et L. GRIFFITH, *Classical Review*, janv. 1891.

(4) On sait que le mot οἶς désigne aussi bien le bélier que la brebis. Il est particulièrement question du bélier à la fin du même cbapitre d'HÉRODOTE.

de cette statue approchent celle d'Héraklès ; après quoi, tous ceux qui sont autour du temple se frappent en l'honneur du bélier, qu'on inhume dans un coffre sacré » (1). Hérodote ne dit pas que ces informations lui soient venues de Thèbes même, et rien ne prouve que telle en ait été la provenance. Les Grecs pouvaient entendre parler de Zeus thébain, c'est-à-dire du Zeus égyptien, dans nombre de localités de la Basse Égypte, notamment à Memphis, où il avait un temple (2), dans le nome prosopite (3), le nome gynæcopolite (4), le nome mételite (5), le nome diopolite (6), où il était dieu principal. Au su de tout le monde, il était le dieu de Thèbes, et les rites de son culte étaient partout les mêmes : justement, à l'imitation de la *Thèbes du sud*, la capitale du nome diopolite s'appelait *Ouisit mihit*, « Thèbes du nord », *Pi-Amoun*, « le lieu d'Amoun », ou *Nouit* (*mihit*), « la Ville (du nord) » par excellence, et l'on y célébrait le triple culte thébain d'Amoun, de son épouse Maout et de son fils Khonsou. La connaissance de ce dieu, de son histoire, de son culte devait donc s'être largement répandue dans tout le Delta, et il n'est pas surprenant qu'on la retrouve jusque dans la ville grecque de Naucratis. Hérodote lui-même fait à cette expansion une allusion très claire : il attribue le récit et les prescriptions

(1) II, 42.

(2) Cf. MASPERO, *Hist., anc.*, III, p. 797 (id., *Hist. anc.*, in-12, 7e édit., 1905, p. 800) d'après le *Papyrus Sallier* IV ; W. SPIEGELBERG, *Ein Heiligtum des Amon-Re in Memphis,* dans le *Recueil de travaux relat. à la philol. et à l'archéol. égypt. et assyr.*, XXVIII (1906), p. 180-181.

(3) Au sud-ouest du Delta ; c'est le *Sapi risit.* Le chef-lieu paraît en avoir été Zaqa pour les Égyptiens, Νικίου pour les Grecs. On ignore le site exact de cette ville. Cf. J. DE ROUGÉ, *Géographie anc. de la Basse Égypte,* 1891, p. 17 sqq., et le commentaire de MÜLLER, *Ptolemaei Geographia,* Vol. I pars 2a, 1901, p. 707.

(4) Vers l'ouest du Delta ; le chef-lieu en était *Khsouou* (Xoïs ?). Sur ce nome voir J. DE ROUGÉ, l. l., p. 26 sqq.

(5) Vers le nord-ouest du Delta ; le chef-lieu en était *Sontnofir*, dont le site n'est pas connu. Sur ce nome voir J. DE ROUGÉ, l. l., p. 30 sqq. Cf. le commentaire de MÜLLER, l. l., p. 705.

(6) Vers le nord-est du Delta ; le chef-lieu en était Pikhnamoun, Piamoun, *Diospolis,* dont le site exact est inconnu. Voir J. DE ROUGÉ, l. l., p. 115 sqq. ; cf. le commentaire de MÜLLER, l. l., p. 708 (aux mots Σεβεννύτης κάτω τόπων [Sebennytes inferior], et Παχναμουνίς).

religieuses rapportées ci-dessus non pas seulement aux gens de Thèbes, mais aussi à « tous ceux qui possédaient un temple de Zeus thébain »; encore prend-il soin de nommer ceux-ci avant ceux-là (1). C'est pourquoi il est possible qu'il ait appris dans la Basse Égypte ce qu'il nous dit de la légende et du culte de Zeus thébain.

Les crocodiles vénérés à Thèbes. — Toutefois il est certains renseignements qui ne paraissent pas avoir été puisés ailleurs qu'à Thèbes. Hérodote nous assure que les crocodiles étaient sacrés pour les riverains du lac de Mœris et pour les Thébains, et il nous décrit complaisamment de quels soins délicats ces animaux étaient l'objet de la part de leurs zélés adorateurs (2). En fait les crocodiles étaient vénérés dans de nombreuses localités (3) au témoignage même de notre auteur (4); s'il n'en a mentionné le culte nommément qu'à Thèbes et près de la « Ville des Crocodiles », c'est que là, suivant toute vraisemblance, il lui a été donné d'en constater personnellement l'existence.

Les serpents à cornes vénérés à Thèbes. — Il est une autre sorte de reptiles dont il a dû entendre parler dans la cité d'Amon. « Il y a près de Thèbes, rapporte-t-il, des serpents sacrés, absolument inoffensifs, de petite taille, qui ont deux cornes sortant du sommet de la tête; on les ensevelit après leur mort dans le temple de Zeus, à qui, dit-on, ils sont consacrés » (5). Il s'agit ici manifestement de la vipère céraste; elle n'est pas propre à la Haute Égypte, mais elle s'y trouve en nombre particulièrement grand; ce passage de l'historien montre que c'est en Haute Égypte seulement qu'il a été informé à son sujet. Toutefois est-il possible que les Thébains lui aient donné cette vipère comme inoffensive, quand c'est le reptile le plus dangereux de la vallée, quand la morsure en est à peu près toujours mortelle? Mais en quelque autre endroit qu'il en ait appris l'existence, par exemple à

(1) II, 42. — (2) II, 69. — (3) Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch,* p. 300-301.
(4) II, 69. — (5) II, 74.

Memphis, — car les cérastes ne sont pas rares dans le voisinage de cette ville, — la même erreur serait tout aussi surprenante.

C'est encore en admettant le séjour de l'historien à Thèbes qu'il est le plus facile d'en donner l'explication. Le culte des serpents était fort en honneur parmi les petites gens qui vivaient dans la nécropole thébaine ; ces serpents passaient pour représenter la déesse Maritsakro, « l'amie du silence (1) », dont la chapelle principale se dressait au nord du Ramesséum. « Comme la plupart des dieux des morts, c'était une divinité guérisseuse. On s'adressait à elle dans les cas où la médecine ordinaire était impuissante, et ses clients consacraient par des ex-voto le souvenir de la faveur qu'elle leur avait accordée » (2). Hérodote a cru inoffensifs des serpents qu'on invoquait comme les représentants d'une divinité bienfaisante, et qui, en fait, de même que toutes les vipères, n'attaquent pas l'homme si elles ne sont d'abord attaquées par lui (3). Ainsi l'erreur même par laquelle il déclare inoffensives les vipères à cornes de la région thébaine laisse présumer qu'il a fait à Thèbes quelque séjour.

4. *L'oracle de Zeus thébain.*

Les données. — L'origine thébaine de ce qu'Hérodote nous apprend de l'oracle thébain est assurément plus ardue à dé-

(1) Ou « l'amie de celui qui fait le silence » c'est-à-dire du dieu des Morts Osiris, comme traduit M. ERMAN (*La Religion égyptienne,* trad. Vidal, p. 112).

(2) Voir à ce sujet MASPERO, *Études de mythol. et d'archéol. égypt.*, II : *La déesse Miritskro et ses guérisons miraculeuses,* p. 402 sqq. ; le passage cité se trouve p. 405. Cf. id., *Hist. anc.*, II, p. 537-538.

(3) D'après MARIETTE (*Dendérah,* Texte, p. 91, note 2), « les serpents qui ne font jamais de mal aux hommes dont parle Hérodote (II, 74) et Élien (CVIII, 2), et qu'on nourrissait à Thèbes selon le premier de ces auteurs, devaient être des Agathodæmons ». Dans chaque temple égyptien il semble que l'on ait nourri un serpent qui passait pour le bon génie du lieu (cf. id., l. l., p. 91). Peut-être même en était-il ainsi dans les maisons particulières (MASPERO, *Études de mythol. et d'archéol. égypt.*, II, p. 411-412). Si je préfère voir dans ce qu'HÉRODOTE rapporte des cérastes un souvenir con-

montrer. Il y avait en Égypte, affirme-t-il, un « mantéion » de Zeus (1). Ce mantéion était certainement à Thèbes, puisque « le procédé divinatoire était à peu près le même à *Thèbes d'Égypte* et à Dodone » (2). Enfin, à l'en croire, c'est bien à Thèbes, non ailleurs, qu'il a puisé ses renseignements relatifs à cet oracle. « Au sujet des deux oracles dont l'un est en Grèce et l'autre Libye, voici le récit que font les Égyptiens. Les prêtres de Zeus thébain [me] *racontèrent* que deux femmes consacrées [au service du dieu] avaient été enlevées par des Phéniciens ; que, suivant ce qu'ils en avaient appris, elles avaient été vendues, puis conduites l'une en Libye, l'autre chez les Grecs, et qu'elles avaient été les fondatrices des premiers oracles dans ces deux pays. *Je leur demandai* d'où ils tenaient des informations si précises ; *ils répondirent* qu'ils avaient fait une longue recherche de ces femmes sans pouvoir les trouver ; mais ils en avaient appris dans la suite ce qu'ils m'en rapportaient. C'est là ce que *j'ai ouï dire* aux prêtres de Thèbes » (3). L'historien ajoute que les prêtresses de Dodone ne racontaient pas les choses tout à fait de la même manière : suivant elles, deux colombes, envolées de Thèbes, avaient gagné la Libye et Dodone, et avaient commandé d'une voix humaine qu'on y établît des oracles de Zeus ; toutefois il ne croyait pas que les deux traditions fussent inconciliables (4).

Position de la thèse. — Ces données paraissent déconcertantes. Eh quoi ! il y aurait eu à Thèbes d'Égypte des procédés de divination à peu près semblables à ceux de Dodone? Mais, s'écrie-t-on, après une telle assertion, il est impossible d'admettre qu'Hérodote ait visité Thèbes (5). Des

fus des serpents consacrés à Maritsakro, c'est que l'expression περὶ Θήβας, qui s'applique à merveille à la nécropole, ne laisse pas supposer que l'historien ait vu des serpents dans des maisons particulières ; ce fait, semble-t-il, l'aurait frappé, et comme il était d'observation facile, il n'eût pas permis la confusion entre des couleuvres inoffensives et les redoutables vipères à cornes.

(1) II, 83. — (2) II, 58. — (3) II, 54-55. — (4) II, 55-57.

(5) A. H. Sayce, *The ancient Empires of the East, Herodotos I-III*, p. 159, n. 3.

prêtres de Zeus thébain auraient raconté cette légende attribuant à des femmes enlevées par des Phéniciens la fondation des oracles de Zeus Ammon et de Zeus dodonéen ? Mais ce serait encore une preuve « qu'Hérodote n'a pas visité Thèbes... Il a probablement entendu cette histoire à Dodone, et quand il fut en Égypte, il en profita pour poser des questions tendancieuses à ses guides, qui répondirent suivant ses préventions » (1). On a même prétendu que ces questions tendancieuses n'avaient jamais été posées, et que nous sommes ici en présence purement et simplement d'un mensonge de l'historien (2).

Cette critique est trop sommaire.

Une chose frappe dès l'abord : Hérodote a été déconcerté lui-même par l'étrangeté de la légende : c'est ce que montre l'interrogation : « Comment êtes-vous si bien informés ? » En outre il a pensé que ses lecteurs n'éprouveraient pas une moindre surprise, d'où son insistance à bien marquer la qualité de ses informateurs : c'est un récit des Égyptiens, les prêtres de Zeus thébain en sont les auteurs, il les a interrogés lui-même, ceux-ci lui ont répondu, enfin c'est ce qu'il leur a ouï dire à Thèbes. Certainement s'il avait su leurs noms il les aurait cités, car il a donné à la même occasion ceux des prêtresses de Dodone avec lesquelles il s'était entretenu à ce sujet : elles s'appelaient Proménia, Timarété et Nicandra. Évidemment on ne peut de ce langage tirer rien de décisif en faveur de sa véracité ; néanmoins ce ne sont pas là les manières d'un imposteur qui glisse furtivement un mensonge, c'est apparemment l'assurance d'un honnête homme qui ne craint pas de faire sonner bien haut ses autorités. En consé-

(1) A. H. Sayce, l. l., p. 158, n. 7.

(2) Panofsky, *De historiae Herodoteae fontibus*, p. 22-23. Gutschmid, *De rerum Ægyptiacarum scriptoribus Graecis ante Alexandrum magnum*, dans le *Philologus*, X, 1855, p. 649, croit que ce sont les prêtres de Thèbes qui ont inventé cette histoire « *in majorem Ægyptiorum gloriam* ». Bien que les opinions qui nient le voyage d'Hérodote à Thèbes soient seules examinées ici, la suite de la présente discussion montrera ce qu'il faut penser de cette hypothèse.

quence la thèse se pose ainsi : Hérodote a recueilli à Thèbes même ce qu'il nous rapporte de l'oracle de Zeus, à moins qu'il ne soit prouvé ou qu'il l'a pris effectivement ailleurs, ou simplement que l'origine thébaine en est impossible.

L'origine dodonéenne des données n'est pas vraisemblable. — En fait, dit-on, d'après la mention des trois prêtresses dodonéennes, c'est à Dodone qu'il a été informé. En réalité cette mention est destinée tout au contraire, dans l'esprit d'Hérodote, à montrer qu'il s'est renseigné avec un égal soin à Dodone et à Thèbes. Du reste les traditions recueillies dans l'une et l'autre cité présentent des différences assez sensibles pour que nous ne leur attribuions pas une commune origine. Sans doute les prêtres égyptiens et les prêtresses dodonéennes auraient été d'accord en ceci que les oracles d'Épire et de Libye étaient des émanations de l'oracle thébain; mais celles-ci faisaient intervenir deux colombes, et ceux-là deux femmes enlevées par des Phéniciens. Hérodote s'est donné beaucoup de mal pour concilier les deux traditions (1) : qu'il n'ait fait là que jouer devant nous une comédie impudente, c'est une hypothèse à laquelle on ne pourrait souscrire qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire s'il était impossible d'attribuer à son récit une origine thébaine. C'est ce que l'on va maintenant examiner.

L'origine thébaine des données doit être acceptée comme un fait. — Il est certain que ce récit présente un caractère étrange. On ne saurait croire que des Égyptiens, spécialement des prêtres d'Amon, aient raconté à notre auteur cette légende de deux femmes enlevées de Thèbes et fondant les oracles de Dodone et de Libye, c'est-à-dire justement les deux plus anciens oracles alors en honneur chez les Grecs (2). Des rapports particuliers entre Thèbes d'Égypte et Dodone

(1) II, 56-57.

(2) A fortiori ne peut-on chercher une origine égyptienne à la tradition qui attribuait la fondation des oracles libyen et dodonéen à des colombes, puisque, d'après le témoignage d'Hérodote, cette tradition était inconnue des Égyptiens, et que notre auteur ne l'a apprise qu'à Dodone même (II, 55, 57).

au point de vue religieux sont, historiquement parlant, hors de toute vraisemblance. D'autre part, la mentalité que suppose une telle légende est inconcevable chez un véritable prêtre égyptien. Le temple en Égypte, — Mariette a insisté sur ce point avec force (1), — n'avait dans sa destination rien qui le rendît comparable au temple grec, à l'église chrétienne, à la mosquée musulmane. Ce n'était pas un lieu où les fidèles s'assemblassent pour prier en commun ; c'était un monument de la piété du roi, le roi seul l'avait érigé, lui seul l'avait doté et l'entretenait, le culte était rendu en son seul nom. Il était permis au peuple de jeter parfois un coup d'œil sur les cérémonies sacrées, mais elles se passaient en dehors de lui, elles n'étaient pas faites pour lui, elles l'ignoraient. Les prêtres d'une pareille religion n'avaient donc aucun lien nécessaire avec le peuple, grands personnages que leur caractère auguste retenait loin de la foule peinante et grossière. Si tels étaient leurs rapports avec les indigènes, comment se seraient-ils occupés des institutions religieuses de ces Grecs, de ces barbares, « objets d'horreur » (2) pour leurs divinités, que le populaire lui-même méprisait assez, au rapport de notre auteur, pour ne pas vouloir user fût-ce d'un ustensile de cuisine qui leur eût appartenu (3) ? Comment surtout auraient-ils pu admettre que ces divinités accordas-

(1) MARIETTE, *Itinéraire*, p. 13-16, 157-159 ; *Karnak*, p. 19 ; *Voyage dans la Haute Égypte*, I, p. 15-16 ; *Dendérah*, Texte, p. 301.

(2) D'après une stèle de Thoutmosis Ier, dans LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 5, lignes 3-4. — Cf. MASPERO, *Sur les sources populaires des chapitres historiques du second livre d'Hérodote*, dans ses *Études de mythol. et d'archéol. égypt.*, III, p. 344 : « Le grand prêtre de Memphis, chef de l'œuvre, Sam de Ptah, haut personnage en toute saison, et si influent que les rois nationaux avaient soin de le choisir parmi les princes de leur famille, et de préférence parmi leurs enfants », était à peu près inaccessible aux étrangers. « On peut dire la même chose des prophètes, pères divins, horoscopes, récitants, qui étaient tous gens bien nés ou bien instruits, entichés de leur supériorité égyptienne, et dédaigneux du barbare dont le contact les aurait souillés... »

(3) II, 41 : « Aucun Égyptien, aucune Égyptienne ne baiserait un Grec à la bouche, ni ne se servirait du couteau d'un Grec, de ses broches, de sa marmite, ni ne goûterait de la chair d'un bœuf pur qui aurait été coupé avec le couteau d'un Grec. »

sent à des impurs les mêmes privilèges qu'à leurs adorateurs ? Pourtant il faut considérer comme un fait que l'origine thébaine de la légende est vraisemblable. Ces femmes enlevées par des Phéniciens étaient consacrées au service d'Amon ; Hérodote savait en outre, « sur le témoignage des Égyptiens », qu'une femme, assurément une prêtresse, « couchait dans le temple de Zeus thébain », visitée parfois par le dieu (1). Or, ailleurs, presque au début du livre II, l'historien affirme avec insistance qu'en Égypte « aucune femme n'est consacrée au service des dieux ou déesses; pour tous et toutes le sacerdoce est réservé aux hommes » (2). Les termes dont il se sert sont tels que la contradiction est formelle, flagrante : d'une part il nie qu'il y ait des prêtresses en Égypte, d'autre part il affirme nettement l'existence de prêtresses de Zeus thébain (3). Il est évident par là que les deux données ont des origines différentes. La première, la plus générale, appartient au premier de ces chapitres où Hérodote, déclarant qu'il va parler de l'Égypte avec une ampleur particulière, accumule les traits qui, d'après lui, distinguent les Égyptiens de la plupart des autres peuples (4). On y sent l'étonnement du voyageur qui arrive en un pays nouveau : en notant ses premières impressions, il prête à tout ce qu'il découvre ou entend dire une généralité excessive (5). Au reste il ne man-

(1) I, 182. — (2) II, 35.

(3) Dans les deux cas il s'agit bien de prêtresses. II, 35 : ἱρᾶται γυνὴ μὲν οὐδεμία οὔτε ἔρσενος θεοῦ οὔτε θηλέης (le même mot ἱρᾶται est employé à propos des prêtres en général et même du grand-prêtre : ἱρᾶται δὲ οὐκ εἷς ἑκάστου τῶν θεῶν ἀλλὰ πολλοί, τῶν εἷς ἐστι ἀρχιερεύς, ch. 37; la distinction établie par Stein, *ad Herod.*, II, 35. 19 est sans aucun fondement.) — II, 54 : ἔφασαν οἱ ἱρέες τοῦ Θηβαιέος Διὸς δύο γυναῖκας ἱρείας ἐκ Θηβέων ἐξαχθῆναι ὑπὸ Φοινίκων... Cf. II, 56 : εἰ ἀληθέως οἱ Φοίνικες ἐξήγαγον τὰς ἱρὰς γυναῖκας, et ὥσπερ ἦν οἰκὸς ἀμφιπολεύουσαν ἐν Θήβῃσι ἱρὸν Διός. Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 151 sq. ; Walter Otto, *Priester und Tempel im Hellenistischen Aegypten*, 1905, p. 92, note 2.

(4) Notamment II, 35-37.

(5) Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 147 : « Les chapitres 35-37 servent comme *captatio benevolentiae*, pour montrer au lecteur combien intéressante doit être l'étude de l'Égypte... Les données sont très importantes pour la critique d'Hérodote ; elles sont toutes exactes et fausses à la fois : exactes en tant que le fait cité se produit parfois; fausses parce

que pas, dans l'œuvre de l'historien, de propositions trop générales contredites par les résultats subséquents d'une expérience plus complète (1). C'est donc dans le Nord qu'il a remarqué, ou qu'on lui a fait remarquer l'absence de prêtresses dans les cultes égyptiens, et puisqu'il a d'autre part fait mention de prêtresses *thébaines*, il faut que ce soit plus tard et à Thèbes qu'il en ait entendu parler. — Un autre argument confirme cette manière de voir. Des deux affirmations contradictoires, c'est la seconde qui est exacte. Dans le temple gigantesque d'Amon vivait son harem mystique, composé de musiciennes dont le rôle consistait à jouer du sistre devant l'image divine. A leur tête se trouvait une femme de haut parage, l'épouse, la veuve, la sœur d'un roi ou d'un grand-prêtre, qui portait le titre d' « épouse du dieu» (2). Au temps où Psammétichos Ier cherchait à faire prévaloir son autorité, celle qui occupait ce haut office et régnait effectivement sur Thèbes était Shapenouapit, la nièce du roi éthiopien Sabacon. Psammétichos l'obligea d'adopter comme héritière sa propre fille : par là il étendit sa domination sur toute l'Égypte, et légitima pour lui et sa famille le pouvoir que les hasards de la guerre avait fait tomber entre ses mains (3). Si Hérodote avait fait quelque allusion à ces évènements, comme c'est à Memphis et dans le Delta qu'il a été renseigné sur l'histoire de Psammétichos (4), on pourrait croire qu'il y eût appris en même temps l'existence des

qu'Hérodote généralise son observation particulière... » Pour le détail voir même auteur et même ouvrage, p. 147 sqq.

(1) Cf. C. SOURDILLE, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données..*, p. 373-375.

(2) Voir ERMAN, *Aegypten und ägyptisches Leben*, p. 400; MASPERO, *Hist. anc.*, I, p. 52; C. SOURDILLE, l. l.,p, 156-157.

(3) D'après une stèle trouvée à Karnak par M. LEGRAIN. Voir MASPERO, *Hist. anc.*, III, p. 492-494, 501.

(4) L'histoire de Psammétichos Ier tient dans les chapitres 147, 151-154, 157 du livre II d'HÉRODOTE. Dans cette histoire, à laisser de côté ce qui concerne le Labyrinthe et le lac de Mœris, la seule localité citée en dehors de la Basse Égypte est Azotos (Ashdod, auj. Esdoûd) de Syrie (157). Les traditions recueillies par HÉRODOTE sur ce prince sont originaires de Memphis (147, 151, 153) et de Buto (152 ; cf. 155-156).

pallacides sacrées. Mais il n'a rien su des rapports de ce pharaon, ni du reste d'aucun autre, avec Thèbes : ce n'est donc pas à l'occasion de l'histoire de Psammétichos, c'est-à-dire dans le Delta, c'est à Thèbes même qu'il a reçu cette information. — Ainsi c'est à Thèbes qu'il apprit l'existence des « prêtresses » de Zeus thébain, et non-seulement de la pallacide, mais aussi des femmes consacrées au service de l'oracle. Dès lors, puisque celles-ci ne sont mentionnées dans son ouvrage qu'à propos de la légende incriminée, c'est vraisemblablement à Thèbes aussi qu'il a eu communication de cette légende.

L'origine thébaine des données se concilie avec leur caractère grec. — Il n'en reste pas moins qu'elle manifeste avec évidence le souci de rattacher à l'oracle de Thèbes les deux oracles de Zeus auxquels les Grecs accordaient particulièrement leur confiance ; qu'elle ne peut être le fait des Égyptiens ; qu'elle est manifestement d'origine grecque. C'est donc une nécessité de conclure qu'Hérodote a eu, dans la cité d'Amon, des Grecs comme informateurs. Il n'y a rien là d'impossible. « Il paraît peu vraisemblable que les Samiens fussent venus s'établir de prime abord au milieu du désert libyque ; on doit croire qu'ils s'étaient en premier lieu fixés dans un canton de l'Égypte, situé en Thébaïde, à portée de l'Oasis » (1), c'est-à-dire à Thèbes (2). D'autre part si, comme

(1) Letronne, *Mémoire sur la civilisation égyptienne depuis l'établissement des Grecs sous Psammitichus jusqu'à la conquête d'Alexandre*, dans *Œuvres choisies*, éd. Fagnan, I, p. 166.

(2) Letronne (*ibid.*) pense que le point de départ fut Abydos. Je crois volontiers qu'il y eut des Grecs dans Abydos à l'époque d'Hérodote, non à cause du témoignage d'Étienne de Byzance qui attribue la fondation de cette cité à une colonie milésienne (s. v. Ἄβυδος), mais parce que déjà antérieurement au voyage de notre auteur y existait un oracle grec dont un mot sera dit tout à l'heure. Toutefois je pense que les Samiens partirent plutôt de Thèbes, et que cette ville resta le principal point de départ du voyage : c'est en effet seulement par rapport à Thèbes qu'Hérodote indique la situation d'« Oasis » (à sept jours par le désert, III, 26). et « c'est de Thèbes que s'en allèrent avec des guides » vers ce lieu les troupes envoyées par Cambyse contre les Ammoniens (*ibid.*). De Thèbes ou d'Abydos à El-Khargeh la distance est à peu près la même.

on l'a dit plus haut (1), Hérodote a pu être informé dans la Basse Égypte du culte rendu à Zeus thébain, il a dû entendre à Thèbes des légendes sensiblement semblables : à l'en croire, il s'est rendu à Héliopolis et *à Thèbes* « pour voir si, dans ces deux villes, les propos des prêtres s'accorderaient avec ceux des prêtres de Memphis » (2). Or cette histoire de Zeus se dissimulant sous une peau de bélier pour n'être pas vu d'Héraklès, légende qu'aurait commémorée une cérémonie annuelle, ne paraît pas égyptienne. C'est une spéculation toute grecque, dont l'origine doit être cherchée dans le nom même d'Amoun, qui signifie *caché*, et dans ce fait que le dieu passait pour s'incarner dans un bélier, sans que les Grecs crussent néanmoins que ce fût là sa forme véritable (3). Au reste cette spéculation rappelle un rite grec sinon semblable, du moins analogue : quand Pythagore se fut fait initier en Crète aux mystères des Dactyles Idéens, il se revêtit de la toison d'une brebis noire, et fut admis en cet état à contempler le siège sur lequel Zeus était né (4). Si Hérodote a eu confirmation de ces renseignements à Thèbes, c'est assurément à des Grecs qu'il s'y est adressé.

Justement la présence de Grecs dans la cité d'Amon explique au mieux les données d'Hérodote relatives à l'existence même et au procédé divinatoire de l'oracle thébain, ainsi que la qualité de *prêtres* attribuée par lui à ses informateurs. L'Égypte pharaonique a connu des oracles : songes prophétiques, discours ou gestes divins (5). A partir de la

(1) Voir ci-dessus, page 173. — (2) II, 3.

(3) C'est ce qui ressort du texte suivant d'HÉRODOTE (II, 46). « Les peintres et les sculpteurs représentent Pan, comme le font les Grecs, avec une tête et des jambes de bouc ; ce n'est pas qu'ils le croient tel, *ils pensent qu'il est semblable aux autres dieux;* quant à la raison de cette représentation, il ne me convient pas de la dire. » En réalité si la forme animale n'était pour les dieux grecs qu'une métamorphose accidentelle, c'était au contraire la forme normale de la plupart des dieux égyptiens. Voir à ce sujet, C. SOURDILLE, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 381-382, 386.

(4) D'après la *Vie de Pythagore* attribuée à PORPHYRE, § 17 (éd. WESTERMANN-DIDOT. p. 90-91); cf. DIOGÈNE-LAERCE, VIII, 1.3 (éd. COBET-DIDOT, p. 205). — (5) Voir à ce sujet C. SOURDILLE, l. l., p. 266-277.

XVIIIe dynastie, le grand dispensateur d'oracles fut précisément Amon, et les textes nous indiquent clairement de quelle façon rudimentaire il aimait à les rendre. A la statue qui dans le temple était habitée par l'âme divine, le grand-prêtre posait la question de telle sorte que la réponse pût se faire par oui ou par non ; un signe de tête de cette statue, assurément machinée, donnait à la réponse une valeur affirmative. Parfois on plaçait à portée du dieu deux écrits, dont l'un affirmait un fait contesté, et dont l'autre le niait : un mouvement de bras vers celui-ci ou celui-là faisait connaître le sentiment divin. De ces oracles, les oracles grecs ne sauraient être rapprochés. Disons seulement les différences essentielles entre les uns et les autres (1). En Grèce, mais non, du moins théoriquement, en Égypte, rendre un oracle était le privilège de certaines divinités ; en Grèce, mais non en Égypte, ces divinités prophétisaient dans un ou plusieurs lieux distincts de leurs temples ordinaires, dans des « mantéions », et par l'intermédiaire d'un sacerdoce particulier ; en Grèce, mais non en Égypte, la faculté de les interroger n'était refusée à priori à personne. Or, d'après Hérodote, des oracles n'appartenaient en Égypte qu'à sept divinités, de noms hellénisés, et qui ne sont pas toutes des plus importantes (2) ; ils résidaient dans des « mantéions » spéciaux (3), ils avaient des rites différents suivant les lieux (4), et nulle part il n'est dit qu'ils aient été réservés à des catégories déterminées de personnes à l'exclusion de certaines autres. C'était assurément là des oracles grecs, comme il est surtout visible par cet oracle de Buto, dont Hérodote a célébré les louanges (5), qu'il cite à propos d'historiettes incompatibles avec l'histoire authentique (6), dont souvent les communications recherchaient,

(1) Voir pour plus de développements C. Sourdille, l.l., p. 278-281.
(2) II, 83. — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.*
(5) II, 83, 152, 155.
(6) C'est de Buto que vint à Mykérinos une prophétie lui annonçant sa mort au bout de six années (II, 133) ; c'est de Buto que Phéron apprit la singulière façon dont il recouvrerait la vue (II, 111) ; c'est l'oracle de Buto qui fit savoir à Psammétichos comment il détrônerait ses onze rivaux et

à la manière grecque, autant l'obscurité que les oracles égyptiens étaient en général d'interprétation facile (1), dont Strabon enfin, sous la domination romaine, atteste encore l'existence (2). C'est que toute communauté hellénique, où qu'elle fût, ne pouvait pas plus se passer d'oracles que de mystères. Quelque part près de ces temples dont les masses sévères éveillaient dans leurs âmes un respect d'autant plus profond que l'intérieur en était plus soigneusement dérobé à leur vue, les Grecs n'avaient pas tardé à instituer des procédés de divination sommaires, incubation ou autres pratiques (3) dont ils avaient contracté dans leur patrie la tenace habitude, afin de mettre à leur disposition les complaisances des divinités égyptiennes. Comme c'est naturel, parce que c'est le plus primitif et le plus simple, on s'y adressait, Hérodote le remarque expressément (4), non à des mortels inspirés, à une Pythie comme à Delphes, mais à la divinité elle-même, comme à Dodone, sans intermédiaire. Sans intermédiaire, mais non sans interprètes. De même qu'« à l'ombre de Delphes s'abritait tout un essaim de devins dont la principale fonction a dû être, non pas de remplacer ou de contrôler l'oracle, mais de dégager sa pensée, et de prouver, par les expériences de la divination inductive, l'exactitude de leur interprétation » (5), de même, autour des lieux où les Grecs d'Égypte sollici-

règnerait seul (II, 152); enfin c'est l'oracle de Buto qui prédit à Cambyse sa fin à Ecbatane (de Syrie) (III, 64).

(1) Ainsi l'oracle prédit à Psammétichos qu'il serait vengé par des hommes d'airain sortis de la mer (II, 152), et à Cambyse qu'il mourrait à Ecbatane (sous-entendant de Syrie, et non de Médie, III, 64).

(2) STRABON, XVII, I. 18.

(3) Parmi les procédés divinatoires, HÉRODOTE signale « la divination par les sacrifices », qui serait passée d'Égypte en Grèce (II, 58). S'agit il de l'extispicine (cf. BOUCHÉ-LECLERCQ. *Histoire de la Divination dans l'antiquité*, I, p. 167 sqq.), de l'empyromancie (cf. BOUCHÉ-LECLERCQ. l. l., p. 178-180)? ou des deux rites à la fois? Ni l'un ni l'autre ne paraissent égyptiens (cf. C. SOURDILLE, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p 261); il y a lieu de penser qu'ils étaient en Égypte d'origine et de pratiques chaldéennes ou grecques.

(4) II, 83.

(5) BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire de la Divination dans l'antiquité*, III, p. 97-98.

taient des communications surnaturelles, des exégètes de profession, hommes et femmes, devaient expliquer au commun des mortels le sens des réponses divines : interprètes de symboles obscurs, surtout interprètes de songes, comme la race en pullula plus tard dans les sérapéums ptolémaïques. Ainsi se constituèrent en certains endroits de véritables « mantéions », s'abritant sous le nom de quelque divinité égyptienne, mais en fait d'origine grecque, et dont le menu peuple égyptien lui-même ne fut peut-être pas exclu (1). Qu'il en ait été ainsi à Thèbes notamment, c'est ce dont on ne saurait légitimement douter. Hérodote nous assure qu'il y avait dans cette ville un oracle de Zeus, et l'on sent bien que ce ne pouvait être l'oracle égyptien auquel, dans la partie sacrée du grand temple, le pharaon et les hauts prêtres avaient seuls le droit de s'adresser. Voici d'ailleurs un rapprochement de textes qui confirme cette vue. Hellanicos de Mytilène, — un contemporain d'Hérodote qui connut bien l'Égypte, — nous rapporte le fait suivant, également attesté par Callimaque : à Thèbes se trouvait une grotte singulière, où le vent soufflait tous les jours, sauf le trentième de chaque mois (2). A ce caractère merveilleux, on peut sans invraisem-

(1) Il est en effet vraisemblable que les Grecs, là du moins où ils se trouvèrent relativement peu nombreux, ne tardèrent pas à se fondre dans la masse des indigènes. Letronne (*Mémoire sur la civilisation égyptienne*, dans *Œuvres choisies*, éd. Fagnan, 1re série, I, p. 165) a remarqué avec raison, à propos des Samiens de la Grande Oasis, « qu'il n'en pouvait être de cet établissement lointain, ni de ceux qui furent alors formés dans la Haute Égypte, comme de Naucratis, dont la population, toujours en contact avec les négociants de la Grèce, conserva son caractère primitif. Dans l'intérieur de l'Égypte, la race grecque, s'altérant par les alliances, dut se fondre peu à peu dans la population égyptienne et disparaître tout à fait sans laisser de traces distinctes ». Cette réflexion, malgré une certaine tendance à l'exagération, paraît juste dans l'ensemble.

(2) Voir les textes d'Hellanicos et de Callimaque dans Müller-Didot, *Fragmenta historic. graec.*, I, *Hellanici fragm.* 152, p. 66. — M. Wiedemann pense qu'il faut « rayer Hellanicos de la liste des auteurs qui ont écrit sur l'Égypte; » les Αἰγυπτιακά seraient l'œuvre d'un faussaire alexandrin. « Il y était question, dit-il, dans un passage (d'après Arrien, *Dissert. Epicteti*, II, 19) de la philosophie égyptienne; or les données dont il s'agit se rapportent à des doctrines, non égyptiennes, mais stoïciennes : ce fait montre déjà, à lui seul, que nous sommes en présence d'un écrit supposé

blance reconnaître l'influence d'une divinité se manifestant aux hommes, en d'autres termes un oracle. S'il y eut là un

d'Hellanicos. Puisque l'un des fragments [fragm. 152, c'est celui qui nous occupe] vient de Callimaque, il est possible de déterminer assez exactement l'époque à laquelle remonte l'œuvre du falsificateur. Elle fut composée entre l'entrée en scène de Zénon et la mort de Callimaque, c'est-à-dire précisément à l'époque d'où nous provient la plus grande partie de la littérature apocryphe de l'antiquité ». M. WIEDEMANN constate en même temps que l'auteur connaissait bien l'Égypte, et suppose qu'il utilisa pour les doctrines religieuses des Égyptiens un ouvrage fondamental, sans doute celui d'Hécatée d'Abdère (WIEDEMANN, *Aegyptische Geschichte*, p. 107-108). Bien qu'il n'importe pas essentiellement, pour la thèse ici soutenue, que la source du fragment soit une œuvre du véritable HELLANICOS, je ne crois pas qu'on doive souscrire aux conclusions de M. WIEDEMANN. Les deux arguments sur lesquels elles reposent sont en somme les suivants : l'un, le principal, c'est qu'un passage attribué par ARRIEN à HELLANICOS manifeste une influence stoïcienne, — ce qui n'a jamais été contesté; — l'autre, assurément secondaire, c'est que la donnée du fragment 152, relatif à l'antre de Thèbes, provient de CALLIMAQUE. Débarrassons-nous d'abord du dernier. En réalité, deux auteurs rapportent la particularité dont il s'agit : d'une part CALLIMAQUE, mais sans référence, et d'autre part ANTIGONE DE CARYSTOS (les deux textes empruntés l'un à ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v. Θήβη, l'autre aux *Historiae mirabiles* d'ANTIGONE, ch, 139 sqq., sont reproduits par MÜLLER, *Fragm. historic. graec.*, I, p. 66, *Hell. fr.* 152), qui seul l'attribue à HELLANICOS DE LESBOS. M. WIEDEMANN pense qu'un faussaire s'est emparé de la donnée de CALLIMAQUE, l'a reproduite dans une œuvre publiée sous le nom d'HELLANICOS et que *par la suite* ANTIGONE a été la dupe de ce faussaire. Mais tout d'abord l'absence de référence chez CALLIMAQUE ne prouve en aucune façon qu'il ait été le premier à parler de l'antre thébain; les écrivains anciens, même de l'époque alexandrine, n'ont pas toujours indiqué leurs sources. Bien plus, l'hypothèse est ici exclue par ce fait que CALLIMAQUE et ANTIGONE étaient sensiblement contemporains, ayant fleuri tous les deux vers le deuxième tiers du IIIe siècle avant notre ère (pour tout ce qui concerne ANTIGONE DE CARYSTOS voir les *Philologische Untersuchungen von* KIESSLING *und* WILAMOWITZ-MŒLLENDORF, *IV Heft* : *Antigonos von Karystos*) : si la donnée était attribuée à HELLANICOS avant l'époque d'ANTIGONE, elle l'était aussi avant celle de CALLIMAQUE. Cette considération d'époque me paraît en outre infirmer le premier argument de M. WIEDEMANN. Puisque l'ouvrage portant le nom d'HELLANICOS était antérieur, au moins un peu, à l'époque d'ANTIGONE, il remontait tout au moins à la seconde moitié du IVe siècle : dès lors il n'est pas vraisemblable que l'auteur de cet ouvrage ait déjà prêté aux Égyptiens des traits de la philosophie de Zénon, qui vécut de 362 à 264 environ. C'est peut-être pour cette raison que MÜLLER a retranché des fragments des Αἰγυπτιακά le passage d'allure stoïcienne où intervient le nom d'HELLANICOS (MÜLLER-DIDOT, l. l., fr. 148, p. 66). Toutefois MÜLLER croit à une fantaisie d'ARRIEN (« stoicis placitis hunc testem dedit ad illudendum adversarium »); je pense que, si l'on doit admettre l'authenticité du fragment d'HELLANICOS rapporté par ANTIGONE, un faussaire a postérieurement composé sous le nom du même historien l'ouvrage dont ARRIEN s'est inspiré. Mais ce n'est pas le lieu d'en dire davantage.

sanctuaire prophétique, la volonté du dieu local, de Zeus, s'y manifestait à coup sûr au moyen du vent; c'est la manière dont s'exprimait à peu près le Zeus dodonéen (1). Or, coïncidence extrêmement curieuse, suivant Hérodote, « le procédé de divination était à peu près le même à Thèbes d'Égypte et à Dodone » (2) : de ce rapprochement on conclut sans peine que le mantéion dont parle notre historien n'était autre que la grotte dont Hellanicos et Callimaque nous ont conservé le souvenir. A bien interpréter les témoignages d'Hérodote, cet oracle, qui était grec, comme l'indique à lui seul le procédé divinatoire, était de plus fort ancien : le souvenir de son origine s'était évanoui, car une légende avait pu se former, qui attribuait à celui de l'Épire une origine thébaine. Une sorte de sacerdoce avait de la sorte eu le temps de s'y constituer, et, ajoutons-le, s'y était constitué en effet, puisque l'oracle de Dodone, suivant un propos attribué aux prêtres de Thèbes (3), avait été fondé par une des *prêtresses* de Zeus thébain enlevée par des Phéniciens. L'antiquité de cet oracle grec et l'existence de son sacerdoce n'ont rien qui doive surprendre, s'il est vrai que, dès le commencement du VIe siècle avant J.-C., fonctionnait déjà pour les Grecs, et aussi pour des Phéniciens et des Cariens, l'oracle grec d'Abydos (4). On comprend maintenant les données d'Hé-

(1) Il s'agit de la divination par le bruissement des feuilles du chêne sacré secoué par le vent; les autres procédés (cléromancie, bassin de bronze, etc.) sont postérieurs; voir Bouché-Leclercq, *Histoire de la Divination dans l'antiquité*, II, p. 302-307, et C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 255, note 5.

(2) II, 58. — (3) II, 54.

(4) Voir à ce sujet A. H. Sayce, *Some greek graffiti from Abydos*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, X (1887), p. 377-388. D'après M. Sayce, les graffiti du temple de Séti Ier dans Abydos permettent de voir « comment l'oracle s'établit dans une chambre abandonnée du temple de Séti Ier presque aussitôt que des mercenaires grecs eurent fait leur apparition dans la vallée du Nil; comment ses réponses étaient révélées aux prêtres grecs par l'intermédiaire de songes, comment il était consulté exclusivement par des étrangers, Grecs, Cariens, Phéniciens et Romains, ou aux temps postérieurs par des Égyptiens qui avaient adopté les modes étrangères; et comment Osiris, l'ancien dieu d'Abydos, eut à faire place d'abord à Sérapis, puis à Bès. Nulle part ailleurs nous ne

rodote : c'est parce qu'il y avait à Thèbes un oracle grec que l'historien y a signalé un mantéion de Zeus ; c'est parce que le procédé de divination était grec qu' « il se trouvait à peu près le même qu'à Dodone » ; c'est parce que la légende était grecque qu'elle attribuait à des prêtresses thébaines la fondation des oracles de Zeus dodonéen et de Zeus Ammon ; enfin c'est parce qu'à cet oracle d'une divinité en apparence égyptienne était attaché une sorte de sacerdoce en réalité grec d'origine, qu'Hérodote a invoqué le témoignage des prêtres de Zeus thébain : prêtres avec qui il a pu réellement converser, qui ont pu lui donner ces renseignements d'allure grecque, mais qui ne pouvaient à aucun degré être des prêtres authentiquement égyptiens (1).

pouvons tracer avec autant de détails l'histoire d'un oracle grec » (p. 386). Cf. id., *ibid.*, p, 378 : « Les plus anciennes inscriptions grecques que j'ai trouvées dans Abydos et auxquelles une date positive peut être attribuée sont au nombre de deux, écrites l'une au-dessus de l'autre [toutes deux en dialecte ionien]... Par les inscriptions milésiennes on voit que l'écriture n'en est pas postérieure à 550 avant J.-C. La forme du gamma diffère de celle qu'on a trouvée soit à Milet soit à Abou-Simbel (590 av. J.-C.), elle est identique à celle des inscriptions primitives de Thêra... J'assignerais à ces inscriptions la date de 600 av. J.-C. plutôt que celle de 560... »

(1) L'interprétation admise depuis KENRICK et LEPSIUS diffère trop de celle que je propose ci-dessus, et dont je ne puis ici parler avec plus d'ampleur, pour que je ne dise pas quelques mots dès maintenant à ce sujet. Reprenant la théorie de KENRICK (*The Egypt of Herodotus*, Londres, 1841, p. LVII-LVIII), LEPSIUS (*Chronologie der Aegypter*, Berlin, 1849, p. 245 sqq.), après avoir montré que d'une part (p. 245-246) les prêtres dont parle HÉRODOTE ne peuvent avoir figuré dans « la partie instruite du sacerdoce », et que d'autre part (p. 246-247) les Grecs étaient fort nombreux en Égypte à l'époque de notre historien, ajoute (p. 247-248) : « Il ne pouvait manquer, dans les ports et les places de commerce où les Grecs étaient admis, comme à Memphis et dans d'autres chefs-lieux du pays, de se former bientôt une nombreuse catégorie de gens entreprenant de servir d'intermédiaires, notamment au point de vue de la langue, entre les Grecs et les Égyptiens, et en faisant métier ». Ce sont les *interprètes* dont parle HÉRODOTE (II, 154, 164). « Naturellement ces interprètes ne devaient pas manquer surtout dans les endroits où des voyageurs curieux avaient coutume de se rendre, en particulier à Memphis et *à Thèbes*, dont les merveilleux ouvrages avaient besoin d'être expliqués aux étrangers; vraisemblablement c'est dans la classe même des prêtres inférieurs et à demi instruits que se recrutèrent ceux qui assumèrent cet office de drogmans. D'un autre côté les colons grecs, d'esprit si mobile et volontiers conteurs, ne tardèrent pas... à transformer les propos sérieux des prêtres bien informés en futile légende. Une preuve significative du rang et des connaissances de ces ciceroni

5. *Le temple de Zeus thébain et ce qu'Hérodote y apprit.*

Les données. — Raillant les prétentions d'Hécatée, qui s'était vanté devant les prêtres de Thèbes de compter un

égyptiens d'époque postérieure se trouve dans un passage de Strabon (XVII, p. 806), etc. » Voir encore WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 30-31. La portée générale de ces considérations n'est pas contestable; toutefois je pense qu'HÉRODOTE doit moins que LEPSIUS ne le croit aux interprètes, et qu'il ne doit à peu près rien aux prêtres subalternes. Je ne ferai ici qu'en indiquer quelques raisons. D'abord en ce qui concerne les interprètes, ce ne sont pas là les gens qu'HÉRODOTE a qualifiés de prêtres. Lorsqu'il invoque, non pas le témoignage des prêtres *en général*, mais une conversation expressément déclarée *personnelle* avec les prêtres d'un endroit déterminé (comme c'est le cas pour Thèbes), ou il a menti, — ce que LEPSIUS n'admet pas, — ou ses interlocuteurs lui ont joué une comédie enfantine, — ce qui n'a pu se produire uniformément partout où il cite les propos des prêtres, — ou il a eu quelque motif d'attribuer aux gens dont il parle un caractère sacerdotal. Au reste LEPSIUS paraît faire erreur en prétendant qu'au temps d'HÉRODOTE des ciceroni devaient se trouver en grand nombre aussi bien à Thèbes qu'à Memphis « dont les ouvrages merveilleux avaient besoin, dit-il, d'être expliqués aux étrangers ». Le silence à peu près absolu de notre auteur sur les merveilles de Thèbes : sur ses temples aussi nombreux que splendides, sa nécropole, ses colosses de Memnon (d'Aménôthès III), etc. et sur les données historiques correspondantes, indique que le voyageur n'a pas trouvé de ciceroni pour les lui faire connaître. Ajoutons que ces monuments étaient des édifices religieux, et que, d'après l'œuvre même d'HÉRODOTE, les Grecs certainement n'en pouvaient guère voir que l'extérieur. Les considérations de LEPSIUS relatives aux touristes et aux interprètes sont exactes à partir de l'époque ptolémaïque, elles ne le sont pas pour celle d'HÉRODOTE. Quant aux prêtres égyptiens d'ordre inférieur, il semble qu'HÉRODOTE leur doive moins encore. Le nombre des personnes attachées aux temples à un titre quelconque était sans doute très considérable (voir BRUGSCH, *Die Aegyptologie*, p. 286 sqq. ; cf. WALTER OTTO, *Priester und Tempel im Hellenistischen Aegypten*, I, p. 75 sqq. et surtout, pour les prêtres subalternes, p. 94-113), mais s'ils avaient eu affaire avec HÉRODOTE, ils lui auraient assurément procuré une connaissance moins sommaire, moins inexacte, en tout cas moins incertaine du temple égyptien, ils ne lui auraient pas laissé commettre telles erreurs, comme celles-ci, que le temple possédait *la* statue *du* dieu (II, 42, 63, 91, 138; III, 37; IV, 181) de la même manière que le temple grec (voir C. SOURDILLE, *Hérodote et la religion de l'Égypte* : *comparaison des données...*, p. 382-383, 387), ou que Zeus était revêtu d'une peau de bélier (II, 42; voir à ce sujet ci-dessus, page 183), ou que la statue de Séthos à Memphis le représentait tenant un rat dans la main (II, 14), ou qu'il n'y avait aucune prêtresse dans aucun culte égyptien (voir ci-dessus, page 180). Ces considérations n'épuisent pas le sujet; qu'elles suffisent du moins pour le moment à montrer pourquoi je m'écarte de l'interprétation généralement admise.

dieu pour le seizième de ses ancêtres, Hérodote déclare que ces prêtres agirent avec lui-même comme ils avaient fait avec son prédécesseur. Ils le conduisirent « à l'intérieur du temple, qui était grand ». Là ils lui montrèrent 345 colosses de bois représentant la suite ininterrompue des grands-prêtres de père en fils, — car tout grand-prêtre avait soin de son vivant d'y faire placer sa statue ; — ils les dénombrèrent en sa présence depuis le dernier jusqu'au premier ; ils lui firent voir que chacun de ces colosses figurait un « piromis » fils d'un « piromis », — mot égyptien signifiant un homme moralement accompli, — sans qu'aucun d'entre eux se prévalût d'une origine autre qu'une origine humaine : ils n'admettaient pas en effet qu'un homme pût être fils d'une divinité (1). « Ils me prouvèrent donc, ajoute notre auteur, que tous ceux qui étaient ainsi représentés étaient de cette nature, loin de leur attribuer une généalogie divine ; qu'antérieurement à ces mortels les dieux avaient régné en Égypte au milieu des hommes (2) ; que l'un d'eux toujours y avait été roi ; que le dernier de ces rois avait été Oros, le fils d'Osiris, appelé Apollon par les Grecs, et que celui-ci n'avait régné sur l'Égypte qu'après avoir mis fin à la domination de Typhon » (3).

Trois choses étonnent particulièrement dans ces textes : c'est d'abord cette indication par trop sommaire et accessoirement présentée que le temple était « grand » (4) ; en second

(1) II, 143.

(2) Il faut lire non οὐκ ἐόντας (leçon adoptée par Stein) mais οἰκέοντας ἅμα τοῖσι ἀνθρώποισι (II, 144). Ce n'est pas précisément, comme on l'a dit (Wiedemann, *Herodots zweites Buch,* p. 510), parce que la première de ces deux leçons constitue une donnée fausse au point de vue égyptien, — il y en a d'autres de ce genre dans l'œuvre d'Hérodote, — mais parce que dès le chapitre suivant (145) il est dit que les *Égyptiens* ont *toujours* inscrit le nombre des années des dieux, ce qu'ils n'auraient pu faire s'ils n'avaient vécu dès ce moment.

(3) II, 144.

(4) Cf. A. H. Sayce, *Journal of Philology,* XIV (1885), p. 262-263 ; « Un écrivain qui a été pris d'une si extravagante admiration pour le Labyrinthe serait tombé encore plus en extase (*would have been still more ecstatic*) devant les merveilles de Thèbes ».

lieu cette affirmation qu'il s'y trouvait 345 statues de grands-prêtres dont chacun, depuis le premier roi humain, avait été fils de son prédécesseur ; c'est enfin l'attribution de cet ensemble de données à des « prêtres thébains ».

Hérodote n'a pu prendre du temple qu'une idée très imparfaite. — On a dit, et on a eu raison de le dire, que le mot « grand » a pour Hérodote une signification moins banale qu'il ne semble à première vue, parce que c'est la grandeur des monuments qui l'a particulièrement frappé en Égypte (1). Mais précisément pour cette raison, une telle épithète ne distingue pas assez ce temple des autres monuments auxquels l'historien l'a également appliquée. « Là, dit Champollion, m'apparut toute la magnificence pharaonique, tout ce que les hommes ont connu et imaginé de plus grand... Je me garderai bien de vouloir rien décrire ; car mes expressions ne vaudraient que la millième partie de ce qu'on doit dire en parlant de tels objets, ou bien, si j'en traçais une faible esquisse, même fort décolorée, on me prendrait pour un enthousiaste, peut-être même pour un fou » (2). On ne s'imagine pas volontiers que le mot « grand », même avec toute la force que lui prête Hérodote, suffise à rendre l'impression ressentie à la vue de ce temple gigantesque, long de 365 mètres, large dans la première cour de 110 mètres (3), d'un pourtour total de près d'un kilomètre, et entouré à distance d'une muraille de briques de 2400 mètres de développement; le même adjectif, non plus au positif, mais au superlatif, est employé à propos de tel autre temple, celui d'Isis à Bubastis (4), assurément de moindres dimensions. Cependant il serait téméraire de conclure qu'Hérodote n'a rien vu du temple dont il a parlé. Aujourd'hui nous n'en voyons que les ruines, mais ces ruines mêmes donnent des repères à

(1) Am. Hauvette, *Hérodote historien des guerres médiques*, 1894, p. 19.
(2) Champollion, *Lettres d'Égypte*, p. 79.
(3) Le premier pylone a 113 mètres de largeur, mais sous sa forme actuelle il est de construction ptolémaïque, et par conséquent postérieur à l'époque d'Hérodote.
(4) II, 59.

l'œil pour apprécier l'étendue de l'édifice, et des éléments à l'imagination pour en retracer les antiques splendeurs. Autrefois, quand le monument était entier, — et notre auteur ne laisse pas supposer que de son temps il ne l'ait plus été, — les conditions étaient tout autres. Il est probable que la grande enceinte de briques avait assez de hauteur pour dérober aux regards une partie notable du temple, la moins élevée, c'est-à-dire le sanctuaire et ses nombreuses dépendances (1). En tout cas le temple lui-même ne présentait aux regards qu'une suite sévère de hautes murailles audessus desquelles émergeaient les sommets des pylônes, énorme écran de pierre qui opposait à la vue un obstacle infranchissable (2). Pour juger exactement de l'étendue d'un pareil ensemble, il fallait ou en accomplir le tour ou en parcourir les différentes parties. Hérodote n'a fait ni l'un ni l'autre. Un profane ne pouvait assurément pas circuler librement et en toute saison même dans la grande enceinte, qui délimitait proprement le territoire du dieu, qu'encombraient de petits temples ou de simples chapelles, où résidait toute la cité sacerdotale autour de « l'épouse divine », où s'accomplissaient les grandes panégyries, où se voyait, où se voit encore avec une partie de ses quais l'étang sacré : précisément Hérodote signale le lac du temple d'Athèna à Saïs comme s'il n'en avait pas remarqué d'autres ailleurs (3). Quant à visiter l'intérieur de l'édifice, le voyageur grec y devait encore moins songer que les Égyptiens eux-mêmes, à qui l'accès en était interdit. Le public pouvait assister, en de certains jours, aux évolutions extérieures des grandes cérémonies, il pouvait pénétrer dans la cour découverte située à l'entrée du temple, il pouvait peut-être, en quelques occa-

(1) La *loi de décroissance des hauteurs* (voir PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité,* I, *Égypte,* p. 365-366 ; MASPERO, *l'Archéologie égyptienne,* p, 71-73), dans un édifice tant de fois remanié et agrandi, n'a pu sans doute trouver une application rigoureuse, mais par leur destination et leur caractère le sanctuaire et les pièces avoisinantes ont dû sûrement être des parties les moins élevées du monument.

(2) Voir PERROT-CHIPIEZ, l. l., p. 364-365, 446-447. — (3) II, 170.

sions, s'avancer jusque dans la salle hypostyle ; mais s'enfoncer plus profondément dans la demeure divine, fouler le sol du sanctuaire obscur ou seulement des parties antérieures qui en dépendaient, c'était là un privilège réservé au roi et aux prêtres. Or Hérodote n'a sûrement pas vu même la salle hypostyle. Il s'est plu à décrire le temple de Persée à Chemmis, — description qui ne révèle au point de vue égyptien absolument rien de remarquable (1) ; — il a déclaré qu'à Memphis le temple d'Isis était non-seulement « grand », mais encore « tout à fait digne d'être admiré » (2), il a montré pour le temple funéraire d'Amenemhaït III, le Labyrinthe, un enthousiasme qui alla jusqu'à « l'admiration infinie » (3) : puis donc que la beauté et surtout l'énormité des monuments l'ont frappé d'un coup si vif, son texte ne frémirait-il pas d'une suprême et indescriptible émotion, s'il eût aperçu cette merveille des merveilles, la fameuse salle hypostyle du grand temple thébain, cette véritable forêt de colonnes immenses, dont les plus élevées supportent d'énormes architraves à vingt-trois mètres de hauteur, et donneraient place chacune à plus de cinquante personnes sur leurs chapiteaux de quinze mètres de tour ? « Aucun peuple ancien et moderne, dit Champollion, n'a conçu l'architecture sur une échelle aussi sublime, aussi large, aussi grandiose que le firent les vieux Égyptiens ; ils concevaient en hommes de cent pieds de haut, et l'imagination qui, en Europe, s'élance bien au-dessus de nos portiques, s'arrête et tombe impuissante au pied des 140 colonnes de la salle hypostyle de Karnak » (4). En définitive, Hérodote, qui avait

(1) II, 91.
(2) Ἱρὸν... ἐὸν μέγα τε καὶ ἀξιοθεητότατον, II, 176.
(3) Θῶυμα μυρίον, II, 148.
(4) Champollion, *Lettres d'Égypte*, p. 80. Cf. Maspero, *Hist. anc.*, II, p. 377-379 : « On voudrait savoir qui fut l'architecte assez confiant en son génie pour oser concevoir et mener à bonne fin cette entreprise presque surhumaine : son nom prendrait aussitôt une place dans l'admiration universelle auprès de ceux des maîtres les mieux inspirés que l'on connaisse, car personne en Grèce ni dans l'Italie ne nous a légué aucune œuvre qui surpasse la sienne, ou qui produise, par des moyens aussi simples, une

contemplé à Memphis un monument sans doute gigantesque, qui en avait examiné à loisir le pourtour, colosses de la façade, pylones du nord, du midi, de l'est et de l'ouest (1), n'a fait qu'apercevoir à une certaine distance l'extérieur du temple thébain, il n'en a pas visité proprement l'intérieur, il n'en a donc pris qu'une idée très imparfaite : voilà pourquoi il n'a pas ressenti, il n'a pas pu ressentir à sa vue l'impression grandiose que ses ruines mêmes nous font éprouver aujourd'hui.

Dans quelle partie du temple il a pénétré. Ce qu'il y a vu. — Et pourtant il déclare expressément avoir pénétré « dans l'intérieur du temple », y avoir vu 345 statues de grands-prêtres, « piromis » dont chacun avait été le fils de son prédécesseur (2). A l'examen, il n'y a rien là d'inconciliable avec les considérations qui précèdent ; bien plus, la donnée relative aux grands-prêtres rend extrêmement vraisemblable l'entrée de l'historien dans une certaine partie de l'édifice.

En général, le pylône qui constituait le plus souvent la façade du temple égyptien était immédiatement suivi d'une cour péristyle découverte, suivie elle-même de la salle hypostyle. Dans la cour péristyle, comme on l'a déjà dit, les fidèles pouvaient pénétrer assez librement et sans doute est-il arrivé parfois à Hérodote d'y avoir aussi accès. Est-ce pour en avoir franchi le seuil à Karnak qu'il déclare être entré dans le temple ? Le terme dont il se sert, le même qu'il emploie pour désigner la partie la plus intime, la plus sacrée

telle impression de hardiesse et d'immensité. Nul langage ne sonne assez plein pour en évoquer l'idée devant ceux qui ne l'ont point vue de leurs yeux... C'est le seul monument où le premier coup d'œil dépasse l'attente du spectateur au lieu de la désappointer. Il est grand et l'on sent qu'il l'est, et si fort qu'on se tourmente la mémoire pour y trouver quelque chose qui en approche, on ne se rappelle rien qu'on se hasarde à déclarer aussi grand ».

(1) Sésostris aurait placé « devant le temple » sa statue, celles de sa femme et de ses quatre fils (II, 110) ; les « propylées » du nord sont attribués à Mœris (II, 101), ceux de l'ouest à Rhampsinite (II, 121), ceux du sud à Psammétichos (II, 153), ceux de l'est, « de beaucoup les plus beaux et les plus grands », à Asychis (II, 136).

(2) II, 143.

d'un monument religieux (1), et l'insistance avec laquelle il affirme qu'il pénétra « jusqu'à l'intérieur » (2), témoignent qu'il est allé cette fois plus loin qu'il n'a pu le faire de coutume. Or, particularité digne de remarque, le premier pylône, ou ce qui, au temps d'Hérodote, en tenait lieu, n'était pas à Thèbes la seule entrée par où l'on eût accès à la demeure même d'Amon. Du milieu du côté droit du monument, et dans une direction qui lui est à peu près perpendiculaire, part une suite de cours avec quatre pylônes, dont le dernier, — le dixième de tout l'édifice, — est encastré dans le mur de la grande enceinte ; cet ensemble, appelé souvent les Propylées du Sud, formait comme une voie triomphale, qu'une avenue bordée de béliers prolongeait extérieurement jusqu'au temple voisin de la déesse Maout (3). Si ce n'est pas par la cour précédant la salle hypostyle, c'est par le dixième pylône qu'Hérodote est entré sur le territoire d'Amon ; et comme cette voie triomphale, sur laquelle s'ouvraient quelques chapelles, a près de trois cents mètres de longueur du mur extérieur aux parties vraiment réservées, on comprend que l'historien ait pu s'y avancer assez loin pour avoir cru se trouver dans l'intérieur même du temple.

Ce qu'il y remarqua, ce sont des statues de grands-prêtres, « piromis » dont chacun était le fils de son prédécesseur, et dont la série s'établissait depuis le premier roi humain. En fait les statues abondaient dans les cours et les couloirs de certains temples. A Karnak, dans celui de Maout, dont la longueur totale atteint à peine cent mètres, il devait s'en trou-

(1) Τὸ μέγαρον (II, 143). Stein, *ad Herod.*, I, 47. 10 . « Hérodote appelle partout μέγαρον l'espace intérieur du temple que des murs entourent, l'ἄδυτον ou le νεώς dans le sens le plus ancien et le plus étroit, maison oblongue ou chambre (*cella*) dans laquelle habite l'image divine, par opposition à l'espace antérieur ouvert et aux colonnades ».

(2) II, 143 : ἐσαγαγόντες ἐς τὸ μέγαρον ἔσω.

(3) On trouvera dans l'*Égypte* de la collection des Guides-Joanne, entre la page 470 et la page 471, le plan de Karnak de Mariette amendé par G. Bénédite, qui permettra de se rendre compte de toutes les indications données ici sur le temple d'Amon, les Propylées du sud, l'avenue de béliers du sud, le temple de Maout, etc.

ver 572 (1). Toutefois ces dernières statues, offertes au nom de certains fidèles, représentaient la déesse Sokhit, ce n'étaient pas des statues de grands-prêtres. On sait depuis longtemps que, par une faveur insigne du roi, quelques particuliers de haut rang avaient eu la permission de placer leurs images dans les temples (2) : des recherches récentes, ordonnées par M. Maspero et conduites avec autant d'ingéniosité que de patience par M. G. Legrain, ont montré que le grand temple de Karnak en avait été littéralement encombré. Justement dans la première des cours de la voie triomphale déjà mentionnée, c'est-à-dire dans la plus proche de l'édifice proprement dit, le sol fouillé profondément a rendu, parmi des milliers d'objets divers, des centaines et des centaines de statues de toutes matières, de toutes dimensions, de toute époque, dont une bonne partie représentait de hauts prêtres et de hauts officiers : on avait jeté tout cela pêle-mêle dans la cachette quand l'immense temple était devenu trop étroit pour tout contenir (3). Les statues de prêtres notamment y étaient à ce point nombreuses, et les inscriptions en sont à ce point explicites, qu'il a été possible de rétablir le tableau généalogique de certaines familles sacerdotales pendant plusieurs siècles. Nous n'y voyons certainement pas des premiers prophètes d'Amon s'y succéder régulièrement de père en fils, mais nous voyons beaucoup de personnages léguer à leurs enfants le plus de dignités possible, les marier dans la famille royale, les pousser parfois vers le trône, tout au moins leur assurer dans la hiérarchie un rang très honorable,

(1) Voir PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'art*, I, *Égypte*, p. 726, d'après MARIETTE, *Karnak*, p. 15.

(2) Cf. PERROT-CHIPIEZ, l. l., p. 727-728, d'après MASPERO dans les *Monuments de l'art antique* de RAYET.

(3) Les récentes découvertes dont il est question ici ont été exposées par M. G. LEGRAIN notamment dans deux articles intitulés *Renseignements sur les dernières découvertes faites à Karnak* [26 décembre 1903-4 juillet 1904], dans le *Recueil de travaux relat. à la philol. et à l'archéol. égypt. et assyr.*, XXVII (1905), p. 61-82, et *Nouveaux renseignements sur les dernières découvertes faites à Karnak* (15 nov. 1904; 25 juill. 1905), dans le *Recueil de travaux*, XXVIII (1906), p. 137-161. Sur le sens de la cachette voir particulièrement le premier article, *Recueil de travaux*, XXVII, p. 66.

et nous sentons d'autre part combien ils étaient fiers de l'antiquité de leur race : « L'un est fils de l'autre en cette maison, dit l'un d'entre eux, de père en père depuis les temps et depuis les rois » (1). Il est vrai que ce sont là des statues de pierre et non, comme le veut Hérodote, des statues de bois ; mais la cachette de Karnak contenait aussi des statues de cette matière, auxquelles l'humidité du sol a été fatale (2), et nous sommes informés ainsi que le témoignage d'Hérodote à leur sujet n'a rien d'invraisemblable. D'après ces renseignements, les données de l'historien grec ont revêtu, comme souvent, une forme trop systématique ; toutefois s'il n'est pas exact, s'il ne peut pas être exact que tous les grands-prêtres de Zeus thébain se soient succédé de père en fils, que chacun ait laissé de soi une image de bois, il est du moins assuré qu'un très grand nombre d'entre eux obtinrent de consacrer des statues à leur effigie, que parmi ces statues il y en avait de bois, peut-être groupées dans quelque partie du temple, que pousser leurs enfants aux plus hautes dignités fut chez ces prêtres un souci constant, que des inscriptions généalogiques permettent de suivre pendant des siècles l'histoire de plusieurs familles, enfin — et c'est la conclusion à laquelle tendait Hérodote, — qu'à vouloir remonter aux premiers personnages de la série sacerdotale, l'esprit, sans cesser une seule fois de rencontrer des filiations humaines, se perdait dans les profondeurs du passé (3).

(1) *Recueil de travaux*, XXVII, p. 78 ; la traduction, qui est de M. Legrain, n'est pas accompagnée du texte hiéroglyphique.

(2) *Recueil de travaux*, XXVIII, p. 145-146 : «... Quelques heures suffisaient pour que le bois séchât, se fendît en mille morceaux et s'anéantît. Il n'en restait qu'une petite masse de cendres grises... Quand en mai et juin nous parvînmes à neuf et dix mètres de profondeur, nous rencontrâmes dans la partie nord de la cachette un véritable banc de meubles et de statues en bois, une dizaine de mètres cubes environ. Tout cela était plus que pourri, et c'était grand pitié, car quelques-unes des statuettes qui furent trouvées là étaient dignes de figurer à côté des plus belles que nous connaissons... La plus grande statue de bois mesurait plus d'un mètre. Elle était couverte d'épaisses feuilles d'or... Elle était toute pourrie, presque informe. »

(3) D'un passage du premier article de M. Legrain (*Recueil de travaux*, XXVII, p. 69) il semblerait que des statues de particuliers ne se fussent pas

Nationalité de ses informateurs. — Il reste maintenant à examiner si Hérodote a été de bonne foi en attribuant à des « prêtres de Zeus » tout ce qu'il déclare avoir appris dans le grand temple thébain.

Il y a lieu d'abord de ne pas faire entrer en ligne de compte dans cette recherche certaines données d'un caractère systématique, dont la responsabilité doit être vraisemblablement attribuée non aux informateurs de l'historien, mais à l'historien lui-même. Ainsi le nombre de 345 statues de grands-prêtres n'est sans doute qu'une simple conjecture de sa part. Au chapitre 142 du second livre, il déclare que, depuis le premier roi humain jusqu'au temps du roi-prêtre Séthos, il y aurait eu 341 générations de grands-prêtres et 341 générations de rois : ces indications sont sûrement d'origine *memphite*, comme toutes celles notamment qui concernent la suite des rois d'Égypte jusqu'à Séthos, prêtre du dieu Héphæstos à Memphis (1). Au chapitre suivant, parlant non plus d'après les prêtres de cette ville, mais d'après *ceux de Thèbes*, « ils me montrèrent, dit-il, dans le temple de

rencontrées à Karnak pour une époque antérieure à la XIIIe dynastie; toutefois quelques statues royales nous feraient remonter jusqu'aux toutes premières dynasties, jusqu'à la IIe ou à la IIIe (l. l., p. 67-68). Il ne faut pas oublier que la cachette, — il y en a peut-être d'autres, — ne contenait qu'une partie des statues du temple, et que vraisemblablement ces statues furent primitivement moins nombreuses qu'elles ne le devinrent à partir du Moyen Empire, époque où commença la prospérité de Thèbes et de son sacerdoce.

(1) Le fait n'est pas niable. Ce sont les prêtres de Memphis qui informèrent Hérodote sur Ménès (ch. 99), et ce sont les mêmes prêtres dont le témoignage est invoqué à chaque instant (ch. 100, 101, 102, 107, 109, 111, etc.) jusqu'au règne de Séthos (ch. 141) et même jusqu'à celui de Psammétichos (ch. 154). Plus précisément, il est facile de prouver que la succession des 341 rois (jusqu'à Séthos) indiquée par notre auteur est d'origine memphite. *Les prêtres de Memphis* (d'après ch. 99), après lui avoir parlé de Ménès, « lui lurent dans un livre les noms de 330 autres rois ses successeurs » (ch. 100). S'il a bien suivi la tradition des mêmes prêtres, il suffit qu'à ces 331 pharaons il en ajoute dix jusqu'à Séthos pour arriver au nombre de 341 ; c'est justement ce qu'il a fait : 332, Sésostris (ch. 108-110); 333, Phéron (ch. 111); 334, Protée (ch. 112); 335, Rhampsinite (ch. 121, 124); 336, Chéops (ch. 124-126); 337, Chéphren (ch. 128); 338, Mykérinos (ch. 129 134); 339, Asychis (ch. 136) ; 340, Anysis (ch. 137-140); 341, Séthos (ch. 141).

Zeus, autant de statues de grands-prêtres que je l'ai rapporté *ci-dessus* », c'est-à-dire au chapitre précédent; si le chiffre donné par la suite est de 345 au lieu de 341, c'est qu'évidemment la différence représente pour Hérodote le nombre de générations écoulées entre l'époque de Séthos et la sienne. Toutefois ce qui pouvait être exact ici ne l'était sûrement plus là. L'accord entre les prêtres de Memphis et ceux de Thèbes sur le nombre des grands-prêtres s'expliquerait s'il n'y avait eu qu'un grand-prêtre pour toute l'Égypte; mais l'historien savait que chaque dieu avait le sien propre (1) : il est dès lors invraisemblable que les deux séries de pontifes aient compté à Memphis et à Thèbes un nombre de membres identique. Le chiffre de 345 grands-prêtres thébains provient donc d'un calcul de notre auteur, calcul qui a pour base avouée des renseignements recueillis par lui à Memphis, et dont, par conséquent, la responsabilité doit lui incomber tout entière. De même la donnée que *tous* ces prêtres se seraient succédé de père en fils lui est, sous cette forme absolue, apparemment personnelle : elle a été influencée d'une manière visible par la théorie des castes héréditaires (2). Faut-il accuser Hérodote d'avoir altéré sciemment la vérité ? Ces systématisations s'expliquent d'une autre manière. Les renseignements notés par lui au jour le jour, recueillis un peu au hasard de droite et de gauche, parfois confus ou contradictoires, présentaient forcément sur certains points des lacunes; il n'a pas toujours songé à solliciter ou à recueillir telles informations dont le besoin ne devait se faire sentir que plus tard : quiconque a voulu mettre en ordre des notes de voyage a eu l'occasion de faire des constations de ce genre. En élaborant son histoire par la suite, en adaptant ses notes

(1) II, 37 : « Il n'y a pas qu'un prêtre de chaque dieu; ils sont nombreux et parmi eux est un grand-prêtre. »

(2) Pour les castes, voir II, 164 sqq. Dans ce passage le caractère héréditaire n'est attribué expressément qu'aux guerriers (166), mais Hérodote croyait sûrement qu'il appartenait aussi aux autres. Cf. II, 37 : « Quand l'un des prêtres meurt, il est remplacé par son fils » ; II, 47 : « Les porchers ne se marient qu'entre eux. »

à ses démonstrations, il s'est rendu compte de ces lacunes, et il y a suppléé, de la meilleure foi du monde, par la réflexion, le calcul, et le souvenir des impressions éprouvées. Mais dans le choix des éléments de tels calculs la méprise est facile, et les souvenirs lointains s'orientent volontiers, en se déformant, dans le sens des préoccupations actuelles de l'esprit. C'est vraisemblablement ce qui est arrivé à Hérodote ici comme sans nul doute souvent ailleurs, et c'est pourquoi de ces systématisations, de ces exagérations qui lui sont personnelles, on ne saurait rien conclure pour ou contre la qualité attribuée par lui à ses informateurs.

Mais tout le reste, dans les textes qui nous occupent ici, lui a été sûrement fourni par d'autres. On a vu plus haut (1) que les données relatives aux grands-prêtres, débarrassées de leur forme trop absolue, sont rendues très vraisemblables par de récentes découvertes opérées à Karnak. — Exacte est également l'affirmation que le mot « piromis » est égyptien, et exacte en somme la traduction *homme accompli* qu'il en a rapportée. Ce mot signifie proprement « l'homme », mais avec un sens particulièrement avantageux : de même que les Grecs méprisaient comme barbares tous ceux qui n'étaient pas de leur nationalité, ainsi les Égyptiens se considéraient comme une race supérieure; les autres peuples étaient des Éthiopiens, des Asiatiques, des Libyens, des Bédouins; eux seuls étaient des *romitou*, des « hommes » (2). —

(1) Voir ci-dessus, pages 197-198.

(2) Cette étymologie, communément admise, a été tirée du copte par Jablonski (*Pantheon Aegyptiorum, Prolegomena* [1750], p. xxxviii); toutefois il crut qu'Hérodote, en traduisant πίρωμις par καλὸς κἀγαθός aurait confondu le terme égyptien signifiant « homme » avec un autre signifiant « facientem quod justum est ». M. Wiedemann (*Herodots zweites Buch*, p. 509-510), également frappé de ce que la traduction grecque dit plus que le mot égyptien, songe à l'expression *pa-remâ*, « l'éminent ». Il semble toutefois que la première étymologie doive seule être retenue, car elle seule satisfait aux deux sens qu'exige le passage d'Hérodote. *Piromis* avec le sens d'« homme » est nécessaire, puisque les prêtres égyptiens opposaient des filiations *purement humaines* à la généalogie prétendûment divine d'Hécatée (M. Wiedemann, il est vrai, soutient que l'intention du récit d'Hérodote n'est pas celle-là parce que les Égyptiens auraient admis qu'un homme pût naître d'un dieu; mais, Hérodote se fût-il trompé, le sens du

Leur mythologie justifiait cet orgueil : c'était en Égypte que les dieux s'étaient manifestés, sur l'Égypte qu'ils avaient régné avant les dynasties humaines, des légendes couraient sur leurs faits et gestes, légendes dont une partie nous est parvenue (1). Aussi les informateurs d'Hérodote ont-ils eu raison de lui dire que les dieux avaient exercé le souverain pouvoir sur les Égyptiens antérieurement aux pharaons. — Le dernier de ces rois divins fut-il Horos, comme l'indique l'historien ? Les nombreux mythes relatifs à ce dieu ne nous le font pas clairement entendre ; néanmoins il nous apparaît partout en fait comme l'ancêtre direct des rois historiques. D'après le protocole, le roi d'Égypte s'appelait *Horou*, *l'Horou vivant*, *roi du nord et du sud* ; le signe de l'épervier Horou le représentait hiéroglyphiquement dans la fonction grammaticale du pronom de la première personne ; comme Horou il était fils de Râ, et par l'intermédiaire d'Horou il tenait de ses ancêtres divins son trône et son empire (2). — Cet Horou se confondit de bonne heure avec l'Horou fils d'Isis ; les mythes solaires et les mythes osiriens se pénétrèrent intimement : Horou dut venger sur Sit la mort de son père Osiris et recouvrer par les armes son royaume ; comme l'apprit et le rapporte Hérodote, il ne monta sur le trône qu'après avoir mis fin à la domination de (Sit-) Typhon (3).

passage est certainement celui qu'on vient de dire, et du reste il n'y pas erreur : voir ci-dessous , p. 203, 206, note 1) ; c'est une condition essentielle à laquelle ne répondent pas les autres étymologies proposées. D'autre part, pour la raison indiquée ci-dessus dans le texte, le mot *piromis* a pu devenir naturellement le titre d'honneur signalé par l'auteur grec. Un tel phénomène n'est pas sans exemple : « Le bas latin *baro*, ou *barus*, désigne dans les lois germaniques, la loi Salique, la loi des Ripuaires, la loi des Lombards, un *homme*, soit libre, soit esclave. Plus tard, dans la littérature des XIIe et XIIIe siècles, on attribue le nom de *bers* ou *baron* à un homme distingué par sa bravoure ou sa noblesse. La *Chanson de Roland* appelle Charlemagne *li ber* ; cette qualification est appliquée dans d'autres poèmes aux saints et même au Christ... » (M. Prou, art. *Baron* dans la *Grande Encyclopédie*).

(1) Voir à ce sujet Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 158 sqq. — (2) Cf. C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 110. — (3) D'après la version rapportée par Hérodote (III, 5), il se serait retiré dans le lac Serbonis. Voir à ce sujet C. Sourdille, l. l., p. 107, 190.

—Une dernière donnée est d'une exactitude à première vue contestable : les prêtres thébains, d'après l'historien, n'admettaient pas qu'un homme pût tirer son origine d'une divinité. Pourtant une légende rapportait que les trois premiers rois de la V[e] dynastie avaient dû leur naissance à Râ et à la femme d'un de ses prêtres; d'après des bas-reliefs du temple de Déîr-el-Bahari, situé précisément en face de Thèbes, la reine Hatshopsouitou naquit d'Amon et de la reine Ahmasi; d'après un bas relief de Louxor, tout près de Karnak, Aménophis III eut pour père Amon et pour mère la reine Moutemouaou ; enfin il est probable qu'Amon donna pour fils à la reine Moutnozmit le roi Harmhabi(1). Toutefois il importe de remarquer que l'enfant n'est jamais ici qu'un futur pharaon ; or le pharaon était par nature, non pas un homme, mais un dieu ; il élevait parfois des temples à sa propre divinité, et c'était tout un culte que le cérémonial de cour. Loin de justifier quelque défiance, la donnée de l'historien prouve simplement les connaissances exactes de ses informateurs.

Ainsi tous les renseignements qu'Hérodote dit avoir reçus dans le temple de Zeus nous apparaissent, au point de vue égyptien, d'une remarquable et, il faut bien le dire, d'une exceptionnelle justesse. A les considérer en eux-mêmes, rien ne semble s'opposer à ce qu'ils aient eu véritablement pour auteurs les « prêtres thébains ». Mais la difficulté déjà signalée subsiste insurmontable : Hérodote n'a sûrement pas eu des prêtres proprement dits pour informateurs (2). Toutefois auprès et au-dessous de ce haut sacerdoce pullulaient les domestiques et les ouvriers du temple, petites gens qui n'avaient pas les mêmes raisons de se tenir à l'écart : sont-ce là ceux à qui Hérodote accorde le titre de prêtres thébains? Il est difficile de le croire (3). Le voyageur grec eût sans

(1) Cf. C. SOURDILLE, l. l., p. 55(-56), note 4. — (2) Voir plus haut pages 178-180 et notes. — (3) Je reprends ici brièvement pour la clarté de l'exposition quelques-unes des considérations que j'ai déjà fait valoir plus haut, page 89 note 1, et auxquelles il y a lieu de se reporter.

doute été mieux renseigné sur un certain nombre de points : il eût connu le palais d'Amon d'une manière moins sommaire, il n'eût pas débité cette fable du dieu couvert d'une peau de bélier, il n'aurait pas avancé que le temple contenait la statue du dieu à la manière des temples grecs, il n'eût pas nié absolument la présence de femmes dans le service des temples égyptiens. Faut-il recourir aux drogmans ? Il ne peut s'agir d'interprètes amenés par lui de la Basse Égypte, car ou ils lui auraient servi simplement d'intermédiaires pour converser avec les bas prêtres, et nous retombons dans l'hypothèse ci-dessus écartée, ou Hérodote se serait mépris sur leur compte au point de leur attribuer un caractère sacerdotal, ce qui est en dehors de toute vraisemblance. Il n'apparaît pas non plus que le voyageur ait connu à Thèbes des gens de cette sorte, quand l'accès des édifices religieux, — et il n'y avait rien d'autre qu'on y pût aller visiter, — était interdit aux profanes, quand les Grecs ne voyageaient encore dans ces contrées que pour les besoins de leur commerce, quand on voit Hérodote lui-même muet sur les monuments, absolument muet sur les annales d'une cité qui remplit de sa splendeur vingt siècles d'histoire. Ainsi donc ni les prêtres proprement dits, ni la domesticité du temple, ni les drogmans ne peuvent être les « prêtres thébains » dont notre auteur invoque ici le témoignage.

Mais la véritable qualité de ceux-ci s'aperçoit à de certains indices. C'est avec une insistance singulière qu'Hérodote dénonce le ridicule d'Hécatée se vantant à Thèbes, devant les prêtres de Zeus, de compter un dieu pour le seizième de ses ancêtres, et qu'il rappelle la réponse opposée à cette prétention par les mêmes personnages (1). Dans sa pensée, cette

(1) II, 143 : « Autrefois, à Thèbes, comme l'historien Hécatée racontait sa généalogie et faisait remonter sa famille à un dieu seizième de ses ancêtres, les prêtres de Zeus en agirent avec lui comme ils en agirent avec moi, qui ne racontais point ma généalogie. M'ayant conduit dans le temple, qui est grand, ils dénombrèrent en me les montrant des colosses de bois... Comme [donc] Hécatée racontait sa généalogie et faisait remonter sa famille à un dieu seizième de ses ancêtres, ils lui réfutèrent cette

insistance tend à nous bien convaincre qu'il tient des prêtres eux-mêmes le fait qu'il raconte. Nous devons l'en croire, à moins de supposer arbitrairement qu'il ait fait passer avec la plus impudente effronterie ses moindres préventions avant le souci de la vérité, et qu'en lisant son ouvrage nous nous mouvons dans une atmosphère de mensonge. Au reste, si Hécatée s'est vanté dans quelque endroit de ses œuvres d'une généalogie divine, ce n'est assurément pas chez lui qu'Hérodote en a trouvé une réfutation aussi catégorique (1). Or il serait fort étrange que des Égyptiens eussent gardé aussi vif le souvenir du géographe milésien, quand après tout la venue d'un Grec à Thèbes ne pouvait passer aux yeux des Égyptiens comme un évènement bien considérable, et quand Hécatée n'était pas un personnage si important qu'on eût dû l'y recevoir avec des égards particuliers. Seuls des compatriotes pouvaient avoir conservé du passage du voyageur une impression aussi durable, et nous sommes ainsi amenés à voir dans ces « prêtres thébains », non des Égyptiens, mais des Grecs. Une influence grecque se révèle encore dans le récit d'Hérodote par ce souci de dénier à tout homme une généalogie divine. Sans doute il a pu poser une interrogation précise, sans doute aussi il a donné de lui-même aux renseignements reçus une forme systématique et absolue (2), mais enfin la réponse, en

généalogie par ce dénombrement, n'admettant pas sa thèse, qu'un dieu eût engendré un homme : et ils la réfutèrent de la façon suivante... »

(1) C'est pourquoi il paraît absolument impossible d'admettre que la réfutation rapportée par HÉRODOTE ait figuré dans un ouvrage d'HÉCATÉE, contrairement à l'opinion de K. MÜLLER : « Narravit haec haud dubie Hecataeus in descriptione Thebarum, se genus suum derivavisse a diis per quatuordecim avos, sacerdotes negavisse hominem gigni a deo suosque ipsorum avos laudavisse, quos trecentos et quadraginta quinque numeraverint » (MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta historic. graec.*, I, *Hecataei fragm.* 276, p. 19). Il est invraisemblable qu'HÉCATÉE ait pris plaisir à réfuter de façon aussi péremptoire une généalogie dont, semble-t-il, il était si fier ; d'autre part HÉRODOTE donne clairement à entendre que les prêtres de Thèbes furent à ce sujet ses informateurs, ce qu'il n'eût sans doute pas fait, s'il s'était contenté, au vu et au su de tout le monde, de reproduire la donnée de son prédécesseur. Là où il lui a fait des emprunts directs, il a omis de le nommer. — (2) Voir plus haut, pages 198, 199-201.

ce qu'elle a d'essentiel, suppose encore chez les informateurs une adaption trop étroite à la mentalité de notre auteur pour que nous l'attribuions aux Égyptiens. La question en effet relevait d'une ordre d'idées qui leur était complètement étranger : la notion de héros n'était pas égyptienne, elle était purement grecque (1). Ce sont donc des gens d'origine grecque à qui Hérodote s'est adressé ici, et on ne s'étonnera plus qu'ils aient laissés notre auteur si peu instruit des choses du temple, si mal documenté sur le culte, et si fort ignorant des évènements d'un prestigieux passé. Comment a-t-il pu les présenter comme des « prêtres » thébains ? On a dit plus haut (2) pourquoi il reconnut un caractère sacerdotal à ceux qui le renseignèrent sur l'oracle de Zeus et les légendes manifestement grecques relatives à cet oracle ; il faut penser, et c'est une conclusion qui n'a rien d'étrange, qu'il a qualifié du même nom les mêmes informateurs.

Ainsi, dans le texte ici étudié, rien ne saurait faire légitimement douter qu'Hérodote soit allé jusqu'à Thèbes. Il y a plus : la remarquable, l'exceptionnelle justesse des renseignements qu'on y trouve, — et ils comptent parmi les rares qui dans l'œuvre de l'historien intéressent le fond même de la religion égyptienne, — est un argument positif en faveur de la réalité de ce voyage. En effet Thèbes est dans la Haute Égypte. Or c'est dans la Basse Égypte surtout, à Naucratis, à Memphis, à Saïs, à Bubastis, à Buto, qu'avec le temps les Grecs se répandirent; c'est là que, vivant en colonies nombreuses ou du moins en groupes compacts, souvent en relation pour les besoins de leur commerce avec la mère patrie,

(1) Il n'y a pas de héros dans le panthéon égyptien en ce sens que les Égyptiens ne connaissaient pas de personnages qui auraient dû à leur naissance un rang *subalterne* dans la hiérarchie divine. C'est la méconnaissance de ce point de vue qui a fait parfois contester la donnée d'Hérodote que « les Égyptiens n'accordaient aucun culte aux héros » (II, 50). Voir à ce sujet C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 55 (-56), note 4.

(2) Voir plus haut, page 183-189.

nous les voyons conserver toute leur puissante individualité ethnique, leur manière particulière de sentir et de penser; c'est là que, moulant les conceptions religieuses des Égyptiens dans les formes de leur propre esprit, ils construisirent ce singulier système, — car il y eut véritablement système, — dont les traces sont visibles chez Hérodote, et qu'ils ont considéré comme l'expression de la religion authentiquement, exclusivement égyptienne (1). Mais cet état de choses ne pouvait remonter bien loin; un tel syncrétisme avait mis à profit, en l'altérant, tout un travail antérieur: avant la traduction grecque de la légende osirienne, avant la répartition pythagoricienne des individualités divines dans les différents cycles, il avait bien fallu que, en dehors de tout système, quelques-uns au moins des dieux grecs eussent été assimilés à des dieux égyptiens. Certains indices montrent que les premières générations helléniques implantées en Égypte virent plus clair que les générations suivantes. Ainsi Hérodote ne connait Horos que dans son rôle subalterne de fils d'Isis et d'Osiris (2) : cet Horos n'a rien à voir avec l'Apollon grec auquel nous le trouvons identifié; c'est même là une des plus criantes assimilations. Mais à côté de cette conception, égyptienne du reste, d'Horos, il y en avait une autre dont Hérodote n'a rien, absolument rien su : conception plus ancienne et qui joua un rôle beaucoup plus considérable. C'était celle d'Haroïri, « Horou l'aîné », qui, se confondant avec Râ le Soleil, en accomplissait chaque jour la course sous le nom de Râ Harmakhouiti, « Râ-Horos des deux horizons » (3) : voilà l'Horos dans lequel les premiers Grecs d'Égypte ont eu raison de reconnaître leur Apollon. Pourquoi ceux-ci prirent-ils de la religion égyptienne des connaissances à certains égards plus exactes que leurs successeurs? C'est que, moins nombreux, ils s'étaient fondus

(1) Cf. plus haut, pages 157-158.
(2) Voir à ce sujet C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte: comparaison des données...*, p. 109, 116.
(3) Voir à ce sujet C. Sourdille, l. l., p. 112-113.

plus facilement dans la population indigène; perdant ainsi une grande partie de leur individualité originelle, ils s'étaient fait des croyances du pays une idée moins subjective et par conséquent plus juste. Au temps d'Hérodote, ces conditions qui n'existaient plus dans l'Égypte du Nord, on devait les retrouver encore dans l'Égypte du Sud. Là en effet, à cause de la difficulté relative des communications, de la moindre densité de la population, des moins grandes ressources d'un sol plus restreint, et aussi des dévastations de la guerre (1), la contrée n'offrait pas tant d'attirance aux Grecs, avant tout commerçants et pressés de s'enrichir. Ils y formaient donc des colonies moins nombreuses, et leur individualité ne s'y

(1) Sur l'état de Thèbes à l'époque d'Hérodote, voir Maspero, *Hist. anc.*, III, p. 802; cf. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 431-432. Toutefois il ne faut pas s'exagérer l'importance de ces dévastations en ce qui concerne les monuments. Il n'est pas probable que les Assyriens et les Perses les aient endommagés aussi gravement que le suppose M. Mallet, et que déjà les maisons aient été « bâties et réparées avec des pierres *prises aux édifices en ruine* ». Il est vraisemblable qu'Hérodote eût fait allusion à un état de choses aussi particulier s'il en avait fait la constatation. D'autre part il fut sûrement désireux de voir l'intérieur d'un temple égyptien (cf. notamment II, 138, où il a visiblement profité de ce que le temple de Bubastis était en contre-bas pour en décrire une partie ; 155, où il dit à propos du temple de Léto : « De toutes les choses *qui me furent visibles* la plus étonnante etc... »); il aurait, semble-t-il, profité d'une occasion aussi favorable de contenter sa curiosité, ce qu'il n'a sûrement pas fait. Enfin si, des trois invasions assyriennes (Asarhaddon en 670, cf. Maspero, *Hist. anc.*, III, p. 372-373 ; Assourbanabal en 668, cf. Maspero, l. l., p. 384-387, et en 664, cf. Maspero, l. l., p. 399-400), la dernière fut particulièrement désastreuse pour Thèbes, il ne paraît pas que l'enlèvement de quelques obélisques et le pillage qui eut lieu alors aient suffi à mettre les monuments « en ruine ». En tout cas l'activité des rois saïtes, qui presque tous travaillèrent plus ou moins à Thèbes, répara en grande partie ces déprédations. Quant aux Perses, ni un texte précis, ni le caractère de leur domination, ni les circonstances ne laissent supposer qu'ils aient été à Thèbes des démolisseurs. Deux de leurs monarques, il est vrai, se distinguèrent par leurs violences en Égypte ; mais les dégâts que Cambyse aurait commis à Thèbes ne nous sont révélés que par une légende d'époque postérieure (Strabon, XVII, 1. 46; Diodore, I, 46), lorsque l'esprit populaire, éminemment simplificateur, eut pris l'habitude de mettre sur le compte de ce seul monarque toutes les déprédations dont les monuments portaient les traces: ainsi Pausanias (I, 42. 3) déclare que Cambyse avait mutilé la statue de Memnon, laquelle fut détruite probablement par le tremblement de terre de l'an 27. En ce qui concerne Ochos, ses fureurs s'exercèrent surtout dans le Delta; et du reste il est postérieur à Hérodote.

rafraîchissait pas à un flot toujours renouvelé de compatriotes : c'est pour eux que l'arrivée d'un voyageur grec qui ne fût pas poussé par un esprit exclusivement mercantile était un sujet d'étonnement, et c'est sans doute pourquoi la venue d'Hécatée à Thèbes laissa dans leur esprit un souvenir qui vivait encore quand notre auteur y passa (1). Ces Grecs, fondus plus intimement qu'ailleurs dans le gros de la population, pouvaient mieux connaître non-seulement la langue, mais encore les croyances des indigènes, et ayant perdu davantage de leur mentalité propre, étaient moins capables de les déformer. Cette exactitude supérieure au point de vue égyptien et ces traces relativement faibles de mentalité grecque, voilà justement ce que nous présentent les renseignements dont nous nous occupons ici : c'est donc dans la Haute Égypte, n'en eût-il pas lui-même indiqué le lieu d'origine, et plus précisément, puisqu'il nous l'assure, à Thèbes, qu'Hérodote les a le plus vraisemblablement reçus.

Voilà terminé le long examen des textes d'Hérodote qui concernent Thèbes. Il en ressort les conclusions suivantes.

1° Il ne suffit pas que le nom de Thèbes figure dans telle ou telle donnée de l'historien pour que nous la déclarions originaire de cette cité. Le périmètre de la Thébaïde, le contingent militaire fourni par elle, les distances qui séparent la ville soit de la mer ou d'Héliopolis, soit d'Éléphantine, soit des Oasis libyennes, l'expédition de Cambyse contre les Ammoniens et les Éthiopiens, le rôle d'« Oasis » comme « île des Bienheureux » et sa colonisation par des Samiens, la distinction établie entre Zeus thébain et Zeus libyen, la coutume des sectateurs d'Amon de s'abstenir des béliers et des brebis, la légende de Zeus se montrant à Héraklès revêtu de la toison

(1) Hérodote (III, 139), en rapportant que beaucoup de Grecs vinrent avec Cambyse en Égypte, indique clairement que le plus grand nombre avait pour but d'y faire le commerce, et que la minorité seule y avait été conduite par le désir de voir le pays.

d'un bélier, ce sont autant de points sur lesquels il ne paraît pas qu'Hérodote ait été informé à Thèbes même. On remarquera que la plupart de ces données intéressent la géographie, la religion, l'histoire d'une manière assez générale pour que la connaissance n'en ait pas été limitée à une localité particulière. Ce n'est pas à dire que notre auteur n'ait pu avoir aucune conversation sur quelques-uns de ces sujets dans la cité d'Amon : il déclare s'y être rendu précisément pour voir si les propos des prêtres s'y accorderaient avec ceux des prêtres de Memphis et d'Héliopolis (1). Mais un tel contrôle suppose nécessairement qu'il avait été au préalable renseigné dans l'Égypte du Nord, et comme nous tentons ici de déterminer s'il alla bien dans l'Égypte du Sud, ces renseignements ne sauraient entrer en ligne de compte dans la présente étude. Au reste il appert de l'examen qui précède, à savoir des circonstances qui les expliquent ou des erreurs qu'ils manifestent, que pour le plus grand nombre ce contrôle fut inexistant, et que c'est ailleurs exclusivement qu'il en faut rechercher l'origine. Hérodote n'ayant laissé entendre nulle part d'où il les tenait, une pareille constatation n'a rien qui soit de nature à surprendre.

2° Mais ce ne sont pas là les seules informations de l'historien grec où le nom de Thèbes intervient. Or pour toutes les autres une origine thébaine est vraisemblable. Elle est vraisemblable pour les données qui concernent les crocodiles et les cérastes « inoffensifs » vénérés à Thèbes, parce que cette origine explique le mieux la précision de la première et l'inexactitude de la seconde. Pareillement elle est vraisemblable pour les renseignements relatifs au climat du pays, à l'oracle de Zeus, au grand temple du même dieu et à ce que le voyageur y apprit, simplement parce que cette

(1) II, 3. Toutefois la plupart des points sur lesquels les prêtres des trois cités furent d'accord, ou sur lesquels porta le contrôle d'Hérodote, sont vraisemblablement énumérés dans les chapitres qui suivent immédiatement, surtout le chap. 4, qui commence ainsi : « Quant aux choses humaines, ils me dirent tous *unanimement*... » Voir ci-dessus, p. 68 sqq.

origine est possible. En effet pour ces derniers renseignements le témoignage d'Hérodote est formel : c'est à Thèbes même qu'il les a obtenus ; il suffit donc qu'il ait pu en fait les y obtenir pour que nous n'ayons pas le droit de récuser sa parole. Or on a montré ci-dessus quel concours de circonstances a pu l'amener à dire qu'il ne pleut absolument jamais dans la Haute Égypte, comment la présence à Thèbes de Grecs, fondus jusqu'à un certain point dans la population indigène, explique la mention d'un oracle de Zeus, celle de prêtresses et de prêtres thébains, l'origine thébaine attribuée aux oracles de Zeus libyen et de Zeus dodonéen, en même temps que les traces de mentalité grecque perceptibles dans certaines données au reste remarquablement justes sur la mythologie égyptienne. Il y a plus : un certain nombre de ces informations, notamment les dernières, nous sont apparues telles à la critique, qu'elles nous détermineraient à croire à elles seules, Hérodote eût-il été muet sur leur lieu d'origine, qu'il est véritablement remonté jusque dans la Haute Égypte, et même précisément à Thèbes. Le caractère purement local que présentent la plupart d'entre elles ne saurait que confirmer cette conclusion.

3° Si nous devons croire d'après des données positives d'Hérodote qu'il a fait le voyage de Thèbes, son silence sur un certain nombre de points, quelque inexplicable qu'il ait pu paraître, n'est capable à aucun degré de démontrer qu'il ne l'a pas accompli. Mais ce silence n'est pas inexplicable. Voici sur quoi il a semblé particulièrement étrange.

A. Aujourd'hui le touriste le moins avisé ne passerait pas à Thèbes sans visiter, sur la rive droite du Nil : le temple de Louxor et le grand temple de Karnak ; sur la rive gauche : les temples funéraires de Sétoui Ier (1), d'Hatshopsouitou (2), de Ramsès II (3), des Thoutmosis et de Ramsès III (4), ainsi que

(1) Temple de Gournah. — (2) Temple de Déîr el-Bahari. — (3) Ramesséum, appelé autrefois Memnonium. C'est le monument d'Osymandias de Diodore (voir à ce sujet Letronne, *Œuvres choisies*, éd. Fagnan, Ire série, *Égypte ancienne*, I, p. 222-283). — (4) Ce sont les deux temples de Médînet Habou.

les fameux colosses d'Amenothès III, dits de Memnon, qui, hauts de vingt mètres, flanquaient l'entrée du temple du même Pharaon (1). Et nous savons qu'à l'époque d'Hérodote les temples et chapelles funéraires étaient autrement nombreux. « Un écrivain, dit-on, qui a manifesté une admiration aussi extravagante pour le Labyrinthe serait encore tombé bien plus fort en extase devant les merveilles de Thèbes. Le récent déblaiement du temple de Louxor, opéré par M. Maspero, nous a révélé sa magnificence malgré son état présent de ruine... Et le voyageur arrivant par le fleuve était obligé non-seulement de passer, mais encore de séjourner sous ses murs mêmes, il ne pouvait pas ne pas l'observer et l'admirer » (2). — B. D'autre part « aucun des rois mentionnés par Hérodote n'est mis par lui en rapport avec Thèbes... Si Hérodote y était allé, il aurait entendu parler des rois thébains, comme il a entendu parler des rois memphites et saïtes, et les grands monuments auraient été décrits avec les noms de ces rois que les guides y auraient rattachés » (3). Bien plus, « tandis qu'il nous parle de tout ce qu'Amasis fit à Saïs et à Memphis, il ne dit pas un mot des restaurations faites par ce prince à Karnak » (4). — C. Enfin l'hippopotame, qu'Hérodote déclare sacré seulement à Paprémis, était sacré aussi à Thèbes (5); et « les seules fêtes égyptiennes connues de lui, et dont il nous a laissé la description, étaient célébrées exclusivement dans les villes du Delta » (6).

L'état de choses par lequel on a expliqué plus haut certaines données positives d'Hérodote explique également son silence.

A. Les ruines actuelles nous permettent de prendre des temples égyptiens une connaissance que les plus anciens voyageurs grecs n'en ont pu avoir. Ces temples ne présen-

(1) Il n'y a pas lieu de parler ici du temple de Déîr el-Médîneh, qui, étant d'époque ptolémaïque, est postérieur à l'époque d'HÉRODOTE.

(2) A. H. SAYCE, *The season and extent of the travels of Herodotos in Egypt*, dans le *Journal of Philology*, XIV (1885), p. 262-263.

(3) Id., l. l., p. 263. — (4) Id., l. l., p. 264.

(5) Id., *ibid.* — (6) Id., l. l., p. 265.

taient aux regards qu'une suite de murailles, écran de pierre protégeant de la curiosité profane la sainteté du lieu. En outre tout l'édifice était entouré à distance d'un énorme mur de briques qui ne laissait guère apercevoir que le sommet des pylônes. L'entrée de cette enceinte n'était sans doute pas toujours interdite à l'élément laïque, ni même celle de la première cour péristyle ; mais les gens du commun, a fortiori les étrangers, n'y pouvaient certainement pas pénétrer en tout temps et à volonté : ce qu'Hérodote sait du temple égyptien montre qu'il n'en a vu qu'exceptionnellement les abords immédiats. A ceux qui les considéraient de l'extérieur, ces monuments n'offraient donc qu'une apparence uniforme, et il était impossible d'en remarquer quoi que ce fût, à moins qu'on ne se contentât d'en distinguer la masse plus ou moins considérable, ou de noter à leur sujet une impression d'ensemble forcément imprécise. C'est pourquoi, sur le plus grand nombre, par impossibilité d'en rien dire là où il ignorait le nom de la divinité adorée, Hérodote a gardé le silence.

B. A Thèbes, comme dans les autres cités de l'Égypte, les monuments étaient à peu près exclusivement d'ordre religieux, et l'on vient de rappeler qu'il n'était guère possible à l'étranger d'en prendre une idée nette et exacte. Il n'y avait donc alors rien qui fût de nature à y attirer normalement de simples touristes (1) : cette sorte de voyageurs n'apparaîtra que plus tard, quand la politique suivie par les Ptolémées aura peu à peu atténué l'exclusivisme du sacerdoce égyptien. Si, au témoignage d'Hérodote, il s'était formé une classe d'interprètes en Égypte (2), c'était assurément dans le Delta. Là les Grecs abondaient pour les besoins de leur commerce ; toutefois, entre deux affaires, accessoirement, parce qu'ils

(1) Hérodote nous dit bien que, parmi les nombreux Grecs qui suivirent Cambyse en Égypte, quelques-uns n'avaient pour but que de voir le pays (III, 139). Mais c'était surtout la Basse Égypte qui attirait les Grecs ; au reste le seul fait que ces simples touristes aient cru devoir accompagner l'armée pour satisfaire leur curiosité indique qu'en temps normal les voyageurs de cette sorte étaient assez rares.

(2) II, 154.

étaient d'esprit curieux, ils se promenaient autour d'un ou deux monuments (1) et à l'occasion se faisaient conduire aux plus prochaines pyramides, en écoutant des légendes appropriées. Il n'en pouvait être de même à Thèbes; pour des raisons déjà indiquées (2), les Grecs qui hasardaient un si lointain voyage étaient relativement peu nombreux, et comme ils n'espéraient pas y voir quelque monument analogue aux pyramides dont la forme seule pût satisfaire leur curiosité, ils n'avaient sûrement pas pour but d'y contempler des temples où leur présence n'était pas admise. Il ne s'est donc pas développé à Thèbes à cette époque une classe de gens destinés à renseigner des touristes sur les particularités de la ville, son histoire ou ses légendes. Les informateurs d'Hérodote, tels qu'ils nous apparaissent à travers ses données, furent des Grecs établis dans le pays, égyptianisés dans une certaine mesure, et plus précisément des prêtres d'un oracle grec, peu soucieux, en tout cas ignorants des annales gravées sur les pierres de temples à peu près inaccessibles. Voilà pourquoi notre auteur n'a mentionné aucun des grands pharaons thébains en tant que thébains, et pourquoi les constructions ou réparations faites à Thèbes par les rois mêmes dont il a parlé n'ont pas été connues de lui.

C. Si les monuments dont nous allons admirer aujourd'hui les ruines sur le site de l'ancienne Thèbes étaient, en leurs parties essentielles, inabordables au temps d'Hérodote, — on a dit plus haut le peu qu'il aperçut du grand temple d'Amon, le seul dont il a eu la chance de franchir quelques pylônes (3), — si d'autre part on n'y rencontrait pas, comme

(1) Encore les drogmans qui les conduisaient se montraient-ils peu informés sur les temples. A Memphis, qui regorgeait de ces édifices, Hérodote a décrit, le plus souvent au moyen de vagues épithètes, l'extérieur du temple d'Héphæstos (II, 99, 101, 108, 110, 121, 136, 153, 176); il a donné quelques détails sur la « cour » d'Apis (II, 153); il a mentionné un temple d'Isis (II, 176; cf. 122?) et un temple des Cabires (III, 37); au sujet du *téménos* de « Protée » il fut laissé dans une telle ignorance, qu'il a pu y supposer le culte d'Hélène, fille de Tyndare (II, 112).

(2) Voir plus haut, p. 208.

(3) Voir plus haut, p. 193-196.

dans les villes souvent visitées du Nord, des ciceroni prêts à promener et à renseigner tant bien que mal des étrangers, le voyageur grec ne dut pas rester à Thèbes pendant bien longtemps. Cette supposition a été faite, il est vrai, qu'Hécatée, plus heureux, y avait trouvé assez d'informateurs, et fait un séjour d'une durée suffisante, pour pouvoir ensuite décrire la ville avec quelque détail (1). Mais cette vieille hypothèse, toujours répétée, n'est qu'une erreur. Aucun témoignage de l'antiquité, aucun fragment même d'Hécatée — dont nous n'avons rien sur Thèbes (2) — ne lui donnent le moindre appui, et comme elle a pour unique but d'expliquer le silence d'Hérodote, lequel, on vient de le voir, s'explique d'une autre manière, elle manque à la fois de base et de raison d'être. Elle s'écroule d'ailleurs sous le poids de ses invraisemblances. Hécatée a écrit sa *Description de la terre* en deux livres, dont l'un traitait de l'Europe, et l'autre de l'Asie, de l'Égypte et de la Libye (3) : est-il possible que, dans des limites aussi étroites, il ait parlé de Thèbes, du reste bien déchue alors de sa splendeur, avec l'ampleur qu'on suppose? La brièveté, la sécheresse des fragments qui nous sont parvenus de lui ne décèlent-ils pas une manière de procéder toute différente ? Hérodote, dit-on, n'a pas voulu refaire la

(1) Heeren (*Ideen über die Politik, den Verkehr und den Handel der vornehmesten Völker der alten Welt*, I, 2, p. 207) : « Si Hérodote nous avait dit sur l'histoire de Thèbes tout ce qu'il aurait pu nous en dire, combien nous serions mieux renseignés ! C'est un fait remarquable qu'étant allé à Thèbes, comme il l'affirme, il ne nous a rapporté à peu près rien des monuments et pas beaucoup plus de l'histoire de cette ville. Si son prédécesseur, Hécatée de Milet, qui a vu et décrit Thèbes peu de temps avant lui, fut la cause de ce fait, que pouvons-nous souhaiter, sinon que celui-ci eût bien dû plutôt ne pas écrire ! » Cette hypothèse est regardée comme « assez vraisemblable » par les auteurs de la *Description de l'Égypte* (*Antiquités* : *Descriptions*, t. I, petit in-folio, 1809 : *Description générale de Thèbes*, p. 94; cf. p. 280). Gutschmid (*Philologus*, X [1855], p. 530) l'a combattue comme ne s'accordant pas avec le caractère des fragments d'Hécatée, et soupçonne dans l'esprit de son auteur quelque confusion entre Hécatée de Milet et Hécatée d'Abdère.

(2) Le seul fragment qu'on lui attribue sur Thèbes est tiré du texte d'Hérodote où son nom est cité (II, 143) ; mais cette attribution est sans doute une erreur ; voir plus haut, p. 205 et note 1.

(3) Voir Müller-Didot, *Fragm. historic. graec.*, I, p. xi.

description déjà faite par le géographe milésien : celui-ci n'a-t-il donc décrit que cette seule ville, après tout secondaire, et a-t-il laissé de côté les villes si florissantes du Delta, notamment Memphis, la capitale, sur lesquelles Hérodote nous a renseignés? D'autre part si Hécatée avait trouvé à Thèbes des informateurs plus ou moins professionnels, il n'aurait pas manqué d'entendre parler, à propos des monuments, d'un grand nombre de rois thébains, et il en eût fait mention dans son ouvrage : faut-il supposer qu'Hérodote, qui n'a pas dit un mot de ces pharaons thébains, les plus grands de l'Égypte, ni des pharaons du Nord dans leurs rapports avec Thèbes, ni d'une tradition thébaine quelconque ayant rapport à l'histoire, ait de parti pris faussé son récit pour ne pas marcher sur les brisées de son prédécesseur ? N'est-il pas évident que, pour cette partie extrêmement importante des annales égyptiennes, il n'a rien tiré non-seulement de ses propres recherches, mais encore d'aucune œuvre antérieure à lui ? En réalité, et ce n'est pas le moindre argument qu'on puisse faire valoir contre la théorie incriminée, Hécatée n'a rien écrit de ce que l'on prétend parce qu'il a éprouvé à s'informer les mêmes difficultés, signalées plus haut, qu'Hérodote a éprouvées lui-même. Une autre supposition tendrait à faire croire que notre auteur, en dépit de ces difficultés, eut tout loisir d'obtenir à Thèbes les renseignements désirables : il aurait été incomplet simplement parce qu'au moment de rédiger ses notes, un plus grave sujet aurait subitement dirigé d'un autre côté ses préoccupations (1). Pour abattre cette hypothèse, il suffit, entre autres raisons, de remarquer encore une fois que le silence de l'historien ne s'explique que par l'ignorance. N'hésitons pas à l'admettre : Hérodote a été peu renseigné sur la cité d'Amon,

(1) Hachez, *De Herodoti itineribus et scriptis*, p. 75 : « Nec dubium est, quin de Assyria et de superiore Ægypto plus sciremus, si qualem Thucydides, successorem habuisset. Nam ne de Thebis quidem accuratius exposuit, nimirum, quia impendente bello Peloponnesiaco ad bella Persica describenda aggredi maluit. » Le moins qu'on puisse dire de cette hypothèse, c'est qu'on n'aperçoit pas ce qui a pu la susciter.

ses monuments, ses traditions, et il n'a pu l'être davantage. Une promenade dans la voie triomphale située au sud du grand temple, peut-être une visite à l'antre de l'oracle, et quelques conversations, voilà qui dut suffire à lui apprendre ce qu'il nous rapporte de cette localité : après quoi rien n'était plus de nature à l'y retenir. Il n'est dès lors pas étonnant qu'il n'ait pas eu l'occasion d'y remarquer tel détail, comme le culte rendu aux hippopotames, lorsqu'il s'en présentait un, d'assister aux processions solennelles se déroulant à de certains jours dans la ville et hors de la ville vers les temples voisins, enfin de signaler telles autres particularités que le hasard seul pouvait offrir à sa vue, et sur lesquelles les circonstances n'ont ni fixé sa curiosité ni provoqué ses questions. Son silence n'est donc pas une raison de nier la réalité de son voyage ; il s'explique tout naturellement, et précisément par l'état de choses que ses données nous révèlent : comme conclusions dernières, il faut tenir qu'Hérodote a véritablement vu Thèbes, mais qu'il n'y a fait — nécessairement — qu'un bref séjour.

§§ VI-VII. — Éléphantine. Syène.

Éléphantine était située près des cataractes (1), à dix huit cents stades de Thèbes (2) et à vingt jours de Saïs (3). Elle appartenait à l'Égypte, dont elle était la dernière ville au sud : Hérodote insiste avec force sur ce point, car « les Ioniens » voulaient que sous le nom d'Égypte on comprît le seul Delta. Ils avaient tort, assure l'historien, qui adopte le sentiment ainsi formulé par Zeus Ammon : « Sont Égyptiens tous ceux qui, habitant au-dessous d'Éléphantine, boivent aux eaux du Nil » (4).

Hérodote affirme être allé jusque-là (5). On a contesté, il est vrai, l'authenticité du seul passage où cette affirmation soit

(1) II, 17. — (2) II, 9. — (3) II, 175.
(4) II, 15-18. — (5) II, 29.

produite, mais la critique du texte a démontré péremptoirement qu'il est bien de l'historien lui-même (1) ; par conséquent nous devons croire qu'il a vu Éléphantine, à moins qu'on ne prouve qu'il nous a induits en erreur.

Cette preuve, on a prétendu dès l'antiquité la rencontrer dans les données suivantes : « De tous les Égyptiens, les Libyens et les Grecs avec qui je suis entré en conservation, aucun ne se flattait de connaître les sources du Nil, si ce n'est, en Égypte, à Saïs, le trésorier d'Athèna. Mais je crus qu'il plaisantait quand il m'affirma qu'il en avait une exacte connaissance. Voici son récit. Il y a deux montagnes terminées en pointe entre la ville de Syène en Thébaïde et Éléphantine ; elles sont nommées Crôphi et Môphi. Les sources du Nil, qui sont des abîmes, coulent du milieu de ces montagnes ; la moitié de l'eau se dirige vers l'Égypte et au nord, l'autre moitié vers l'Éthiopie et le sud. Que ces sources sont des abîmes, c'est, ajoutait le Saïte, ce que Psammétichos voulut éprouver : il y fit jeter un cable long de plusieurs milliers de brasses, mais ce cable n'en atteignit pas le fond. Voilà ce que le trésorier me révéla, si du moins son récit est exact. A mon sens, il y aurait en cet endroit des tourbillons violents et un remous produits par l'eau déferlant contre les [dites] montagnes : c'est ce qui empêcherait la sonde d'aller jusqu'au fond » (2). Il est possible que cette fausse théorie des sources

(1) M. Sayce (*The ancient Empires of the East, Herodotos I-III*, p. 139, n. 7 du ch. 29, l. II) observe que les mots αὐτόπτης ἐλθών, par lesquels Hérodote affirme être allé jusqu'à Éléphantine, font partie d'un passage « omis par un manuscrit, et, pour la sauvegarde d'Hérodote, il faut espérer qu'ils ne se trouvaient pas dans le texte original, car ils ne peuvent être exacts. » M. A. Croiset (*La véracité d'Hérodote*, dans la *Revue des études grecques*, 1888, p. 159-160) fait très justement remarquer que le groupe de mots Ἐλεφαντίνης πόλιος est répété deux fois à une ligne d'intervalle, et que c'est précisément entre ces deux groupes identiques que se lit le passage incriminé ; c'est pourquoi « le manuscrit qui supprime cette phrase a tort ; ce sont les autres qui ont raison... L'omission d'une phrase comprise entre deux mots ou deux groupes de mots semblables est une faute des plus fréquentes,... l'œil du copiste saute facilement du premier groupe au second, et... une omission de ce genre ne prouve absolument rien. » — (2) II, 28.

du Nil, déjà traitée de sornette par Strabon qui du reste la reproduit assez infidèlement (1), repose sur une interprétation inexacte d'une donnée égyptienne (2) ; mais il suffit de constater ici ce fait brutal que, entre Syène, aujourd'hui Assouân, et l'île d'Éléphantine située en face, le bras du Nil, large de 150 mètres tout au plus, ne présente ni montagnes ni abîmes. Or voici la très claire argumentation que, au IIe siècle de notre ère, le rhéteur Ælius Aristide a dirigée à ce propos contre la véracité d'Hérodote : « Ce que j'avance, je ne l'ai pas entendu dire ; je sais exactement, pour l'avoir vu, qu'Éléphantine est située aux Cataractes mêmes, qu'entre Syène et Éléphantine il n'y a que le courant du fleuve, ces deux villes se trouvant sur chacune des rives. Si donc Hérodote était allé jusqu'à Éléphantine, comme il l'a déclaré, est-il possible d'abord qu'il eût raconté le propos d'autrui sur des choses qu'il aurait vues, en second lieu qu'il eût rapporté de telles faussetés ? En effet, en faisant son enquête sur les anciennes sources du Nil, après avoir dit que personne n'avait rien pu lui en apprendre de vrai, n'a-t-il pas pourtant écrit ces mots : « Je tiens du scribe... » et cela, d'un scribe saïte quand il s'agissait de choses d'Éléphantine ? D'autre part, après avoir reproduit ce discours (s'il ne croyait devoir rien taire de ce qu'il avait ouï dire), y aurait-il opposé une réfutation différente de celle que je viens d'indiquer ? A la vérité il dit bien que le scribe lui avait paru plaisanter, mais c'est sur des choses qu'il aurait dû réfuter, et il a omis de le faire... N'étant pas allé à Éléphantine et n'ayant rien appris de net sur ce sujet, il a fait usage de ce récit, qui aux gens cré-

(1) STRABON, XVII, 1. 52 : « Entre autres nombreuses sornettes (πολλὰ... φλυαροῦσιν) que débitent Hérodote et Cie,... ils disent que les sources du Nil se trouvent près des îles voisines de Syène et d'Éléphantine (elles sont nombreuses)... » L'expression « îles *voisines* de Syène et d'Eléphantine » fait disparaître la plus grande difficulté du texte d'HÉRODOTE.

(2) D'après M. MASPERO (*Les sources du Nil d'après le prêtre de Saïs*, dans *Études de mythol. et d'archéol. égypt.*, III, p. 382-389), HÉRODOTE a pris pour un renseignement géographique un renseignement purement mythologique. Cf. DÜMICHEN, *Geschichte Aegyptens*, p. 3 ; WIEDEMANN, *Herodots zweites Buch*, p. 115, n. 2.

dules offre du charme, et aux sceptiques une référence » (1).

Les deux arguments ici présentés sont de valeur très iné-

(1) Ælius Aristide, éd. Jebb, t. II, p. 344-345 ; éd. Bruno Keil (1898), t II, Αἰγύπτιος, ch. 50-52. Le sens général du passage est assez clair, mais le détail en est difficile à préciser, et il ne paraît pas qu'il ait été exactement saisi même par le dernier éditeur. Voici la partie délicate du texte grec, dans lequel j'intercale des lettres pour marquer les divisions qui me semblent se correspondre : Εἰ τοίνυν Ἡρόδοτος εἰς Ἐλεφαντίνην ποθ' ἧκεν, ὥσπερ εἴρηκεν, ἔσθ' ὅπως (A) πρῶτον μὲν ἀκοὴν διηγεῖτο περὶ ὧν εἶδεν, (B) ἔπειθ' οὕτω ψευδῆ, (-) ὥστε (A) πρῶτον μὲν περὶ τῶν ἀρχαίων πηγῶν τοῦ Νείλου ζητῶν, καί φήσας οὐδενός πω ἀληθὲς ἀκοῦσαι, ἀλλὰ τόδε μὲν ἤκουσα τοῦ γραμματιστοῦ γράψαι, καὶ ταῦτα τοῦ ἐν τῷ Σαϊτικῷ νόμῳ περὶ τῶν ἐν Ἐλεφαντίνῃ <; Keil > (B) ἢ μνησθεὶς, εἰ μηδὲν ὧν ἤκουσεν εἶχε σιωπῆσαι, [<ἢ> introduit à tort par Keil] ἄλλοις ἂν ἢ τούτοις οἷς ἔγω νῦν εἶπον ἐλέγχοις ἐπὶ τὸν λόγον χρήσασθαι; (ch. 52 éd. Keil) νῦν δέ φησι μὲν ὡς παίζειν αὐτῷ δοκοίη ὁ γραμματιστὴς, δι' ὧν δ' εἰκὸς ἦν ἐλέγχειν, καὶ ἀπέλιπεν... ἀλλ', etc. » Voici d'autre part la traduction latine de l'édition Jebb : « Jam si Herodotus unquam Elephantinem, ut ait, venisset, num et ex auditu narraret ea quae viderat, et falsa ; sicut et de antiquis Nili fontibus inquirens, ac nondum se veritatem cognovisse confessus, hoc de scriba se audivisse scriberet, idque in Saitide praefectura de rebus ad Elephantinem conspicuis ; nec si nihil, quod audiverat, poterat tacere, iisdem, quibus nos, argumentis eum sermonem refutaret ? Nunc autem ut ridiculum sibi videri scribam testatur, ita, quibus eum debebat refellere, praetermittit... » Cette traduction, qui notamment ne tient pas compte de tous les mots (par ex. ἄλλοις ἢ) et introduit devant χρήσασθαι une négation absente du texte grec (*nec... refutaret*), est imparfaite au point d'être parfois incompréhensible. En réalité, comme l'indique le jeu des lettres A et B, la phrase commençant par ἔσθ' ὅπως se décompose en deux parties distinctes ; ces deux parties sont reprises successivement après ὥστε, qui, dépendant de l'ensemble de la proposition précédente, en introduit l'explication : (A) ὥστε... γράψαι, « (A. aurait-il invoqué le témoignage d'autrui) de manière à écrire, *sc.* en écrivant [comme il l'a fait]... » ; (B) ὥστε... ἂν... χρήσασθαι, « (s'il voulait à toute force répéter ce qu'on lui avait dit, B. est-il possible qu'il ait rapporté de pareilles faussetés) de telle sorte qu'*il les aurait réfutées, sc.* en les réfutant [s'il est vrai qu'il l'ait fait] (par d'autres arguments que les miens). » Le νῦν δὲ qui suit se relie très étroitement à la proposition infinitive qui précède immédiatement : « (aurait-il fait usage d'une autre réfutation que la mienne [seule admissible] ?) *A la vérité* [et c'est là pour Aristide la réfutation différente de la sienne dont aurait fait usage Hérodote] il a bien dit que le scribe lui avait paru plaisanter [mais cette réfutation ne signifie rien, car il fallait nier le fait]... » C'est pour n'avoir pas compris cette suite du discours que Keil a récemment introduit dans le texte ἢ devant ἄλλοις, ce qui n'offre aucun sens, à moins d'introduire en même temps — ce qu'il n'a pas fait (mais ce qu'a fait Jebb dans la traduction latine) — la négation μὴ devant le verbe ; le sens alors serait le suivant : « aurait-il dit des choses si fausses de telle sorte qu'il *n*'eût *pas* fait usage, *sc. sans* faire usage *soit* (ἢ) d'autres arguments, soit des miens ? » Mais ces changements dans le présent texte sont philologiquement et logiquement illégitimes.

gale. Hérodote aurait-il rapporté le récit du trésorier saïte s'il était allé jusqu'à Éléphantine ? Sans aucun doute, car il tenait, — Aristide le reconnaît spontanément, — à répéter tout ce qu'il avait entendu dire; c'était chez lui plus qu'une habitude, c'était un parti pris : « Qu'on attribue de l'importance, déclare-t-il quelque part, à de tels propos, s'il se trouve des gens pour les croire dignes de foi ; pour moi j'ai pour principe, dans toute mon histoire, d'écrire ce que j'entends raconter à chacun » (1). Ainsi le premier argument ne porte guère. Il n'en est pas de même de l'autre : si Hérodote est allé jusqu'à Éléphantine, il a constaté qu'entre cette île et Syène il n'existe ni abîmes ni montagnes; s'il l'a constaté, se peut-il qu'il ait reproduit le récit du trésorier, et qu'il l'ait discuté, sans lui opposer un formel démenti ?

Pour concilier sur ce point le silence et la bonne foi du voyageur trois explications ont été jusqu'ici proposées

A. — L'une ne reconnaît pas le problème. Suivant son auteur, « près de Syène, de gros blocs de granit rouge s'avancent des deux rives dans le lit du fleuve en déterminant un étroit passage, à travers lequel le Nil se précipite en un courant rapide » (2). Ainsi Hérodote aurait critiqué le récit du trésorier saïte dans toute la mesure possible, car il n'aurait pas eu à nier des faits aussi réels que l'existence des rochers et la force du courant. Cette explication ne saurait être admise. Les blocs qu'on aperçoit aux basses eaux entre Assouân et Éléphantine sont d'une importance relativement si minime, qu'ils deviennent pour la plupart invisibles à l'étiage moyen du fleuve; ils sont loin d'avoir la masse de ces « rochers à pic et de ces grosses pierres» dont l'historien grec signale la présence sur le Haut Nil (3); a fortiori ne convient-il pas de considérer deux d'entre eux comme des « montagnes terminées en pointes ».

B. — D'autres regardent la critique faite par Hérodote

(1) II, 123. Cf. déclaration analogue VII, 152.
(2) Stein (sans doute d'après Brugsch), *ad Herod.*, II, 28. 19.
(3) II, 29.

comme suffisante, quand même dans le récit du prêtre de Saïs la description du pays serait complètement inexacte. « Avec une réserve qui lui est ordinaire, Hérodote, dit-on, n'a pas manqué de laisser entendre qu'il n'était pas la dupe du personnage qui lui avait conté ces merveilles; cette défiance ne se fondait-elle pas précisément sur la connaissance directe qu'il avait des lieux ? » (1). Cette hypothèse est fort ancienne, puisque déjà le rhéteur Aristide a cru nécessaire de la combattre, comme on l'a vu plus haut, en déclarant qu'elle ne justifie pas chez l'historien l'absence de toute réfutation. Mais, pour plus de précision, examinons le texte lui-même d'Hérodote : il montre exactement les limites de sa crédulité. Après avoir parlé de ces abîmes dont Psammétichos n'aurait pu sonder la profondeur, il ajoute : « Voilà ce que le trésorier me révéla, si du moins son récit est exact. A mon sens, il y aurait en cet endroit des tourbillons violents et un remous...; c'est ce qui empêcherait la sonde d'aller jusqu'au fond ». Hérodote n'a donc pas cru aux deux abîmes d'où jaillirait le Nil. D'ailleurs il savait que, pendant douze schènes à remonter au-dessus d'Éléphantine, le courant *descendant* était assez fort pour que les bateaux dussent être péniblement tirés à la cordelle (2) : il ne croyait donc pas non plus « que la moitié de l'eau se dirigeât vers l'Éthiopie et le sud ». Mais d'autre part, selon lui, « il y aurait eu, à l'endroit [des prétendues sources], des tourbillons violents et des remous produits par l'eau *déferlant contre les montagnes* » ; il s'agit ici, en toute certitude, des deux montagnes en pointe qui auraient été situées entre Éléphantine et Syène, les seules dont il soit question dans tout le passage. Hérodote en a donc admis l'existence, au moins comme possible. Ainsi son scepticisme ne s'étend pas à tout le récit du saïte, ce qui du reste est évident par le seul fait qu'il le discute,

(1) Am. Hauvette, *Hérodote historien des guerres médiques*, p. 16-17. C'est également l'opinion de M. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 409, note 1.
(2) II, 29.

mais seulement à ce qui en est *a priori* invraisemblable, et la question demeure entière : se peut-il qu'il soit allé à Éléphantine et qu'il ait admis l'existence en ce lieu de deux montagnes qui n'y existent pas ?

C. — Aussi la dernière réponse faite à cette question présente-t-elle ce caractère particulier qu'elle modifie l'une des données du problème. Ce n'est pas à l'actuelle Éléphantine qu'Hérodote aurait songé, c'est à l'île de Philæ, soit que son texte doive être corrigé (1), soit qu'il ait été amené à confondre les deux îles l'une avec l'autre (2). Laissons de côté l'opinion d'après laquelle les deux rochers dont il parle se trouveraient à la troisième cataracte (3), ou plus avant encore dans l'intérieur de l'Afrique (4) : quelle vraisemblance qu'il faille les chercher dans un espace délimité — si l'on peut dire — d'un côté par Syène, et de l'autre par des points situés à des centaines de kilomètres au sud dans le centre africain ? Pour revenir à Philæ, notons tout d'abord que l'hypothèse ne résout pas en fait le problème. Dans l'étendue de cinq ou six kilomètres qui sépare Syène de cette île, où trouve-t-on les *deux* montagnes dont il est question dans le récit d'Hérodote ? « Ce sont, dit-on, les deux montagnes libyque et arabique, qui entre, Philæ et Syène, se rapprochent en effet l'une de l'autre » (5). Pour réfuter cette opinion, il suffit de considérer que les montagnes où le Nil aurait pris sa source s'appelaient « Crôphi » et « Môphi », que par là notre auteur

(1) C'est la solution suggérée incidemment par M. A. Croiset (*La véracité d'Hérodote*, dans la *Revue des études grecques*, 1888, p. 161, note 4).

(2) Cette opinion a été développée par Jomard, dans la *Description de l'Égypte, Antiquités : Descriptions*, I, ch. 2, *Description de Syène et des Cataractes*, p. 18-19, et surtout ch. 3, *Description de l'île d'Éléphantine*, p. 18-19.

(3) A. H. Sayce, *Herodotos I-III*, p. 138, n. 5 du chap. 28 : « Krôphi et Môphi sont sans doute une réminiscence des deux pics qui surplombent la troisième cataracte, et qu'on peut apercevoir du rocher d'Abousir à la seconde cataracte. »

(4) Je ne connais cette opinion que par l'ouvrage de M. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 114, avec cette référence : « Livingstone, Letzte Reise, I, 396, II, 59 ».

(5) Jomard, l. l., *Description de Syène et des Cataractes*, p. 19.

a désigné des montagnes qu'il n'a pas mentionnées ailleurs ; enfin que les qualifications « libyque » et « arabique » ne s'appliquent pas à « deux montagnes *terminées en pointe* », mais à deux *chaînes*, et même à des chaînes qui sont ici, la libyque surtout par le fait des coulées de sable, particulièrement continues.

En second lieu l'hypothèse manque de base. On prétend que, si, « au temps de Strabon et d'Aristide, le nom d'*Éléphantine* appartenait exclusivement à l'île qui est en face de Syène,... il n'en était pas de même au temps d'Hérodote,... c'était un nom générique et commun à plusieurs îles, notamment à l'île de Philæ » (1). Et voici comment on le démontre. Philæ est un mot dont la terminaison est grecque ; le nom antique devait être *fil*, « qui veut dire *éléphant* dans les anciennes langues orientales » ; ainsi Philæ et Éléphantine auraient étymologiquement le même sens ; si Philæ a la terminaison du pluriel, c'est qu'on aurait appelé de la sorte toutes les îles de la cataracte, « parce qu'elles ont une existence semblable et commune » ; « les Grecs auront [plus tard] laissé le nom antique à celle de ces îles qui était à deux lieues de Syène, la plus célèbre par ses monuments et par son culte ; et pour distinguer l'île en face de Syène, ils auront traduit en grec son nom générique » (2). Il n'est plus permis aujourd'hui de s'attarder à ces considérations. Le mot *fil* peut bien signifier « éléphant » en arabe, il n'est pas égyptien. Dans cette dernière langue « éléphant » se disait *abou*, et c'était justement le nom de l'île que les Grecs ont appelée Éléphantine. Quant au mot *Philæ*, il est la transcription du mot égyptien *Païlak*, *Pilak* (p-aa-lek), « l'île de Lak » (3). Ainsi tombe l'argument fondamental tiré de l'étymologie. En fait, pour l'antiquité pharaonique, Pilak et Abou

(1) Jomard, l. l., *ibid.*, p. 18.
(2) Jomard, l.l., *Description de l'île d'Éléphantine*, p. 18.
(3) M. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 121, a déjà expressément remarqué que le mot arabe *fil*, « éléphant », n'a rien à faire avec l'étymologie du mot Philæ.

ont toujours été deux îles distinctes, celles que les Grecs ont respectivement désignées sous les noms de Philæ et d'Éléphantine. L'antiquité classique ne les a pas confondues davantage. On invoquerait en vain l'autorité de Pline, qui place Philæ en face de Syène (1): on avoue en effet qu' « au temps de Strabon et d'Aristide, le nom d'Éléphantine appartenait exclusivement à l'île qui est en face de Syène » ; or Strabon vécut sensiblement à l'époque de Pline et eut sur lui l'avantage d'avoir visité les lieux (2). Au reste, si le compilateur s'est mépris sur le site de Syène, il n'a pas confondu les deux îles, car il connaît également Éléphantine, qu'il place précisément plus au nord (3). L'hypothèse ici contestée manque donc de base, comme fondée sur des faits inexacts : si Hérodote s'était trompé sur l'île à laquelle on attribuait ce nom d'Éléphantine, il aurait commis une erreur qu'un voyage dans le pays lui aurait sûrement épargnée, et l'on conclurait à bon droit qu'il a menti en déclarant être allé jusque-là.

Enfin une preuve qu'il n'a sûrement pas nommé Éléphantine pour Philæ se tire de son texte lui-même. C'est bien Éléphantine qu'il a écrit dans le passage incriminé : Strabon au premier siècle avant notre ère lisait ainsi (4), et aucune des règles de la critique des textes n'autorise à soupçonner ici

(1) Pline, *Hist. nat.*, V, ch. 10 s. f. Cf. Jomard, l. l., *ibid.*, p. 19. Je ne crois pas, contrairement à ce que semble penser M. Wiedemann (*Herodots zweites Buch*, p. 114), qu'on puisse rien tirer pour le sujet qui nous occupe du témoignage du mathématicien Timée cité par Pline (*ibid.*) ; suivant Timée, « le Nil sortirait d'une source appelée Phiala, coulerait dans un lit souterrain, etc. » On a supposé qu'il fallait comprendre ici par Phiala l'île de Philæ (Wiedemann, *ibid.*), mais le fait est d'autant moins certain que Pline connaît ailleurs le nom de Philæ (*ibid.*, s. f.), et qu'on ne pouvait guère admettre près de cette île un cours souterrain du fleuve. Je pense qu'il faut reporter Phiala beaucoup plus au sud ; on croyait alors que le Nil, suivant les recherches du roi Juba, après avoir pris sa source en Mauritanie, courait plusieurs fois sous les sables avant d'atteindre l'Éthiopie (voir à ce sujet Pline, *ibid.*, init.).

(2) Voir Strabon, XVII, 1. notamm. 49 et 50.

(3) Pline, *Hist. nat.*, V, ch. 10, fin. Sans doute il place l'île, qu'il appelle « Elephantis », à quatre milles en deçà de la dernière cataracte (près de 6 kilomètres), mais ce n'est pas la seule erreur qu'il ait commise sur la topographie de l'Égypte.

(4) Strabon, XVII, 1. 52. Voir plus haut, p. 219, n. 1.

quelque altération : au reste, Hérodote n'a fait mention de Philæ nulle part dans son ouvrage, à moins que ce ne soit sous le nom de Tachompso (1). Or il a indiqué très clairement où il plaçait Éléphantine : « *A partir d'Éléphantine en remontant*, le pays est élevé ; il est nécessaire par là d'attacher de chaque côté du bateau une corde comme on en attache aux bœufs, et de le tirer de la sorte... Ce lieu a quatre jours de navigation; le Nil y est tortueux comme le Méandre, et pendant douzes chènes il faut naviguer comme je viens de le dire... » (2). Ainsi, pour lui, Éléphantine se trouvait *tout au nord* de la première cataracte, où elle se trouve en effet; il ne l'a donc pas confondue avec Philæ, située presque à l'extrémité opposée. Il en résulte que dans sa pensée les deux montagnes en pointe dont avait parlé le Saïte étaient bien placées entre l'île que nous appelons encore aujourd'hui Éléphantine et la ville de Syène, et la question demeure toujours entière : Hérodote a-t-il pu aller jusque là et admettre en ce lieu l'existence de deux montagnes qui n'y existent pas ?

D. — Les trois solutions proposées laissent donc le problème en l'état. Mais l'examen de divers textes de notre auteur en suggère une quatrième, qui concilie ces deux termes en apparence contradictoires : la possibilité de l'erreur qui lui est imputée et la réalité de son voyage.

Hérodote, on vient de le voir, ne nous a pas laissé ignorer la situation exacte qu'il prêtait à Éléphantine. Si l'on cherche maintenant ce qu'il nous a rapporté de Syène, on constate avec étonnement que mention n'en est faite qu'une seule fois dans tout son ouvrage ; encore n'est-ce point dans un passage où il parle en son propre nom, mais uniquement dans le récit relatif aux sources du fleuve, mis dans la bouche du

(1) II, 29. L'identité de Tachompso et de Philæ est soutenue par M. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 121-122, chez qui on trouvera la bibliographie de la question. On reconnaît généralement Tachompso dans l'île de Derâr (ég. Kemsa), devant le village actuel de Maharrakeh, au 23e parallèle, à six kilom. au sud de Dakkeh (anc. Pselkhis).

(2) II, 29.

trésorier saïte (1). Nulle part ailleurs il n'en est nommément question. Ce silence est fort étrange : Syène est en face d'Éléphantine, et comme la distance qui les sépare n'est que de 150 mètres, on ne peut visiter l'une sans pour le moins apercevoir l'autre. Hérodote serait-il passé près de Syène sans s'en douter ?

Il y a lieu de le croire. Parlant des réparations exécutées par ordre d'Amasis au temple d'Athèna à Saïs, l'historien raconte que ce pharaon y avait fait amener d'Éléphantine non-seulement les pierres les plus considérables, mais encore un énorme naos monolithe, au transport duquel deux mille bateliers avaient été occupés pendant deux ans (2). Or ce n'est pas dans la petite île d'Éléphantine, c'est à Syène que se trouvaient — et que se voient aujourd'hui, à l'est et au sud d'Assouân, — les fameuses carrières d'où, pendant des siècles et des siècles, on a tiré le beau granit rouge nommé précisément *syénite*, de son principal lieu d'origine. Cette confusion entre Syène et Éléphantine est-elle possible ? Elle a paru si grave, qu'un critique a prétendu y trouver une preuve manifeste qu'Hérodote n'avait pas voyagé par là (3). L'objection n'a pas de portée : la méprise n'est qu'apparente puisque les Égyptiens eux-mêmes ont nommé parfois le granit « pierre d'Éléphantine » (4). Pendant presque toute l'antiquité pharaonique, c'est l'île, avec son temple de Khnoumou, qui fut vraiment le centre de l'activité du pays, la capitale du premier nome ; toutefois, séparée de la rive droite du Nil par un étroit espace, elle avait poussé de bonne heure sur la terre ferme un prolongement, un faubourg : c'est ce faubourg qui prit le nom particulier de *Souanou*, — la Syène des Grecs, l'Assouân moderne, — sans cesser pendant longtemps d'être considérée comme faisant partie politiquement de la ville

(1) II, 28. — (2) II, 175.
(3) A. H. Sayce, *The season and extent of the travels of Herodotos in Egypt*, dans le *Journal of Philology*, XIV (1885), p. 271-272.
(4) C'est ce qu'a déjà fait remarquer M. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 119, où l'on trouvera quelques références à des textes égyptiens.

même d'Éléphantine, et sans doute sans cesser définitivement d'en porter le nom. Aujourd'hui qu'Éléphantine délaissée, occupée seulement par quelques villages de Barbarins, n'est plus qu'une annexe d'Assouân, par un phénomène inverse, c'est elle qui a pris, chez les indigènes, le nom de la ville voisine devenue plus importante (1). On comprend de la sorte qu'Hérodote ait pu être amené à dire Éléphantine là où il convenait dans une certaine mesure de dire Syène. Si maintenant de ce fait nous rapprochons cet autre signalé ci-dessus, à savoir que le nom de Syène intervient une seule fois dans son ouvrage, et encore dans un récit où son expérience personnelle est nettement mise hors de cause, nous arriverons à ce résultat singulier mais exact : il ne s'est pas douté que dans ce faubourg il avait sous les yeux la localité dont il est question dans le récit du Saïte. Cette manière de voir est confirmée par la qualification qu'il donne à Éléphantine : pour lui c'est toujours et exclusivement une *ville* (2). Pourquoi, objecte-t-on, dire *une ville* quand il s'agit d'une *île*? n'est-ce pas là encore une preuve que l'historien n'a pas visité la Haute Égypte (3) ? A cette réflexion il a été répondu, à très juste titre, que dans l'île il y avait une ville du même nom (4); mais cette constatation est peut-être insuffisante, car enfin il n'est pas naturel qu'ayant parlé quinze fois d'Éléphantine, notre auteur n'ait pas une seule fois fait mention de l'île. En réalité s'il s'est exprimé ainsi, c'est qu'il n'a cru pouvoir le faire autrement : il n'a eu en vue spécialement ni l'île, ni son quartier transnilotique, il a désigné *l'ensemble*

(1) Éléphantine s'appelle aujourd'hui *Gézîret Assouân,* « l'île d'Assouân ».

(2) Il a nommé quinze fois Éléphantine : II, 9, 17, 18, 28, 29 (deux fois), 30 (trois fois), 31, 69, 175 (deux fois) ; III, 19, 20 ; dix fois il l'a désignée expressément comme *ville,* et cinq fois sans aucune qualification (II, 28, 30 [deux fois], 31 ; III, 20) ; nous ne sommes donc pas autorisés à croire qu'il l'ait connue autrement que comme ville.

(3) A.-H. Sayce, *Journal of Philology,* XIV (1885), p. 271 ; id., *Herodotos I-III,* p. 139, note 7 du ch. 29.

(4) A. Croiset, *La véracité d'Hérodote,* dans la *Revue des Études grecques,* 1888, p. 161 ; cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch,* p. 118-119.

constitué par ces deux parties à sa connaissance pareillement dénommées, la *ville* d'Éléphantine.

Hérodote n'a donc pas su que la ville appelée « Syène de Thébaïde » par le trésorier d'Athèna n'était autre que la localité sans aucun doute aperçue par lui en face de l'*île* d'Éléphantine. Il en résulte nécessairement que, dans sa pensée, Syène se trouvait ailleurs. En quel endroit? Il n'importe pas essentiellement ici de le déterminer (1). Remarquons seulement qu'Éléphantine était pour lui et est bien réellement à l'extrémité septentrionale de la cataracte, qu'il a par suite nécessairement supposé Syène plus au sud, mais à une courte distance. Elle se trouvait encore ainsi dans la « Thébaïde », c'est-à-dire dans l'*Égypte* supérieure : si Zeus Ammon avait déclaré qu'apppartenaient à l'Égypte tous ceux qui buvaient aux eaux du Nil *au-dessous d'Éléphantine* (2), l'oracle, en s'exprimant de la sorte, avait moins songé à la dernière localité qu'à la dernière cité importante, à la capitale du premier nome, car, au témoignage de notre auteur, encore à douze schènes *au-dessus*, l'île de Tachompso était habitée pour moitié par des *Égyptiens* (3). La conclusion est facile à tirer. Si Hérodote n'a pas opposé au scribe de Saïs un démenti formel, s'il a discuté son récit, du reste avec beaucoup de bon sens, en se contentant d'en rejeter les parties non pas effectivement fausses mais seulement invraisemblables, ce n'est pas qu'il ait menti en affirmant être allé jusqu'à Éléphantine; c'est que, n'étant pas allé au-delà, et s'étant mépris sur le site de Syène qu'il aperçut sans le savoir, il n'a pu invoquer le témoignage de sa propre expérience (4).

De la sorte disparaît la grande raison pour laquelle on a nié la réalité de son voyage jusqu'à la cataracte ; de la sorte disparaissent également les deux raisons accessoires par où

(1) Il suffit en effet qu'il n'ait pas cru avoir vu Syène, pour qu'il n'ait pu contrôler les assertions du prêtre saïte.

(2) II, 18. — (3) II, 29. — (4) La méprise s'explique d'autant mieux que, d'après l'itinéraire qui sera fixé au dernier chapitre du présent ouvrage, sa conversation avec le Saïte a eu lieu seulement après son voyage en Haute Égypte.

l'on a prétendu appuyer la même thèse : à savoir la méprise par l'effet de laquelle il a mentionné les carrières d'Éléphantine au lieu des carrières de Syène, et la désignation d'Éléphantine comme « ville » et jamais comme « île ». Il reste encore, contre la réalité du voyage, un argument qui ne semble pas avoir été invoqué, mais qui, à première vue, ne manque pas d'une certaine force.

Hérodote s'est vivement intéressé au Nil ; notamment il s'est enquis du cours du fleuve dans la région située immédiatement au-dessus d'Éléphantine, et il en a décrit d'après ouï-dire la physionomie (1). Or Éléphantine est à la cataracte, elle en est la partie la plus septentrionale ; la cataracte s'étend sur une longueur qui ne dépasse guère cinq ou six kilomètres, et pour en parcourir à pied les abords d'un bout à l'autre, quatre heures suffisent largement, y compris le temps du retour. N'est-il pas étrange que le voyageur, désireux comme il le fut de raconter le spectacle singulier offert par le Nil en cet endroit, et après avoir tant fait que de venir si loin, se soit contenté d'interroger sur ce qu'il lui était si court et si facile de connaître par lui-même ?

La réponse qui saute à l'esprit tout d'abord, c'est que la dernière garnison perse se trouvait à Éléphantine (2) et qu'au-delà le pays, où rôdaient déjà des Éthiopiens nomades (3), n'était plus sûr. Toutefois cette réponse n'est guère satisfaisante, car la protection de la garnison perse s'étendait bien aux environs immédiats de la ville. La véritable raison pour laquelle Hérodote n'alla pas plus au sud est plutôt la suivante : il a été induit en erreur sur l'étendue de la cataracte. D'après son témoignage, pour en effectuer la traversée, — navigation au reste dangereuse, — il ne fallait pas moins de quatre jours ; le parcours en était de douze schènes, soit de 128 kilomètres (4). On comprend qu'ainsi informé, Hérodote, qui en somme était non pas un explorateur

(1) II, 29. — (2) II, 30. — (3) II, 29.
(4) *Ibid.* Le schène comprenait 60 stades (Hérod., II, 6) de 177 mètres 60 (voir ci-dessus, pages 106-107).

mais un historien, ait reculé devant un voyage difficile dans un pays fort éloigné de l'Égypte, où son histoire n'avait rien à gagner, où en tout cas la protection des Perses ne pouvait plus être pour lui d'une efficacité absolue.

Dans ces conditions, il n'est pas assuré qu'il soit descendu à Syène même, c'est-à-dire sur la rive droite du fleuve, en face de l'île, car il aurait sans doute été conduit à jeter un coup d'œil sur les premiers rochers de la cataracte, et une courte excursion lui aurait permis d'être moins dépendant du témoignage d'autrui. Remarquons en outre qu'il n'a nommé les « pierres d'Éléphantine » qu'à propos de sa visite à Saïs (1), enfin que, s'il avait pris langue à Syène, il est assez vraisemblable qu'il n'eût pas ignoré le nom particulier de ce faubourg. Nous sommes ainsi amenés à penser qu'il ne séjourna pas longtemps à Éléphantine. L'examen de ses données au point de vue de leur origine ne fait que confirmer cette conclusion.

Il n'en est guère que trois en effet qui paraissent provenir de là.

D'après notre auteur, les crocodiles n'étaient pas sacrés par toute l'Égypte. Les riverains du lac de Mœris et les Thébains leur rendaient un culte, mais les gens d'Éléphantine les pourchassaient et ne craignaient pas d'en manger la chair (2). Si ces derniers sont les seuls nommément désignés parmi les contempteurs des crocodiles, quand en réalité la même répulsion se manifestait aussi ailleurs (3), c'est que vraisemblablement l'historien a obtenu ce renseignement à Éléphantine même.

Il y a lieu de reconnaître la même origine à cette donnée que les Perses tenaient garnison à Éléphantine. Ce n'est pas qu'Hérodote n'ait pu recevoir cette information en quelque autre endroit, notamment à Memphis ; mais il semble bien ne l'avoir rapportée qu'après en avoir constaté personnelle-

(1) II, 175. — (2) II, 69.
(3) Voir Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 300-302.

ment l'exactitude. Parlant des Égyptiens qui passèrent en Éthiopie, il s'exprime en ces termes : « Sous le règne de Psammétichos, des Égyptiens avaient été mis en garnison dans la ville d'Éléphantine contre les Éthiopiens, à Daphnæ pélusienne contre les Arabes et les Assyriens, enfin à Maréa contre la Libye. Encore maintenant les Perses ont des garnisons dans les mêmes places où il y en avait sous Psammétichos, car il y a des garnisons perses à Éléphantine et à Daphnæ » (1). Puisque les Perses avaient des troupes dans les lieux mêmes où Psammétichos en avait posté, pourquoi omet-il de citer Maréa ? Si l'on considère que ni son témoignage ni son itinéraire ne nous permettent de croire qu'il se soit rendu à Maréa, tandis qu'il déclare expressément être allé à Daphnæ et à Éléphantine, on croira qu'il a nommé seulement ces deux villes parce que là seulement il s'est rendu compte par lui-même que les Perses y tenaient réellement garnison (2).

Enfin Hérodote a décrit le Nil depuis la première cataracte jusqu'au pays des Automoles, c'est-à-dire pendant un espace de quatre mois de navigation et de route, au milieu duquel se rencontrait la grande ville de Méroé (3). Sans entrer dans le détail, on peut dire que, si les différentes distances supputées par lui ne nous fournissent pas des points de repère suffisamment précis, du moins sa description rend assez exactement différents aspects du Nil vers la première cataracte et à partir de la seconde (4). C'est à Éléphantine,

(1) II, 30.

(2) Stein et Krall expliquent autrement ce passage d'Hérodote. Voir la discussion instituée plus haut à ce sujet, p. 3, note 4.

(3) II, 29-31.

(4) La première cataracte est probablement la partie qu'Hérodote a décrite d'Éléphantine à Tachompso. — A partir de la seconde jusqu'à la cinquième le Nil est encombré d'îles et de gros rochers, notamment dans la « Vallée des pierres » (Batn el Hadjar) de Ouady Halfa à Dal-Narou (cf. Caillaud, *Voyage à Méroé et au fleuve Blanc*, I, p. 328-358). Le cours du fleuve de la cinquième cataracte au gros village de Chendy, dans les environs duquel se trouvait Méroé (à mi-distance entre le point où l'Atbarah se jette dans le Nil et Khartoum), est beaucoup plus facilement navigable (cf. les cartes de Caillaud, *Voyage à Méroé*, Atlas, II, pl. XLV-L). Ainsi

où passaient nécessairement les caravanes arrivant du sud et de Méroé, où l'on pouvait rencontrer des Éthiopiens nomades (1) habitués à se déplacer dans les régions traversées par le fleuve, d'où Cambyse fit venir des Ichthyophages sachant la langue éthiopienne (2), que l'historien a été le plus probablement renseigné sur le cours supérieur du Nil et les pays riverains.

De tout le reste il a été instruit ailleurs. Il n'était assurément pas nécessaire de se rendre à Éléphantine, bien connue pour être l'extrémité méridionale de l'Égypte, afin d'en savoir la distance de Saïs (3) ou même de Thèbes (4). C'est à Saïs qu'il a été renseigné non-seulement sur les prétendues sources du Nil qui jailliraient de la première cataracte (5), mais encore sur les carrières d'Éléphantine utilisées par Amasis (6). C'est aussi dans la Basse Égypte qu'il entendit parler des Ichthyophages, à propos de l'expédition de Cambyse en Éthiopie (7), qu'il apprit le détail même de cette expédition (8), ainsi que la fuite sur le Haut Nil des Égyptiens abandonnés par Psammétichos (9). — En somme les informations dont il fut redevable à son voyage de la cataracte se réduisent à peu de chose et n'exigèrent pas de bien longues enquêtes. Si l'on considère en outre qu'il n'a vraisemblablement pas franchi le bras étroit du fleuve qui séparait l'île de la terre ferme, que de l'île elle-même il n'a rien mentionné, ni même le grand dieu Khnoumou, ni même le grand temple, on est forcé d'admettre que son séjour à Éléphantine dut être d'une extrême brièveté. Apparemment Thèbes fut l'objectif principal de son voyage en Haute Égypte;

s'expliquent sommairement ces données d'Hérodote que le Nil n'est pas navigable pendant quarante jours, et le devient douze jours avant Méroé.

(1) II, 29. — (2) III, 19, 20.

(3) II, 175. — (4) II, 9; cf. ci-dessus, page 163.

(5) II, 28. — (6) II, 175.

(7) III, 19, 20.

(8) III, 17-25. Voir à ce sujet plus haut, p. 165.

(9) L'histoire du règne de Psammétichos a été connue d'Hérodote dans le Delta. Voir plus haut, p. 181 et note 4.

mais comme la cataracte en était relativement proche eu égard au chemin déjà effectué, il entreprit d'y faire une très rapide excursion non pour y obtenir des informations précises, mais afin de pouvoir dire qu'il avait parcouru l'Égypte dans toute sa longueur.

CHAPITRE V

CONCLUSIONS

Un rapide résumé des pages précédentes permettra tout à la fois de fixer les résultats principaux auxquels a conduit la présente étude et de dégager certaines conclusions nouvelles.

Durée du séjour (1). — Hérodote est allé en Égypte. Il n'a pas connu la vallée du Nil dans la période antérieure à celle de l'inondation : il ne nous a rien rapporté de cette période, sauf un renseignement inexact qui ne paraît pas appuyé sur son expérience personnelle. Du reste la description du pays plongé sous les eaux, celle de l'itinéraire de Canope à Memphis par Naucratis et les pyramides, la mention d'Héliopolis placée sur le cours du fleuve, les données relatives au lac de Mœris, les particularités du site de Memphis ne s'expliquent que par la période de l'inondation. Et même cette description du site de Memphis, ville où il séjourna relativement longtemps, par où il dut passer à plusieurs reprises, montre que c'est principalement, sinon exclusivement, en cette saison qu'il visita la vallée du Nil. Il est vraisemblable, d'après certains détails se rapportant aux semailles ou à des plantes aquatiques, qu'il était encore dans le Delta au moment où le fleuve rentrait dans son lit.

(1) Résumé du chapitre Ier, p. 5-28.

Mais il apparaît bien que son séjour en Égypte ne dura guère au-delà de cette époque ; autrement, il eût été moins silencieux, en tout cas plus exact sur les productions agricoles du pays ; surtout il n'aurait pas écrit que la pluie y est inconnue et que les saisons y sont sans variation. En définitive, il est arrivé en Égypte pendant la pleine inondation, donc vers la fin de juillet au plus tôt ; il a vu Memphis pour la dernière fois avant que les eaux en eussent quitté le voisinage immédiat, donc au milieu d'octobre au plus tard ; il était dans le Delta au moment où le fleuve abandonnait la plaine, donc vers la fin d'octobre et dans le cours de novembre ; enfin il a quitté la vallée du Nil très certainement avant la saison d'hiver, donc sûrement avant décembre. Comme on a établi qu'il n'a fait qu'un seul voyage en Égypte, c'est donc quatre mois au maximum, et très vraisemblablement un peu moins, qu'y a duré son séjour.

La Basse Égypte (1). — De la Basse Égypte Hérodote a nommé vingt-sept localités, si nous négligeons *Érythré Bôlos*, « la Terre rouge », qui semble n'avoir eu d'existence que dans un conte (2). Les sites de ces différentes villes sont aujourd'hui déterminés, les uns, avec précision et certitude, la plupart des autres, d'une manière approximative ou probable. Toutefois, contrairement à l'usage et peut-être contrairement même à la pensée d'Hérodote, la Vigie de Persée, localité la plus occidentale de l'Égypte d'après les Ioniens, a été placée ici non pas au voisinage immédiat d'Abouqîr, sur l'ancienne branche canopique, mais à une cinquantaine de kilomètres plus à l'est, là où Strabon la plaçait, à savoir tout à l'embouchure de la branche bolbitine (3). Quant à Buto d'Arabie et à Paprémis, les sites en sont généralement considérés comme inconnus. Pour le problème relatif à Buto d'Arabie, il y a lieu de proposer une solution toute nouvelle : cette cité se trouvait sans doute un peu à l'est de

(1) Résumé du chapitre II, p. 29-99.
(2) Voir plus haut, p. 96-97. — (3) *Id.*, p. 58-60.

« Patumos, ville d'Arabie » (Tell el-Maskhoûtah), aux environs du lac Timsah, dans une région autrefois très fertile; ce fut là le terme des voyages d'Hérodote dans cette partie de l'Égypte (1). Quant à Paprémis, c'était une ville importante dans le voisinage immédiat de Péluse : il apparaît que Péluse, au temps d'Hérodote, était un comptoir purement grec de fondation récente, situé entre le Nil pélusien à l'ouest et Paprémis tout proche à l'est ; peu à peu le comptoir devait rejoindre la cité, et au temps de Strabon, comptoir et cité ne devaient plus former qu'une ville de vingt stades de tour : Péluse des Grecs, Pérémoun des Coptes, Farama des Arabes (2).

Ces points fixés, les localités du Delta nommées par Hérodote se classent de la manière suivante : 1° — entre la frontière occidentale et le Nil — Maréa, Apis, Momemphis, Canope et ses Tarichées, Anthylla, Archandropolis, Naucratis, Kerkasore, Memphis ; 2° — entre la branche canopique et la branche sébennytique — Atarbéchis, Saïs, Siuph, Buto, Chemmis (île), la Vigie de Persée, Busiris ; 3° — entre la branche sébennytique et la branche pélusienne — Mendès, Anysis, les Tarichées de Péluse ; 4° — entre la branche pélusienne et les limites orientales de l'Égypte — Héliopolis, Patumos, Buto d'Arabie, Bubastis, Daphnæ, les Camps (Stratopeda), Péluse et Paprémis. Toutes ces villes ne représentent pas nécessairement des étapes du voyage d'Hérodote : Maréa, Apis, Momemphis, Siuph, la Vigie de Persée, Mendès, Anysis ne paraissent pas avoir été visitées par lui. Présumablement, c'est à Memphis et à Saïs qu'il s'est surtout arrêté ; à Buto-Chemmis, Naucratis, Bubastis il a demeuré un certain temps ; à Canope, Atarbéchis, Busiris, Héliopolis, Buto d'Arabie, Daphnæ, les Camps, Péluse, Paprémis son séjour a été de courte durée ; il n'a guère fait que passer devant Anthylla, Archandopolis, Kerkasore, Patumos (3). Un certain nombre

(1) Voir plus haut, p. 76-83. — (2) *Id.*, p. 90-96.

(3) Voir dans le chapitre II les articles consacrés à chacune de ces différentes villes.

de cités, dont les noms ne sont pas mentionnés directement, sont évoquées dans son ouvrage par les adjectifs qui en dérivent ; ces adjectifs désignent soit des branches du Nil (sébennytique, bolbitine), soit des nomes (aphthite, tanite, athribite, pharbaïthite, thmouite, onuphite, myekphorite). A l'examen, il y a lieu de reconnaître là des renseignements recueillis tels quels et en bloc, ils ne sont pas les résultats immédiats d'une enquête personnelle, aussi n'avons-nous aucune raison de croire que l'historien ait visité les villes correspondantes (1).

La Haute Égypte : description générale (2). — Les données d'Hérodote relatives à la Haute Égypte apparaissent telles, que, nonobstant son affirmation, on a pu nier déjà au début de l'ère chrétienne qu'il y eût voyagé. On ne saurait pourtant appuyer cette thèse sur des évaluations inexactes de distances : ces évaluations sont imparfaites par cela seul qu'elles sont énoncées en stades, et du reste elles n'ont pas été établies par le voyageur lui-même (3). On a incriminé sa bonne foi en lui attribuant cette déclaration qu'il n'y a pas de brises sur le Nil : il a dit simplement et clairement qu'il ne soufflait pas de vents dans le sens du Nil, et il est bien vrai qu'en été les vents du sud sont extrêmement rares en Égypte (4). La description proprement dite de la région est d'explication incomparablement plus ardue ; il faut l'avouer, à première vue elle semble absolument déconcertante. Dans la réalité des faits, à partir du Delta, l'Égypte n'est qu'une étroite bande de terre bordée à l'est par la chaîne arabique et à l'ouest par la chaîne libyque. Ces deux chaînes, toujours visibles du Nil, se rapprochent de plus en plus à mesure que l'on remonte vers le sud. A l'ouest seulement l'Égypte présente un territoire extérieur à cette bande : c'est le Fayoum, vaste oasis dont le milieu est à la hauteur d'El-Wasta, à 96 kilomètres, — une journée de navigation d'Hérodote, —

(1) Voir plus haut, p. 97-98. — (2) Résumé du chapitre III, p. 100-145.
(3) Sur ces deux points voir plus haut, p. 102-110. — (4) Voir plus haut, p. 110-111.

au-dessus du Delta. Or Hérodote a dit, suivant l'interprétation commune, que la chaîne arabique, contrairement à la chaîne libyque, cesse de remonter vers le sud pour prendre la direction définitive d'une ligne est-ouest, alors que la présence des deux chaînes est l'obsession d'un voyage sur le Nil; il a dit que l'Égypte, d'abord étroite, redevient large à quatre jours de navigation au-dessus d'Héliopolis, quand au contraire la vallée en remontant diminue de plus en plus de largeur; il a dit que la Haute Égypte, jusqu'à trois jours au-dessus du lac de Mœris était un don du fleuve au même titre que le Delta, quand d'une part toute la terre arable de la vallée est un apport des eaux, et que d'autre part le Delta seul est un empiètement sur la mer; il a dit que la largeur de la vallée et de l'inondation était au minimum de 35 kilomètres et demi, et au maximum de plus de 192 *de chaque côté du fleuve*, quand la distance maxima entre les deux chaînes n'atteint jamais, il s'en faut de beaucoup, 35 kilomètres, et qu'elle n'est parfois que la largeur du fleuve. Pour concilier cette description avec la réalité, les commentateurs ont été amenés à donner à certaines paroles de l'historien un sens inadmissible, ils ont même modifié son texte; ces remèdes n'ont pas suffi, il a fallu excuser le voyageur sur un défaut de mémoire, ou lui prêter une théorie géographique qu'il n'eût pas gardée quatre jours après avoir commencé de remonter le Nil au-dessus d'Héliopolis. Et tout cela n'a pas suffi encore; il est telles données qu'on s'est résigné tacitement à laisser sans commentaire ou sans signification précise. Faut-il donc suivre le sentiment de ceux qui, accusant Hérodote de mensonge, nient la réalité de son voyage au-delà du Fayoum ?

Voici, succinctement rappelés, les principaux résultats auxquels ont conduit à ce sujet, dans la présente étude, des rapprochements de textes et l'examen des lieux. Il faut, semble-t-il, attribuer à notre auteur une conception de la Haute Égypte toute différente de celle qu'on a imaginée jusqu'ici. Pour lui, comme pour Zeus Ammon dont il invoque le témoignage, l'Égypte comprenait tout ce que le Nil, par-

venu à son plus haut niveau, arrosait au-dessous d'Éléphantine (1). En conséquence, au sud de la bifurcation du Nil, elle était bornée à l'est par la chaîne arabique, qui, suivant lui, *ne s'élargissait pas*, comme on le lui fait dire, de façon à atteindre en Abyssinie deux mois de chemin vers l'orient, mais *s'infléchissait* brusquement vers l'est, comme elle le fait réellement, à la hauteur de la pointe du Delta, et plus précisément près « des carrières où furent prises les pierres des pyramides » (2). A l'ouest, et parallèlement, remontait une autre chaîne « appelée libyque » : qualificatif dont Hérodote niait la justesse. A ses yeux, celle-ci ne délimitait l'Égypte que jusqu'à quatre jours de navigation au-dessus d'Héliopolis. En effet jusque-là, le Nil ne présentant aucun embranchement à droite ou à gauche, le champ de l'inondation, c'est-à-dire l'Égypte, lui paraissait comprendre uniquement le sol enserré par les deux montagnes. Mais à partir de ce point la chaîne, sans changer de direction, se trouvait débordée par une extension vers l'ouest du territoire égyptien, et de la sorte appartenait à l'Égypte. Cette extension était constituée par le Fayoum, car c'est bien à quatre jour d'Héliopolis qu'il a placé la latitude septentrionale du lac de Mœris, auquel il a prêté une longueur, du nord au midi, très supérieure à 204 kilomètres. L'erreur sur la situation du lac, placé ainsi au moins trois jours trop au sud, est surprenante; elle s'explique pourtant. Juste à l'endroit indiqué par notre auteur s'ouvre, sur la rive gauche du fleuve, un important canal, véritable fleuve lui-même, l'actuel Bahr Yousouf : ce canal a de tout temps conduit les eaux du Nil au Fayoum et alimenté le grand lac dont le Birket-Qouroun est aujourd'hui le reste. Hérodote a cru qu'il se dirigeait à peu près droit à l'ouest, quand dans la réalité, après s'être écarté du fleuve, il a la plus grande partie de sa course dirigée vers le nord : voilà pourquoi, selon lui, l'Égypte, d'abord étroite, devenait large à quatre jours de navigation au-dessus d'Hé-

(1) II, 18. — (2) Voir plus haut, p. 114-120.

liopolis (1). La terre enserrée par le Nil et le Bahr Yousouf est nécessairement limoneuse, comme celle du Delta et au même titre : voilà pourquoi, — le Bahr Yousouf étant le premier bras du fleuve qu'on rencontre en remontant, — l'Égypte était, suivant les « prêtres », un don du fleuve jusqu'au lac de Mœris. Mais à 280 kilomètres environ, c'est-à-dire, d'après le compte d'Hérodote, à trois jours de navigation plus au sud, vers Farchout, s'ouvre un second canal, appelé généralement Sohagîyeh, et plus précisément, de son origine à Sohag, canal de Bahgoûrah ; c'est là que *pour la première fois* depuis son entrée en Égypte le grand fleuve se divise en deux : telle est la raison pour laquelle Hérodote, rectifiant logiquement la donnée des prêtres, a dit que l'apport du fleuve commençait trois jours plus au sud (2). Bien que le Bahr Sohagîyeh, comme le Bahr Yousouf, se dirige vers le nord, le voyageur grec lui a prêté la même direction vers l'ouest ; toutefois il l'a cru de longueur moindre, car il n'a connu qu'un seul cours d'eau établissant une communication entre le lac et le fleuve : c'est en pensant à l'une et à l'autre de ces dérivations qu'il a prolongé la largeur maxima de l'Égypte à deux journées, « tantôt plus, tantôt moins », à l'ouest. S'il la prolongeait également loin à l'est, c'était sans aucun doute à cause du canal de Nécos et de Darios reliant le Nil au golfe arabique, seul canal qui se détache du Nil de ce côté (3). Quant au minimum de plus de 35 kilomètres attribué à la largeur de la vallée, l'explication en est plus difficile à surprendre. Elle ne repose pas sur une conception topographique particulière. Suivant toute vraisemblance, Hérodote n'a estimé la distance qu'au jugé en remontant le fleuve ; d'autre part il a eu l'œil dérouté par une optique nouvelle ; surtout il s'est laissé inconsciemment entraîner à l'exagération par l'opinion courante, — dont il est possible de reconnaître plus que des traces dans son œuvre, — que l'Égypte, bornée à l'est *par le golfe arabique*, était large : voilà pourquoi, dans l'impréci-

(1) Voir plus haut, p. 120-133. — (2) *Id.*, p. 133-135. — (3) *Id.*, p. 135-139.

sion foncière de ses moyens d'évaluation, il a enflé son chiffre jusqu'à l'extrême limite compatible avec la vue directe du pays (1).

La Haute Égypte : les villes (2). — Parmi les villes appartenant à la Haute Égypte ou en dépendant, il n'y a pas lieu de compter « Oasis », — El-Khargeh, — « habitée par des Samiens de la tribu eschrionienne ». En vertu de sa théorie sur l'étendue de l'Égypte, Hérodote l'a sûrement attribuée à la Libye. Au reste il n'y a pas apparence qu'il s'y soit rendu (3).

— La ville la plus occidentale qu'il ait mentionnée en territoire égyptien au-dessus du Delta est donc « la Ville des Crocodiles », l'ancienne Shodit, dont les ruines gisent au nord de Médinet el-Fayoum. Il affirme avoir vu le Labyrinthe, qui n'en était éloigné que d'une douzaine de kilomètres ; mais la raison pour laquelle il est présumable qu'il a visité la ville est autre. Il a, semble-t-il, aperçu de loin les deux colosses qui, d'après son témoignage, se dressaient en plein milieu du lac de Mœris. Comme ces colosses, situés à sept kilomètres au nord de Shodit (à Biahmou), n'étaient pas visibles du Labyrinthe, c'est-à-dire d'une distance à vol d'oiseau de seize kilomètres, il a dû, s'il les a vus, approcher assez près de la cité des Crocodiles pour qu'on puisse croire qu'il a poussé jusque-là (4).

— De « la ville d'Hermès » (Hermopolis) il ne nous a rien dit, sinon qu'on allait de toute l'Égypte y ensevelir les ibis. Le renseignement est inexact; mais le voyageur n'a pu le recueillir que dans le voisinage de cette ville. Dans le voisinage seulement : le fait que le nom en est jeté une fois par hasard dans un chapitre relatif à la sépulture des animaux, — le silence extrêmement remarquable de l'écrivain sur Hermès-Thot, qui fut l'une des plus grandes divinités égyptiennes, et dont les Grecs firent un cas tout particulier, — la

(1) Voir plus haut, p. 139-145. — (2) Résumé du chapitre IV, p. 146-234.
(3) Voir plus haut, p. 146-147. — (4) *Id.*, p. 147-149.

situation de la localité à six kilomètres du Nil — font présumer qu'Hérodote a remonté le cours du fleuve sans s'y arrêter (1).

— Ce qu'il rapporte de Chemmis, — aujourd'hui Akhmîm, — « près de Néapolis », est à première vue, le mot n'est pas trop fort, à ce point stupéfiant, qu'on a prétendu y trouver une des preuves de sa mauvaise foi : il aurait menti en prétendant avoir recueilli de la bouche des Égyptiens de Chemmis la légende, grecque jusque dans le moindre détail, de Persée et de ses ancêtres grecs. L'examen des hypothèses proposées et du texte a conduit ici à cette solution que les informateurs d'Hérodote furent bien des habitants de Chemmis, mais des Grecs établis dans cette ville. S'il les a déclarés égyptiens et non pas spécialement grecs, la présente étude en a indiqué la raison. Les Grecs, interprétant, altérant, développant sous l'influence de leurs idées et de leur mentalité particulières les quelques traits extérieurs qu'ils pouvaient remarquer de la religion égyptienne, ont cru reconstituer ainsi la véritable religion de l'Égypte ; alors il leur est apparu qu'entre cette religion et la leur, à la condition d'élaguer de celle-ci certaines fictions de leurs poètes, il n'y avait aucune différence spécifique, sans s'apercevoir que ce qui, dans la religion égyptienne reconstituée par eux, était grec, y avait été inconsciemment introduit par eux tout d'abord. Cette conviction fut aussi celle d'Hérodote ; c'est pourquoi il ne pouvait pas attribuer ses renseignements exclusivement aux Grecs de Chemmis : il aurait ainsi établi entre eux et les Égyptiens, au point de vue religieux, une distinction qu'il n'a certainement pas admise (2).

— Quant à la localité appelée « Néapolis », *près* de laquelle il place Chemmis, il ne nous a pas semblé que ce fût là soit l'une des villes actuelles de Qénéh ou de Qouft, à 143 et 163 kilomètres plus au sud, soit un quartier grec de Chemmis même ; le site en doit être plutôt cherché là où

(1) Voir plus haut, p. 149-151. — (2) *Id.*, p. 151-159.

s'éleva plus tard la célèbre Ptolémaïs d'Hermias, dans le voisinage immédiat de la petite localité nommée Souit par les Égyptiens, à dix kilomètres seulement au sud d'Akhmîm. En tout cas il est douteux qu'Hérodote y ait fait quelque séjour (1).

— De toutes les villes de la Haute Égypte, Thèbes est assurément celle dont le nom se rencontre le plus souvent dans l'œuvre de notre auteur. On s'est appuyé à tort à la fois sur ce qu'il nous en a rapporté et sur ce qu'il ne nous en a pas dit pour nier la réalité de son voyage au-delà du Fayoum. Sans doute toutes les données où le nom de Thèbes paraît ne proviennent pas nécessairement de là. Le périmètre de la Thébaïde, le contingent militaire qu'elle fournissait, les distances qui séparaient la ville soit de la mer ou d'Héliopolis, soit d'Éléphantine, soit des oasis libyennes, l'expédition de Cambyse contre les Éthiopiens et les Ammoniens, le rôle d'« Oasis » comme « île des Binheureux » et sa colonisation par des Samiens, la distinction établie entre Zeus thébain (Amoun) et Zeus Ammon (de Libye), la coutume des sectateurs du premier de s'abstenir des béliers et des brebis, la légende de Zeus se montrant à Hèraklès revêtu de la toison d'un bélier, ce sont autant de points sur lesquels il ne nous a pas semblé qu'Hérodote ait été renseigné à Thèbes même. Mais pour le reste il en va tout autrement. Le reste, à laisser de côté quelques menus détails, ce sont les données relatives à l'oracle de Zeus thébain, à son temple, et à ce que le voyageur y apprit. Quoi qu'il ait dit, et pourtant sans que sa bonne foi puisse être mise en doute à cet égard, ce ne sont pas de véritables « prêtres » thébains, ce ne sont pas non plus les bas prêtres de la domesticité des temples ni les drogmans qui ont dû, ici du moins, être ses informateurs : il apparaît bien qu'il y eut à Thèbes, à cette époque, des éléments grecs fondus jusqu'à un certain point dans la population indigène, et un oracle d'origine grecque dans lequel le

(1) Voir plus haut, p. 159-161.

vent semble, d'après un fragment d'Hellanicos, avoir été l'instrument de la divination. Ainsi c'est parce qu'il y avait à Thèbes un oracle grec que l'historien y a signalé un « mantéion » de Zeus ; c'est parce que le procédé de divination était grec qu'« il se trouvait à peu près le même qu'à Dodone », c'est parce que la légende était grecque qu'elle attribuait à des prêtresses thébaines la fondation des oracles de Zeus dodonéen et de Zeus Ammon (libyen) ; enfin c'est parce qu'à cet oracle d'une divinité assimilée à une divinité égyptienne était attaché, on l'a vu, une sorte de sacerdoce grec d'origine, qu'Hérodote a invoqué le témoignages de prêtres de Zeus thébain. D'autre part, avec quelques-uns de ces prêtres il a pénétré dans une partie du grand temple d'Amon, non pas dans la cour précédant la salle hypostyle, mais très probablement dans cette voie triomphale qui, au sud, aboutissait au dixième pylone. Si l'on ne tient pas compte de certaines affirmations trop absolues, dont l'explication d'ailleurs laisse intacte la probité du voyageur, des découvertes récemment opérées à Karnak ont rendu vraisemblable l'exisdans le temple des statues qu'il déclare y avoir considérées. Les renseignements rapportés par lui à la même occasion sur certains points de la mythologie égyptienne sont d'une particulière, d'une remarquable exactitude : les très faibles traces de mentalité grecque qu'ils manifestent établissent une présomption de plus qu'ils proviennent directement de la Haute Égypte (1).

Les lacunes qui, dit-on, révéleraient à elles seules qu'Hérodote n'est pas allé jusqu'à Thèbes se concilient facilement avec la réalité de son voyage en cette ville. Ce qu'il sait des temples égyptiens montre qu'il n'en a vu qu'exceptionnellement les abords immédiats ; des monuments de ce genre il n'a généralement et uniformément aperçu que les hautes murailles, enveloppées elles-mêmes à distance d'un énorme mur de briques : voilà pourquoi il n'a signalé à Thèbes, et

(1) Voir plus haut, p. 161-211.

encore d'une manière extrêmement sommaire, que le temple d'Amon. Pour des raisons diverses, notamment parce que l'accès des édifices thébains, à peu près tous d'ordre religieux, était interdit aux profanes, et que rien d'autre à cette époque ne pouvait attirer de ce côté un flot renouvelé de touristes, il ne s'était pas alors constitué dans cette cité une classe d'interprètes-ciceroni destinés à expliquer les monuments, à raconter leur histoire, celle de leurs fondateurs et de leurs restaurateurs : voilà pourquoi Hérodote n'a parlé ni des grands pharaons thébains en tant que thébains, ni des pharaons du Nord dans leurs rapports avec Thèbes, ni d'une tradition thébaine quelconque ayant rapport à l'histoire. On a prétendu, il est vrai, qu'Hécatée avait pu se procurer des informations de cette nature et que son récit aurait précisément dispensé notre auteur de traiter le même sujet. Cette hypothèse, à l'examiner de près, se heurte à des objections insurmontables, dont la moindre est qu'elle ne repose sur rien. En réalité, les lacunes signalées sont en quelque sorte des lacunes nécessaires : Hérodote n'a pas parlé davantage parce que les circonstances s'opposaient à ce qu'il fût mieux renseigné; c'est pourquoi, s'il apparaît comme certain qu'il a vu Thèbes, nous devons penser qu'il n'eût pas de raison d'y demeurer bien longtemps (1).

— On a cru trouver également dans ce qu'Hérodote rapporte d'Éléphantine et de Syène des preuves contre la réalité de son voyage dans la Haute Égypte. S'il était allé, comme il l'affirme, jusqu'à Éléphantine, pourquoi rapporterait-il, d'après un prêtre de Saïs, que le Nil a ses sources dans deux montagnes pointues situées entre Éléphantine et Syène? En effet aurait-il parlé d'après ouï-dire de choses qu'il aurait vues lui-même, et n'aurait-il pas constaté qu'entre les deux localités, séparées par un bras du fleuve large à peine de cent cinquante mètres, il n'y a pas de montagnes? En outre, aurait-il mentionné les carrières *d'Éléphantine* au

(1) Voir plus haut, p. 211-217. Cf. p. 189, n° 1.

lieu des carrières *de Syène*? et n'aurait-il pas observé qu'Éléphantine est non pas une « ville », comme il l'appelle, mais une île? On peut même ajouter à ces reproches : pourquoi a-t-il fait inexactement et surtout en invoquant le témoignage d'autrui la description de la première cataracte, quand trois ou quatre heures suffisent, y compris le temps du retour, pour en parcourir complètement les abords? Un minutieux examen a conduit ici aux conclusions suivantes. Hérodote est bien allé à Éléphantine, mais il n'a pas su que la localité située en face sur la rive droite était Syène, et c'est pourquoi il n'a pas opposé au récit du prêtre saïte le témoignage de sa propre expérience. En réalité Syène n'était encore à ce moment qu'un faubourg transnilotique de la ville située dans l'île d'Éléphantine; pour porter un nom spécial, ce quartier n'en était pas moins considéré comme faisant partie de la ville elle-même : voilà pourquoi d'une part Hérodote ne pouvait pas nommer « île » une « ville » qui en fait n'était pas bornée à l'île, et pourquoi d'autre part les carrières de Syène étaient nécessairement, comme les appelaient parfois les Égyptiens eux-mêmes, les carrières d'Éléphantine. Enfin il y a lieu de penser que, trompé par un faux renseignement attribuant à la cataracte environ 128 kilomètres de longueur, il ne s'en est pas donné le spectacle, qu'il n'a pas même pris pied à Syène, que, des différentes données où se rencontre le nom d'Éléphantine, à peine quelques-unes proviennent directement de là, en un mot que son séjour y a été d'une extrême brièveté (1).

Itinéraire précis d'Hérodote. — Hérodote a vu l'Égypte de Canope à Péluse et de la Méditerranée à la première cataracte. On peut maintenant, en s'appuyant sur un certain nombre de résultats de la présente étude, déterminer quel y fut son itinéraire, c'est-à-dire dans quel ordre exact il en parcourut les différentes parties.

Quand on considère d'ensemble les villes de la Basse

(1) Voir plus haut, p. 217-234.

Égypte où il parait s'être arrêté (1), on s'aperçoit tout de suite qu'elles constituent plusieurs groupes nettement tranchés : l'un à l'ouest de la branche canopique, un autre un peu à l'est de la même branche, un troisième le long de la branche pélusienne, auquel se rattachent Patumos et Buto d'Arabie; seule la ville de Busiris appartient au centre du Delta. En ce qui concerne le groupe le plus occidental, on doit croire que l'itinéraire décrit par Hérodote de Canope à Memphis par Naucratis et les pyramides fut effectivement le sien (2). Nous sommes assurés qu'il l'a suivi non du sud au nord, en partant de l'Égypte, mais du nord au sud, en y arrivant, car cet itinéraire n'était possible, d'après son témoignage exprès (3), que pendant la pleine inondation, et c'est vers la fin de novembre, au moment où cet état de choses n'existait plus, qu'il a quitté le pays (4). S'il a tenu cette route, il n'a visité les villes situées à l'est de la branche canopique qu'après avoir atteint Memphis, par conséquent en descendant du sud au nord. Il n'est pas admissible en effet que pour se rendre à Memphis par Naucratis et les pyramides il ait passé tantôt sur une rive tantôt sur l'autre, car on ne s'expliquerait pas qu'au-dessus de Naucratis il fût revenu sur la rive gauche, où il n'avait rien à voir, où en tout cas il n'a rien visité (5). Du fait qu'il n'est pas arrivé en Égypte par l'est, il résulte nécessairement qu'il n'a pas suivi la branche pélusienne du nord au sud; c'est dans le sens contraire qu'il a parcouru la région, en se rendant à Péluse et à Paprémis, par où il est sorti de l'Égypte. Reste la ville de Busiris, complètement isolée au milieu du Delta. Pourquoi cet isolement? Hérodote n'a sûrement pas fait en cette ville un voyage spécial, car l'examen des données qui la concernent montre qu'il s'y est à peine arrêté (6). Voici l'explication : Si de Buto-Chemmis, point extrême de son itinéraire sur la droite de la branche canopique, on trace une ligne jusqu'à

(1) En voir la liste plus haut, p. 99. — (2) Voir plus haut, p. 8-9.
(3) II, 97. Cf. ci-dessus, p. 8. — (4) Voir plus haut, p. 17-20.
(5) Voir plus haut, p. 41-42. — (6) *Id.*, p. 61 63.

Bubastis, première ville de son itinéraire sur la branche pélusienne (1), on constate que cette ligne passe justement par Busiris : l'arrêt de notre auteur à Busiris ne fut donc que l'étape intermédiaire entre les deux itinéraires partiels qu'on vient d'indiquer, et qui sont de la sorte étroitement liés l'un à l'autre. Il apparaît de là que, sauf les villes sises à l'ouest de la branche canopique, à savoir Canope et Naucratis, *toutes* les villes du Delta visitées par lui l'ont été *de suite* jusqu'à la dernière, qui fut Péluse, par conséquent dans la dernière partie de son voyage, et postérieurement à son séjour dans la Haute Égypte.

C'est sur son voyage en Haute Égypte que s'est greffée son excursion au lac de Mœris. Tout d'abord il s'y est rendu non pas directement de Memphis, mais en descendant le Bahr Yousouf depuis l'endroit où ce canal prend sur le Nil, en face du Gébel Abou Féida : ainsi s'expliquent, comme on l'a montré plus haut, l'erreur par laquelle il a cru que le territoire égyptien s'élargissait à quatre jours au-dessus d'Héliopolis, et d'une manière générale à peu près toutes les erreurs qu'il a commises dans la description de la Haute Égypte (2). Mais par où est-il revenu du lac au Nil ? A consulter la carte, il semble évident qu'il a dû continuer à descendre le même canal pour regagner Memphis. Mais ce n'est là qu'une évidence trompeuse : quelque étrange, quelque inconcevable que le fait puisse paraître, il est retourné sur ses pas vers le sud pendant plus de 200 kilomètres pour reprendre le cours du Nil au point précis où il l'avait quitté. Hérodote n'a sûrement pas parcouru la partie du Bahr Yousouf qui se dirige, au nord du lac, du côté de Memphis. S'il l'avait parcourue, il n'eût pas dit que sept jours de navi-

(1) Très sensiblement au-dessus de Bubastis, à la bifurcation du Nil, c'est-à-dire à la naissance même de la branche pélusienne, se trouve Héliopolis. Mais cette ville avait été l'objet d'un voyage spécial de la part d'Hérodote (II, 3), qui du reste était encore passé par là lors de son retour de la Haute Égypte, pour aller visiter les villes situées à l'est de la branche canopique. Il n'y a donc pas lieu de supposer qu'il s'y soit rendu une troisième fois. — (2) Voir plus haut, p. 131 sqq.

gation étaient nécessaires pour aller de la mer au lac (1), quand par ce chemin, à compter d'après ses propres mesures, quatre jours devaient suffire (2) ; il n'eût pas cru que le canal se dirigeait droit vers l'ouest, quand la direction générale en était réellement vers le nord (3) ; il n'eût pas avancé que le Nil coule dans un seul lit depuis les cataractes jusqu'à Kerkasore (4), quand en pleine inondation le Bahr Yousouf aurait dû rejoindre le canal allant de Memphis à la mer par les pyramides (5) ; il n'eût pas affirmé que, suivant la période de l'année, l'eau coulait par un canal unique soit du fleuve dans le lac soit du lac dans le fleuve (6), quand une issue du flot vers le nord ne lui eût pas permis de croire à un reflux (7). Cette dernière considération nous dénonce la raison pour laquelle Hérodote, voyageant par eau (8), a suivi pour revenir du Fayoum un itinéraire en apparence aussi anormal : les Égyptiens ayant sans aucun doute utilisé le lac comme régulateur de l'inondation (9), la partie du Bahr Yousouf qui alimentait l'immense réservoir ne pouvait être laissée, au moins en toute saison, en communication directe avec celle qui se déversait dans la vallée, il y avait

(1) II, 4.

(2) HÉRODOTE compte 1500 stades de la mer à Héliopolis (II, 7), et 540 stades par journée de navigation en Égypte (d'après II, 9 ; voir plus haut, p. 114, n. 1).

(3) Voir plus haut, p. 131-132. — (4) II, 17 ; cf. plus haut p. 137.

(5) Il s'agit du canal par lequel HÉRODOTE s'est rendu de Canope à Memphis en passant par les pyramides (II, 97-98). Voir plus haut, p. 8-9. — (6) II, 149.

(7) Ce reflux ne pouvait se produire dans la réalité : il aurait fallu que depuis l'endroit où le Bahr Yousouf se branche sur le Nil, à plus de 200 kilomètres au sud, jusqu'au lac, la pente de la vallée eût été à peu près insensible. Cette erreur est un indice de plus qu'HÉRODOTE a prêté au Bahr Yousouf une direction générale vers l'ouest (cf. ci-dessus p. 131-132).

(8) Voir plus haut, p. 135, n. 3.

(9) Cf. STRABON, XVII, 1.37 ; DIODORE, I, 52. HÉRODOTE n'a pas parlé de cette utilisation, mais il a dû la connaître, car il rapporte que le lac avait été creusé de main d'homme (II, 149). La donnée est inexacte (voir ci-dessus, p. 13-15) ; toutefois les Égyptiens ont sûrement entrepris des travaux pour tirer parti de cet immense réservoir. DIODORE (I, 52) parle d'écluses qu'on ouvrait à grands frais pour répartir les eaux sur les terres ; de ces écluses HÉRODOTE n'a pas dit un mot.

sûrement entre elles solution de continuité. Ce n'est pas que la partie inférieure du canal, qui longeait la chaîne libyque par derrière Memphis, restât à sec durant la période de l'inondation, mais le niveau des eaux devait y être sensiblement moins élevé que dans la partie supérieure : si Memphis se trouvait alors dans une sorte d'île artificielle (1), c'est que le Nil débordait sur la vallée avoisinante un peu au-dessus de cette ville. Dans ces conditions Hérodote n'a pas pu se rendre directement du Fayoum à Memphis : voilà pourquoi, pour revenir au Nil, il a fait exactement en sens inverse le chemin qu'il avait déjà parcouru.

Il est possible maintenant de déterminer sur la carte son itinéraire entier avec une précision absolue.

Hérodote est arrivé en Égypte par Canope. Sans s'arrêter autrement dans cette ville, il s'est rendu à Naucratis par Anthylla et Archandropolis, où il n'a probablement pas pris pied. Après avoir séjourné à Naucratis, il a suivi un canal courant à l'ouest de la branche canopique, et il a gagné ainsi Memphis non par Kerkasore et la pointe du Delta, mais par les pyramides (2). De toutes les villes d'Égypte c'est Memphis qui l'a retenu le plus longtemps. De là descendant un peu au nord, il a entrepris une excursion spéciale à Héliopolis (3), où il ne semble pas toutefois avoir fait un long séjour. Il est revenu ensuite dans la direction de Memphis et a effectué son voyage dans la Haute Égypte. En remontant alors le cours du fleuve il a passé non loin de la « ville d'Hermès » (Hermopolis), sans doute sans s'y rendre ; il s'est arrêté à Chemmis et peut-être un instant à Néapolis. Sa principale étape fut celle de Thèbes ; il faut reconnaître pourtant qu'elle dut être assez courte. De Thèbes il a poussé jusqu'à Éléphantine, qu'il n'a guère fait que toucher, et il a repris en sens inverse le trajet qu'il venait d'accomplir. C'est sur ce voyage, soit à aller, soit plutôt au retour, que s'est greffé son voyage au lac de Mœris et au Fayoum : arrivé à la hauteur du

(1) Voir plus haut, p. 10-12. — (2) Voir plus haut, p. 8-9. — (3) II, 3.

Gebel Abou Féida, il a descendu le grand canal — l'actuel Bahr Yousouf — qui arrose cette partie de l'Égypte (1), et s'est rendu ainsi à la « Ville des Crocodiles ». Il est remarquable qu'il a suivi la même route pour en revenir. Le voyage de la Haute Égypte terminé, il a entrepris la visite du Delta. Par Atarbéchis vraisemblablement, il a gagné Saïs, où il est demeuré un temps relativement long, puis, plus au nord, Buto et Chemmis. Coupant alors droit au sud-est par Busiris, il atteignit près de Bubastis le canal de la mer Érythrée : il le suivit jusqu'aux environs de l'actuel lac Timsah, jusqu'à Buto (d'Arabie), en passant devant Patumos. Par le même chemin il revint à Bubastis ; après s'y être quelque peu arrêté, il descendit la branche pélusienne en visitant Daphnæ, lès Camps (Stratopeda), enfin Péluse avec Paprémis, dernière station de son voyage en Égypte.

Brièveté du voyage d'Hérodote. Ses conséquences. Véracité du voyageur. — Les dates extrêmes du séjour d'Hérodote dans la vallée du Nil ont été le commencement d'août d'une part, et la fin de novembre de l'autre ; parce que ce sont là des dates extrêmes, les quatre mois qu'elles déterminent doivent être réduits vraisemblablement à trois mois et demi environ. Pour accomplir l'itinéraire ci-dessus décrit ce fut un temps en vérité très restreint. Quand on n'a pas lu les relations des voyageurs qui ont visité l'Égypte avant le milieu du XIXe siècle, on se fait malaisément une idée des difficultés de toute nature auxquelles l'étranger se trouvait en butte dans un tel pays, et des pertes de temps qui en résultaient. A terre, c'était, non pas une fois, mais à maintes reprises, la recherche d'interprètes, d'une barque et d'un personnel, la discussion des conditions du transport, l'achat de provisions, l'acquisition de produits d'échange ; sur le fleuve, c'était la violence du courant, les caprices du vent, parfois les échouages ; toutes difficultés qui s'aggravaient encore d'incidents dus au hasard ou à la malveillance. Accorder à Hérodote

(1) Voir plus haut, p. 131-132.

quarante jours pour se rendre de Memphis à Éléphantine, vingt-deux jours pour effectuer le même trajet en sens inverse,et dix pour l'excursion au Fayoum par le Bahr Yousouf, c'est supposer qu'il s'est constamment trouvé dans des circonstances favorables, c'est aussi lui attribuer au plus une douzaine de jours répartis dans ses différents arrêts en Haute Égypte, et trois ou quatre jours passés en tout au Labyrinthe et à la « Ville des Crocodiles » (1). Pourtant cela fait un total de soixante-douze jours, c'est-à-dire à peu près deux mois et demi. Que reste-t-il pour la navigation de Canope à Memphis, pour les stations relativement longues faites à Naucratis, à Memphis, à Saïs, pourla visite de maintes autres localités du Delta, pour la lointaine excursion de Buto d'Arabie, bref pour les huit ou neuf cents kilomètres parcourus dans la Basse Égypte par des modes de transport nécessairement lents ? Il reste au plus cinq ou six semaines, dont quatre ou cinq se sont écoulées du dernier tiers d'octobre à la fin de novembre (2) : c'est peut-être une huitaine de jours consa-

(1) Cf. Maspero, *Histoire ancienne,* in-12, 7e édition. (1905), p. 802-803 : « Le trajet du Caire à Assouân exige un mois seulement, si l'on a bon vent et si l'on marche sans s'arrêter plus qu'il n'est strictement nécessaire afin de renouveler les provisions. Pococke, ayant quitté le Caire le 6 décembre 1737, vers midi, était à Akhmîm le 17 du même mois, repartait le 28, arrivait le 13 janvier 1738 à Thèbes, où il séjournait jusqu'au 17, et abordait le port d'Assouân le 20 février au soir. Total : quarante-cinq jours dont quatorze passés à terre. Si le journal de voyage d'un contemporain d'Alexandre était parvenu jusqu'à nous, nous y lirions sans doute des dates semblables... La meilleure partie du temps se perdait en allées d'un point vers une autre ; la nécessité de profiter d'un bon vent obligeait les voyageurs à négliger plus d'une localité intéressante. Dans les quelques endroits où le patron de la barque consentait à s'arrêter, la population était hostile au Grec. » S'il suffit à Caillaud de 31 jours pour faire le même trajet (du 27 juillet au 27 août 1820, Caillaud, *Voyage à Méroé et au Fleuve Blanc,* I, p. 271-276), c'est qu'il s'arrêta fort peu en route, qu'il voyagea parfois de nuit, et qu'à partir de Daraou, le vent et le courant étant contraires, il fit route à dos de chameau. Obligé de rentrer précipitamment au Caire, il fit la descente du Nil en 19 jours (du 1er au 19 septembre, id., l. l., p. 279-284), en voyageant autant que possible même la nuit, non sans courir des dangers. Enfin pour gagner de nouveau Assouân, il dut, surtout à cause des calmes, mettre près de deux mois (du 27 septembre au 24 novembre, id., l. l., p. 289-300).

(2) Il en résulte que c'est vers le début de novembre qu'Hérodote a sé-

crés à Memphis, six ou sept à Saïs, et à coup sûr sensiblement moins — deux ou trois en moyenne — partout ailleurs. Qu'on tienne compte maintenant des moments fatalement perdus pour les raisons signalées tout à l'heure, qu'on songe notamment au temps nécessaire pour prendre langue avec des inconnus dans tant de localités diverses, à l'indifférence ou même à l'hostilité des indigènes, on comprendra combien, sur nombre de points, les enquêtes du voyageur ont dû être brèves et superficielles. En vérité, ni la durée de son séjour aux bords du Nil, ni la qualité de ses informateurs ordinaires, Grecs ou demi-Grecs qui pullulaient alors dans le Delta, ne lui ont permis de prendre contact avec la véritable civilisation égyptienne, et d'abjurer d'une manière sensible cette mentalité grecque naturellement si tenace et si exclusive (1) : même aujourd'hui, encore que le sens du relatif soit incomparablement plus développé que dans l'antiquité, quelle idée personnelle se pourrait-on faire, dans de telles conditions, de la civilisation indigène ? Au reste ce n'est pas là nier la valeur de l'ouvrage d'Hérodote, c'est simplement la déplacer (2). Quant aux choses qu'il s'agissait non plus de comprendre mais uniquement de voir, par une autre conséquence d'un voyage aussi rapide qui laissait sans contrôle et le témoignage d'autrui et ses propres présomptions, Hérodote devait être fatalement conduit tantôt à des généralisations tantôt à des limitations excessives. Les exemples se présentent en foule ; que deux ou trois suffisent. Croyons, non pas que tous les ibis, mais que des ibis recevaient la sépulture à Hermopolis (3); croyons, non pas que l'Égypte ne produisait pas de

journé à Saïs. Ce résultat concorde justement avec le fait que l'historien assista à une partie des grandes fêtes d'Osiris à Saïs (voir plus haut, p. 61-62), car ces fêtes avaient lieu au mois de Khoïak, c'est-à-dire en novembre, ou vers novembre — les fluctuations du calendrier égyptien ne permettant pas une détermination plus précise.

(1) Cf. C. Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Égypte : comparaison des données...*, p. 381-390.

(2) C'est ce qui sera montré dans le second volume de l'ouvrage précité de C. Sourdille sur *Hérodote et la religion de l'Égypte;* cf. plus haut, p. 157-158. — (3) II, 67.

vin, mais qu'on importait du vin en Égypte (1); d'autre part croyons que l'hippopotame était sacré à Paprémis, mais non qu'il l'était là seulement (2); croyons qu'à Saïs on voyait non pas *le* tombeau, mais *un* tombeau d'Osiris (3) : bref, dans ce domaine des faits, accordons généralement une valeur certaine à ceux qui ne dépassent pas la portée d'une observation strictement personnelle, et réduisons à un fait particulier et précis les données qui vont visiblement au-delà. A ce titre encore et à cette condition, l'œuvre d'Hérodote a une grande importance, si du moins elle est sincère. Dès l'antiquité la bonne foi du voyageur n'a pas été moins contestée que celle de l'historien : notamment on a refusé, on refuse de croire à tout ce qu'il nous a rapporté de la Haute Égypte. A vrai dire, ce n'est pas sans un étonnement pénible, ni même sans une sourde irritation, que se lisent d'abord ces passages où le silence de l'auteur ne choque pas moins que ses paroles; mais en partant de cette hypothèse que ses données reposent sur quelque chose de réel, et en recherchant à quelle réalité elles ont pu correspondre, on a cru arriver dans le présent ouvrage à quelques solutions générales qui remplissent les conditions des différents problèmes, qui déterminent un état de choses rendu vraisemblable par des documents d'autre nature ou d'autre origine, et qui, justifiant l'hypothèse initiale, justifient en même temps Hérodote du reproche de mauvaise foi. Si quelque illusion s'est fait jour dans un travail aussi ardu, peut-être valait-il mieux, en l'absence de documents décisifs, s'attarder à vouloir comprendre que se presser d'accuser. En fait, dans les très nombreuses données qui ont été examinées ici, il est loisible de remarquer parfois de la part de notre auteur soit une adaptation du témoignage d'autrui à ses idées préconçues, à ses déductions personnelles (4), soit même une certaine préoccupation de donner le change sur la nature et la variété de ses sources ;

(1) II, 77. Voir plus haut, p. 33, 40 ; cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 172 sqq.
(2) II, 71. — (3) II, 170. Cf. plus haut, p. 62. — (4) Cf. plus haut, p. 198-201.

mais pas une seule fois là où il a dit : « J'ai vu », il n'a fallu reconnaître qu'il nous a sciemment induits en erreur. Quand la vanité ou l'intérêt ont faussé tant de relations du même genre, quand tant de voyageurs se sont fiés et se fient au proverbe « a beau mentir qui vient de loin », l'éloge est moins négatif, moins insignifiant qu'il ne paraît à première vue, et c'est assurément un des titres d'Hérodote à notre estime que de l'avoir mérité.

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE MONNOYER, PLACE DES JACOBINS, LE MANS.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 26 03 11 022 8